

LA VIE DES FRANÇAIS

Recueil de textes et de dialogues

ПРЕДИСЛОВИЕ

Настоящий сборник предназначен для студентов, изучающих французский язык на специальных и неспециальных отделениях филологических факультетов университетов и педагогических институтов. Сборник состоит из 74^x текстов по современной цивилизации Франции, ориентированных на определенную тематику. Все тексты записаны на аудиокассеты дикторами-французами. Часть из них записывалась без предварительно составленного текста, что объясняет их разговорный характер, повторы и т. д.

Вошедшие в сборник тексты построены на базовой лексике соответствующих тем, касающихся различных областей жизни и деятельности современных французов. Это повседневная жизнь (семья, еда, жилье, магазины), культура (кино, театр, музыка, библиотеки), спорт, организация общества (социальное обеспечение, финансовая и банковская система, налоги, система правосудия), здравоохранение, организация досуга и отдыха, система образования. Темы расположены по алфавиту. Это сделано для большего удобства пользования сборником, связанного с работой в лингафонном кабинете (например, диалог «Парижская улица», имеющий номер пленки в ЛУРе, легко найти в сборнике по алфавиту, а не в некоей рубрике, название которой может быть вполне искусственным).

Кроме того, тексты не подогнаны друг к другу по количеству знаков, их объем различен, как различна и степень сложности. Одной и той же теме может соответствовать несколько текстов: от самого простого по лексическому составу и грамматическому уровню до достаточно сложного. В этом еще одна особенность сборника: его можно использовать в начинающих группах, при изучении французского языка как второго, а также на всех курсах специальных отделений (романо-германского, переводческого и т. д.). Каждый преподаватель может выбрать текст по нужной ему тематике и соответствующего уровня сложности, большой или маленький (например, для занятия в классе или для самостоятельной домашней работы).

Нам представляется крайне важным, что тексты (за редким исключением) составлены носителями языка, преподавателями из Франции, в разные годы работавшими на кафедре французского языкознания, совместно с преподавателями самой кафедры. Они отражают реалии современной Франции, французский менталитет и постоянно меняющийся лексический состав языка. Таким образом, тексты представляют как страноведческий, так и языковой интерес.

Кафедра выражает глубокую благодарность Е. Ф. Гриневой, бывшей до 1968 года заведующей кафедрой французского языка, которой принадлежит идея создания сборника, преподавателю кафедры Т. В. Бодко, автору первых текстов, а также преподавателям из Франции, участвовавшим в создании сборника: Иву Бержере, Сержу Бувару, Мишель Гунель, Жан-Жаку Карону, Бернару Лонне, Франсуа Лорану, Элен Метлов, Мишель Мюноз, Мартине Ноай, Жерару и Антуанете Рубишу, Аньес Тютенюи, Аньес Уоллер, Полю Флэри, Анн Энно, Катрин Эрар.

Кафедра выражает особую благодарность за активную помощь в подготовке второго издания данного пособия Роберте Бертон-Огг, а также Шарлотте Артманн-Фор и Жозетте Фор.

L'ARGENT

CAISSES D'ÉPARGNE, BANQUES

En France, l'argent sous forme de billets de banque et de pièces de monnaie ne circule que pour les achats quotidiens (le pain, le vin, etc.). Le plus souvent, lorsque vous effectuez des achats ou que vous recevez des services (le coiffeur, par exemple) pour plus de 10 euros, vous pouvez tirer un chèque (payer par chèque/avec un chèque). Pour des sommes supérieures à 20 euros, vous pouvez utiliser une carte de crédit. Si vous êtes employé, votre salaire est viré sur votre compte bancaire personnel par l'employeur. Dès réception du virement du salaire, la banque en informe son client en lui envoyant un avis de virement.¹

Il est donc essentiel en France d'ouvrir un compte bancaire dès que l'on commence à travailler. Pour cela, vous déposez votre signature à la banque, ce qui permettra à cet établissement d'authentifier votre signature lorsque vous signez un chèque. C'est une garantie pour elle et pour vous.

Dès que quelqu'un vous remet un chèque, vous devez l'endosser, c'est-à-dire le signer au dos de façon à ce que son montant soit crédité à votre compte (c'est-à-dire placé sur votre compte). En revanche, lorsque vous émettez un chèque, le destinataire l'endosse et le montant est débité (ou prélevé) de votre compte. Il vaut mieux ne pas attendre d'arriver au bout de son chéquier pour en commander un autre à sa banque ; en général, ces carnets sont de 25 ou 50 chèques.

Il existe un autre moyen de paiement encore plus pratique que les chèques : c'est la carte de crédit. Pour 41 euros par an, vous pouvez par exemple bénéficier d'une Carte Bleue Visa nationale ou internationale. Jusqu'à une date récente, pour payer vos achats, vous n'aviez qu'à apposer votre signature sur un petit formulaire portant le numéro de votre carte bancaire ainsi que la somme payée. Le double de ce reçu permettait de tenir à jour sa comptabilité et de vérifier, sur les relevés bimensuels envoyés par la banque, quand le compte a été débité. Aujourd'hui, pour payer vos achats, vous donnez votre carte à puce à la vendeuse puis composez votre code secret sur le petit appareil qu'elle vous présente. Quand vous payez par chèque, c'est le talon du chèque sur lequel vous avez indiqué la date de votre achat, la somme et le nom du crédeur qui vous permet de vérifier vos comptes.

Si vous êtes trop dépensier et un peu brouillon, il peut arriver que votre compte soit dans le rouge, c'est-à-dire que vous avez un débit au lieu d'un crédit. (On dit aussi que vous êtes/ que votre compte est à découvert). Vous devez alors de l'argent à la banque, mais si elle vous connaît bien, elle vous fera crédit moyennant le paiement d'intérêts pour la durée du découvert. A vous de faire attention et de suivre vos dépenses !

L'argent déposé sur votre compte-chèques ne rapporte aucun intérêt, car ce n'est pas une épargne ; seul un compte-épargne en rapporte.

¹ Autrefois, le salarié était payé en liquide (en espèces/ en billets et pièces) toutes les semaines, voire toutes les quinzaines ; on disait « toucher sa quinzaine ». Par la suite, il fut mensualisé (c'est-à-dire payé au mois) ; désormais on touche son salaire par virement postal ou bancaire.

Si vous ne voulez pas que votre argent perde de sa valeur (se dévalue) à cause de l'inflation, vous pouvez le faire fructifier à la Caisse d'épargne dont on reconnaît les bâtiments au symbole de l'écureuil placé sur la façade. Cet établissement vous délivrera un livret sur lequel vous ferez des versements qui vous rapporteront des intérêts. Cette formule présente l'avantage de vous laisser la libre disposition de votre capital, puisque vous pouvez retirer votre argent quand vous voulez, si vous avez un compte à vue. Si vous avez un compte à terme, vous pouvez récupérer votre argent au bout d'un certain temps (un, trois ou six mois, en fonction de la formule choisie).

Beaucoup de gens préfèrent avoir un compte à la Banque Postale plutôt que dans une banque privée. Le système est pourtant le même : vous faites un dépôt minimum et on vous délivre ensuite un chéquier. La Poste, dont les services financiers sont devenus autonomes pour répondre aux injonctions de la Commission européenne sur la concurrence, délivre également des cartes de crédit permettant de payer ses achats ou de retirer de l'argent 24 heures sur 24. D'une façon générale, on trouve des distributeurs automatiques un peu partout : près des banques, des postes, dans les gares ou les aéroports. Vous introduisez votre carte de crédit, un panneau s'ouvre et un clavier apparaît ; vous tapez la somme désirée, qui ne peut excéder une certaine somme par semaine, puis votre numéro confidentiel, et l'opération se fait billet par billet, ou tous les billets à la fois suivant les distributeurs.

L'avantage de la Banque Postale sur toute autre banque est qu'elle vous permet de poster vos lettres, vos colis, d'acheter des timbres, là où vous allez retirer de l'argent. C'est sans doute la raison pour laquelle les personnes âgées y sont attachées. Peut-être aussi parce qu'elle est encore, en partie, un service public et offre plus de garanties.

Pour obtenir un prêt bancaire, il faut déposer un dossier auprès des services prêteurs de la banque, dossier comprenant entre autres un bulletin de salaire justifiant de vos revenus et le détail de vos charges (pension alimentaire, emprunts éventuels, etc.). Le montant du prêt est calculé en fonction de vos rentées. Le remboursement se calcule de la façon suivante: dans un premier temps, remboursement des intérêts, qui peuvent varier entre 6 % et 10 %, puis remboursement du principal de la dette.

Si vous voulez acheter un appartement sans disposer de la somme d'argent nécessaire, vous avez la possibilité d'ouvrir un compte épargne logement sur 18 mois (CEL [seGEL]) ou un plan épargne logement sur 4 ans (PEL [peGEL]). Cet argent rapporte un intérêt (1, 75% pour le premier et 2, 5% pour le second), mais il est bloqué (si vous retirez de l'argent, vous cassez le plan et devez repartir à zéro).

Au bout des 18 mois, ou des 4 ans suivant le cas, vous pouvez non seulement récupérer votre capital initial majoré des intérêts, mais aussi d'obtenir un prêt de la banque pour une période allant de 4 à 15 ans en moyenne. Vous rembourserez bien sûr progressivement ; pour cela, l'établissement prêteur prélèvera, chaque mois, une certaine somme sur votre compte. L'épargne logement vous aura ainsi servi à acheter un appartement en partie à crédit à des conditions avantageuses.

LA BOURSE

Si vous voulez suivre l'économie de votre pays et gagner de l'argent, ou en perdre suivant que vous le placerez bien ou mal, vous achèterez des actions ou des obligations cotées en bourse.

Qu'est-ce qu'une action, qu'est-ce qu'une obligation? Prenons par exemple une usine de fabrication de bicyclettes. Cette usine possède un capital de X euros qui lui permet de fonctionner. Imaginons qu'elle veuille lancer sur le marché une bicyclette révolutionnaire. Pour cela, elle a besoin de recruter de nouveaux chercheurs dans son

secteur recherche. Or elle n'a pas d'argent disponible et a besoin d'en emprunter. Elle lance pour cela sur le marché des obligations ou des actions.

Si elle lance des obligations, elle fait purement et simplement un emprunt auprès de vous, pour lequel elle vous verse régulièrement un intérêt fixe. Si vous achetez 100 obligations à X francs, vous lui prêtez la somme en question pour une période donnée.

Mais l'entreprise peut tout aussi bien émettre des actions, c'est-à-dire grossir artificiellement son capital grâce à votre argent. En devenant actionnaire, vous posséderez une partie du capital de l'entreprise de bicyclettes et aurez votre mot à dire dans les assemblées générales suivant votre part du capital. Vos propres bénéfices suivront ceux de l'entreprise et il en sera de même de vos pertes.

La différence essentielle entre obligations et actions est que les premières vous assurent un bénéfice sûr et fixe, tandis que les secondes vous offrent un bénéfice ou une perte proportionnels à l'évolution de l'entreprise.

A vous de savoir prendre des risques pour gagner gros.

LE BUDGET D'UNE FAMILLE FRANÇAISE MOYENNE

Avec nos deux salaires nous vivons correctement, nous ne nous privons de rien d'essentiel, mais nous ne pouvons pas nous offrir tout ce que nous souhaiterions.

Mon mari est fonctionnaire au ministère des Finances. Il a un bon salaire², qui est viré chaque fin de mois sur son compte en banque. Le ministère lui remet (donne) un bulletin de salaire³ qui lui indique le montant de son salaire brut⁴, des diverses retenues et primes et enfin celui de son salaire net. La banque lui envoie notification du virement.

Si mon mari avait choisi de travailler dans le privé, il aurait sans doute gagné beaucoup davantage, compte tenu de ses diplômes, mais dans la fonction publique il a la sécurité de l'emploi car il n'y a pas de licenciement économique⁵ dans ce secteur.

Moi, je travaille à mi-temps dans une banque. Je gagne ainsi un salaire d'appoint⁶ qui nous permet d'arrondir nos fins de mois.

Nous avons trois enfants et nous touchons des allocations familiales⁷ qui ne représentent pas une grande part des revenus de la famille.

Pendant une partie de ses vacances, notre fils aîné trouve des petits boulots (des jobs) pour se faire un peu d'argent de poche.

Nous dépensons près du quart de nos revenus à payer le loyer de notre appartement. L'achat de la voiture et son entretien grèvent aussi lourdement notre budget. Et il ne faut pas oublier le prix de l'essence. Proportionnellement, la part de la nourriture dans le budget ne cesse de décroître (de diminuer) et ne constitue plus le principal poste⁸ budgétaire.

² En parlant des fonctionnaires on dit aussi «traitement».

³ On dit aussi: fiche (feuille) de salaire, bulletin (fiche, feuille) de paye.

⁴ Le salaire brut, c'est la somme à partir de laquelle se calcule le salaire net, une fois ajoutées les primes diverses (prime d'ancienneté, prime de rendement (dans les entreprises industrielles), prime de langue, etc.) et soustraites les cotisations sociales (pour les assurances maladie, chômage, retraite que tout travailleur doit payer obligatoirement).

⁵ Mais il y a des licenciements pour faute, quand on est sanctionné pour avoir mal fait son travail.

⁶ Le salaire d'appoint est un salaire qui ne permet pas de vivre, mais ajoute un complément au salaire principal.

⁷ En France, on touche des allocations familiales régulières à partir du deuxième enfant ; pour le premier enfant on ne touche que des allocations de naissance.

⁸ Poste budgétaire = catégorie de dépenses, par ex. alimentation, loyer, loisirs, voiture, etc.

Tous les ans nous payons une assurance pour nous-mêmes, pour notre appartement et pour notre voiture⁹. Nous avons aussi contracté (souscrit) une assurance vieillesse pour compléter plus tard notre pension de retraite¹⁰.

Chaque mois nous mettons de l'argent de côté¹¹ pour les imprévus ainsi que pour les vacances. Il est plus sage d'avoir un peu d'argent devant soi en cas de maladie ou d'accident. Il est vrai que les frais de maladie, y compris les conséquences d'un accident, sont en partie couverts par la Sécurité sociale. Si on a été prévoyant et contracté une assurance maladie, on sera mieux couvert¹².

Nous devons aussi penser aux impôts (impôt sur le revenu, taxes locatives ou foncières, contribution sociale généralisée, etc.). En France, l'impôt sur le revenu est calculé sur les revenus de l'année précédente. Les deux tiers provisionnels¹³ (environ un tiers de la somme totale des impôts réclamée en fin d'année) doivent être payés à date fixe¹⁴, faute de quoi la somme est majorée de dix pour cent. Le solde est réglé en fin d'année. Suivant l'évolution de vos revenus (de l'année passée), vous avez à payer une somme plus ou moins élevée. Parfois, si vos revenus ont énormément baissé, c'est le fisc qui vous rembourse.

Maintenant, on peut choisir la mensualisation, c'est-à-dire un étalement de l'impôt sur douze mois. On peut aussi opter pour le prélèvement automatique sur son compte en banque, ce qui évite un oubli lourd de conséquences.

Tous les ans vous recevez par la poste votre feuille de déclaration d'impôts qui se compose de plusieurs pages. Vous y indiquez votre identité, vos charges familiales¹⁵, l'identité¹⁶ de votre employeur, votre emploi, vos revenus (salaire, revenus boursiers, héritage(s), etc.) et les sommes que vous pouvez déduire suivant vos charges familiales, vos frais de représentation et votre participation financière à des actions caritatives.

Remplir sa déclaration est un vrai casse-tête, c'est pourquoi au début de l'année on trouve dans les journaux des notices explicatives pour vous aider. Certaines personnes, par exemple, des chefs d'entreprise, des membres des professions libérales, dont le cas est particulièrement compliqué, s'adressent à des hommes de loi qui s'en chargent à leur place.

Une femme de ménage vient quelques heures par semaine s'occuper de l'appartement. Elle fait des ménages parce que son mari est au chômage et qu'ils n'arrivent pas à vivre avec les seules allocations chômage. Avant elle travaillait en horaire flexible dans un supermarché, mais le régime était trop dur pour elle. Au départ, elle pensait pouvoir mieux organiser ses journées, mais, en fait, la direction pouvait l'appeler quand elle avait besoin d'elle et elle n'était jamais vraiment libre.

Son mari travaille au noir¹⁷ sur des chantiers. Il se fait aussi des à-côtés en faisant de la manutention sur les marchés.

⁹ Les assurances pour l'appartement et pour la voiture sont obligatoires ; l'assurance vie est facultative.

¹⁰ On disait avant «pension de vieillesse».

¹¹ Nous faisons des économies, nous épargnons.

¹² Les frais non pris en charge par la Sécu peuvent l'être par une assurance privée ou par une mutuelle, société d'assurance à but non lucratif.

¹³ Le tiers provisionnel est calculé sur vos impôts de l'année précédente qui eux-mêmes correspondent aux revenus de l'année antérieure.

¹⁴ Le fisc vous envoie un avis précisant la somme et la date.

¹⁵ Charges familiales – personnes qui sont à votre charge.

¹⁶ Le nom et l'adresse de votre entreprise.

¹⁷ Le travail au noir est un travail non déclaré au fisc et à la Sécu. L'employeur ne paie ni taxes ni charges sociales et l'employé n'a aucune garantie en cas de maladie, d'accident. Il peut être licencié sans indemnités. Le travail au noir est interdit.

COMMENT GÉRER VOTRE ARGENT

I. ORGANISER SON BUDGET.

Le compte-chèques. Les banques, la Banque postale et les Caisses d'épargne de l'Ecureuil proposent à leurs clients des comptes-chèques dont les caractéristiques, le mode d'utilisation et les avantages sont très voisins, pour ne pas dire identiques. Le principe en est simple : après avoir versé, vous-même ou l'organisme qui paie votre salaire ou votre retraite, une somme d'argent sur votre compte, vous pouvez au moyen de chèques donner l'ordre à un banquier de régler vos dépenses en prélevant la somme nécessaire sur votre compte.

Pour ouvrir un compte, il suffit de vous rendre à la Banque postale ou à l'établissement financier de votre choix, avec une pièce d'identité et une justification de domicile : quittance de loyer ou d'électricité, par exemple. L'employé vous fera remplir un formulaire simple et enregistrera votre signature. Lorsque vous lui aurez remis une somme d'argent, variable selon les établissements, pour approvisionner votre compte, il vous fera établir un chéquier que vous pourrez utiliser dès sa réception.

Si vous désirez que quelqu'un d'autre que vous puisse se servir de votre compte-chèques, vous pouvez faire une procuration en sa faveur. Sa signature, déposée auprès de l'établissement financier qui tient votre compte, aura alors la même valeur que la vôtre. Un couple peut choisir un compte joint dont mari et femme seront également titulaires. L'intérêt d'une telle formule est qu'en cas de décès de l'un des titulaires, le compte n'est pas bloqué pendant la période de règlement de la succession. Le veuf ou la veuve peut continuer à en disposer pour subvenir à ses besoins, ce qui évite bien des ennuis.

Pour utiliser le compte : il faut d'abord l'approvisionner et l'alimenter régulièrement. Vous pouvez, pour cela, verser de l'argent en espèces au guichet de votre agence ou remettre à l'encaissement des chèques établis à votre bénéfice. Il suffit de les « endosser » en inscrivant au dos du chèque : « Payez à l'ordre de... (nom de l'établissement) et votre numéro de compte, en signant sous ces indications. Vous n'êtes pas obligé de vous rendre à votre agence pour effectuer cette opération, vous pouvez envoyer les chèques endossés par (le) courrier ; si votre compte est à la Poste, n'affranchissez pas votre envoi et utilisez les enveloppes spéciales adressées avec votre chéquier. Enfin, vous pouvez faire virer directement vos revenus sur votre compte. Pour cela, vous devez fournir aux organismes qui paient votre salaire ou votre retraite un relevé d'identité bancaire (RIB [rib]) ou postal (RIP [rip]) indiquant l'agence ou le centre de chèques postaux qui tient votre compte, son adresse et votre numéro personnel. Ces relevés d'identité sont souvent joints aux extraits de compte ou annexés aux chèquiers, sinon votre agence vous en établira sur simple demande.

L'intérêt majeur du compte-chèques est de permettre de disposer de son argent pratiquement aussi librement qu'en gardant chez soi ses liquidités tout en étant à l'abri du vol ou des pertes. La sécurité est renforcée par le fait que les chèques remis par votre agence sont systématiquement barrés ; deux traits parallèles au milieu du formulaire matérialisent ce fait. Ces chèques ne peuvent être encaissés que par une banque, qui en verse ensuite le montant sur le compte de son client ayant reçu le chèque en paiement. Il est ainsi plus difficile à un éventuel voleur de toucher de tels chèques.

Il est très simple de régler ses achats en signant un chèque et de retirer de l'argent en cas de besoin. Pour sortir de l'argent, il suffit de passer à l'agence où le compte est domicilié puis de se faire verser en liquide la somme voulue en échange d'un chèque

libellé à soi-même. Au cours de déplacements ou de voyages, on peut retirer de l'argent dans toutes les agences du même établissement bancaire. Il suffit encore d'établir un chèque à son ordre et de justifier de son identité par une pièce officielle (carte d'identité, permis de conduire, passeport...). Toutefois, ces retraits sont limités à un certain maximum par période de sept jours.

Si vous émettez un chèque, vous êtes émetteur (d'un chèque) ; si vous touchez un chèque, vous êtes bénéficiaire (d'un chèque). Un chèque peut être tiré au porteur, c'est-à-dire sans indication précise du destinataire.

Les comptes-chèques facilitent la gestion d'un budget. Votre agence vous communique régulièrement, tous les dix ou quinze jours, un relevé de compte indiquant votre solde et décrivant chaque mouvement, entrée et sortie, avec sa date d'enregistrement. Vous pouvez aussi lui demander de régler directement certaines dépenses prévisibles : essentiellement les factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone ou vos impôts. Il vous suffit pour cela de domicilier ces dépenses à votre agence. On peut à tout moment mettre fin à un ou plusieurs prélèvements automatiques.

L'inconvénient majeur des comptes-chèques est qu'ils ne produisent aucun intérêt. Votre argent y « dort et ne travaille pas ». Ils ne constituent pas un moyen d'épargne. Il n'est donc pas souhaitable d'y déposer des sommes trop importantes. Néanmoins, veillez à ce qu'il y reste toujours une somme suffisante pour que vos chèques puissent être honorés. Le règlement est très strict en ce qui concerne les chèques sans provision (en bois). « Toute personne responsable d'un incident de paiement ne peut plus émettre de chèque pendant un an et doit restituer tous les chéquiers en sa possession » ; on dit qu'elle est interdite de chéquier. Néanmoins, si cette déconvenue vous arrive pour la première fois de l'année, vous disposerez de 15 jours pour régulariser (régler) la situation. De plus, les banques autorisent souvent un léger découvert, mais elles font payer ce service.

Les cartes bancaires. De présentation différente, selon l'établissement qui les émet, les cartes de crédit comportent toutes, gravés en relief, un numéro de compte et le nom du titulaire. Leur maniement est encore plus simple puisqu'il suffit, dans le cas des cartes à puce, que le commerçant se mette en relation avec votre compte grâce à un petit appareil sur lequel vous tapez votre code confidentiel.

La monétique, ou porte-monnaie électronique, vise à remplacer l'argent liquide pour effectuer les petits achats de la vie quotidienne jusqu'à 30 €. Ce moyen de paiement pratique en théorie, nécessite une carte à puce dont le rechargement s'effectue sur des bornes spéciales situées dans les établissements bancaires et donc un compte bancaire. Monéo, la plus connue de ces cartes, est gérée par le consortium BMS (Billettique Monétique Service) auquel ont adhéré non seulement les grandes banques françaises, mais aussi la SNCF, la RATP et France Télécom. Toutefois l'usage de ce porte-monnaie électronique a bien du mal à s'imposer car les commerçants doivent disposer d'un terminal de paiement électronique compatible avec ce système.

II. PROTÉGER SES ÉCONOMIES.

L'argent a toujours perdu de sa valeur avec le temps, mais l'inflation accélère l'usure de la monnaie. Dans de telles conditions, il est absurde de conserver trop d'argent en liquide ou sur un compte-chèques et il faut essayer de protéger ses économies.

La forme d'épargne la plus connue est celle que proposent les Caisses d'épargne de la poste ou de l'Ecureuil, les fameux livrets d'épargne réglementés.

Les livrets d'épargne. Sous ce terme général se cachent des possibilités diverses, plus ou moins intéressantes suivant les situations.

Trois livrets d'épargne sont à bien distinguer des autres puisqu'ils offrent des intérêts exonérés d'impôt. Ce sont les *livrets A* de la Caisse nationale d'épargne (Poste) et des Caisses d'épargne Ecureuil, ainsi que le *Livret bleu* des caisses du Crédit mutuel. Chaque membre d'une famille peut posséder l'un de ces livrets mais ne peut pas les cumuler, même dans deux établissements distincts.

Le maximum des dépôts est de 15 300 euros pour les livrets A et bleu. Leur taux de rémunération redéfini par la Banque de France deux fois par an est de 2,75% net d'impôts depuis août 2006. Il est possible à tout moment de retirer de l'argent de ces comptes. Ce sont donc des placements sans risque, puisqu'ils n'immobilisent pas votre capital et procurent des revenus défiscalisés.

Il convient de ranger le Livret de développement durable (anciennement CODEVI) au nombre des livrets exonérés d'impôts. Son plafond est de 6 000 euros et son taux d'intérêt de 2,75%. Le livret d'épargne populaire est également défiscalisé mais il est réservé aux personnes ayant des revenus modestes ; le dépôt maximum est de 7 700 euros et son rendement de 3,75%.

Les autres livrets d'épargne, les *livrets B* des Caisses d'épargne et du Crédit mutuel ainsi que les *comptes sur livrets* des banques fonctionnent de la même manière que les livrets A, à deux différences près. Différences de taille puisque les dépôts y sont illimités et les intérêts soumis à l'impôt sur le revenu. Ces livrets offrent donc une moins bonne protection de l'épargne.

Tous ces livrets ou comptes d'épargne ne doivent pas être utilisés comme des comptes courants. La multiplication des dépôts et des retraits peut, en effet, être pénalisant et réduire à peu, voire à rien, les intérêts. Pour obtenir un rendement maximum, il faut réaliser ses retraits le 1^{er} et le 16 du mois. Comme les opérations ne sont enregistrées que par quinzaine, un dépôt ne porte intérêt qu'à partir du 1^{er} ou du 16 du mois suivant la date du dépôt alors qu'un retrait cesse de porter intérêt le 1^{er} et le 16 du mois précédant la date du retrait. Selon ce mécanisme un peu complexe, une somme déposée et retirée la même quinzaine non seulement ne produira aucun intérêt mais viendra même diminuer le rendement déjà obtenu par les sommes déposées sur le livret ou le compte. Alors, ne confondons pas livret et compte d'épargne avec compte courant, les premiers devant être réservés à la constitution de l'épargne.

Une dernière forme d'épargne – l'épargne logement - peut présenter des avantages non négligeables (voir ci-dessus). Elle s'adresse à ceux qui ont, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, des projets d'acquisition ou d'amélioration d'un logement. Peu rémunérés, les comptes et plans d'épargne logement ont néanmoins pour avantages principaux d'offrir la possibilité d'emprunter à un taux d'intérêt très faible pour l'acquisition, la construction ou l'amélioration d'un logement et l'exonération d'impôt sur les intérêts.

III. UN CAPITAL À PLACER.

La vraie question que doit se poser un investisseur est de savoir ce qu'il attend du placement qu'il entend réaliser : la protection de son capital, la recherche de plus-values, ou des revenus supplémentaires réguliers.

Toute personne qui dispose d'un capital et désire en tirer des revenus réguliers pour améliorer ses ressources pourra se laisser tenter par des obligations ou des actions qu'il achètera auprès d'un établissement bancaire. Il percevra régulièrement des intérêts dont le rendement sera différent selon les titres choisis. Il importe donc d'être bien conseillé.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le rendement du placement n'est pas le premier point à examiner. Surtout s'il s'agit d'un premier placement et que l'investisseur a des revenus modérés, ce qui devra retenir son attention est avant tout la sécurité et la liquidité de l'investissement.

L'analyse de la sécurité n'est pas toujours aisée. Nous avons tous entendu parler des emprunts russes qui, bien que garantis par un Etat, n'ont jamais été honorés. Sans que ce rappel nous conduise à jeter le discrédit sur tous les placements financiers, il convient d'insister sur ce point. Des produits nouveaux (par exemple, les actions des start-up) peuvent sembler particulièrement attrayants, pourtant il est sage – en cas de fortune limitée – de rechercher plutôt des placements ayant fait leurs preuves (on parle de placements de « bon père de famille»). Mais la vraie règle d'or quant à la recherche de la sécurité est d'équilibrer son patrimoine, bref, de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Ce qui est peut-être difficile pour un particulier est néanmoins possible par l'intermédiaire de certains placements, les SICAV (Sociétés d'investissement à capital variable) par exemple, qui rassemblent plusieurs investisseurs et acquièrent des portefeuilles de valeurs mobilières diversifiées. Il existe aussi des compagnies d'assurance proposant des contrats d'assurance vie qui, en plus d'un taux d'intérêt garanti, font participer leurs adhérents aux bénéfices réalisés grâce aux fonds qui leurs sont remis et qu'elles-mêmes placent, soit dans l'immobilier, soit en valeurs mobilières.

La liquidité du placement est aussi un élément essentiel. Cette notion détermine la plus ou moins grande facilité avec laquelle il est possible de mettre fin au placement pour reprendre possession de la somme immobilisée. Le placement le plus « liquide » est celui qui permet à tous moments d'utiliser son argent sans être pénalisé.

Les intérêts produits par les placements sont différemment imposés. La fiscalité est d'ailleurs souvent le premier, et parfois le seul, argument développé par certains démarcheurs, en particulier de l'assurance.

Il n'y a pas que les banques ou les caisses d'épargne qui puissent vous être utiles pour gérer votre patrimoine : les notaires, les compagnies d'assurance et les agents de change – pour citer les principaux – sont aussi des intermédiaires financiers.

LE CINÉMA

COMMENT CHOISIR SON FILM AUJOURD'HUI ...

Lorsque vous décidez d'aller au cinéma, vous commencez par choisir votre film, puis la salle où il est projeté ; trois critères vous aident à la sélectionner: l'éloignement du domicile, le confort de la salle et le fait que le film passe en VO ou en VF.

En France, on peut réserver sa place de cinéma à l'avance, mais le plus souvent il suffit d'arriver un quart d'heure environ avant la séance et de faire la queue pour acheter son billet. Généralement, on attend peu. Toutefois, on risque de faire un peu la queue le mercredi parce que c'est le jour de sortie des nouveaux films, ou bien au moment des fêtes de fin d'année, à Noël par exemple, lorsque sortent les films très grand public. On peut aussi faire la queue le lundi, car c'est le jour du tarif réduit pour tous.

On commence à vendre les billets bien avant le début de la séance. Dans le cas des multisalles, les séances des différentes salles sont décalées pour qu'il n'y ait pas

d'embouteillage au guichet. Les différentes files d'attente sont séparées les unes des autres par une barrière ou une chaîne, une pancarte indiquant pour quel film faire la queue. Et comme les places ne sont pas numérotées, toutes sont au même prix. Certaines catégories de spectateurs - les étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant), les seniors (sur présentation de la carte vermeille délivrée gratuitement par la mairie aux personnes de plus de 60 ans), les militaires, les chômeurs, les moins de 18 ans - bénéficient d'une réduction de 30%. Le lundi cette réduction s'applique à tout le monde toute la journée (donc, si le prix du billet tourne autour de 8 euros à Paris, ce jour-là on déboursa environ 6 euros). Naturellement, le prix du billet varie selon le confort et la taille de la salle, la dimension de l'écran, la sonorisation, etc. et le quartier. En province, les places sont en général moins chères (entre 5 et 6 euros). Certaines petites salles du Quartier Latin, pour fidéliser leur clientèle, distribuent des cartes d'abonnement qui donnent droit à des réductions tous les jours ou à une séance gratuite au bout d'un certain nombre de séances.

Les salles dites «d'art et d'essai» se spécialisent dans les films non commerciaux, aussi bien nouveaux qu'anciens. C'est dans ces salles que l'on peut voir des rétrospectives de tel ou tel cinéaste ou bien des festivals de films sur un thème donné (festival du film du Tiers Monde, du film fantastique, etc.).

Paris dispose depuis peu d'une cinémathèque ultramoderne de trois salles (51 rue de Bercy, 12^e) où l'on projette les œuvres constituant le patrimoine du cinéma. Le prix de la place y est de 6 euros, mais on peut souscrire un abonnement mensuel de 10 euros. Les films ne sont projetés qu'une seule fois.

Si vous arrivez après le début de la séance, une ouvreuse vous conduira à une place libre en éclairant le chemin avec sa lampe de poche. Les ouvreuses peuvent être rétribuées au pourboire ou percevoir un salaire fixe, dans ce cas le pourboire est facultatif.

Dans la plupart des cas la séance se compose de deux parties : viennent tout d'abord la publicité et les bandes-annonces des prochains films, puis on enchaîne avec un court métrage, un documentaire ou dessin animé, quoique cette pratique se fasse de plus en plus rare, et enfin on aborde le morceau de résistance, c'est-à-dire le grand film. Pendant la pause entre deux séances, il arrive que les ouvreuses proposent aux spectateurs confiseries (bonbons, chocolats, chewing-gums) et glaces (esquimaux, cornets, miko – le nom d'une marque de glace).

Quand on consulte *L'Officiel des spectacles* ou *Pariscope*, la première rubrique relative au cinéma est consacrée aux films nouveaux, c'est-à-dire aux films qui sortent dans la semaine (le mercredi). Viennent ensuite les deuxièmes exclusivités où l'on retrouve des films à succès qui peuvent passer dans plusieurs salles, et enfin les reprises.

Dans *Pariscope* et *l'Officiel des spectacles* les titres des films sont précédés d'une lettre qui indique le genre du film : A film d'aventure, B biographie, C comédie, D drame, E film d'épouvante, d'horreur, F film fantastique ou de science-fiction, G film de guerre, H film historique, J dessin animé ou film sur la vie des animaux, M film musical, O comédie dramatique (qui, en général, n'a rien de comique), P film policier (polar en français familier) ou film d'espionnage, S film érotique, W western.

... ET DANS LES ANNÉES 1960

- Alors, Sacha, qu'est-ce que vous dites de Paris?
- Oh, je m'y plais beaucoup. Mais qu'en dire au bout de trois jours? Ce soir, je voudrais aller au cinéma. Pouvez-vous me conseiller dans ce domaine?

– Je vais essayer, mais ce n'est pas facile. Tout d'abord, tout dépend du prix que vous voulez mettre, du genre de film que vous aimeriez voir, et si vous souhaitez voir un film nouveau ou ancien.

– J'aimerais surtout voir un bon film, et si possible pas trop cher.

– Alors, éliminons tout de suite les films nouveaux qu'on donne en exclusivité dans quelques salles. Beaucoup de ces salles chères se trouvent sur les Champs-Élysées, mais les meilleurs de ces films sont souvent projetés dans des cinémas de la rive gauche, notamment au Quartier latin. Inutile aussi de perdre votre temps à aller dans les cinémas des boulevards: on y donne des films souvent médiocres, ceux qu'on nomme films «commerciaux» ou «pour le grand public».

– Ces mauvais films, on les appelle des «navets» ou «nanars» je crois.

– C'est ça. Ces navets peuvent être des films à grand spectacle, comme beaucoup de superproductions américaines; ou des films sentimentaux pour midinettes, ou alors des films érotiques, pour mettre en valeur les charmes d'une belle actrice.

– Et qu'est-ce qu'il reste, alors?

– Il reste essentiellement un certain nombre de salles qu'on appelle «cinéma d'art et d'essai» disséminées un peu partout dans Paris, mais assez nombreuses dans le Quartier latin. On y projette soit des films assez anciens, devenus des classiques, soit de très bons films étrangers qui n'entreront jamais dans un grand circuit commercial, soit des films français peu appréciés du grand public, en général, parce qu'ils lui passent au-dessus de la tête: ce sont des films qui font réfléchir et qui ne sont pas faits pour les gens qui s'installent dans leur fauteuil pour digérer.

– Les films étrangers, sont-ils présentés en version originale?

– Dans le circuit commercial, les films étrangers sont souvent doublés. Au contraire, dans ces salles d'art et d'essai, ils sont projetés en général en version originale, sous-titrés en français.

– Et ce n'est pas trop cher?

– Non, et bien souvent le prix est unique pour toutes les places. De plus, ces salles font presque toujours une forte réduction pour les étudiants. Il suffit de présenter votre carte d'étudiant à la caisse. Cependant, si ça vous paraît encore trop cher, vous pouvez toujours vous rabattre sur les cinémathèques.

– Qu'est-ce que c'est?

– Ce sont des établissements qui constituent les archives du cinéma. Ils possèdent une copie de la plupart des films tournés depuis les origines du cinéma. Tous les jours, ils projettent trois ou quatre de ces films à raison d'une seule séance par film. Ce sont toujours des vieux films qui permettent d'étudier l'histoire du cinéma. L'entrée n'y coûte que dix francs.

– N'importe qui peut y aller?

– Oui, les cinémathèques sont ouvertes à tout le monde. Et puis, à côté de cela, il existe des ciné-clubs, c'est à dire des projections privées de films, réservées à certains groupes, en général aux écoles, aux étudiants... Il est possible toutefois d'y assister, mais ces séances ne sont pas annoncées par les programmes des spectacles.

– Comment puis-je savoir ce qui se joue aujourd'hui?

– Vous pouvez consulter les affiches qui se trouvent dans les stations de métro ou sur les colonnes Morris, mais le mieux, c'est d'acheter dans un kiosque à journaux une brochure spécialisée, consacrée uniquement aux spectacles de Paris: théâtres, cinémas, opéra, musées, expositions, etc. Il en existe deux: *l'Officiel des spectacles* et *(le) Pariscope*. Ils paraissent tous deux chaque semaine.

– Et les horaires des séances y sont-ils indiqués?

– Oui, mais pour la plupart des cinémas, ce n'est pas trop important: ils sont permanents, c'est à dire que la projection se poursuit sans interruption depuis le début de l'après-midi jusqu'à minuit. Vous pouvez entrer n'importe quand et en sortir quand vous voulez.

– Et que donne-t-on en plus du grand film?

– Avant le long métrage, il y a les actualités, et souvent un court métrage, documentaire ou artistique. Et puis, entre temps, on projette des publicités pour des produits ou des magasins.

– Je vous remercie beaucoup pour tous ces renseignements. Au revoir!

ET SI ON ALLAIT AU CINOCHE ?

– Veux-tu que je t'emmène dans un cinéma des boulevards?

Qu'est-ce qu'on y donne (joue) ce soir ?

D'abord, comme toujours, les actualités qui sont particulièrement intéressantes cette semaine et la chronique sportive. Puis un court métrage.

Sans doute un dessin animé qui n'est même pas drôle?

Pas du tout. C'est un film de vulgarisation scientifique pour les enfants.

Merci, j'ai passé l'âge.

Mais c'est un documentaire qui nous fait voir la vie des grands fonds sous-marins en couleurs, avec tournage au ralenti, de la faune et de la flore des mers chaudes.

D'accord. Mais combien de temps dure le film?

Un quart d'heure et le reste de la séance est probablement consacré à un long métrage, un film de fiction.

Bête à pleurer et ennuyeux à mourir !

Comment ennuyeux? Le réalisateur est un maître du suspense.

Ah, c'est un film d'horreur. Mon cher, je te croyais mon ami. Ne sais-tu donc pas que mes nerfs ne supportent pas les scènes d'épouvante. Je me cramponne à mon fauteuil, je hurle si fort que mon effroi se communique aux spectateurs et qu'on est obligé d'évacuer la salle.

Mais non, c'est une comédie.

Je vois ce que c'est. Une comédie musicale d'outre-Atlantique avec synchronisation imparfaite et doublage laissant à désirer.

Pas du tout! C'est un film tourné en studio avec producteur, réalisateur, directeur de production, documentariste, opérateur et cinéastes nationaux. Au(x) générique(s) figurent deux stars célèbres et une vedette masculine à la fois héros de cape et d'épée et mauvais garçon dans les gags ahurissants.

Un film d'aventures?

Pas tout à fait. Plus moderne et réaliste.

Un banal film policier, avec gangsters, détectives, coups de revolver et poursuite en auto ou en avion – le tout filmé en studio.

Nullement. Les extérieurs ont été tournés en plein air. Pour les prises de vues toute l'équipe est allée en Amérique du Sud. Il y a bien des poursuites, mais les interprètes échangent des coups de feu au cours d'une chevauchée fantastique.

Je vois ... un western avec cow-boys, pampas, et tout le tintouin. Mon cher, comme nouveauté y a mieux ! Ce qui m'étonne, c'est que, depuis cinquante ans, il y ait encore un public pour aller voir ce genre de banalité (de truc).

Alors tu préfères l'adaptation d'un roman psychologique, là, au moins tu ne pourras pas critiquer le scénario puisqu'il est tiré d'un chef-d'œuvre...

... qui, découpé en tranches et porté à l'écran, devient un vrai navet, et qui nous gâchera le roman !

Oh, ce que tu peux être difficile ! Il ne me reste plus qu'à te proposer ce film historique à grand spectacle avec une star célébrissime.

A qui tout le reste est sacrifié? Non merci ! Les autres comédiens qui tournent dans le film sont des acteurs de troisième ordre. Sauf dans les gros plans la star est remplacée par une doublure et l'interprète masculin par un cascadeur. Mais l'opérateur a l'art d'utiliser une caméra et la lumière (les sunlights). Tu vois, je préfère encore rester chez moi à regarder la télé.

Et tu penses, toi, que le programme télé est plus intéressant?

Du moins, quand je regarde la télé je ne suis pas obligé d'aller dans une salle climatisée et de supporter (*fam* de me farcir/ de me taper) jusqu'à la fin toutes les inepties du scénariste. Je peux toujours zapper.

GENÈSE D'UN FILM

L'ÉCRITURE

Un jour, dans son bureau, quelqu'un a une bonne idée. Il pense à une belle histoire qu'on pourrait raconter avec des images et des mots. Il l'écrit en trente ou quarante pages : c'est le scénario. Dans ces trente ou quarante pages, il résume l'intrigue. Tantôt c'est une histoire vraiment originale, tantôt c'est l'adaptation d'un roman ou d'une pièce.

Quelqu'un d'autre, ailleurs, a beaucoup d'argent. Il est prêt à le dépenser pour aider à faire un film et gagner, espère-t-il, encore plus d'argent: c'est le producteur. S'il n'a pas assez d'argent, le producteur s'associe avec d'autres, demande parfois l'aide de l'État. Après avoir lu, discuté et accepté le sujet, il choisit les techniciens.

Un troisième homme important rencontre les deux premiers. C'est lui vraiment qui, avec l'idée de l'un, et l'argent de l'autre, va faire le film qu'on pourra un jour voir et entendre. On l'appelle le réalisateur ou encore, comme au théâtre, le metteur en scène. Avec des images, des bruits, des voix, le réalisateur va donner un style personnel à l'histoire.

LE DÉCOUPAGE

Pour pouvoir raconter l'histoire à sa façon, le réalisateur va l'écrire à nouveau. Il la découpe en petits bouts, en séquences qui seront ensuite groupées et photographiées, ou plutôt tournées dans un même décor: c'est plus commode. Dans le découpage, qui a maintenant deux cents pages, tout ce qu'il est nécessaire de se rappeler est écrit à gauche et à droite de l'histoire. Le réalisateur distingue sur ce document les séquences – comparables aux scènes d'une pièce de théâtre – des plans compris entre un départ et un arrêt de la caméra. Dès ce moment, on prévoit la taille des plans depuis le gros plan (GP) jusqu'au plan d'ensemble selon que le cadre de la caméra enveloppe un champ de plus en plus vaste.

LA PRÉPARATION

Le réalisateur va maintenant placer tous ses gens autour des acteurs, des actrices et des différents comédiens. Ils se partagent toujours en deux équipes: l'équipe de production et l'équipe de réalisation. La première va aider à produire le film : elle s'occupera de toutes les dépenses nécessaires, qui sont nombreuses. La

deuxième va tourner le film, le réaliser. En tout, une trentaine de personnes. La vedette n'est d'ailleurs par toujours là : elle est remplacée, en cas de besoin par une doublure. Dans l'équipe de production, c'est le régisseur qui veille à l'exécution du plan de travail. Dans l'équipe de réalisation, on compte aussi les décorateurs, les électriciens, les accessoiristes, etc. Notons encore que le réalisateur dispose de plusieurs assistants de même que le directeur de la photographie a plusieurs opérateurs ; avec la scripte, ils doivent avoir l'œil partout ; les autres, comme l'ingénieur du son, doit avoir l'oreille extrêmement fine!

LE TOURNAGE

Voici comment on tourne une séquence ou plutôt un morceau de séquence, c'est-à-dire un plan. La caméra photographie d'abord le père de près (il sera donc en gros plan sur le film). Puis on entend la porte qui s'ouvre lentement. La caméra va maintenant «prendre» le fils qui entre.

Il y a toujours beaucoup de monde sur le plateau (On ne voit pas ici par exemple, le perchiste (perchman), mais on distingue à droite la perche portant le micro. Par contre, on voit l'assistant qui porte la claquette signalant le numéro du plan) où l'on va tourner successivement tous les plans du film qui se déroulent dans le même décor – qu'ils soient placés au début, au milieu ou à la fin.

LE MONTAGE

C'est une femme qui, le plus souvent, met les images dans le bon sens, garde les meilleures et les rassemble en un seul film. Cette opération s'appelle le montage. Le montage est long et plus compliqué qu'il n'y paraît. Il s'agit, entre autres difficultés, de réussir les trucages qui créent les illusions d'optique.

Le film porte aussi bien les images que le son. Il faut naturellement que tout marche parfaitement ensemble. Ce film, ou bande, est constitué par une pellicule enroulée sur une bobine. Il a le plus souvent 35 mm de large et au moins 1 600 mètres de long.

Le film est d'abord montré à un petit groupe de personnes choisies : la commission de classification. Depuis 1990, cette commission, composée de 28 membres, visionne les films et émet un avis sur sa diffusion. Le film peut ainsi être autorisé pour tous publics, interdit aux moins de douze ans, de seize ans ou de dix huit ans. L'avis de la commission est alors transmis au ministère de la Culture qui délivre le visa d'exploitation nécessaire au distributeur.

LA PROJECTION

Le film est ensuite montré, au cours d'une grande soirée, dans un cinéma des Champs-Élysées ou des Boulevards. On y verra d'autres vedettes (ou des starlettes qui veulent le devenir), des reporters, des critiques, beaucoup de gens célèbres.

Enfin il sera vu dans de nombreuses salles de cinéma où il passera tous les jours. Au même programme, il y aura aussi les bandes-annonces. Après les salles d'exclusivité, le film sera vu dans les salles de quartier. Si c'est un film étranger, il passe en version originale (VO) avec sous-titres, ou bien en version française (VF).

Bientôt le film est oublié. On peut pourtant le passer de nouveau cinq ans après, voire beaucoup moins, à la télévision. Mais les ciné-clubs en reparleront peut-être. Ou bien la copie sera conservée par la cinémathèque qui organisera de nouvelles projections.

L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE

En France, l'école est obligatoire pour tout enfant de 6 à 16 ans résidant sur le territoire national. Dans le cadre de cette obligation, le système éducatif se fonde sur un certain nombre de principes : 1) La liberté de choix entre le service public et l'enseignement privé : le service public coexiste avec des établissements privés, qui, en contrepartie d'un contrat signé avec la puissance publique, bénéficient de son soutien financier à condition de se soumettre à son contrôle. Il existe des établissements privés hors contrat, beaucoup moins nombreux, qui sont libres de leur enseignement et du recrutement de leurs enseignants, mais ne reçoivent aucune aide et sont donc souvent très chers. Néanmoins, l'Etat est seul habilité à délivrer diplômes et grades universitaires. De même, la réglementation des examens se fait à l'échelle nationale. 2) Le principe de gratuité, posé par la loi de 1881 et concernant l'enseignement primaire, s'est étendu à l'enseignement secondaire en 1933 ; les manuels scolaires sont fournis gratuitement jusqu'au collège inclus, ce qui n'est pas le cas dans les lycées. 3) L'enseignement public est neutre politiquement et philosophiquement et cette obligation s'impose aux enseignants comme aux élèves. 4) Le principe de laïcité, au fondement du système éducatif public depuis la fin du XIX^e siècle, s'est accentué depuis la loi de 1905 instaurant la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique l'absence d'instruction religieuse dans les programmes, la laïcité du personnel enseignant et l'interdiction du prosélytisme. 5) Le principe de mixité sexuelle et sociale.

ORGANISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

L'école primaire

Le système éducatif français comporte trois degrés : le primaire, le secondaire et le supérieur. Le premier, qui englobe la maternelle, est facultatif tandis que l'école élémentaire, qui lui fait suite, est obligatoire. La maternelle accueille les enfants de trois ans à 6 ans, l'école élémentaire (vx école communale) ceux de 6 à 11 ans. Les enseignements dispensés dans ces deux types d'établissements sont organisés en trois cycles où se succèdent phases d'apprentissage et phases de consolidation des nouveaux savoirs.

A l'école maternelle et élémentaire, les enfants ont classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Les enseignements du samedi matin ont été supprimés en 2007 et remplacés par des heures de soutien scolaire pour ceux qui en ont besoin. Dans l'enseignement secondaire, les emplois du temps sont plus variables, mais des cours ont généralement lieu le mercredi matin et parfois le samedi matin. Des études surveillées sont organisées en fin d'après-midi.

L'**école maternelle** est organisée en trois sections : la petite, pour les enfants de 3 à 4 ans, la moyenne pour les 4-5 ans ; toutes deux constituent le premier cycle de l'enseignement primaire. Elles assurent la socialisation des tout-petits, qui s'y familiarisent avec une collectivité autre que la famille. On leur apprend à s'exprimer par la parole, mais aussi par le chant, le dessin et le geste (apprentissages premiers). La grande section, première année du deuxième cycle, s'adresse aux 5-6 ans. L'enfant s'initie à la lecture, à l'écriture et au calcul, toutes connaissances qu'il consolidera l'année suivante ; il poursuit les activités artistiques et corporelles. En tout état de cause, la pédagogie développée dans cette section vise à faciliter l'entrée à « la grande école ». L'inscription à la maternelle se fait sur présentation d'une fiche d'état civil ou du livret de famille, d'un certificat médical et du carnet de santé¹⁸ de l'enfant attestant qu'il a bien subi les vaccinations obligatoires.

¹⁸ Carnet de santé : cahier délivré aux parents à la naissance d'un enfant où sont consignés tous les renseignements de santé (historique de la naissance, éventuelles malformations ou maladies, vaccins et rappels, suivi de la croissance, compte-rendu des visites médicales. En principe, on garde ce carnet toute la vie, mais c'est surtout jusqu'à la majorité qu'on s'en sert souvent.

L'**école élémentaire** compte cinq classes. Le cours préparatoire (CP [sepe]), puis le cours élémentaire première année (CE1 [seGH]) sont dévolus à la systématisation des apprentissages fondamentaux abordés en maternelle. En outre, l'enfant s'initie à la pratique d'une langue étrangère ou régionale, aborde les mathématiques, les activités de découverte du monde (leçon de choses), l'éducation artistique (arts visuels et éducation musicale), physique et sportive. Le cycle suivant – cours élémentaire deuxième année (CE2 [seGdQ]), cours moyen première année (CM1 [seEmH]) et cours moyen deuxième année (CM2 [seEmdQ]) - est un cycle d'approfondissement : étude plus précise de la littérature, histoire et géographie, sciences expérimentales et technologie, notamment les technologies de l'information (premier niveau du Brevet informatique et Internet). En 2008, de nouveaux programmes donnent la priorité aux apprentissages « fondamentaux » de la langue française, de la lecture et de l'écriture et des mathématiques. Les connaissances des élèves sont évaluées au niveau national (avec des tests identiques dans toutes les écoles) en CE1 et CM2.

L'enseignement secondaire

A la sortie de l'école élémentaire, l'enfant intègre, sans examen de passage, le collège, premier degré de l'enseignement secondaire, où il passe quatre ans, de la (classe de) 6^e à la 3^e. L'objectif de cette classe d'adaptation qu'est la 6^e est de consolider les acquis de l'école primaire et d'initier l'élève au travail personnel ; en 6^e, il étudie une première langue vivante (LV1 [ElveH]) étrangère. En 5^e, il aborde l'étude de la physique-chimie et suit facultativement un enseignement de langues anciennes (le latin ou le grec) ; on ne redouble cette classe qu'à la demande des parents. A la fin de la 5^e, on procède à une pré-orientation. Si l'élève est faible et a déjà 14 ans, il n'a ni le droit de redoubler, ni celui de passer en 4^e ; il est alors orienté vers une «4^e techno» (technologique) insistant sur le travail manuel (mais qui ne délivre pas de diplôme). En revanche, s'il a des résultats satisfaisants, il passe en 4^e où est abordée l'étude d'une deuxième langue vivante (LV2 [ElvedQ]). Là, il complète les acquisitions des années antérieures, poursuit l'apprentissage des langues vivantes et peut opter, à titre facultatif, pour une autre langue ancienne ou un module de découverte professionnelle¹⁹, ce qui le dispense de l'étude d'une deuxième langue. La 3^e, c'est la dernière classe du collège. L'enjeu principal de la 3^e est d'obtenir le Brevet national des collèges qui est le premier examen que les écoliers français ont à passer. On prend en compte les résultats du contrôle continu sur l'année de 3^e et ceux de l'examen qui se compose d'une épreuve écrite pour chaque matière.

A la fin de la 3^e intervient l'orientation à proprement parler. Suivant ses aptitudes l'élève est orienté vers un lycée : général et technologique (cycle long qui ouvre la voie aux études supérieures), ou professionnel (LP [elpe]) cycle court qui forme à un métier manuel (cuisinier, coiffeur, ajusteur, etc.). Le niveau des LP est bien supérieur à celui des classes à orientation professionnelle du collège et la scolarité y est sanctionnée soit, au bout de deux ans, par un certificat d'aptitude professionnelle (CAP [seape]), soit au terme de quatre années, par un brevet d'études professionnelles (BEP [beGpe]). Il existe environ 200 spécialités de CAP qui donnent accès à un métier précis d'ouvrier ou d'employé qualifié et environ 50 spécialités de BEP. Après l'obtention du BEP, l'élève peut soit préparer un baccalauréat professionnel en deux ans, soit entrer dans une première d'adaptation qui lui permettra de préparer un baccalauréat technologique en deux ans ou une formation complémentaire (mention

¹⁹ Ce module de 6 heures hebdomadaires vise à faciliter l'orientation des élèves scolairement fragiles à l'issue de la troisième. A travers la découverte de métiers, le jeune est invité à formuler un projet de formation ultérieur.

complémentaire) en un an. Le baccalauréat professionnel et la mention complémentaire visent des débouchés professionnels immédiats.

L'enseignement dispensé dans les lycées d'enseignement général et technologique prépare au baccalauréat en trois ans. Le choix entre la voie générale et la voie technologique s'effectue à la fin de la seconde. La voie générale propose trois séries : économique et sociale (ES [GEs]), littéraire (L) et scientifique (S). En première, l'élève choisit un enseignement optionnel (choisit son profil)²⁰ qui devient en terminale un enseignement de spécialité. Soit, en série L : lettres classiques/ lettres et langues/ lettres et arts/ lettres et mathématiques. En série ES [GEs] : mathématiques/ sciences économiques et sociales/ langues. En série S : mathématiques/ physique-chimie/ sciences de la vie et de la terre/ technologies industrielles. La voie technologique, quant à elle, ouvre la voie au baccalauréat technologique qui comporte 8 catégories : sciences et technologies de laboratoire (STL [EsteEl]) ; sciences et technologies industrielles (STI [Estei]) ; sciences médico-sociales (SMS [EsEmEs]) ; sciences et technologies de la gestion (STG [EsteZe]) ; sciences et technologies du produit agroalimentaire (STPA [Estepea]) ; sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement (STAE [EsteaG]) ; techniques de la musique et de la danse (TMD [teEmde]) ; hôtellerie. Ce diplôme permet de poursuivre des études supérieures technologiques dans un institut universitaire de technologie (IUT [iyte]), qui délivre en deux ans un diplôme universitaire de technologie (DUT [deyte]), dans une section de techniciens supérieurs (STS [EsteEs]) qui délivre des brevets de techniciens supérieurs (BTS [beteEs]), voire dans une école d'ingénieur. Quelle que soit la série retenue, à l'issue de la terminale les élèves passent un examen national – le baccalauréat – qui sanctionne la fin des études secondaires. La note obtenue à l'épreuve de français (écrit et oral), qui a eu lieu à la fin de la première, est comptabilisée dans le total des points si elle est supérieure à la moyenne. Si la 1^{re} est l'année du «bac de français», c'est aussi celle à l'issue de laquelle les élèves de série L passent les épreuves scientifiques.

Le baccalauréat.

Ce sont des professeurs de lycée enseignant en terminale qui font passer cet examen (dans une ville autre que celle où ils enseignent). Un élève est reçu au bac s'il obtient la moyenne (c'est-à-dire 10 sur 20). S'il a entre 10 et 12, il obtient son bac sans mention, entre 12 et 14 – avec la mention «assez bien», entre 14 et 16 – «bien», entre 16 et 18 – «très bien» et, au-delà, «avec les Félicitations du Jury». Pour entrer dans une classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE [sepegeG]), il est souhaitable d'avoir une mention au baccalauréat²¹. L'élève doit obligatoirement passer des épreuves correspondant aux matières enseignées dans la filière qu'il a choisie, mais il peut en outre présenter des matières de son choix : une langue supplémentaire, le dessin, la musique, la danse ; dans ce cas, seuls comptent les points obtenus au-dessus de la moyenne. L'élève peut aussi passer une matière qu'il n'a pas apprise au lycée – disons une langue régionale ou une langue étrangère rare. Chaque matière a un coefficient spécifique. Pour la moyenne, on prend la note obtenue (de 1 à 20) que l'on multiplie par le coefficient, et puis on fait le total.

Le bac n'est pas donné d'office (automatiquement) ; les élèves qui échouent se voient délivrer un certificat de fin de scolarité. En gros, le pourcentage d'échecs avoisine les 20–25% selon les années et les académies. Les malchanceux peuvent se

²⁰ Il choisit plusieurs options qui lui permettront l'année suivante de choisir la série du bac qu'il passera et qui déterminera son orientation professionnelle future dans l'enseignement supérieur.

présenter à la session de rattrapage, la même année s'ils ont obtenu entre 8 et 10 de moyenne, ou se représenter l'année suivante.

L'école et la mixité sociale

Le système public d'enseignement promu par Jules Ferry dans les années 1880 assignait à l'école une mission d'intégration à la Nation de toutes les couches de la population; l'égalité des chances, à la base du pacte républicain devait concourir à cet objectif. Depuis 1963, la **carte scolaire**, appelée aussi sectorisation, créée pour accompagner les effets de la scolarisation de masse et la création des collèges d'enseignement secondaire, est censée jouer un rôle de rééquilibrage entre les populations et favoriser l'intégration des jeunes appartenant aux minorités visibles. Elle contraint les parents à inscrire leurs enfants dans un établissement déterminé par les autorités administratives (collectivités locales pour les écoles et les collèges). En effet, laisser aux familles le libre choix de l'établissement scolaire aurait conduit les établissements cotés à sélectionner les meilleurs éléments, et *ipso facto* à dévaloriser encore davantage les établissements et les territoires moins bien considérés. Il faut noter que la carte scolaire n'est pas toujours respectée : soucieux de garantir un bon environnement à leur enfant, les parents sont toujours à la recherche du meilleur établissement ; c'est un des facteurs du succès croissant des établissements privés qui ont une meilleure réputation. Le transfert ne se fait jamais automatiquement. Pour contourner (se soustraire à) la carte scolaire, il faut présenter un dossier solide et argumenté.

Dans la région parisienne et les grandes villes, ces contournements ont conduit à une accentuation de la ségrégation sociale, dont témoignent notamment les violences urbaines de ces dernières années.

Pour tenter de combler les effets d'une ségrégation de fait et lutter contre l'échec scolaire qu'elle induit les pouvoirs publics ont impulsé (mis en place, lancé) en 1981, une politique « contribuant à corriger l'inégalité sociale par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones où le taux d'échec est le plus élevé ». En 1982, 363 zones d'éducation prioritaires (ZEP [zep]) dotées de moyens supplémentaires et regroupant 8,3% des écoliers et 10% des collégiens étaient créées. En 1990, leur nombre passait à 544 et en 1999 à 670. 25 ans après, force est de constater que l'expérience n'a pas atteint son but ; à la fin du collège, plus du quart des élèves de ZEP ne maîtrisent pas, ou mal, les compétences générales requises par les programmes (contre 15% hors ZEP). Pour amender ce bilan somme toute décourageant, un plan de relance impliquant une concentration ciblée des moyens a été mis en place à compter de 2006.

En 2007, le gouvernement a décidé une suppression progressive de la carte scolaire. La réforme a pour objectif de donner davantage de liberté aux familles et de renforcer la diversité sociale. Dans un premier temps, davantage d'élèves peuvent s'inscrire dans un établissement hors de leur secteur, dans la limite des places disponibles. Certains élèves sont prioritaires, comme les handicapés ou les élèves dont les familles ont de faibles ressources.

L'ÉCOLIER

C'est la rentrée. Pendant dix mois, votre enfant va vivre de longues heures hors de chez lui, dans un monde auquel vous n'avez pas accès. Sa vie à l'école lui fera découvrir un univers très différent de son univers familial et vous aurez à cœur, bien sûr, que tout se passe sans heurts. Bon élève ou moins bon, ce qui importe avant tout, c'est que votre enfant se sente «bien dans sa peau», qu'il soit en forme, en un mot, heureux. Mieux que personne, c'est vous qui l'aidez à franchir les obstacles qui se présenteront à lui. Nous n'avons pas, ici, la prétention de vous donner des conseils mais, tout au plus, de faire le point sur les différents aspects de sa vie à l'école, à la maison, en matière de santé ou de loisirs. Car il n'y a pas de cloison étanche entre la vie familiale et la vie scolaire. Cela est si vrai qu'un enfant, pour réussir dans ses études, doit s'épanouir chez lui. En un mot, c'est vous qui avez en main la clef de sa réussite, c'est-à-dire de son avenir.

Conseils pratiques pour la rentrée

Livres de classe. A l'école primaire et au collège, les manuels sont prêtés gratuitement. Au lycée, il faut acheter les livres et les revendre à la bourse aux livres organisée par le lycée en fin d'année.

Équipement. Il n'y a pas d'équipement type. Le jour de la rentrée, l'écolier doit arriver avec un cartable contenant un cahier et une trousse (vx un plumier). Son professeur lui dira alors ce qu'il doit apporter dans les jours à venir. Cahiers et livres devront être couverts et porter le nom et le prénom de l'enfant.

S'il est pensionnaire (interne). Son équipement peut se résumer à ceci, à quelques variantes près : deux paires de draps, une couverture, serviettes et gants de toilette, deux paires de chaussures, une paire de chaussons, un maillot et une serviette de bain, une robe de chambre, un sac à linge sale, du linge de rechange, une trousse de toilette. Ne pas omettre de marquer tous les vêtements au nom complet de l'enfant.

Contrôle sanitaire. Pour entrer à l'école, l'enfant doit avoir subi un certain nombre de vaccinations. Vous devez fournir à l'école ou à la mairie les certificats idoines ou présenter le carnet de santé signé et tamponné par le médecin et qui constitue un document légal. Les vaccins exigés sont, dans le primaire, le vaccin antivariolique au cours de la 1-re année de vie et rappel à 11 ans ; les vaccins antidiphtérique et antitétanique avant l'âge de 18 mois, avec un rappel tous les cinq ans ; le vaccin antipoliomyélitique avec rappel ; le BCG [beseZe] (Bacille Calmette et Guérin), vaccin contre la tuberculose, obligatoire à moins que l'enfant n'ait une cuti positive spontanée. Dans le secondaire, les vaccins exigés sont les mêmes que dans le primaire, les rappels devant absolument avoir été faits. Il est conseillé de faire le rappel antitétanique pour les enfants qui font du sport. Pour tous ces vaccins, il existe très peu de contre-indications, mais il est recommandé de prendre l'avis d'un médecin.

Qui s'occupe de votre enfant ?

Chaque fois qu'une porte – celle de l'école élémentaire, du collège ou du lycée - se referme sur lui, l'enfant ou l'adolescent entre dans un monde différent. Durant la plus grande partie de sa journée, il va vivre sous la responsabilité de figures souvent bien mystérieuses. Qui sont-ils? Quel est leur rôle? Il est important de les connaître.

L'instituteur ou l'institutrice. Son rôle est capital. C'est de lui que dépend l'apprentissage de la vie en société de votre enfant. C'est lui qui, à l'école élémentaire, va l'initier à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la vie en groupe. Attentif aux moindres réactions, son rôle n'est pas uniquement pédagogique, il est aussi psychologique. Il doit savoir répondre aux questions, résoudre les problèmes et

dépister les cas difficiles. Surtout en CP, il est important que les parents le consultent sur les progrès accomplis par leur enfant et se tiennent au courant de son comportement à l'école.

Le proviseur. Responsable du collège²² et du lycée, il veille à l'organisation générale de l'établissement: répartition des élèves (des effectifs) et attribution des classes aux professeurs. Il préside les conseils de classe, supervise les résultats au moment des examens, décide du passage des élèves dans la classe supérieure après étude du bilan scolaire, sanitaire et psychologique.

Le proviseur adjoint (vx censeur). Il assiste le proviseur et est chargé de l'organisation des programmes, de la surveillance des études et de la discipline. Il supervise tous les professeurs principaux et essaie, avec eux, d'améliorer le niveau dans la mesure du possible.

Le professeur principal est, dans les lycées et les collèges, le responsable de la classe ; c'est lui qui coordonne l'emploi du temps des professeurs et veille à la bonne répartition des horaires. En contact permanent avec les élèves, c'est lui qu'il faut rencontrer régulièrement pour être au courant des progrès ou des difficultés de l'enfant.

Le conseiller principal d'éducation (CPE [sepeG]) (vx surveillant général ou surgé). Le CPE doit faire respecter l'ordre à l'intérieur du collège et du lycée. Il contrôle les absences, les retards et les «colles». Il est assisté de surveillants.

L'infirmière. C'est elle qui, lors de la visite médicale qui a lieu deux fois au collège, pèse et mesure les élèves, leur pose des questions sur leur santé, leurs antécédents familiaux éventuels et l'évolution de la puberté. Elle note ces renseignements dans le carnet de santé de l'élève. Le médecin vérifie la vue et l'ouïe, fait un petit test de motricité et finit de remplir le carnet de santé.

L'assistante sociale. Au collège, elle écoute et protège les élèves, et les aide à résoudre les problèmes matériels ou les difficultés personnelles et scolaires.

Le travail à la maison

L'écolier du primaire travaille en classe six heures par jour, parfois davantage s'il reste à l'étude, ce qui est beaucoup pensent certains. Aussi est-il indispensable qu'il soit libéré de toute contrainte en rentrant le soir chez lui. C'est aux parents d'assurer deux bonnes heures de détente, de repos et de jeux après la sortie de l'école; que la demi-heure qui précède le repas soit consacrée à apprendre une leçon ou à un exercice de lecture se conçoit à la rigueur, mais c'est un maximum. Trop de parents ignorent encore qu'un arrêté a supprimé les devoirs à la maison pour l'enseignement primaire et réduit considérablement les heures de travail à la maison pour le collège. Mais, même quand ils le savent, certains parents n'hésitent pas à obliger leur enfant à fournir un effort supplémentaire quand il rentre de l'école. «C'est pour son bien», pensent-ils. Pourtant, les enfants qui travaillent le plus ne sont pas nécessairement ceux qui travaillent le mieux. Les enfants dont les parents sont anxieux, perfectionnistes, jamais satisfaits de la qualité ni de la quantité du travail scolaire, arrivent difficilement à des résultats moyens, au prix des conflits familiaux permanents.

Faut-il aider l'enfant dans son travail? Si on a la possibilité et le temps de le faire, oui, mais à certaines conditions.

²² Au collège, on parle aussi de « Principal » ; dans le privé, on parle de « Directeur ».

Ce qu'il ne faut pas faire. En aucun cas, se substituer à lui pour faire son problème ou son analyse grammaticale. Non seulement cela ne lui serait d'aucun profit, mais il perdrait à jamais la notion d'effort. En aucun cas, l'obliger à faire des devoirs supplémentaires pour le « pousser » ; cela le fatiguerait et risquerait de lui ôter le goût des études.

Ce qu'il faut faire. S'assurer qu'il sait ses leçons pour le lendemain en les lui faisant réciter.

Lui faire copier les mots sur lesquels son orthographe hésite.

Lui expliquer pourquoi il s'est trompé dans son problème. Vérifier que son emploi du temps est à jour. Ceci est important pour les enfants distraits ou rêveurs qui oublient facilement ce qu'on attend d'eux. Un moyen simple et amusant pour y parvenir : lui dessiner le tableau de la semaine, avec des carrés de couleurs différentes selon les matières, qu'il accrochera dans sa chambre. Ainsi, il verra tout de suite ce qui est à jour et ce qui ne l'est pas. Préparer avec lui son cartable pour le lendemain.

Que faire le mercredi, le samedi et le dimanche ?

Rien n'est plus déprimant, pour un enfant, que d'être livré à lui-même toute une journée ou toutes ses vacances. Organiser ses loisirs, cela demande une préparation approfondie. C'est pourquoi il faut s'en préoccuper dès la rentrée.

Pouvoir s'ébattre en pleine nature est de loin ce qui reste le plus profitable. Mais, malheureusement, un enfant n'en a pas toujours la possibilité. Que peut faire le petit citadin ?

Le sport. C'est un excellent moyen de lui donner un bon équilibre physique. Nous y consacrons un paragraphe plus loin.

Les spectacles. Les enfants passent de nos jours plusieurs heures par jour devant les écrans : télévision, ordinateurs ou « consoles » de jeux. Il convient de vérifier attentivement que le contenu des jeux est bien adapté à l'âge de l'enfant, surtout quand il est seul devant son ordinateur et internet, et de limiter le temps passé à jouer ainsi. Pourquoi ne pas faire découvrir aux enfants le cinéma et le répertoire des dessins animés ou des vieux films muets ?

Les clubs d'activités manuelles. Il en existe de toutes sortes. Le meilleur moyen est encore de faire un essai avant d'inscrire l'enfant. Si à la deuxième ou la troisième séance il s'y plaît, la question est résolue. De nombreuses municipalités organisent des centres de loisirs où les enfants sont accueillis le mercredi et pendant les vacances.

La lecture. Il existe des bibliothèques pour enfants, spécialement conçues pour eux.

Sa santé

Il n'y a pas de bon élève sans une bonne santé. C'est pourquoi il est important de surveiller attentivement son alimentation afin de lui assurer une croissance sans problème.

L'alimentation. Une bonne hygiène alimentaire a une indiscutable répercussion sur la vigueur et le moral de l'enfant. L'enfant de 6 ans a besoin d'absorber 1600 calories par jour, l'enfant de 10 ans - 2000.

Les produits laitiers, riches en protides et en calcium, doivent être la base de son alimentation; ils seront complétés par d'autres aliments riches en protides tels que viande, poissons et œufs. Enfin, il faut veiller, surtout si l'enfant mange à la cantine,

qu'il ait sa ration quotidienne d'aliments frais riches en sels minéraux et en vitamines, c'est-à-dire légumes verts et fruits frais.

La croissance. Chaque enfant possède une vitesse et un rythme personnels de croissance. Mais sa courbe de poids et de taille, régulièrement tenue à jour, est un indicateur précieux pour les parents et pour le médecin.

Voit-il bien? Environ 20% des écoliers des petites classes voient mal. Cette proportion s'élève jusqu'à 40% dans les classes supérieures. Donc, dès la rentrée, assurez-vous qu'il voit bien. Souvent une mauvaise vue est seule responsable lorsqu'un enfant intelligent et sérieux suit mal la classe.

L'enfant qui entend mal. Si bizarre que cela paraisse, il est parfois difficile de reconnaître une surdité, surtout si elle est partielle. Il est donc conseillé d'être très vigilant au moindre signe inquiétant. Si l'enfant a des troubles d'audition, il faut consulter un spécialiste. Son rôle sera facilité si vous lui apportez le plus de renseignements possible.

Les dents. Six ans, l'entrée dans l'âge scolaire, marque aussi l'apparition des dents définitives. Il est important, dès cet âge, de montrer l'enfant à un dentiste tous les ans au moins. Si une anomalie survient, il faut consulter un dentiste ou un stomatologiste le plus tôt possible. Plus le traitement intervient rapidement, plus il est efficace.

Quand les difficultés surgissent

Quand quelque chose ne va pas à l'école, il faut tout de suite être en alerte. Si ce n'est pas grave, une conversation approfondie soit avec l'instituteur, soit avec le professeur principal suffit à résoudre le problème. Mais il existe des cas plus sérieux devant lesquels les parents et les professeurs ne peuvent rien. Il faut, alors, ne pas hésiter à avoir recours à un psychologue. Il existe actuellement deux possibilités :

Le centre médico-psycho-pédagogique. Il existe plusieurs centres tant à Paris qu'en banlieue ou en province. Se renseigner à la mairie, au chef-lieu de département, ou auprès de l'assistante scolaire. Au centre, une assistante sociale reçoit les parents, avec lesquels elle a un entretien préparatoire. L'enfant est examiné ensuite par un psychologue qui lui fait passer des tests, puis par un médecin (pédopsychiatre en général) qui donnera ses conclusions. L'équipe est souvent complétée par des rééducateurs spécialisés. Ces examens sont remboursés par la Sécurité Sociale, mais l'inconvénient majeur des centres publics est que leur nombre est encore trop réduit.

Le psychologue scolaire. Il travaille dans l'école. Il examine uniquement les enfants d'un groupe scolaire déterminé, soit à la demande des parents, soit à celle des maîtres. Il a une double formation d'enseignant et de psychologue. Renseignez-vous auprès du directeur de l'école pour savoir s'il en existe un dans votre secteur.

La consultation privée du psychologue. En règle générale, le psychologue n'est pas médecin. Il s'occupe surtout des cas qui nécessitent un conseil, une remise en ordre, à l'exclusion des cas franchement pathologiques. Un examen complet peut coûter, selon le nombre de séances, leur durée et selon la qualification du psychologue, une quarantaine d'euros ; il n'est pas systématiquement pris en charge par la Sécurité Sociale (dont le remboursement n'est pas toujours assuré par la Sécurité Sociale).

La consultation privée du pédopsychiatre. Il est médecin. Il joint donc, aux connaissances psychologiques, l'avantage de pouvoir faire un bilan médical, d'étudier les problèmes plus spécifiquement nerveux, d'administrer, si besoin est, un traitement médicamenteux. C'est lui qui se charge des cas pathologiques.

Le mot «psychologue» fait encore peur à bien des parents. C'est d'autant plus regrettable qu'un examen psychologique fait à temps évite qu'une situation catastrophique ne s'installe définitivement. Mais les mentalités évoluent peu à peu, et,

d'ici quelques années, il sera probablement banal pour des parents dont les enfants ont des difficultés scolaires ou comportementales, de décrocher le téléphone pour prendre rendez-vous chez un psychologue.

Amitiés et camaraderies

Pour qu'un enfant s'épanouisse, il faut qu'il ait des camarades; c'est une porte qui s'ouvre, un deuxième monde, l'ébauche d'un monde social.

C'est à partir de 6 ou 7 ans que, brusquement, l'enfant découvre la camaraderie. En entrant à la «grande école», il doit désormais participer à la vie de groupe. Tout naturellement, il va se découvrir des affinités avec tel ou tel qui, souvent, lui ressemble. Il est certain que l'enfant turbulent aime bien se retrouver avec un autre également turbulent. De même les enfants lents, peu doués, se lieront plus facilement avec d'autres enfants aussi lents : ceux de 13 ou 14 ans, parfois frappés d'un complexe d'infériorité, n'aiment pas être avec ceux qui les dépassent, mais ont plaisir à être ensemble. Mais si des affinités peuvent unir, l'inverse se voit quelquefois. Le fort a pour ami un faible qu'il protège; l'imaginatif un peu turbulent tente de trouver un taciturne qui l'écoute mais qu'il distrait.

Les parents ont-ils le droit ou le devoir d'intervenir quand leurs enfants nouent des amitiés, pour les approuver ou les rejeter? Certes, ils doivent se préoccuper de ce qu'il y a derrière une amitié naissante. L'enfant parle de ses amis, mais souvent assez peu, et refuse de répondre aux questions de ses parents à ce sujet. Faut-il toujours savoir quels sont ses amis, le harceler? Ne vaut-il pas mieux le laisser en paix? Jusqu'à un certain point, il faut respecter les secrets que peut avoir l'enfant. Surtout vers l'âge de la puberté, ce serait une erreur de vouloir tout connaître et ce serait, d'ailleurs, impossible. Le meilleur moyen d'en avoir le cœur net est encore d'accueillir chez soi les camarades ou les amis de son fils ou de sa fille. Trop souvent, en effet, les parents ont une attitude négligente à cet égard. Certains refusent carrément de recevoir les amis de leurs enfants, par crainte d'être dérangés, par exemple. Ou bien ils les surveillent trop ostensiblement, ce qui donne aux enfants l'impression désagréable de passer un examen.

Une condition cependant : éviter les remarques maladroitement ou désobligeantes qui peuvent avoir deux conséquences également désastreuses : si l'enfant tient à son ami, il le verra en dehors de ses parents et en ressentira une culpabilité certaine ; si, au contraire, il a l'habitude de se conformer aux idées de ses parents, il demeurera sans ami et refusera tous les liens amicaux possibles. Pour un enfant, avoir des camarades est non seulement naturel, mais nécessaire. Avoir un ou des amis est une preuve de maturité. L'ami idéal, tel que le souhaitent la plupart des parents, est un oiseau rare. Il est normal que ceux-ci restent vigilants et cherchent à éviter les «mauvaises fréquentations», mais il est nécessaire qu'ils reconnaissent ce besoin légitime de l'enfant d'avoir des amis en dehors du milieu choisi par eux.

Faut-il lui donner de l'argent de poche?

C'est parfois un sujet de discorde et de récrimination dans bien des familles. Quelle attitude faut-il adopter? Eviter absolument, en tout cas, les deux extrêmes qui consistent soit à donner sans compter, soit à ne rien donner du tout.

Le problème de l'argent de poche est important. S'il est bien compris, il a une valeur éducative certaine. Voici deux exemples réels dont peuvent s'inspirer des parents qui s'interrogent sur la manière d'aborder cette question, disons-le difficile.

Dans la famille F., il y a deux enfants: un garçon de 12 ans, une fille de 10 ans. L'aîné reçoit 3 euros par mois, la seconde 2 euros. Tous deux peuvent disposer à leur guise de leur argent, étant bien entendu qu'ils ne doivent pas réclamer jusqu'au mois suivant. Leur mère considère que de cette manière, ils ont appris très tôt à gérer leur budget, si minime soit-il, et savent adapter leurs besoins à leurs disponibilités.

Chez les T., le système est différent. Les parents donnent chaque mois un «salaire» à leurs enfants suivant l'âge: 3 euros à l'aîné qui a 13 ans, un euro au second qui en a 7. Mais avec cet argent, les enfants achètent tout ce qu'ils perdent ou cassent (gommes, crayons, etc.). S'ils reçoivent une certaine somme pour les bons résultats scolaires, ils sont pénalisés s'ils ont mal travaillé ou cassé quelque chose à la maison. Ils ont la libre disposition de leur argent, et ils l'utilisent d'ailleurs fort bien. Lorsqu'ils sont assez grands pour rendre service à leur famille, le salaire est augmenté, mais ils ne peuvent pas se soustraire à ce travail supplémentaire. Les parents restent seuls juges du temps dont ils disposent pour participer à la vie ménagère et l'augmentation du salaire doit rester une surprise et non un dû. Ils doivent nettoyer et ranger leur chambre puisque c'est leur domaine sans contrepartie en argent.

Sous forme de «salaire» ou autre, il y a mille façons de donner de l'argent de poche aux enfants. C'est une façon de leur inculquer une notion de responsabilité. Aux parents de trouver le système qui leur convient selon, évidemment, leurs possibilités.

La découverte du sport

Le trop-plein d'énergie. Vers l'âge de sept ans, c'est à l'école que l'enfant prend conscience qu'il n'est qu'un écolier comme les autres, soumis aux mêmes lois: la discipline, les devoirs à faire. C'est également à cet âge qu'il commence à prendre ses distances à l'égard de ses parents. Cette promotion a pour rançon une période difficile, et, comme toujours en période de crise, l'exutoire naturel des enfants, c'est le mouvement. Or cette crise coïncide justement avec le moment où leur vie d'écoliers impose aux enfants six heures d'immobilité par jour. Ces heures d'immobilité agissent sur l'organisme: le squelette, insuffisamment soutenu, s'affaisse en attitudes incorrectes. Si bien que les déviations vertébrales représentent une véritable maladie professionnelle des écoliers. En compensation de tous les risques, les programmes prévoient il est vrai des séances régulières d'éducation physique, mais elles sont encore insuffisantes. C'est pourquoi il est nécessaire de permettre aux enfants de cet âge – 7 à 11 ans – d'exercer une activité physique en dehors de l'école.

Les exercices qui leur font du bien. Ceux qui, à la fois, obligent à respirer, et favorisent le développement de l'ensemble des muscles. Priorité absolue à toutes les activités de plein air: promenades, courses en forêt, séjours à la neige, scoutisme.

Les activités sportives. Cet âge est une époque privilégiée pour l'initiation aux gestes sportifs, surtout ceux qui exigent souplesse, coordination, sens de l'équilibre: patin à roulettes, bicyclette, natation, ski, patin sur glace.

A éviter. La spécialisation trop précoce. L'enfant a besoin de «toucher à tout». Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'il doive «toucher à tout» en même temps: un seul sport à la fois compte tenu des autres activités de plein air, qui restent nécessaires, c'est amplement suffisant.

A proscrire. Les exercices de force (corde lisse, lancers ou levers lourds, aviron de compétition, etc.). Pour deux raisons:

1. Bien que l'enfant commence à devenir plus endurant, ses réserves d'énergie restent limitées, et son cœur, encore trop peu volumineux, n'est pas apte à supporter sans dommage de tels efforts.

2. Les exercices de force ont pour effet de développer intensément la musculature. Tant que la croissance n'est pas achevée, des muscles trop vigoureux ne peuvent qu'empêcher les os de grandir. Les garçons qui ont réalisé des performances précoces en haltérophilie sont trapus et resteront de petite taille toute leur vie.

JE FAIS DES ÉTUDES

1. À la maternelle

- Quel âge as-tu, ma petite?
- J'ai trois ans. Je vais à l'école maternelle.
- Elle te plaît, ta maîtresse?
- Elle est très gentille.
- Et qu'est-ce que tu fais avec elle et tous tes camarades?
- On fait des bâtons, du découpage, du coloriage ; on est très sages et elle nous raconte des histoires, ou bien on chante des chansons.

2. À l'école élémentaire

Toto a 8 ans. Depuis deux ans, il va à l'école du quartier, un bâtiment assez grand pour accueillir les nombreux écoliers du quartier. Les instituteurs sont trop peu nombreux, et les classes sont surchargées.

Toto est attentif et appliqué. Son voisin est bavard et paresseux. Cela ne les empêche pas d'être de bons copains.

Voici l'inventaire de la salle de classe: le bureau du maître sur une estrade, des chaises et des pupitres pour les élèves, un tableau noir, une bibliothèque, des cartes murales, une mappemonde, de la craie, une brosse pour effacer le tableau, voire une éponge pour le nettoyer.

Voici l'inventaire du cartable de Toto: des livres, des cahiers et leurs protège-cahiers, des buvards, une trousse (vx un plumier) comportant stylos bille (Bics), stylos plume, crayons gris (ou porte-mine/ critérium), crayons de couleur, gomme, taille-crayon, une règle (un double-décimètre), un tube de colle, une paire de ciseaux, un compas, des pinceaux, un carnet de notes.

Et voici les matières qu'on lui enseigne: la lecture, l'écriture, le calcul (la numération), l'orthographe (comment s'épellent, s'écrivent les mots), le dessin, le chant, le travail manuel, la gymnastique.

Toto apprend ses leçons et Maman les lui fait réciter. Il prépare ses devoirs, parfois il fait des fautes et Maman l'aide à les corriger. Toto devra remettre son cahier au maître. Aura-t-il une bonne note? Sera-t-il interrogé? Il n'est pas si fort que ça en calcul. Après la récréation, Toto s'est mis en rang avec ses camarades, il est entré dans la classe et s'est assis à sa place. Le maître lui pose une question:

- Combien font trois fois huit?
- Euh!... Trente-huit! (C'est son voisin qui lui a soufflé).
- Toto, je te mets un zéro... tu copieras trois fois la table de huit, et tu feras signer ton carnet par ton papa. Si tu n'apprends pas mieux ta table des multiplications, tu n'auras pas ton certificat d'études (cet examen de fin d'études primaires n'existe plus).

3. Au lycée

C'est dans les collèges et les lycées que l'on dispense l'enseignement secondaire.

– A quel âge as-tu commencé tes études secondaires?

– Je les ai commencées à onze ans. Je suis entré au collège, en sixième.

– C'est là que tu as fait toutes tes études?

– Non, au collège on ne fait que le premier cycle, jusqu'à la fin de la troisième.

– As-tu réussi ton brevet ?

– Oui, bien sûr.

– Et où en es-tu maintenant?

– Eh bien, je suis passé en seconde, je suis maintenant au lycée et j'espère bien aller au bout du second cycle.

– Tu veux aller (entrer) en L [L&E]?

– Vous plaisantez, j'ai horreur du français ! Je préfère les maths et je vais essayer de passer le bac S car je voudrais faire médecine plus tard. J'ai d'ailleurs beaucoup hésité entre la série ES et la série S, car les sciences économiques et sociales m'intéressent beaucoup.

– Et aujourd'hui, tu n'as pas cours?

– Non, c'est férié, mais demain on a un contrôle (une interrogation écrite) de physique et il faut que je révise.

Jean est interne au lycée Buffon: self²³, dortoir, promenade, ce sont des mots qui ne lui sont que trop familiers. Il ne rentre chez lui qu'une fois par semaine. Certains de ses camarades ne revoient leurs familles qu'une fois par trimestre. Les externes ont plus de chance : ils ne viennent au lycée que pour les cours, et après ils disposent de leur temps comme bon leur semble.

La sœur de Jean est pensionnaire à l'Institut Sainte-Marguerite. Ce n'est pas un établissement public et laïc, mais une école privée (libre), d'obédience catholique.

4. À l'université

– Etes-vous lycéen ou collégien?

– Ni l'un, ni l'autre ; j'ai déjà mon bac, je suis étudiant.

– Avez-vous pensé à votre orientation?

– J'ai l'intention de me préparer à une carrière littéraire.

– Alors, vous allez faire des études supérieures de lettres?

– Oui, je viens de m'inscrire à la Faculté des Lettres de l'Université Paris-Sorbonne.

– Je croyais que vos parents souhaitaient vous voir faire des études de droit.

– Oui, mais je ne me vois vraiment pas devenir avocat ou notaire...

– Croyez-vous vraiment que l'enseignement soit une carrière moins prosaïque?

– Vous savez, la Faculté des Lettres forme toutes sortes de spécialistes : on peut devenir enseignant, mais on peut aussi faire de la recherche scientifique, être chargé de missions à l'étranger, entrer dans tel ou tel organisme international, passer un concours de la fonction publique, travailler dans le secteur privé, que sais-je encore.

– Vous préparez votre licence?

– Oui, mais j'ai encore le temps! Trois ans, si tout va bien ; puis, je passerai mon master ; j'ai hâte d'en être là, car j'ai très envie de faire de la recherche. Peut-être aurai-je malgré tout intérêt à m'engager dans un master professionnel qui prépare à un métier précis et permet d'entrer plus vite sur le marché du travail. Mais si je persiste

²³ Au collège et au lycée on parle de « self », à la rigueur, de « réfectoire » ; « cantine » est un terme réservé à l'école primaire.

dans mon intention de faire de la recherche et de passer un doctorat, alors il me faudra faire trois ans de plus !

- Vous êtes boursier actuellement?
- Oui, et en plus j’ai eu la chance d’obtenir une chambre à la Cité universitaire.
- Où prenez-vous vos repas?
- Au restaurant universitaire (Resto U).
- La présence aux cours est-elle obligatoire?
- En principe oui, mais on peut obtenir des dispenses partielles. De toute façon, les professeurs voient bien si vous êtes assidu ou non (remarquent bien votre assiduité ou vos absences) et en tiennent compte aux examens.
- Et vous avez un programme chargé?
- Oui, assez vaste, surtout si l’on veut vraiment se cultiver, et si l’on tient à faire tous les travaux proposés : thèmes, versions, exposés, dissertations, explications de textes, etc.
- Les cours sont photocopiés?
- En partie, mais de toute façon je préfère prendre des notes moi-même. C’est un excellent entraînement.
- Travaillez-vous par petits groupes, en travaux dirigés (en TD [tede]) ? Trop peu à mon goût. Le plus souvent, nous assistons à des cours magistraux ; mais comme les amphis sont bondés, on a du mal à se concentrer et le travail s’en ressent.

5. Même dialogue, mais en jargon de potache

Premier exemple : – Aujourd’hui, je vais sécher les cours, j’ai ma dissert’ à faire.

Traduction : – Aujourd’hui, je ne vais pas au lycée, j’ai ma dissertation à faire.

Autre exemple : – Fais gaffe, v’là le pion! Planque tes antisèches.

Traduction : – Attention, voici le surveillant, cache tes notes.

Autre exemple : – Ce matin, en géo, j’ai dû m’y coller (j’ai planché), je m’suis ramassé une bulle.

Traduction : – Ce matin, en géographie, le professeur m’a interrogé. J’ai obtenu un zéro.

Autre exemple : – Il s’est ramassé (il s’est fait étendre/ il s’est planté) au bac.

Traduction : – Il a échoué à son baccalauréat.

Quelques remarques

A partir du CM 1 et 2 le devoir le plus fréquent est la rédaction pour le français et pour d’autres sciences humaines (le terme de composition étant tombé en désuétude). Rédaction est un devoir d’imagination sur un sujet donné (par ex. : Comment avez-vous passé vos vacances ?)

Au collège cohabitent les termes d’évaluation, de « contrôle »²⁴ et de « devoir »²⁵ pour (dans) toutes les matières pour désigner les exercices d’évaluation.

Au lycée, l’emploi de ce dernier terme se généralise : devoir de maths, de français, etc.

On emploie l’expression « devoir sur table » pour désigner des exercices d’évaluation faits dans l’enceinte du lycée et sous surveillance. Le devoir sur table peut durer deux heures au collège et quatre heures au lycée.

En troisième, on apprend à étudier le texte argumentatif ; le but est de repérer les procédés rhétoriques ; par ce biais-là on apprend à examiner le texte du point de vue

²⁴ Notamment les fameux contrôles surprise donnés sans avertissement.

²⁵ Le devoir est prévu au minimum deux semaines à l’avance et porte sur une partie importante du programme.

stylistique. A partir de la seconde, on est initié à la « lecture méthodique » - préparation au « commentaire composé », exercice d'analyse stylistique d'un texte littéraire ; il peut être linéaire ou thématique.

Abordée en Première, la dissertation est l'exercice majeur de la Terminale pour toutes les sciences humaines. Elle peut être réalisée sur table ou à la maison. Sur table, l'exercice dure quatre heures. Exemple de sujet : « Le bilan de la Seconde guerre mondiale » en histoire.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les filières

- Qui peut faire des études supérieures?
- Tous les titulaires du bac ou les détenteurs d'une équivalence, une capacité en droit, par exemple. (Passent cet examen des gens qui n'ont pas le bac, mais qui peuvent, en deux ans, décrocher un diplôme de droit). Les titulaires de la « capa » peuvent poursuivre des études, mais uniquement dans un domaine juridique et à la faculté de droit.
- Quelles sont les deux grandes filières de l'enseignement supérieur français?
- La filière universitaire (cycle court et cycle long) et celle des écoles supérieures (grandes écoles, écoles d'ingénieur, STS ([EsteEs] section de techniciens supérieurs). Pour entrer à l'université, il suffit d'être titulaire du baccalauréat ; en revanche, pour intégrer une grande école, il faut entrer en classe préparatoire au concours, plus ou moins sélectif selon la notoriété de l'établissement.
- Supposons que j'aie le bac et que je veuille entrer à l'université, qu'est-ce que je fais?
- Tu vas t'inscrire, tout simplement.
- De quelle façon? Comment?
- Tu vas t'inscrire à l'université de ton choix en apportant la preuve que tu as bien réussi aux épreuves du baccalauréat. Tu remplis les formulaires d'inscription en fonction de la discipline choisie, en fonction aussi du bac que tu as obtenu. Le plus souvent, si tu as eu un bac scientifique, tu t'inscris dans une filière scientifique, et si tu as eu un bac littéraire – dans une filière littéraire. Mais les scientifiques et les économistes peuvent choisir une filière littéraire.
- Tu as dit que je devais apporter la preuve de ma réussite ; concrètement, qu'est-ce que ça signifie?
- Que tu leur fournis une attestation de tes diplômes.
- Qui dit quoi?
- Que tu es titulaire de tel ou tel baccalauréat.
- D'accord. Est-ce que tous ceux qui veulent entrer dans une faculté bien précise peuvent s'y inscrire ou il y a-t-il quand même des limites?
- En principe, tout le monde peut le faire. Mais comme il y a des universités plus attractives que d'autres, donc plus d'étudiants candidats, alors elles pratiquent une certaine sélection géographique.
- C'est-à-dire?
- En principe, on doit s'inscrire dans l'université de l'académie où l'on a passé son baccalauréat. Mais si l'on a un bon dossier, on peut le présenter à l'université de son choix.
- Mais si j'ai mon bac, est-ce que je peux me présenter au concours de la grande école que j'ai choisie.

– D’abord, il faut se préparer au concours dans une classe préparatoire (une prépa), et pour être admis dans une classe préparatoire il faut un solide dossier. Déjà, avant de passer ton bac, tu dois envoyer un dossier avec les résultats des trois dernières années (seconde, première et terminale). Si le dossier est satisfaisant et si tu es reçu dans un bon rang au bac, tu seras autorisé à t’inscrire ; cela se passe en avril-mai. Ces classes préparatoires sont très sélectives, donc il faut un très très bon dossier. On fait généralement deux, voire trois années de préparation avant de se présenter aux concours des grandes écoles.

– Comment appelle-t-on ces classes?

– Quand il s’agit de littéraires, la première année s’appelle hypokhâgne et la seconde khâgne ; les étudiants s’appellent des khâgneux (cagneux). Les scientifiques, eux, font Math sup, puis Math spé, c’est-à-dire mathématiques supérieures et mathématiques spéciales. Maintenant il existe aussi des classes de Bio sup, Bio spé, pour la biologie.

– Et eux, comment on les appelle-t-on?

– Ce sont des « hypotaupins » et des « taupins ».

– Pourquoi?

– Je ne sais pas trop. Peut-être parce que les matheux ont la réputation d’être myopes comme des taupes.

Guide pratique des classes préparatoires...

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE [sepeZeG]), implantées dans certains lycées, préparent aux concours d’entrée dans les grandes écoles et les écoles d’ingénieurs. Elles se répartissent en trois catégories :

1) Les classes préparatoires économiques et commerciales, qui ouvrent la voie aux écoles supérieures de commerce et de gestion comme Ecole de hautes études commerciales (HEC [aSGse]), Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC [EsEk]), Ecole supérieure de commerce (Sup de Co) et à l’Ecole normale supérieure de Cachan qui forme notamment à la gestion. Le cursus est polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes, histoire, culture générale. Les élèves issus des CPGE littéraires peuvent aussi intégrer ces écoles s’ils réussissent leur concours.

2) Les classes préparatoires littéraires qui préparent aux concours des différentes écoles normales supérieures (*fam* Normale sup) : section Lettres classiques pour la rue d’Ulm à Paris ; section Lettres modernes pour l’ENS LSH [GEnEsElEsaS] (Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines) de Lyon (au programme : lettres, philosophie, histoire, géographie, langues vivantes et/ ou anciennes) ; section Lettres et sciences sociales qui prépare à la rue d’Ulm et à l’Ecole normale supérieure de Cachan (au programme : philosophie, langues vivantes, économie, sociologie et mathématiques). Par ailleurs de nombreuses classes préparatoires proposent l’option « IEP » [iGpe] (institut d’études politiques) permettant de préparer les concours d’entrée à l’un des neuf instituts d’études politiques français (celui de la rue Saint-Guillaume à Paris est appelé SciencePo).

3) Les classes préparatoires scientifiques qui ouvrent la voie aux écoles d’ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires. Elles proposent trois filières en première année (mathématiques, physique et sciences de l’ingénieur ; physique, chimie et sciences de l’ingénieur ; physique, technologie et sciences de l’ingénieur) et quatre filières en deuxième année (mathématiques, physique ; physique, chimie ; physique, technologie ; physique, sciences de l’ingénieur). Les

étudiants inscrits en classe préparatoire, ainsi que ceux inscrits en fac, peuvent solliciter une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (en fonction des ressources) et/ou du mérite (mention très bien au baccalauréat). Durant l'année scolaire 2004-2005, 73100 étudiants étaient inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles.

... et des grandes écoles

Cette appellation regroupe les écoles d'ingénieur, les écoles normales supérieures (ENS [GEnEs]), l'ENA [lena] (Ecole nationale d'Administration), SciencePO, les écoles de commerce et les écoles vétérinaires. Ces établissements se caractérisent par le niveau élevé de leur diplôme (bac + 5) et par une très forte sélection à l'entrée.

On compte 233 écoles d'ingénieur en France, publiques ou privées, dont les plus célèbres sont Polytechnique, Centrale, les Mines, Ponts et chaussée, etc.. La scolarité y dure 3 ou 5 ans. Dans le premier cas, on recrute sur concours après deux ans de classe préparatoire ; dans le second, sur dossier après le baccalauréat.

Il existe quatre écoles normales supérieures en France : ENS de la rue d'Ulm à Paris, qui est la plus ancienne ; ENS de Lyon (sciences) ; ENS de Cachan et ENS LSH [GEnEsIEsaS] (langues et sciences humaines) de Lyon²⁶. Ces établissements visent à former des enseignants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs de haut niveau dans les disciplines tant littéraires que scientifiques ainsi que des cadres dirigeants de la fonction publique. La scolarité y dure 4 ans. La sélection se fait sur concours après au moins deux années de classe préparatoire. Il est également possible, avec un master ou un diplôme d'ingénieur, d'entrer directement en troisième année. Les étudiants français y sont rémunérés durant leurs études. Les étudiants étrangers doivent avoir obtenu un diplôme correspondant au minimum à 2 ou 3 années d'études supérieures dans leur pays, la sélection se faisant sur concours.

Les écoles de commerce offrent quant à elles une scolarité en trois, quatre ou cinq ans (bac +4 ou +5). Mais elles recrutent pour la plupart sur concours après deux années de classe préparatoire. Néanmoins, environ 190 d'entre elles recrutent juste après le baccalauréat avec leurs propres conditions d'admission et dispensent un cursus de 4 ou 5 ans. La plupart des écoles de commerce sont privées et les frais de scolarité varient du simple au décuple, voire davantage.

Il existe en France quatre écoles nationales vétérinaires : à Alfort près de Paris, à Lyon, à Nantes et à Toulouse. La scolarité y dure entre 4 et 7 ans et permet d'atteindre un niveau bac + 6 et bac + 9. La sélection se fait sur concours après deux ans en classe préparatoire, mais le postulant ne peut se présenter que deux fois.

Normale sup, la filière d'excellence

– Et comment ça marche les études à l'Ecole normale supérieure ? Parce que c'est un peu spécial, je crois.

– On suit les cours donnés à l'université, mais on bénéficie en plus de cours réservés aux normaliens donnés par des professeurs de très haut niveau. On y suit le cursus normal – licence, master –, puis on peut présenter l'agrégation qui, en principe, est un concours de recrutement pour l'enseignement secondaire, mais qui constitue aussi un sésame pour entrer dans l'enseignement et la Haute administration. On peut également s'orienter vers la recherche. L'Ecole dispose d'équipements très modernes et sophistiqués, et puis les normaliens sont payés car dès qu'on intègre Normale Sup,

²⁶

Ancienne ENS de Sèvres pour filles délocalisée à Lyon.

on est fonctionnaire ; en retour, ils s'engagent à travailler dix ans dans la fonction publique (les années à l'École faisant partie du décompte).

– Mais est-ce qu'on doit ensuite travailler obligatoirement pour l'Etat pour rembourser ce salaire?

– On doit s'engager à travailler pendant dix ans dans la fonction publique.

– Ah oui, quand même !

– Cela dit, les cracks on les autorise à partir (à pantoufler) dans le privé, sans respecter cette obligation. Bref, ceux qui ont beaucoup de talent et ont fait de très bonnes études, notamment en sciences, on les laisse partir.

L'Université

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européen, le cursus universitaire français s'organise désormais autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Cette nouvelle organisation, dite « LMD [ελεμδε] », permet en théorie d'accroître la mobilité des étudiants entre disciplines et entre formations générale et professionnelle. A la rentrée universitaire de 2006, la totalité des universités et des établissements supérieurs français avaient adopté cette nouvelle architecture des diplômes.

La nouvelle **licence**, qui se substitue à l'ancien diplôme d'études universitaires générales (DEUG [dGg]) obtenu en deux ans et à la licence obtenue en un an, se prépare en six semestres. Néanmoins, les brevets de technicien supérieurs (BTS [beteEs]), les diplômes universitaires de technologie (DUT [deyte]), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEST [dGEste]) et la licence professionnelle sont maintenus. Les titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'un DEST peuvent entrer en licence professionnelle qui se prépare en deux semestres.

A l'issue de la nouvelle licence ou de la licence professionnelle, les étudiants peuvent préparer : soit un **master** [mastEr] **recherche**, qui se déroule pour partie au sein des écoles doctorales (structures d'encadrement des doctorants visant à les guider dans leur travail de recherche) et ouvre essentiellement la voie du doctorat ; ce diplôme se substitue à l'ancienne maîtrise en un an suivie du diplôme d'études approfondies (DEA [deGa]) ; soit un **master professionnel**, qui prépare à un métier précis et doit faciliter une entrée rapide sur le marché du travail, et remplace l'ancienne maîtrise en un an suivie du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS [deGEsEs]). Le master (recherche ou professionnel) se prépare en deux ans²⁷ et correspond à un niveau bac + 5.

A l'issue du master recherche, les étudiants peuvent s'inscrire en **doctorat** (les titulaires d'un master professionnel doivent obtenir une dérogation²⁸). Le doctorat se prépare en six semestres et correspond au niveau bac + 8.

Chaque semestre d'études est affecté de 30 **crédits** (unité conventionnelle d'évaluation) (de *European Credit Transfert System*) communs à de nombreux pays européens (soit 180 crédits pour la licence, et 300 pour le master). Chaque enseignement du semestre reçoit un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et inclut le travail personnel. Les étudiants peuvent acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement à l'étranger et transférer ceux qu'ils ont obtenus dans d'autres parcours. Ce système, moins rigide que le précédent, permet aux étudiants de découvrir d'autres disciplines et de conserver un cursus cohérent.

²⁷ La première année du master se dit couramment « M1 » et la deuxième – « M2 ».

²⁸ Dérogation : *ici* l'autorisation officielle d'être transféré d'une filière universitaire à une autre sur dossier de candidature.

Les formations en alternance permettent de préparer un diplôme en alternant les périodes de formation théorique dans une école ou à l'université, et les périodes de formation pratique dans une entreprise. Cette formule, qui permet de préparer des diplômes de niveau bac + 2, bac + 3 ou bac + 5 et d'acquérir à la fois des compétences et de l'expérience professionnelle, est en progression constante.

Le **doctorat**, formation à et par la recherche, point d'aboutissement du LMD, se prépare en trois ans après le master ; il correspond à un niveau bac + 8. Après la soutenance d'une thèse, il permet au doctorant d'obtenir le grade (titre) de docteur. Le doctorat se prépare au sein de l'une des 311 écoles doctorales rattachées aux établissements d'enseignement supérieur. Ces écoles fédèrent un ensemble d'équipes de recherche et offrent un encadrement scientifique de haut niveau, une préparation à l'insertion professionnelle et un suivi des diplômés. Avec la mise en œuvre du LMD, elles contribuent à la mise en place de pôles de recherche de visibilité²⁹ nationale, européenne et internationale. Les liens avec la recherche, la qualité scientifique des laboratoires, la procédure de recrutement des doctorants, la politique de financement des thèses, le potentiel d'encadrement, la politique de formation, les partenariats avec le monde socio-économique, l'incitation à la mobilité et à l'ouverture sur le monde sont des critères déterminants pour l'accréditation de ces écoles.

Des allocations de recherche, consenties pour trois ans, permettent au doctorant de se consacrer pleinement à son travail de thèse ; 22% des étudiants inscrits en première année de thèse en bénéficient. Par ailleurs, dans le cadre des conventions industrielles de formation par la recherche, les doctorants, en liaison avec leur laboratoire, peuvent mener leur travail en entreprise tout en étant rémunéré dans le cadre d'un contrat à durée déterminé de trois ans. Autre débouché : le monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur place les étudiants-chercheurs en situation d'enseigner à l'université ; dans ce cadre, ils perçoivent un revenu complémentaire à leur allocation de recherche. La fonction d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER [atEr]) permet à des doctorants en fin de thèse, ou à des docteurs en attente de recrutement, d'obtenir un contrat à durée déterminée dans une université. Les ATER constituent une des sources de renouvellement du corps des enseignants-chercheurs.

Formation et recrutement des enseignants

Avec le développement du collège unique et la massification du second cycle de l'enseignement secondaire, l'unification du corps enseignant est devenue un objectif des autorités de tutelle³⁰. Cette unification des formations procédait également d'une part du souhait de revaloriser le statut et le salaire des instituteurs en les recrutant au même niveau que les professeurs du secondaire et, d'autre part, de la volonté d'« universitariser »³¹ leur formation. Avec la réforme de 1989, les enseignants de maternelle et de l'école élémentaire, formés auparavant dans les écoles normales d'instituteurs, de même que ceux du second degré, sont désormais formés dans des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM [iyEfEm]). Ces établissements recrutent des étudiants titulaires d'une licence. Pendant leur première année de formation, les futurs enseignants préparent, en qualité d'étudiant, le concours de recrutement de leur choix (écoles maternelles ou élémentaires, collèges, lycées d'enseignement général et technologique ou professionnel, conseillers principaux d'éducation). Une fois reçu au concours, ils suivent une seconde année de

²⁹ De réputation/ notoriété.

³⁰ Le ministère dont relève le corps enseignant.

³¹ Néologisme qui veut dire que la formation des maîtres se fera désormais à l'université et non plus dans les écoles normales d'instituteurs de niveau inférieur.

formation en qualité de fonctionnaire stagiaire, donc rémunéré. Une fois titularisés³², tous relèvent des mêmes grilles indiciaires quel que soit le niveau de leur activité³³.

Cette nouvelle voie coexiste néanmoins avec d'autres voies traditionnelles de recrutement du second degré, à savoir l'agrégation et le CAPES/ CAPET [kapes/t] (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire ou technique).

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et notamment la fonction de professeur d'université, le recrutement s'effectue selon d'autres modalités.

Comment devient-on professeur d'Université?

– Pour devenir professeur d'Université, il faut suivre tout le cursus universitaire, thèse incluse et, le plus souvent, avoir passé l'agrégation.

– Qu'est-ce que c'est, l'agrégation?

– L'agrégation est un concours de recrutement de l'enseignement secondaire tout comme le CAPES, mais en plus prestigieux ; le déroulement de carrière, les obligations de service sont différents, de même que les salaires. C'est surtout dans les disciplines littéraires (lettres, histoire, philosophie) qu'on demande aux candidats d'être titulaires de l'agrégation, en plus du doctorat (ou thèse). L'agrégation spéciale pour l'enseignement supérieur n'existe que pour quelques disciplines (droit, médecine, sciences politiques). Une fois titulaire d'une thèse obtenue avec la mention très honorable et les félicitations du jury, le postulant à la fonction de professeur d'Université doit déposer sa candidature à une chaire vacante pour être élu par ses pairs. Il a donc intérêt à connaître ses futurs collègues, à faire campagne auprès d'eux et à avoir beaucoup publié ; bref, il doit avoir un solide dossier.

– Et qui prend part à cette élection?

– Les membres du comité de sélection.

– Qui se compose?

– De représentants nommés parmi les enseignants de l'université et des enseignants d'autres universités. Leur nomination est approuvée par le Conseil d'administration.

– Et quels sont les grades?

– Le premier grade d'enseignant titulaire est celui de maître de conférences, maître de conf comme on dit. Le second et dernier grade, est celui de professeur d'université. Le professeur d'université est titulaire de sa chaire, c'est-à-dire qu'il occupe cette fonction jusqu'à sa retraite. Il peut s'absenter plusieurs années, faire des missions à l'étranger, il n'en restera pas moins titulaire de sa chaire et la retrouvera quoiqu'il arrive.

– Bon, et en ce qui concerne les assistants, les maîtres-assistants et les chargés de cours?

– Ce sont des grades qui ont été supprimés de la fonction publique à l'exception des chargés de cours, qui sont des intervenants extérieurs ; ils peuvent donner des cours, sans appartenir pour autant au corps professoral. Le professeur d'université titulaire d'une chaire est une fonction qui ne correspond pas nécessairement à la fonction administrative de chef de département. Le chef du département est nécessairement un professeur titulaire de chaire, mais tous les professeurs titulaires de chaire ne sont pas chefs de département.

– Et ceux-ci sont élus?

– Oui, par leurs pairs.

– Qu'en est-il de l'organisation du travail au niveau du département?

³² A la fin de la période de stage, l'administration décide si le fonctionnaire stagiaire fait l'affaire et, dans ce cas, elle le titularise. Il devient alors un fonctionnaire à part entière, protégé par le statut de la fonction publique.

³³ qu'ils soient professeurs dans le primaire ou dans le secondaire

– Les professeurs se rencontrent dans des réunions de département pour décider du contenu des programmes, des modalités d'enseignement, du calendrier des examens, etc. Ils se réunissent en début, en milieu d'année au moment des partiels, et en fin d'année pour faire le bilan de l'année universitaire.

– Bon, et au niveau de la faculté?

– Au niveau de la faculté, il y a un conseil de faculté, et au niveau de l'université, c'est-à-dire de toutes les facultés, un conseil d'administration et un conseil scientifique. A la tête de chaque département – le chef de département ; à la tête de chaque faculté – le doyen ; et à la tête de chaque université – le président d'université, le recteur étant celui qui administre l'ensemble de l'académie.

– Peux-tu nous parler de l'avancement ?

– L'avancement se fait pour une grande part à l'ancienneté et, pour une plus petite part, au mérite : on additionne à la fois les années d'expérience et les notes données chaque année par les supérieurs hiérarchiques. Dans les lycées, on donne à chaque professeur une note administrative et une note pédagogique qui, additionnées, correspondent à un certain nombre de points. Quand on a atteint une certaine note, on passe à l'échelon supérieur... et on gagne un peu plus d'argent. Pour leur part, les professeurs d'université ne sont ni notés, ni inspectés.

– Et cette note administrative, qu'est-ce que c'est?

– La note administrative sanctionne la ponctualité, l'assiduité, les relations avec les élèves, les collègues et les supérieurs hiérarchiques, l'autorité, la compétence, les résultats aux examens, le rayonnement personnel et intellectuel, etc.

À L'EXPOSITION

Tiens, tu sais, hier, j'étais au vernissage de l'expo X. Y avait un de ces mondes! C'était assez sympa, en fait, pas trop snob pour une fois, et puis il y avait un super buffet, vachement (hyper) bien garni, avec petits fours et j'en passe, une véritable orgie ! Un truc de dingue (de oufs), quoi ! Bon, enfin, pour ce qui est de l'expo elle-même, c'était vraiment bien. C'était une expo de photos et de peintures en même temps. Moi, j'ai surtout apprécié les photos. Y avait surtout des portraits et des scènes de rue. Presque que des noir et blanc. On y revient, j'ai l'impression! Elles étaient toutes présentées sur fond noir, ça les faisait bien ressortir. On reconnaissait les professionnels et les amateurs dans les commentaires, ça parlait technique, objectifs, temps de pause, etc. Le coin peinture était assez classique. C'était quand même intéressant, parce que c'étaient des jeunes qui présentaient leurs premières toiles. Mais j'avoue que je ne suis pas assez pro pour apprécier vraiment. Je sais que certaines j'ai aimé et d'autres pas, mais je suis incapable (*fam infoutu, -e*) de te dire pourquoi. Le problème c'est de savoir comment tous, ils arrivent à les vendre, c'est hors de prix ! Et puis, comme je te dis, il faut s'y connaître.

C'est curieux, j'ai l'impression qu'on revient à un certain expressionnisme en peinture. Et puis aux teintes chaudes, brillantes, nacrées, très gaies : ça attirait même l'œil des enfants; les compositions restent abstraites, mais on reconnaît toujours un certain mouvement, une certaine dynamique.

MARCELLO, GEORGE SAND DE LA SCULPTURE

Le musée Rodin accueille soixante-cinq sculptures en marbre, en bronze, en plâtre ou en terre cuite de Marcello, à l'occasion du centenaire de sa mort. Bonne grâce et

galanterie posthumes : alors qu'Auguste Rodin était refusé au Salon, Marcello y triomphait en 1863.

Sous ce prénom masculin se cachait, il est vrai, l'égérie du second Empire, Adèle d'Affry, duchesse Castiglione Colonna, celle que Théophile Gautier avait baptisée «la George Sand de la sculpture». Exposer au Salon n'était pourtant possible que si l'on appartenait au sexe masculin.

Mais cette jeune Fribourgeoise, devenue veuve à 20 ans (en 1856) du duc romain Colonna, entraînée dans un tourbillon de fêtes et de bals costumés, était devenue très vite l'invitée de toutes les grandes familles d'Europe. A l'aise à Rome comme à Paris, elle avait ouvert, finalement, un atelier faubourg Saint-Germain, sous le pseudonyme de Marcello.

Dès lors, et bien qu'elle se veuille «gaillard» dans son œuvre, son nom allait figurer avec régularité à la chronique mondaine. Elle travaille avec allégresse et désire insuffler «le sang sous l'épiderme» de ses sculptures. De Thiers, qui l'appelle son «tigre d'orgueil», à l'impératrice Eugénie, qu'elle conseille pour sa toilette, elle est l'amie, la confidente. Bien en cour, mal vue à la ville, l'opposition lui reproche ses fréquentations impériales et, après 1870, ses fréquentations républicaines. Mais son papillonnage salonnard lui permet de multiplier les portraits de gens du monde dans un style proche de Carpeaux, la nervosité en moins. Ses appuis politiques lui valent des commandes officielles, comme *La Pythie* pour le grand foyer de l'Opéra de Paris. C'est pourtant avec cette commande appréciée par l'architecte de l'Opéra, Charles Garnier, qu'elle précise son style, plutôt disparate jusque-là. Les chevelures de ses femmes deviennent parure et élément décoratif. Les formes s'ordonnent et annoncent l'Art nouveau. «La Belle Duchesse», comme l'appelait Delacroix, s'approche alors d'une expression toute personnelle.

Pour y parvenir définitivement, il lui aura seulement manqué le courage de se disperser moins. Et de refuser les facilités autant qu'elle savait séduire.

(*L'Express*, 20.12.1980)

L'EXPOSITION FÉLIX VALLOTTON

L'exposition «Félix Vallotton: une rétrospective» est présentée à partir du 20 novembre au musée des Beaux-Arts de Lausanne. La dernière exposition d'envergure consacrée à l'artiste par le musée de sa ville natale remonte en effet à 1953, et encore n'y montrait-on que le seul œuvre peint. Paradoxalement, Vallotton demeure aujourd'hui si ce n'est méconnu, du moins mal connu.

Félix Vallotton (1865-1925) est, après Ferdinand Hodler, l'artiste suisse le plus important du tournant du siècle. Sa notoriété ne repose pas que sur ses peintures et ses sculptures ; ses bois gravés et ses illustrations firent beaucoup pour établir sa renommée; ses critiques d'art, ses romans et son journal contribuèrent à construire l'image d'un artiste complet.

Né à Lausanne, Vallotton ne devait pas faire carrière en Suisse. Il s'établit à Paris à l'âge de dix-sept ans et y vivra jusqu'à sa mort. La métropole française et la vie quotidienne de ses habitants demeureront pour lui une source d'inspiration inépuisable. Malgré cet exil, Vallotton garde toute sa vie des liens étroits avec la Suisse. Non seulement il reste fidèle à ses parents et à son frère Paul, le marchand d'art, mais il est en contact régulier avec ses commanditaires, qu'il s'agisse d'Emile Bonjour, directeur du musée des Beaux-Arts de Lausanne dès 1894 et acquéreur précoce d'importantes toiles, ou d'amis collectionneurs un peu partout en Suisse.

Certains portraits et paysages montrés dans le cadre de l'exposition lausannoise illustrent cette relation jamais interrompue avec son pays d'origine.

Naturalisé Français en 1900, Vallotton peint et grave sa vie durant, produisant une œuvre d'une grande diversité dont on pourra analyser les phases successives grâce à une sélection à la fois rigoureuse et large. Pas moins de cent tableaux appartenant à des collections privées ou publiques, européennes ou américaines, seront visibles pour la première fois, œuvres venues de tous les horizons, que ce soit de la National Gallery of Art de Washington ou de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. Sans compter un ensemble important de gravures sur bois, d'illustrations conçues pour des livres ou des journaux, d'esquisses et de dessins préparatoires.

Les amis parisiens de Vallotton l'avaient surnommé le *nabi étranger*. Pourtant, nombreuses sont les toiles peintes avant 1900 qui nous frappent aujourd'hui par une lecture extrêmement critique, par une analyse froide de la réalité de l'époque. Des intérieurs oppressants, des scènes de rues qui sont de véritables manifestes de critique sociale: nous avons affaire ici à un observateur lucide, ses bois le démontrent aussi clairement que ses huiles. Si une certaine parenté est indéniable, combien paraît grande la distance qui sépare ces témoignages sans concession des recherches menées à la même époque par un Bonnard ou un Vuillard !

Après 1900, la manière de Vallotton évolue lentement pour subir finalement de profondes modifications. De 1910 à sa mort, l'artiste peint de très nombreux tableaux à personnages, des natures mortes et des paysages. Ce ne sont pas ces paysages qui lui vaudront la célébrité. Et pourtant ce sont bien eux qui, aujourd'hui, nous enthousiasment par leur audace constructive, par leur détachement de tout souci réaliste, par un nouveau regard sur la nature qui entretiennent des liens indéniables aussi bien avec l'abstraction naissante qu'avec les représentations distanciées du réalisme magique. Les nus de Vallotton ne sont pas moins fascinants. Le sentiment d'érotisme glacial, presque paralysant, qu'ils diffusent trahit une aptitude particulière à l'analyse des corps dans leur plasticité. (...)

L'exposition s'attache à présenter les différentes facettes – parfois contradictoires – de l'œuvre de Vallotton. Elle permettra au visiteur d'accéder à un univers encore trop mal connu et de faire l'expérience d'un parcours artistique d'une richesse et d'une diversité rares. Difficile à classer – fut-il anarchiste ou bourgeois, révolutionnaire ou classique ? – Vallotton vient enfin occuper la place qui lui était réservée parmi les grands artistes européens du début de notre siècle.

LA FAMILLE

UNE FAMILLE

– Est-ce que vous avez des enfants?

– Oui, j'ai deux enfants³⁴, un garçon, Nicolas, et une fille, Juliette. Mon mari a eu deux fils, Julien et Mathieu, d'un premier mariage. Ils vivent avec (sont à la garde de) leur mère, mais ils viennent nous voir souvent. Ma fille est la plus jeune (la benjamine), et elle adore l'aîné de ses frères (demi-frères).

Mon mari et moi travaillons tous les deux. Les enfants, quand ils étaient jeunes, étaient gardés par une baby-sitter, maintenant ils se gardent tout seuls. Le soir, je surveille leurs devoirs. Mon fils est au collège et ma fille à l'école primaire.

³⁴

Un enfant, en parlant de sa famille, dira: J'ai mon père, ma mère, un petit frère, une grande sœur, etc.

Mes enfants ont beaucoup de cousins et moi une ribambelle de neveux et de nièces, car j'ai beaucoup de frères et sœurs.

Ma sœur aînée Françoise est bibliothécaire : elle travaille à plein temps³⁵. Elle est mariée à un artiste peintre Lucien. Ils forment un couple très uni (c'est un couple très uni). L'emploi du temps de Lucien est plus libre. Il lui arrive de travailler douze heures par jour et de ne rien faire pendant une semaine. L'un comme l'autre ne gagnent pas bien leur vie ; ils vivent modestement, mais se contentent de peu. En plus, ils ont la chance d'avoir un immense atelier avec appartement dans une H.L.M (habitation à loyer modéré). L'été, ils partent camper à la montagne avec leur vieille voiture et ils sont très heureux comme ça. Mon beau-frère, qui vient d'une famille aisée, a toujours ses parents³⁶ qui l'aident quand les temps sont vraiment difficiles. Ils ont une fille, Elise, qui est déjà adolescente. Elle fréquente un bon lycée. Ma nièce, qui est fille unique, est très protégée par sa mère qui ferait tout pour elle, même si c'est au détriment de l'indépendance dont une jeune fille a besoin. Heureusement, ma nièce a bon caractère et sa mère ne l'a pas définitivement gâtée.

Mon frère Michel est professeur d'éducation physique dans une école normale³⁷ de la banlieue parisienne. Son amie³⁸ Sylvaine aussi. Ils ne sont pas mariés, mais vivent ensemble depuis treize ans et ils sont très heureux en ménage. Ils ont deux garçons de onze et sept ans, Pierre et Martin. Le plus grand (l'aîné) est très sérieux. Il est en dernière classe d'école primaire (élémentaire), et l'année prochaine il sera (entrera) au collège. Le plus jeune (le plus petit, le benjamin) est au cours préparatoire. C'est un vrai casse-cou, il n'en fait qu'à sa tête et son instituteur n'arrive pas à le tenir. Sa mère n'arrête pas de lui dire: «Maintenant que tu as l'âge de raison tu pourrais te conduire mieux (être plus sage)».

Mon frère et ma belle-sœur viennent de s'acheter une maison et se sont endettés pour quinze ans en prenant (en contractant) un emprunt à la banque.

Ma plus jeune sœur, Sylvie, est divorcée depuis un an. Elle et son mari sont restés deux ans séparés avant d'engager une procédure de divorce par consentement mutuel (avant de demander le divorce). Le divorce a été prononcé au bout de six mois. Lorsqu'elle a divorcé³⁹, ma sœur vivait déjà avec son nouvel ami. Sylvie est au chômage, elle touche des allocations, mais ça ne va pas durer. Au bout d'un an, les allocations chômage ne seront plus payées à moins qu'elle ne suive un stage de recyclage qui prolongera d'autant ses droits (aux allocations chômage). Les stages de recyclage sont rémunérés. Malgré sa situation précaire, Sylvie garde le moral (reste de bonne humeur). Elle a toujours vécu comme un oiseau sur la branche.

Sylvie a deux filles, Chloé et Justine, qui vont passer toutes leurs vacances chez leur père qui ne s'est pas remarié et vit seul en Bretagne où il est allé chercher du travail. Chloé a onze ans, c'est une enfant très sage. La plus petite, Justine, a cinq ans. Elle fréquente l'école maternelle (elle va à l'école maternelle). Elles restent toutes les deux à la cantine (elles ne rentrent pas à la maison pour déjeuner) et ne rentrent à la maison qu'après l'étude⁴⁰, vers six heures du soir. Ma sœur va les chercher à la sortie de l'école.

³⁵ Travailler à plein temps, travailler à mi-temps.

³⁶ Il a toujours ses parents, ses parents vivent toujours/ sont encore en vie/ sont encore vivants.

³⁷ Ecole normale : c'était l'école de formation des instituteurs avant qu'elle ne soit remplacée par les instituts universitaires de formations des maîtres.

³⁸ «Mon (ton, son) ami(e)» désigne souvent une personne avec qui on a des rapports intimes. En français familier, on dit dans ce cas «mon copain, ma copine», mon (ma) petit(e) ami(e); «bon ami, bonne amie» est vieilli ou campagnard. Pour éviter cette nuance, dites, par exemple, «je viendrai avec un(e) ami(e) ou avec mon ami François (mon amie Françoise).

³⁹ Divorcer avec/d'avec son mari.

⁴⁰ Après l'étude où, sous la surveillance d'un maître, les enfants peuvent rester à l'école pour faire leurs devoirs.

La situation de ma sœur tracasse mes parents qui appartiennent à une autre génération. Ils sont tous les deux retraités (à la retraite). Mon père a pris sa retraite à 60 ans et ma mère à 56 ans car chacun de ses enfants lui donnait droit à une année de travail en moins.

Ma grand-mère, qui a toujours vécu avec eux, est morte récemment à l'âge de 96 ans. Elle a été enterrée au cimetière de son village natal. Beaucoup de monde s'était déplacé pour ses obsèques (son enterrement), car elle était très aimée. Un office religieux a été célébré à l'église. Son cercueil était couvert de fleurs. Et les amis qui n'avaient pas pu venir, avaient envoyé des lettres de condoléances et des couronnes. Elle était veuve de guerre, son mari étant mort des suites d'une blessure reçue durant la Grande guerre⁴¹. Elle touchait une petite pension qui ne lui permettait pas de vivre seule et surtout de louer un appartement indépendant (pour elle seule). Elle a élevé seule trois enfants dont mon père qui, heureusement, a bénéficié d'une bourse pour poursuivre ses études en tant que pupille de la Nation (fils de soldat mort pour la France). Son frère aîné qui travaillait déjà au moment de la mort de son père a été dispensé du service militaire en tant que soutien de famille ; il avait à assurer la subsistance⁴² de sa mère et de ses frère et sœur (il avait à sa charge sa mère et ses frère et sœur).

Quand il a épousé une camarade de travail, ma grand-mère a dû se mettre à travailler. Elle s'est établie couturière à domicile et a exercé cette activité jusqu'à la naissance de ses petits-enfants dont elle s'est occupée pendant que ma mère travaillait. Comme nous étions sept⁴³, nous formions une famille nombreuse⁴⁴ et ma mère⁴⁵ n'aurait pas pu s'en occuper seule. Ma mère et ma grand-mère ne s'entendent pas très bien comme cela arrive très souvent entre une belle-mère et une belle-fille (et sa bru).

Une de mes tantes a eu un enfant très jeune sans être mariée. A l'époque, la situation de mère célibataire (on disait encore «fille mère») était très difficile. Elle touchait des allocations, mais ce n'était pas suffisant pour la faire vivre avec son enfant. Pour joindre les deux bouts elle a dû faire des ménages⁴⁶ et placer son enfant en nourrice⁴⁷ dans la journée⁴⁸.

Je n'ai pas connu mes grands-parents maternels car ils sont morts (décédés) avant ma naissance. J'ai eu très peu de relations avec mes oncles et tantes (je ne connaissais presque pas mes oncles et tantes) qui vivaient loin de chez nous.

J'ai été récemment invitée aux fiançailles de ma cousine. Elle s'est fiancée à un jeune ingénieur plein d'avenir. Le fiancé a offert à ma cousine une magnifique bague de fiançailles. Ce genre de cérémonie est devenu rare. C'est surtout l'occasion de se retrouver et de faire une fête en famille. Quelques mois plus tard, tout le monde s'est retrouvé pour le mariage. Quinze jours avant j'avais reçu un faire-part qui précisait le jour et le lieu de la cérémonie.

Les bans avaient été publiés dans le hall de la mairie du village natal de chacun des jeunes mariés et dans leur lieu de résidence. Le mariage civil a eu lieu à la mairie. Le maire, ceint de son écharpe tricolore, lit quelques articles du Code civil et reçoit l'accord des époux qui échangent les anneaux (les alliances). La cérémonie religieuse

⁴¹ La Grande Guerre = La Première Guerre mondiale = la Guerre de 1914-18.

⁴² Assurer la subsistance de qqn, pourvoir aux besoins de qqn.

⁴³ Etre sept, huit, etc. dans la famille, vivre à sept, huit, etc.

⁴⁴ On dit aussi : appartenir à une famille nombreuse, être (issu) d'une famille nombreuse.

⁴⁵ On dit : être mère de famille nombreuse.

⁴⁶ Faire le ménage, c'est nettoyer la maison ; faire des ménages, c'est faire le ménage chez d'autres moyennant rétribution; une femme de ménage est généralement payée à l'heure.

⁴⁷ Nourrice, ici «femme gardant des enfants à son domicile contre rémunération».

⁴⁸ Dans la journée ou dans la semaine.

a eu lieu à l'église du village. Les nouveaux mariés étaient très émus au moment de la bénédiction nuptiale. Les cadeaux de mariage étaient somptueux, ma cousine avait déposé une liste de mariage⁴⁹ dans le magasin le plus luxueux de la ville voisine.

Le repas de noce était organisé dans une cour de ferme. Les parents du marié avait loué un orchestre qui a fait danser l'assistance jusqu'à l'aube. Plutôt qu'un vrai repas, on avait organisé un buffet bien garni (somptueux). C'était une des noces les plus réussies auxquelles j'aie assisté.

Les jeunes époux n'arrivaient pas à avoir un enfant et, au bout de cinq ans, ils ont décidé d'en adopter un⁵⁰. Ils se sont attachés à leur fils adoptif qui lui aussi aimait beaucoup ses parents adoptifs. Et, comme ça arrive assez souvent, un an après, ils ont eu des jumeaux. L'heureux père est allé les déclarer à l'état civil et un fonctionnaire a inscrit les nouveau-nés sur le livret de famille qui avait été remis aux parents lors de leur mariage. Le baptême a eu lieu deux mois plus tard. L'un de mes enfants a été le parrain d'un des bébés. La marraine était une tante célibataire très heureuse de son rôle ; c'est elle qui a tenu le bébé sur les fonts baptismaux. Le bébé a pleuré quand le prêtre lui a versé quelques gouttes d'eau sur le front. Des cornets de dragées ont été distribués à l'assistance⁵¹.

-
- Quel âge avez-vous?
- Quel âge me donnez-vous?
- La trentaine (une trentaine d'années).
- J'en ai quarante. Vous avez donc le même âge que moi (nous sommes du même âge).
- Vous ne faites pas votre âge (vous ne paraissez pas votre âge). Je croyais que vous étiez plus jeune que moi de quatre ou cinq ans (que vous aviez quatre ou cinq ans de moins que moi, que vous étiez ma cadette de quatre ou cinq ans).

LE MARIAGE SE DÉMODE

Les Français se marient moins et divorcent davantage. Banal ? Nullement. L'accentuation considérable de ces deux tendances correspond sans doute au changement de mentalité le plus important survenu en France depuis dix ans. C'est ce que montre le passionnant rapport de Mme Evelyne Sullerot sur le « Statut matrimonial » qui vient d'être adopté par le Conseil économique et social.

Jusqu'à une date très récente, dans la plupart des familles, on cachait les jeunes couples qui vivaient ensemble sans être mariés. Il ne fallait pas «faire de la peine à la grand-mère». Désormais, ces amoureux dînent à la table familiale, partent en vacances avec les parents, et on n'oserait plus leur proposer des chambres séparées. «Ils incarnent la nouvelle "normalité", remarque M. Louis Roussel, de l'Institut national d'études démographiques (INED). C'est tout juste si l'on ne va pas consulter un médecin quand son enfant de vingt ans ne vit pas de cette manière».

⁴⁹ Liste de mariage : liste de cadeaux sélectionnés chez un commerçant par les futurs époux.

⁵⁰ Selon la loi française, les parents adoptifs ne savent pas si leur enfant est orphelin ou abandonné. On dit : être orphelin de père, de mère ou de père et de mère.

⁵¹ Les enfants appellent leur mère: maman, manman, mman ; leur père: papa; leur oncle: tonton (Jean) ; leur tante: tata (Marie), tantine (Marie). En parlant des grands-parents on dit en français courant : papi, papy, mamie, mammy ; dans certaines familles traditionnelles on dit : bon papa, bonne maman ; en français populaire on dit : pépé, mémé. Les enfants appellent affectueusement leurs parents: mon petit papa, ma petite maman.

La cohabitation juvénile, comme disent les sociologues, n'est qu'un aspect du grand chambardement. On assiste à quatre évolutions, liées entre elles (...) : baisse des mariages, hausse des divorces, extension de diverses formes d'unions libres et forte augmentation du nombre d'enfants naturels. C'est une autre France qui émerge, surtout dans les milieux urbains et les catégories socioprofessionnelles élevées. Une France de célibataires, de divorcés, de concubins...

L'année clé est 1972. Les courbes ont commencé à s'inverser alors qu'elles offraient jusque-là une belle constance. Le mariage était stable en France depuis deux cents ans. Seul un vieillissement de la population faisait baisser le taux de nuptialité. Et, après chaque guerre, les Français «rattrapaient» les mariages non conclus en se bousculant dans les mairies.

Tout va changer entre 1970 et 1982: on assiste à dix années successives de baisse. Le nombre d'unions légales diminue de 25%. Autant dire que les nouvelles lois adoptées au cours de cette période – plus libérales, plus respectueuses de la liberté de chacun – n'ont pas rendu le mariage plus attirant.

Par une étrange coïncidence, 1972 est aussi l'année à partir de laquelle les divorces augmentent fortement. Aujourd'hui, plus d'un mariage sur quatre conduit à un divorce, et c'est surtout chez les jeunes couples que la hausse est la plus nette. Mais on constate aussi que le nombre de divorcés non remariés a plus que doublé en vingt ans: ils sont près d'un million et demi.

L'union libre augmente en conséquence. Se référant aux enquêtes sur l'emploi, M. Pierre-Alain Audirac calcule dans *Économie et statistique* que la cohabitation hors mariage s'est accrue de 73 % entre 1973 et 1981. La progression est deux fois plus importante chez les couples non mariés dont l'homme a moins de trente-cinq ans. D'autres études montrent que cette cohabitation juvénile a tendance à se prolonger : pour beaucoup de couples – contrairement à ce que l'on croyait – ce n'est pas une nouvelle forme de fiançailles, mais un autre mode de vie.

Dernier phénomène spectaculaire: l'augmentation du nombre de naissances d'enfants naturels. Paradoxe d'une époque qui n'a jamais si bien contrôlé les naissances! (...) On est passé des mariages forcés, parce que la femme était enceinte, aux naissances volontairement choisies hors mariage. Les expressions «fille mère» et «naissance illégitime» appartiennent de plus en plus à un vocabulaire dépassé. Trois enfants naturels sur quatre nés en 1982 ont été reconnus à la fois par leur père et par leur mère.

Or on continue souvent de penser en termes de familles, de couples mariés, sans voir le foisonnement de statuts différents entre lesquels se partagent les Français. Il y a les célibataires, les concubins, avec acte notarié – une nouveauté –, les divorcés sans enfant, les divorcés avec enfant, les divorcés concubins sans compter toutes les variantes de la cohabitation juvénile : certains jeunes partagent leur logement, d'autres ne vivent ensemble que quelques jours par semaine, d'autres encore campent carrément, très à l'aise, dans l'une des deux familles.

La législation actuelle, faite en principe pour soutenir les familles, favorise souvent ceux qui vivent hors du mariage. C'est vrai pour la fiscalité, comme pour l'aide sociale, dans la mesure où des personnes non mariées peuvent jouer sur plusieurs tableaux en changeant de statut selon les circonstances. «Actuellement, ceux qui ne prennent pas de responsabilités juridiques l'un envers l'autre sont aussi aidés et souvent moins taxés que ceux qui en prennent».

La législation n'était nullement préparée à cette invasion de couples à géométrie variable. D'où une série d'injustices. On s'aperçoit par exemple que, hors mariage, le père n'a aucun droit sur l'enfant.

Ces nouveaux couples sont bien difficiles à repérer. Les statisticiens, qui aiment les catégories précises, en perdent leur latin. Ils se demandent quels seront les effets de ce phénomène sur la natalité. Une baisse? Pas forcément. «Un divorce entraîne parfois un surcroît d'enfants, remarque M. Louis Roussel. Après avoir fait deux enfants avec son conjoint légitime, on tient à en avoir un troisième avec son nouveau partenaire ».

Le tournant de 1972 est comparable à celui qui avait marqué le recul de la fécondité dans vingt-cinq pays d'Europe en 1964. En plus soudain et en plus fort. Mais la désaffection à l'égard du mariage ne doit pas être mal interprétée. Les Français vivent massivement en couples, ils y entrent même plus tôt qu'avant. C'est la notion de couple qui a changé.

Changements aussi chez les couples déjà mariés. (...) «On se contentait jadis d'une harmonie partielle, remarque M. Louis Roussel. Aujourd'hui, on attend du couple une réussite parfaite dans tous les domaines : affectif, sexuel, matériel... Souvent, rien n'est fait pour sauver une union branlante. Au nom de l'authenticité, on se sépare. C'est le salut ou l'enfer».

Les couples apparaissent en effet plus exigeants et plus précaires qu'il y a dix ou quinze ans. Mais en conduisant son enquête, Mme Sullerot a été étonnée d'apprendre que 80 % des Français veulent léguer leurs biens à leur conjoint, que 70 % des couples mariés ont un compte bancaire joint, auxquels s'ajoutent 17 à 18 % qui se donnent des procurations... En somme, ceux qui se marient encore sont plus communautaires – et, dans biens des cas, plus unis – que jadis.

Les sociologues de la famille ne prévoient aucune inversion des tendances à court terme. Ce sont des mouvements sociaux profonds, plus lourds que les lois et qui dépassent d'ailleurs l'Hexagone. La crise économique peut-elle les remettre en question? «Il faudrait qu'elle soit beaucoup plus forte qu'aujourd'hui», estime Mme Sullerot. Les courbes devraient donc continuer sur leur lancée et se rapprocher un peu plus de celles des pays d'Europe du Nord. La France est encore loin des 40 % de la Suède (40 % de mariages aboutissant à un divorce et 40 % d'enfants nés hors mariage), mais elle suit le même chemin, sans toujours s'en rendre compte.

Robert Solé (Le Monde, 3.2.1984, extraits)

Le PACS, dernière née des unions.

Le Pacte civil de solidarité, introduit en 1998, est l'institution juridique qui définit les conditions de vie en commun de deux personnes non mariées (concubins) ou qui ne peuvent se marier (homosexuels, proches parents). On dit *se pacser*, voire *se dépacser*.

LE DIVORCE AUJOURD'HUI

On voudrait, quand vient l'irréparable, se quitter sans drame. La loi française le permet. Mais la passion, qui règne désormais dans le mariage, permet-elle le «divorce heureux»?

François et Marie T. s'étaient mariés parce qu'ils s'aimaient et pour faire plaisir à leurs parents. Elle arrêta la pilule deux fois, le temps de faire Charlotte et Julien. Vint l'heure de la rupture. Ils choisirent le divorce par consentement mutuel.

«Quelque part», ils n'arrivaient plus à «communiquer». François avait maintenant une vraie «histoire» avec une autre femme. Marie poursuivait sa «relation» avec un collègue rencontré dans la «boîte» où elle était directrice commerciale.

On expliquerait aux enfants qu'au lieu de voir papa et maman ensemble ils les verraient désormais séparément. D'une certaine manière, les gosses «profiteraient» mieux de leurs parents. Et puis, on n'allait pas se disputer pour des petites cuillères après sept ans de vie commune. On était adultes, responsables, intelligents. Pas question de rater son divorce, de se déchirer avec la vulgarité des A. ou des B., par exemple. Belle décision. Mais François et Marie péchaient par orgueil.

Déjà, en signant la requête conjointe, chez l'avocat, un sentiment d'échec leur emplissait la bouche d'amertume. Comment en étaient-ils arrivés là?

Trois mois plus tard, chacun de son côté, François et Marie dissertent toujours... Mais dans les reproches et les grincements de dents. Au bureau comme à la maison, Marie vit le téléphone à la main. Pour la énième fois, les larmes aux yeux, elle se plaint : «Ce salaud ne me prend les enfants que si ça l'arrange. Comme il sort tous les soirs, il lui manque toujours deux ronds pour faire les dix sous de la pension!» Quant à François, plus calme en apparence, il raconte à qui veut l'entendre que Marie n'assume pas la séparation. «Du coup, elle monte les gosses contre moi!» Et vogue la galère, parmi des récifs de plus en plus déchirants.

En France aujourd'hui, un mariage sur quatre se termine devant le juge. Paris atteint même des records à l'américaine, avec presque une rupture pour deux mariages. La loi votée en 1975 pour instaurer enfin le consentement mutuel ne faisait qu'entériner un état de fait : la banalisation du divorce. Finies les preuves à fournir qui nous rendaient fous et vindicatifs. Foin des griefs sordides à exposer sur la place publique. Les fausses lettres adultères, les témoins amants de paille, les photos légalement cochonnes, c'était hier. Humains à part entière, débarrassés des malédictions judéo-chrétiennes, on peut désormais se quitter bons amis, pour le grand bien des enfants et des ex-conjoints. Pourtant, neuf fois sur dix, ça ne marche pas. Pourquoi?

Seuls les gens mariés divorcent. Lapalissade? Selon la psychanalyste Anne Sabourin, «mariage = angoisse de la solitude + fantasme de pérennité». Autrement dit, pour faire rimer Amour avec Toujours (qui fait encore, aujourd'hui, des mariages de raison ?), on a pris soin de demander à monsieur le Maire d'homologuer la passion. On a signé. On y croyait. Et puis voilà que le contrat éternel se déchire, que l'amour garanti et juré tourne à l'aigre. Il faut se justifier.

L'idée que le couple meurt de mort naturelle est insupportable. «Le couple mort ne peut être qu'un couple assassiné dont on traque le criminel», remarque Alain Finkelkraut, coauteur du *Nouveau désordre amoureux*. Il faut un coupable. Chacun, à la fois inspecteur et suspect, se renvoie la balle.

Et de rechercher avec frénésie, dans le caractère de l'autre ou dans sa propre enfance, les raisons du fiasco conjugal. «Il était comme Louis XVI, commente une intellectuelle: sa mère lui avait trop dit: «Sire, ce peuple vous appartient». Avec moi, il se croyait tout permis». Donc, la guillotine de la rupture s'impose... Ou, plus prosaïquement, comme ce comptable : «Elle ne rêvait que de dépenser, vu qu'elle sortait d'une famille sans le sou. Alors, elle s'est mise à faire des dettes». Avec l'inflation de la mémoire, c'est le triomphe de la paranoïa.

Chez les enfants de 68, le langage médical a pris le relais de la culpabilité ancestrale. Plus que quiconque, une «psychologie» intense les agite. Et nombreux sont ceux qui quittent le lit conjugal pour se coucher sur le divan de l'analyste.

Depuis deux ans, consciencieusement, Anne, 30 ans, se rend trois fois par semaine chez son «psy». Elle s'est fixé une mission impossible : casser son mariage sans entamer les liens d'amour qui l'unissent à Alain. Leur séparation n'en finit pas de finir. «On se quitte un mois ou deux, et puis on se retrouve dans les douleurs». Grande

brune calme et douce, elle rêvait d'un enfant. «Lui pas. C'est à cause de cela que j'ai trouvé le courage de partir». Elle accorde à la rupture une vertu quasi thérapeutique. «Je voudrais me *trouver*, savoir pourquoi ça n'a pas marché, pour être enfin bien dans ma peau». Elle vit son divorce comme un examen qu'il lui faut réussir à tout prix afin de se prouver, peut-être, qu'elle n'a pas tout raté...

La génération de la pilule et du consentement mutuel a honte quand elle souffre. Nouveau code du savoir-vivre, l'idéal californien des années 70 – on sera tous «cool», sereins et sages – a pris des allures de terrorisme. Avoir mal veut dire ne pas «assumer», ne pas être à la hauteur. A la limite, cela signifie être malade. «A quoi sert de magnifier la sexualité si c'est pour faire taire la souffrance? s'énerve Alain Finkelkraut. C'est là une espèce d'hygiène mentale terriblement répressive. L'idéal d'une société peureuse de tout, dans laquelle il faudrait vivre heureux et mourir guéri...»

La mort, le divorce, deux termes qu'on accole souvent l'un à l'autre. D'une manière étonnante, les affranchis, qui, il y a dix ans encore, se seraient battus comme des lions pour un divorce «propre», commencent à réclamer aujourd'hui, au nom de la même liberté, le droit de crever conjugalement dans les convulsions. «Le divorce, comme les enterrements, manque de solennité». Anne Sabourin n'en peut plus d'avoir à soigner les infirmités amoureuses. «Tout ça est fait à la va-vite, comme s'il fallait se cacher. Or, les rites ont une vertu d'apaisement : ils permettent le travail de deuil, qui cicatrise le mal et le renvoie, une fois pour toutes, inoffensif, dans le passé». Et elle va plus loin : «Il faudrait que le divorce soit plus codé administrativement, pour que les «ex» portent un bon coup le deuil de leur défunt mariage, et passent à autre chose». L'enterrement a du bon. C'est sûrement le même sentiment qui suggère à une brave dame cette réflexion : «Monsieur le Maire, au moins, met son écharpe pour vous entendre dire oui!» Pour dire non, il n'y a rien.

Reste que, tout de même, dans les palais de justice comme dans les chaumières, on estime que le consentement mutuel a beaucoup dédramatisé le divorce. «Je ne vois pas pourquoi la Justice se permettait de fourrer le nez dans nos affaires, s'indigne Pierre, 29 ans, instituteur. C'était fou. Il fallait se défendre comme si on avait commis un crime!»

Le consentement mutuel, c'est en quelque sorte le minimum-divorce. Mais on n'a pas encore mis au point l'assurance contre la souffrance. Une assurance inconcevable, sans doute. Il y a longtemps que les femmes savent que l'accouchement dit «sans douleur» n'empêche pas d'avoir mal. Il permet seulement de mieux se contrôler et de garder sa dignité. Il en est de même du divorce dit à l'amiable. Il réussit uniquement à celles ou à ceux qui, déjà tièdes, vivaient «à l'amiable», à l'abri des giboulées de l'amour.

Force est de constater qu'une bonne moitié des Français continuent de refuser le minimum-divorce. Subsiste encore, envers et contre tout, l'idée du divorce sanction, du divorce compensation : «l'autre» a profané le sacrement, il doit payer. «Ce qu'il ne m'a jamais donné pendant notre vie commune, il va me le donner maintenant», dit Monique, le feu aux joues. Secrétaire, 40 ans, deux enfants, elle n'avale toujours pas le départ de son mari vers d'autres bras. A travers le recours à la loi, elle exprime sa volonté d'être reconnue comme victime.

Les détectives privés peuvent dormir sur leurs deux oreilles, leurs lendemains risquent de chanter longtemps encore. «Face à l'adultère, l'attitude des magistrats a changé. Pas celle des cocus», dit Michel Forget, ancien officier de police à la mine rubiconde, reconverti dans le privé. Son cabinet tourne à 60% avec des affaires de divorce, et chaque petit matin lui apporte son lot de flagrants délits. «Au début, ils

veulent savoir : “Qui c’est? Pourquoi? Comment? Qu’est-ce que l’autre a de plus que moi?” Une fois qu’ils savent, cela devient : “Mais ça ne se passera pas comme ça!” Enfin, c’est toujours la même ritournelle : les enfants, l’argent. Elle : “Je veux le maximum”. Lui : “Je ne veux pas”. Eux : “Je veux les gosses, l’autre ne les aura pas”. Si tu ne m’aimes pas, je t’aime. Et si je t’aime, prends garde à toi... Valse féroce du désamour à contretemps. »

«On a beau divorcer en même temps, on ne divorce pas forcément ensemble, constate M^e Jacqueline Dourlen-Rolier, avocate parisienne. Et la loi n’y peut rien». Divorce passion ou divorce raison, peu ou prou, les rapports de force demeurent. «Il y a un époux qui achète sa liberté, l’autre la lui fait payer, dit le juge Dominique Caujard. Les clauses d’un divorce résument très bien le passif conjugal». Dans l’ombre des cabinets d’avocat, même le divorce par consentement mutuel se négocie. Certes, on peut aujourd’hui divorcer à la carte, mais il y en a souvent un qui impose son menu à l’autre.

M^e Jacqueline Dourlen-Rolier: «C’est souvent long et pénible d’arriver à mettre sur pied les conventions d’un divorce à l’amiable. Le chantage moral d’un des conjoints rend les contrats équitables difficiles à établir». Il arrive, d’ailleurs, que les juges n’homologuent pas les conventions «volontaires». «Une de mes clientes avait accepté des conditions léonines, pour en finir, dit M^e Dourlen-Rolier. Elle était partie en emmenant sa fille, et le mari tentait de se venger en prétendant garder tous les biens. Le consentement mutuel n’était qu’un biais pour imposer à son épouse des conditions très défavorables. Avec un divorce “pour faute”, même aux torts de la femme, on aurait tout partagé en deux!»

Catherine, 40 ans, deux enfants, pense aussi avoir subi la loi de son mari. «Sans même m’en rendre compte». Mariée à 18 ans à un jeune homme qui en a à peine 20, elle abandonne son piano chéri pour rester au foyer. Scénario classique : une fois les enfants débrouillés et le mari en possession d’une situation, elle commence à s’ennuyer dans sa cage dorée. Elle a 35 ans, elle est séduisante : «Pendant trois ans, j’ai fait ma crise d’adolescence. Il a rencontré quelqu’un. Moi aussi. La nouvelle loi sur le divorce a été votée. On s’est dit: «C’est merveilleux. On est jeunes. On peut refaire notre vie». Dans l’euphorie, on a tout bâclé. J’étais sans travail, il a décidé que c’était à lui de garder les enfants. J’ai accepté. «Tu auras ta chambre à la maison. Tu viendras quand tu veux», m’avait-il promis. Dès que le divorce a été prononcé, il n’a plus voulu me revoir. Je n’ai droit à mes enfants que pendant les vacances». Elle pleure. Détail : Catherine vit aujourd’hui toute seule. Son mari s’est installé dans un second mariage.

Un divorce conçu et construit par les intéressés est-il mieux supporté psychologiquement, comme l’affirme M^e Christian Revon, qui se bat pour une nouvelle réforme? Oui, tout de même, à n’en pas douter, et Catherine n’est pas un contre-exemple. Car, si conflit il y a, on peut toujours, en dernier ressort, faire appel à un juge. Des femmes plaquées sans le sou pour de la chair plus fraîche, on en verra encore... Des «papas poules» cramponnés à leurs enfants comme Dustin Hoffman dans *Kramer contre Kramer*, on en verra de plus en plus... Mais, avec un divorce administratif et non plus judiciaire, peut-être verrait-on moins d’hommes et de femmes presque malades à l’idée de pénétrer dans un palais de justice, comme des coupables. «Dans mon cabinet de juge aux affaires matrimoniales, témoigne Dominique Caujard, mes interlocuteurs étaient dix fois plus tendus qu’à l’Instruction, où l’on risque pourtant la prison ! »

Le groupe Divorce, (...) a l’intention de présenter un nouveau projet de loi devant l’Assemblée nationale pour transformer la procédure judiciaire en simple formalité

administrative. Cette possibilité existe déjà au Danemark, en Russie et au Japon. «Le divorce, dit Patrick Dupuis, du groupe Divorce, est mal supporté en partie parce que, en France, on a toujours besoin d'un appareil juridique». Le Groupe est né il y a un an, quand un couple consulta une Boutique de droit pour savoir comment divorcer sans juge ni avocat. Impossible. On en profita pour constater que les 3 000 à 7 000 francs exigés par le Barreau pour une simple signature «à l'amiable» étaient durs à avaler. Commença alors la campagne pour le «divorce libre et gratuit». Tout cela, encore une fois, au nom de la lumineuse utopie de la rupture adulte et réussie. Certes, une procédure allégée ne supprimerait pas la douleur. Elle pourrait au moins faire baisser la fièvre. (...)

Le divorce, donc, est plus qu'un simple constat de faillite. C'est le reflet du couple, son expression. Comme on fait sa vie, on se quitte...

Dans la rupture conjugale, nous nous révélons complètement : psychologie, culture, et même image sociale. D'où, peut-être, le désir forcené de ne pas rater sa sortie quand le rideau tombe sur le théâtre des amours légales.

A travers le recours au divorce, chacun trahit son idée des relations amoureuses, donc de la famille. Les catholiques intégristes ne divorcent pas. Les féministes divorcent beaucoup. Chacun témoigne aussi, à son insu, du milieu social auquel il appartient. Les paysans et les patrons divorcent très peu. Ce sont les salariés, employés et cadres moyens qui divorcent le plus, et de très loin.

A quoi tient donc notre vie sentimentale? «En grande partie à la manière dont évolue l'économie», répond le sociologue Jacques Comaille, maître de recherche au ministère de la Justice.

Tant que les rôles étaient partagés traditionnellement, les femmes à la maison, les hommes au travail, chacun dépendant de chacun, on divorçait très peu. Mais, en faisant appel à la main-d'œuvre féminine, la société industrielle a remis en question le modèle matrimonial : quatre fois plus de divorces chez les couples dont la femme travaille! Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte française du divorce, notre «Carte du Tendre». C'est un calque parfait de la carte économique... Partout où l'urbanisation est forte, où les centres industriels sont nombreux, où la classe moyenne est importante, où la main-d'œuvre féminine est très utilisée, le divorce est fréquent et le consentement mutuel répandu. Champion toutes catégories : Paris. Bonne dernière : la Vendée, département agricole.

Quand l'équilibre des pouvoirs règne dans le couple, la conjugalité est non plus une obligation, mais un choix permanent. Corollaire inévitable : «Le mariage utile est mort, il est devenu une histoire d'amour, dit Philippe Ariès, historien de la famille. La relation conjugale a gagné en intensité ce qu'elle a perdu en durée, car l'amour ne garde pas le même visage frais tout le long d'une vie. L'institution a cessé d'être un contrat social, pour devenir une affaire privée». Aujourd'hui, on voudrait opposer au mariage passion un divorce de raison. Il y a contradiction dans les termes, et ça grince.

Avec le temps, peut-être deviendrons-nous des professionnels du divorce, des polygames en chaîne, comme certaines vedettes du show-biz. Déjà, on ne dénombre plus que 19% des Français hostiles au divorce, selon une enquête de l'Institut national des études démographiques, l'Ined. Mais c'est compter sans une nouvelle donnée : la crise économique risque, si elle persiste ou s'aggrave, de tout remettre en question.

«Nous développons encore des modèles familiaux qui datent de l'expansion économique, dit Jacques Comaille. Or, nous sommes dans une phase de retournement. Il se pourrait bien que l'économie engendre à nouveau une répartition plus

traditionnelle des rôles». Retour de l'épouse au bercail, déclin du mariage passion et du divorce banal ? (...)

Un sénateur a fermement conseillé aux dames de s'installer dans le lit conjugal plutôt que devant leur poste de travail... Les premières victimes du chômage sont évidemment les femmes... Mais les hommes ne sont pas épargnés.

«Avec l'augmentation du coût de la vie, je me demande souvent comment vont s'en sortir certains clients, après avoir payé leur pension alimentaire», dit M^e Charles Rahola, bâtonnier à Reims. Le divorce source de déclassement ? «Les conséquences financières en sont de plus en plus lourdes. Ce n'est pas fait pour dédramatiser la séparation». L'argent risque de devenir plus que jamais le grand empêchement de divorcer en rond.

Certains miasmes culpabilisants commencent à polluer le rêve du divorce dans la sérénité. On reparle, de manière insistante, des enfants du divorce, présentés comme des enfants à haut risque. On entend aussi de nouveaux arguments psychiatriques : le divorce doit être un drame spectaculaire, pour que les enfants digèrent l'échec parental. Le divorce copains entraînerait des troubles sournoisement «internalisés» chez l'enfant. Et pourtant, hier encore, les psychologues affirmaient en chœur que seuls les divorces avec des fleurs n'agressaient pas les bambins...

Nos histoires de cœur n'échappent pas à l'air du temps. La boule de cristal n'annonce rien de sûr quant à l'avènement du «divorce heureux». Aujourd'hui, on demande tant au mariage – amour, épanouissement sensuel, enfants sages, protection contre l'incertitude, et ainsi de suite – que la rupture a beau passer dans les mœurs, elle s'effectue rarement sans heurts. Peut-être faudra-t-il, un jour, ouvrir un peu les fenêtres, assouplir le couple, pour qu'il vive mieux et plus longtemps. Certains, déjà, s'y évertuent, malgré les difficultés. Ne seraient-ils pas les vrais défricheurs d'avenir ?

Chantal de Rudder (L'Express, 20.12.1980, extraits)

LA RÉFORME DU DIVORCE DE 2004

La loi de 2004, entrée en vigueur au début de 2005 et portant réforme du divorce, a simplifié les procédures. Le divorce sur requête conjointe (à l'amiable, par consentement mutuel) supprime le délai de réflexion de trois mois et la deuxième audience. Il y a donc accélération de la procédure. Le divorce pour rupture de la vie commune est remplacé par le divorce pour altération définitive du lien conjugal ; il s'applique lorsque l'un des époux souhaite divorcer sans avoir de faute à reprocher à son conjoint. Le juge constate alors la cessation de la communauté de vie tant affective que matérielle. Enfin, le divorce pour faute, qui intervient en cas de violation grave par l'un des époux des devoirs et obligations du mariage rendant intolérable le maintien de la vie commune, intègre l'autonomie de la faute par rapport aux conséquences financières du divorce : au lieu de verser à vie une rente à son ex-conjoint, l'époux fautif lui versera une prestation forfaitaire pour compenser la baisse de niveau de vie que la rupture du mariage introduit.

CES PÈRES DIVORCÉS QUI VEULENT TOUJOURS RESTER PAPAS

Comme en témoigne actuellement un feuilleton télévisé, les pères divorcés savent aussi élever leurs enfants. Bien souvent la justice l'oublie car elle ne confie la garde des jeunes enfants qu'à 11% d'entre eux.

L'excellent film *Kramer contre Kramer*, sur le drame des enfants de divorcés dans la société moderne, a ouvert une large voie sur laquelle se sont précipités les producteurs de télévision. Débats et feuilletons se succèdent. Le dernier en date, «Papa poule», raconte l'histoire d'un père deux fois divorcé qui élève ses quatre enfants, rencontre les mêmes difficultés qu'une mère et, ma foi, s'en tire tout aussi bien qu'elle. Pour être divorcés, bien des pères, comme celui-là, entendent toujours rester papas, et s'occuper eux-mêmes de leurs enfants. Mais la loi, les magistrats, la police ne les aident guère, et parfois même les ignorent.

Le droit d'aimer et d'être aimé... Au-delà des récriminations et des silences – ils ne sont souvent que de la souffrance contenue – c'est ce droit-là que la justice méconnaît, ou bafoue. C'est lui pourtant qui fait agir, dans le peuple des divorcés – cent mille par an – une minorité sans cesse grandissante d'hommes, de femmes et d'enfants n'acceptant plus que la séparation soit une guerre, et – on va le voir – une sale guerre.

«Les drames du droit de garde, voilà qui fait «la joie» de nos week-ends, dit un inspecteur divisionnaire d'une brigade de mineurs de la banlieue parisienne. Chaque samedi, et parfois jusqu'à deux heures du matin, c'est le défilé des pères et des mères à qui «l'autre» refuse les enfants. Nous, nous n'avons pas le droit d'intervenir ; le procureur nous le refuse. Nous nous contentons d'enregistrer les plaintes et de les transmettre au parquet. Quant aux assistantes sociales, elles laissent «pourrir». L'enfant étant presque systématiquement confié à la mère (10,9% seulement des pères obtiennent la garde) elles s'en tiennent là. D'où les drames.

«Que les magistrats ne viennent pas dire qu'on ne peut pas les prévoir! Dans certains cas, si. Car le drame (dix kidnappings par mois environ; quatre ou cinq fois par an, le père qui, comme Bréguet, le mois dernier, tue tout le monde et se donne la mort), le drame a son schéma. Au début, on se bat pour son gosse. Puis pour le droit. Puis pour l'emporter sur l'autre. Et l'aspect affectif a complètement disparu. C'est la guerre du couple. Minable !

«Les motifs de non-représentation, par exemple. C'est la porte restant obstinément close, ou bien, avec la complicité d'un médecin, un certificat de complaisance. Ou alors, on «se trompe» de date. Ou on ergote sur les petites vacances. Ou on confie l'enfant aux grands-parents sans leur laisser de consignes. Ou encore le malheureux père n'est pas reçu, faute de n'avoir pas le texte du jugement à la main.

«Mais il y a des mères malheureuses. J'en vois tous les jours... Une de nos auxiliaires a trois enfants, et une pension alimentaire de... 300 F par mois. Que le père, d'ailleurs, ne paie jamais. Il ne voit pas ses gosses. Là encore, il y a une carence de la justice, puisque nous n'avons pas le droit de contraindre cet homme. Après cela, étonnez-vous qu'on tue!»

Joël Martin, un cuisinier de vingt-neuf ans, n'a pas tué. Mais :

«A la non-conciliation, en 1976, j'ai fait une dépression. Trois semaines d'hôpital psychiatrique. L'expertise – au bout de six mois! – a conclu que, pour mon équilibre, comme pour celui de l'enfant, mon contact avec celui-ci était nécessaire. Alors, j'ai vu Anthony tous les dimanches après-midi, pendant trois heures. Ma femme me recevait chez ses parents, dans la cuisine, pendant que toute la famille regardait la télévision. Au bout de deux mois, j'en ai eu assez. Je ne suis plus revenu. Et puis ma femme a quitté Bordeaux pour la Côte d'Azur. Moi, j'étais à Paris. Un juge m'a alors accordé d'avoir mon fils une semaine à Pâques, deux semaines en août, une semaine

après Noël. Quand j'ai dit que j'aimerais bien avoir Anthony un Noël, pour l'arbre, le juge m'a répondu : «Impossible. Vous ferez un deuxième arbre». Il a pris une autre mesure : pour ne pas traumatiser l'enfant, c'est mon père qui devait aller le chercher. Alors, là!.. Ou ma femme refusait d'ouvrir sa porte, ou elle fournissait un certificat médical; l'enfant était, paraît-il, fiévreux. Mon père a fait intervenir la gendarmerie. On a porté plainte. Un magistrat m'a dit : «Vous avez la loi pour vous, mais on ne peut rien faire». A des vacances, en septembre, j'ai décidé d'aller là-bas à l'improviste. Ma femme m'a refermé la porte au nez : «Tu ne le reverras plus, tu ne recevras même plus de lettres !» Un jour, j'ai envoyé un jouet. Elle m'a écrit : «Merci, mais Anthony préfère les voitures». Et tout ça parce qu'après trois ans de mariage, à vingt-sept ans, le divorce, pour elle, est une maladie honteuse. De toute façon, moi je ne veux pas divorcer. Au début, je me disais : «Sans ma femme et mon gosse, je ne peux pas vivre. Si je ne suis plus avec eux, je veux pas qu'ils vivent». J'ai pensé à tuer, c'est vrai. Après, je me serais fait sauter la cervelle, ou je serais allé en prison. Aucune importance. Maintenant, je ne sais plus...»

Joël Martin a adhéré au MCP (Mouvement de la condition paternelle). «En désespoir de cause pour mon propre cas, dit-il. Mais je peux, peut-être, rendre service à d'autres».

Le MCP est le fruit d'un drame atroce. En 1969, à Cestas, dans la Gironde, un père s'était barricadé dans sa maison, et menaçait de se tuer après avoir exécuté deux de ses enfants, enfermés avec lui, si sa femme, dont il était séparé, ne revenait pas au foyer. Ce Fort Chabrol⁵² matrimonial dura plusieurs jours, puis les gendarmes, d'abord conciliants, finirent par donner l'assaut, sur ordre du procureur de la République. L'homme mit ses menaces à exécution : il tua les enfants et se donna la mort.

A la suite de ce drame, des pères souffrant d'être privés de la présence de leurs enfants, ou de ne pas en avoir de temps en temps la garde, constituèrent une première association, le DIDEM, qui, de divisions en scissions, aboutit, en 1977, au MCP, (...) où les pères divorcés, que la loi rejette, revendiquent le droit des pères à part entière.

Le président de ce mouvement, M^e Jean-Luc Schmerber (qui lui, n'a pas de problèmes familiaux) explique :

«Dans le système actuel, on persiste à chercher quel est le bon et le mauvais, du père ou de la mère, sans admettre au départ qu'un enfant ait besoin des deux. Aussi nous battons-nous pour obtenir la garde conjointe. Nous essayons de dire aux parents : «Laissez votre problème de divorce de côté. Faites en sorte qu'il n'ait pas de conséquence sur vos relations avec vos enfants. Il ne faut pas que celui qui a la garde (la mère la plupart du temps) bénéficie, de surcroît, de toute l'autorité parentale, décide de tout sans que l'autre n'ait rien à dire. Il ne faut pas qu'un des deux soit gommé ou entre parenthèses. On ne supprimera pas tous les conflits en octroyant la garde à un seul, mais en trouvant les moyens pour que l'enfant conserve et son père et sa mère».

Mais en plus du droit de garde, il y a le problème du non-paiement des pensions alimentaires. Il est plus psychologique que pécuniaire. Pourquoi celui qui est exclu paierait-il, puisqu'il ne compte pas? (...) Or, ce n'est pas en envoyant les pères en prison qu'on arrangera les choses. On a décidé, une fois pour toutes, qu'il suffisait au père, pour remplir son rôle, d'envoyer son mandat, qu'un père qui ne voit pas ses gos-

⁵² allusion à un épisode qui se déroula à l'occasion du procès en révision de Dreyfus. Les autorités tentèrent d'arrêter le militant antisémite J. Guérin dans les locaux de son organisation, rue de Chabrol. L'expression désigne désormais une situation où un individu, généralement armé, parfois avec otages, se retranche dans un immeuble entouré par les forces de l'ordre.

ses, c'était sans importance. On prend en compte l'intérêt de la mère, pas celui de l'enfant».

L'intérêt de l'enfant, c'est d'être aimé par les deux.

«L'intérêt de l'enfant, avoue M^e Nadine Olszer, du mouvement «Choisir», je ne sais pas ce que c'est. C'est une notion toute juridique. Des juges – et des parents – pensent, en toute bonne foi, que, l' « intérêt de l'enfant », c'est d'être chez l'un ou chez l'autre. Mais le droit de garde, la plupart des hommes s'en moquent. Quant à l'instinct maternel - ce confort de la justice - eh bien, il y a des femmes qui seraient d'accord pour confier leurs enfants au père ; des femmes qui détestent leurs enfants, ou s'en passent aisément, ou ne les avaient pas désirés, mais qui, poussées par leur famille, se voient contraintes de se battre. Parce que la normalité, pour les gens, c'est de se battre. L'hypocrisie, dans le divorce, c'est qu'une fois une solution acceptée, on n'a plus rien à dire. La justice a décidé, et c'est fini».

Opinion confirmée par M. Coujard, naguère encore juge aux affaires matrimoniales. Un «JAM» [jam], comme on les appelle: «Toute formule de garde qu'on propose au juge, il l'accepte. Où nous manquons, nous magistrats, d'imagination, c'est que nous faisons vite, « dans l'intérêt de l'enfant », pour prendre une mesure de garde en fonction des torts. Et une mesure théoriquement «provisoire», mais en fait définitive. C'est ainsi que 10% d'hommes pâtissent du sort qui pèse généralement sur 90% des femmes. Le magistrat n'est capable que de faire durer une situation où, pourtant, le rapport des forces entre parents se modifie... Avec cette apparence d'équité : le temps partagé moitié-moitié. Mais est-ce toujours l'intérêt de l'enfant ?»

Cette magistrature de bonne volonté, mais quasiment impuissante, qui se trouve aujourd'hui aux prises avec les pères contestataires du MCP, et avec les mères (qui, comme le note M^e Josiane Moutet, «voudraient bien que les pères s'occupent davantage de leurs enfants»), va devoir affronter aussi les enfants eux-mêmes, appelés à donner leur avis.

Dans les « Enfants du dimanche » (association qui lutte pour une responsabilité égale entre les parents en cas de divorce) Michèle Tournier les a fait parler, ces victimes du divorce.

Agathe, par exemple, vingt ans. Elle a un métier. Elle est équilibrée. Elle a été élevée dès l'âge de trois ans par sa mère. Celle-ci ne s'est jamais remariée, mais a eu des amants. «Ça ne me gênait pas», dit Agathe. Son père? Elle le revoit quelquefois. Il ne lui apporte rien. «Jusqu'à quinze ans, j'ai eu des problèmes. J'étais une enfant de divorcés, donc pas normale. Et puis, j'ai rencontré d'autres enfants du divorce, et j'ai compris que je n'avais pas à me culpabiliser. Le mariage? Je m'y refuse. Ça ne sert à rien. C'est un faux problème. Je n'ai pas envie de vivre avec quelqu'un. Des enfants? Oui, j'en aurai, mais sans mari. Je vis très bien toute seule».

Emmanuelle, treize ans : «Ma mère, c'est une imbécile. Je ne l'aime pas. Moi, on m'a demandé de choisir. Pas à ma petite sœur et mon petit frère. Ils ont été confiés d'office à ma mère, ce tyran. Quand je suis sortie du palais de justice, où j'avais dit que je voulais aller vivre avec mon père, j'ai vu partir Florence et Alexandre avec ma mère. J'étais malheureuse pour eux. Depuis, je ne les ai plus revus».

Trois garçons gardés par leur père: «Notre mère ne nous manque pas. Et nous n'avons pas trop envie d'en avoir une autre».

Arnaud, douze ans (parents divorcés à sa naissance) : «Je suis heureux de ma vie partagée entre mes parents. Avec mon père, je m'amuse. Il a des petites amies. Mais ma mère, chez qui j'habite le plus souvent, devrait sortir davantage. Je suis assez grand pour me débrouiller tout seul».

Karin, treize ans, vit chez sa mère : «J'ai deux chambres: une chez mon père, une chez ma mère. Je me sens mieux avec mon père. Il vit avec une Américaine; c'est une copine. Il est bien plus sympathique depuis qu'il ne vit plus avec ma mère. Je l'aime bien, ma mère, mais elle est trop mère...»

D'autres enfants (d'un divorce à l'amiable): «On s'amuse plus maintenant avec nos parents, depuis qu'ils sont divorcés...»

Aux juges et aux parents de comprendre. Comme le dit Michèle Tournier, au risque de scandaliser : «Un enfant est un être curieux, qui peut très bien trouver l'amour dont il a besoin hors d'une famille sclérosée».

Au Danemark, l'autre semaine, la justice a accordé à une fillette de treize ans le droit de quitter sa mère (divorcée) pour aller vivre dans une famille qu'elle avait choisie. On n'en est pas encore là en France. Mais le droit d'aimer et d'être aimé comme on veut, quand on veut, par son père et par sa mère, cela existe. Et même d'être aimé par d'autres. Car il n'y a pas que la voix du sang.

FÊTES ANCIENNES, FÊTES NOUVELLES

En France, on célèbre des fêtes civiles comme le 14 juillet, et des fêtes religieuses comme Noël. Il existe des fêtes fixes comme le Nouvel An et des fêtes mobiles comme Pâques. Certaines qui sont chômées (fériées), comme par exemple la Toussaint, d'autres ne le sont pas, comme Mardi Gras ou la fête de la Musique. Mais si on décide de passer en revue toutes ces manifestations en prenant comme point de départ la rentrée scolaire ou universitaire et non pas le début de l'année civile, l'année festive commencera véritablement en novembre avec les fêtes chômées de la Toussaint (1^{er} novembre) et du Jour des morts (2 novembre). Ces deux journées permettent d'aller fleurir les tombes des morts de la famille avec des chrysanthèmes. Précisons qu'aux alentours de ces deux dates se situent les premières vacances scolaires, dites vacances de [la] Toussaint, qui durent habituellement dix jours.

Puis vient le 11 novembre, qui correspond à l'armistice de 1918, et qui est une journée chômée. Ce jour-là, les anciens combattants vont fleurir les monuments aux morts, mais les gens comme vous et moi ne font rien de spécial.

Le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine, est une date dédiée aux demoiselles qui atteignent l'âge fatidique de 25 ans en étant toujours célibataires. Ce jour-là, les amis, les collègues, surtout dans les métiers de la mode ou dans les bureaux, leur préparent une petite fête pour les inciter à se marier ou, qui sait, pour les consoler. Les demoiselles sont alors tenues d'arborer un chapeau où le jaune abonde, d'où l'expression « coiffer sainte Catherine ». Mais il faut préciser que cette coutume tend à disparaître, ne serait-ce parce que les filles toujours célibataires à 25 ans ne sont plus une rareté.

Sautons du 25 novembre au 25 décembre ou, plus exactement, au réveillon de [la] Noël qui, en France, et dans la plupart des pays de tradition chrétienne, commémore la naissance de Jésus. À quoi cette fête correspond-elle pour le Français moyen? Tout d'abord à une veillée en attendant la messe de minuit où, généralement, pratiquants et non-pratiquants, se rendent en famille pour entendre toute une série de chants de Noël traditionnels comme *Douce nuit*, *Mon beau sapin*, etc. Puis, au retour de la messe, commencent les agapes du réveillon. A l'origine, le réveillon était un modeste repas après la messe de minuit ; de nos jours, il est devenu un festin pantagruélique où se succèdent huîtres, foie gras, dinde aux marrons, bûche de Noël, bref, tout un ensemble de victuailles délicieuses, mais souvent indigestes. La dinde aux marrons et la bûche de Noël sont les deux mets vraiment traditionnels qui doivent se trouver sur la table, mais rien n'empêche d'innover. Autre tradition, celle des cadeaux que les enfants découvriront le matin de Noël dans la cheminée ou au pied du sapin. En effet, il est de tradition, dans chaque foyer, de dresser un sapin décoré de boules et de guirlandes

multicolores ainsi que de bougies ou de petites ampoules lumineuses. Au pied de cet arbre, les enfants, mais aussi les adultes, disposent, avant de se coucher, leurs chaussures ou chaussons qui accueilleront les cadeaux que le Père Noël déposera durant la nuit.

Dans les familles chrétiennes, il est habituel d'installer, à côté du sapin, une crèche qui reproduit l'iconographie traditionnelle de la Nativité. De petits personnages en plâtre, en bois ou en terre cuite (en Provence on les appelle santons) y représentent Jésus, la Vierge Marie, Joseph, l'âne, le bœuf ainsi que les bergers. Les enfants aiment beaucoup préparer ce théâtre en miniature. Naturellement, on trouve une crèche dans chaque église et, grandeur nature, à Paris sur la place de l'Hôtel de Ville. Il existe même des crèches vivantes incarnées par des acteurs bénévoles. Très souvent la messe de minuit se déroule dehors, par exemple, sur le parvis de Notre-Dame ; la rosace de la cathédrale est éclairée de l'intérieur ce qui crée une atmosphère particulière à l'extérieur. Le 25 décembre est plutôt une fête familiale. En revanche, au réveillon de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre, on se retrouve entre amis. On allume la télévision pour ne pas rater les douze coups de minuit, on lève sa coupe de champagne au bon moment et on se congratule en se souhaitant une bonne et heureuse année. La tradition veut que l'on s'embrasse sous une boule de gui, symbole de l'année nouvelle et des espoirs nouveaux. Puis on sort dans la rue (à Paris on se rend sur les Champs-Élysées) pour partager son euphorie avec les passants. Dans les petites villes, la circulation s'arrête carrément et les gens descendent de leurs voitures pour féliciter le voisin. Le repas du réveillon du Nouvel An ressemble beaucoup à celui de Noël, mais on le fête plus volontiers au restaurant car celui-ci propose des attractions pour animer la soirée. Ajoutons qu'on échange très rarement des cadeaux à l'occasion du Nouvel An, mais il est d'usage de donner des étrennes (c'est-à-dire de l'argent) à sa concierge, au facteur, aux éboueurs et aux pompiers de son quartier.

En janvier, l'année festive commence avec l'Épiphanie, le 6 janvier. A l'origine, il s'agissait d'une fête religieuse commémorant l'arrivée des Rois mages à Bethléem pour rendre hommage à l'Enfant Jésus. Cette fête religieuse, qui n'est pas chômée, a donné naissance à une tradition de festivités dans les familles, les communautés de travail ou entre amis, et qui consiste à « tirer les rois ». Tirer les rois implique que l'on se réunisse autour d'un gâteau dissimulant une fève : celui ou celle qui la trouvera dans sa part deviendra le roi ou la reine de la journée et mettra une couronne de papier doré. Et la tradition veut que ce roi (ou cette reine) choisisse sa reine (ou son roi), qui offrira à son tour un gâteau. A une époque pas si lointaine, on tirait les rois dans le Nord de la France avec une galette en pâte feuilletée (aujourd'hui elle est très souvent fourrée de frangipane, sorte de farce en pâte d'amandes), tandis que dans le Sud, on préférait une couronne en brioche parsemée de fruits confits. Tels sont les deux gâteaux de l'Épiphanie⁵³.

Au mois de février, le 2, on fête la Chandeleur et la tradition veut que l'on prépare des crêpes. Les crêpes ressemblent à ce que vous appelez des blinis [blinis], mais en plus mince et plus large. On les fait sauter dans la poêle en tenant une pièce de monnaie dans l'autre main et si on réussit à ne pas faire tomber la crêpe, on sera riche toute l'année.

Quelques jours plus tard, le 14, on fête la Saint-Valentin, en d'autres termes la fête des amoureux. La tradition veut que l'on envoie à son(sa) bien-aimé(e) une carte

53

Maintenant, on trouve les deux sortes de gâteaux, la galette et la couronne, dans toute la France, indifféremment.

postale représentant un cœur transpercé d'une flèche ou qu'on lui offre des fleurs⁵⁴. La Saint-Valentin – vous le devinez - est une véritable bénédiction pour les fleuristes.

Mardi Gras arrive durant la troisième semaine de février. Pourquoi cette appellation ? Parce que ce jour-là, avant le long jeûne du Carême, il est encore licite de manger gras, notamment des crêpes, mais aussi des beignets généreusement saupoudrés de sucre.

Le Carême est, dans la tradition catholique, la période de quarante jours précédant Pâques qui correspond à la période pendant laquelle le Christ [krist] a jeûné au désert ; on fera donc maigre en proscrivant la viande et les nourritures trop riches. Le mercredi qui commence le Carême s'appelle le mercredi des Cendres en référence aux cendres déposées sur le front des fidèles pour leur rappeler qu'ils sont voués à devenir cendres et poussière. Et pendant quarante jours, il n'y aura plus de fête jusqu'aux Rameaux.

Le dimanche des Rameaux correspond au premier jour de la semaine sainte. Les croyants commémorent à l'église l'entrée du Christ à Jérusalem où il fut triomphalement accueilli par les habitants de la ville avec des palmes ; aussi, à la sortie de l'office, distribue-t-on des branches de buis bénies par le prêtre, qui remplacent celles de l'année précédente installées dans chaque foyer au-dessus du crucifix. Le dimanche des Rameaux ouvre donc la semaine sainte qui vit se dérouler les grandes étapes de la Passion du Christ. Le jeudi saint marque très exactement l'anniversaire de la Cène, repas où Jésus institua l'Eucharistie en partageant le pain et le vin avec ses disciples. Selon la doctrine catholique, ces deux espèces contiennent substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ [Zezykri]. Quant au vendredi saint il commémore la crucifixion du Christ ; à trois heures de l'après-midi, toutes les cloches du pays sonnent pour la dernière fois avant le dimanche de la résurrection. Pour expliquer ce silence aux enfants on leur raconte qu'elles sont allées à Rome, siège de la chrétienté, et qu'elles reviendront le dimanche suivant, pleines de joie et d'espérance, annoncer la résurrection du Christ. Mais les enfants ont d'autres raisons, plus prosaïques, d'attendre Pâques avec impatience : ne leur a-t-on pas promis que les cloches reviendraient de Rome chargées d'œufs, de poules, de lapins et de cloches en chocolat, confiseries que les parents achètent discrètement et répartissent dans la maison et le jardin. Le lundi de Pâques est chômé, sans correspondance précise ; voilà un jour de plus sans travail.

En France, tout le monde, à l'exception dit-on des chefs d'entreprise, attend avec plaisir le mois de mai, parce que chaque semaine y est agrémentée d'un jour de congé supplémentaire. Et si, par chance, ce jour tombe la veille ou le lendemain d'un jour de congé ordinaire, alors, on fait « le pont ».

Commençons par le Premier mai, fête que je ne vous présenterai pas puisqu'il s'agit de la fête internationale du travail avec des manifestations syndicales et des défilés de travailleurs dans la rue. Le même jour, on célèbre aussi la fête du muguet car les premières clochettes blanches font leur apparition dans les sous-bois autour de cette date. Il est autorisé de vendre dans la rue et pour son propre compte ces brins odorants qui promettent le bonheur, même si le prix en est parfois excessif.

Le 8 mai, qui commémore la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie, est également férié en France. Le président de la République va ranimer la flamme au tombeau du Soldat inconnu qui se trouve sous l'Arc de Triomphe, et les anciens combattants, comme le 11 novembre, fleurissent les monuments aux morts.

⁵⁴ Dans les boulangeries, pâtisseries et confiseries on vend des gâteaux en forme de cœur. On voit dans les vitrines des magasins des cœurs en papier de couleur qui portent la mention «Vive la Saint Valentin, fête des amoureux».

Durant la première quinzaine de mai ou, plus précisément, quarante jours après Pâques, les chrétiens commémorent l'Ascension, miracle de l'élévation du Christ dans le ciel ; il s'agit encore une fois d'une journée chômée. Puis, le septième dimanche après Pâques, la Pentecôte marque la descente du Saint-Esprit sur les apôtres sous la forme d'une langue de feu. Jusqu'à une date récente, le lundi de Pentecôte était chômé, mais pour tenter de combler le déficit chronique de la Sécurité sociale un Premier ministre a décidé de faire de cette journée un jour ouvré, décision peu respectée.

Enfin, le dernier dimanche de mai, a lieu la Fête des mères. Cette manifestation de soutien aux valeurs de la famille instaurée par le régime collaborationniste de Vichy s'est maintenue jusqu'à nos jours même si elle a perdu son caractère rétrograde. Désormais elle entend honorer celle qui travaille pour toute la famille, c'est-à-dire la maman ; les enfants à l'école lui préparent dessins, poèmes et petits objets, tandis que les adultes lui offrent des cadeaux. Mais les pères ne sont pas oubliés et ont quelques semaines plus tard leur propre fête.⁵⁵ En général, les enfants se contentent d'acheter une cravate ou une eau de toilette dans un magasin. Ces deux fêtes familiales ont, il faut le reconnaître, un caractère commercial un peu déplaisant : les enfants tirent de leur tirelire leurs derniers sous, souvent aidés par le papa quand il s'agit de la maman et de la maman quand il s'agit du papa, pour acheter quelque chose de correct.

Au solstice d'été, on a pris l'habitude de célébrer, en France tout d'abord, puis dans l'ensemble de l'Europe, la fête de la Musique, et les musiciens, amateurs ou non, s'en donnent à cœur joie tout au long de la nuit de la Saint Jean.

Au mois de juillet, les enfants partent en vacances pour ne rentrer que début septembre. Mais ce mois est marqué, le 14, par la célébration de la fête nationale commémorant la prise de la Bastille. Les festivités commencent rituellement par une très importante revue militaire qui a lieu, à Paris, sur les Champs-Élysées, revue retransmise par la télévision dans toute la France et à laquelle assistent le Président de la République, les ministres et les corps constitués⁵⁶. Puis le Président organise une garden-party au palais de l'Élysée et une interview télévisée dans laquelle il évoque les grands problèmes du pays et les orientations de son action. Le soir, à Paris au pied de la Tour Eiffel, la population est conviée à un magnifique feu d'artifice (avec des répliques plus modestes dans d'autres parcs de la capitale comme les Buttes Chaumont ou le parc Montsouris). Après quoi, place aux bals ! Des festivités analogues sont offertes dans les villes de provinces, grandes et petites, et ce, jusque dans les petits villages : les villageois se retrouvent sur la place de l'église pour un dîner convivial, puis ils se rendent à la salle des fêtes où le maire a invité un orchestre. Le tango, la polka, la valse y sont à l'honneur ce qui frustre les plus jeunes habitués à des musiques plus énergiques. Les édiles municipaux organisent également des retraites aux flambeaux, pour la plus grande joie des enfants.

Dernière fête religieuse et chômée, le 15 août, fête l'Assomption de la Vierge, c'est-à-dire selon la tradition chrétienne l'enlèvement miraculeux de la Vierge au ciel par les anges. Dans les petits villages ou les régions traditionalistes comme la Bretagne, cette fête donne lieu à toute une série de manifestations religieuses, comme, par exemple, les processions. Ou à des défilés de chars. A Dieppe, par exemple, on organise un défilé de chars fleuris comme ceux du Carnaval de Nice et d'immenses

⁵⁵ Récemment, on a instauré une fête des grands-mères.

⁵⁶ On appelle corps constitués les corps établis par la Constitution ou les lois du pays. Au niveau national, ce sont les corps chargés des fonctions législatives ou gouvernementales supérieures, comme l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil d'Etat, la Cour des comptes, le Conseil constitutionnel, etc. Au niveau local, ce sont les autorités judiciaires, administratives, départementales et municipales.

marionnettes, portées par plusieurs personnes, parcourent toute l'esplanade accompagnées de musique et de chants. Le soir, il y a un feu d'artifice offert par la commune.

INVITATIONS, VISITES

PRÉSENTATIONS, VISITES

1. Une présentation

- Vous connaissez le professeur Lebel?
- Non, je n'ai pas encore eu cet honneur (l'occasion de faire sa connaissance).
Ne pourriez-vous pas me présenter à lui?
- Mais certainement! (Monsieur Bertin et son jeune ami s'approchent du professeur qui est en train de parler à des invités).
- Pardon, Monsieur le Professeur, permettez-moi de vous présenter mon jeune collègue et ami Monsieur Gobert...
- Enchanté, dit le professeur en tendant la main au jeune Gobert.
- Très honoré, répond celui-ci en s'inclinant légèrement et en serrant la main du professeur. Permettez-moi, au nom de notre institut, de vous remercier de tous les documents si précieux que vous nous avez fait parvenir. Nous ne savons vraiment pas comment vous témoigner notre reconnaissance...
- Mais je vous en prie...

2. Méaventure dans le métro

- Aïe! Vous ne pourriez pas regarder où vous mettez les pieds?
- Oh! Excusez-moi! Je ne l'ai pas fait exprès.
- Oui, mais tout de même, vous pourriez faire attention...
- Ecoutez, Madame, je suis vraiment désolé, mais on m'a poussé, je n'y suis pour rien...

3. Demande de renseignements

- Pardon, Monsieur (vx Monsieur l'Agent), pourriez-vous m'indiquer où se trouve la plus proche station de métro?
- Prenez cette rue, devant vous ; tournez à droite au bureau de tabac, c'est cent mètres plus loin.
- Merci, vous êtes bien aimable.
- De rien. A votre service!

4. Visite à un professeur

- Mougin sonne à la porte du professeur Carré. C'est une dame qui ouvre.
- Pardon, Madame, c'est bien ici qu'habite Monsieur Carré?
 - Oui, c'est bien ici.
 - Monsieur Carré est-il chez lui?
 - Non, il est sorti.
 - Il m'avait donné (fixé) rendez-vous chez lui, à 5 heures précises.
 - Vous êtes sans doute l'étudiant dont mon mari m'a parlé.
 - Permettez-moi de me présenter : Mougin. Je prépare un master sous la direction de votre mari...

- Veuillez entrer, mon mari ne va pas tarder [à rentrer]. Il m'a mise au courant de votre visite et m'a chargée de vous prier de l'attendre dans son bureau.
 - Je ne voudrais pas être indiscret, mais je lui ai apporté mon travail et j'aurais voulu connaître son opinion.
 - Asseyez-vous là... tenez... prenez place en attendant son retour.
- Au même moment, on entend tourner la clé dans la serrure. C'est le professeur Carré. Madame Carré le met au courant. Le professeur entre... L'étudiant se lève.
- Bonjour, Monsieur... Excusez-moi de vous déranger.
 - Mais non, pas du tout, je désirais vivement vous revoir avant les vacances de Noël. Alors, montrez-moi cela, où en êtes-vous?

5. Visite d'une amie

Madame Arnoux demande à la concierge:

- Pardon, c'est bien ici que demeure Madame Boussat?
- Oui, au quatrième à droite, porte C.
- Vous ne savez pas si elle est chez elle en ce moment?
- Ma foi, je n'en sais rien, montez toujours!

Madame Arnoux prend l'ascenseur, monte au 4^e, sonne. C'est Madame Boussat qui ouvre.

- Bonjour!
- Ça, alors! Quelle bonne surprise!
- Je ne vous dérange pas, au moins?
- Nullement! Entrez donc! Comment allez-vous?
- Pas mal, merci. Et vous, et votre famille?
- Pas trop mal, mais mon mari a eu des petits ennuis de santé.
- Mon Dieu, pas trop graves, j'espère?
- Non, non, je vous raconterai ça tout à l'heure. Tenez, débarrassez-vous de votre imperméable... Donnez-le moi, je vais le mettre à sécher. Quel temps de chien! Vous allez bien prendre quelque chose de chaud.
- Mais non, ne vous dérangez pas pour moi ...
- Il ne manquerait plus que ça! Tenez, laissez-moi faire... asseyez-vous là!
- Vous savez, je me suis permis de venir vous voir à l'improviste, il y a si longtemps qu'on ne s'est pas vu... Vous ne m'en voulez pas, j'espère?...
- Enormément... ça fait exactement six mois que vous n'avez pas donné signe de vie... depuis que nous avons déménagé!
- Oui, ça, je reconnais que...
- Vous n'avez pas d'excuses!... Tenez, servez-vous, c'est de bon cœur, tout de même!
- Alors, dites-moi, quoi de neuf chez vous? Vous me disiez que votre mari...

INVITATION

- Allo, Gérard? Salut, c'est Michel. Dis-moi, vous êtes libres, vendredi soir?
- Attends, vendredi prochain?
- Oui, celui qui vient.
- Oui, je crois qu'on n'a rien.
- Ça vous dit de venir dîner à la maison? Il y aura Jean-Claude et Anne-Marie.
- Oui, avec plaisir, ce serait sympa. Je vais quand même en parler à Françoise, mais en principe c'est d'accord.

- Tu sais, on fait rien de spécial, hein, c'est juste histoire de se voir un peu et de causer tranquilles.
- Très bien. Alors, écoute, on apporte les bouteilles, si tu veux.
- D'accord, merci, mais vous n'êtes pas obligés, hein!
- Au fait, on vient avec les gamins ou on les fait garder?
- C'est comme vous voulez. Ici il y a toujours moyen de les faire coucher dans la chambre des enfants. Mais c'est pour vous, vous seriez plus tranquilles sans.
- Oui, tu as raison. On essaiera de les caser chez une grand-mère ou de trouver une baby-sitter, Ah, oui, et à quelle heure on vient?
- Pas trop tard si vous pouvez, on aura plus de temps pour discuter. Vers 7 h, 7 h ½, qu'on ait le temps de prendre l'apéritif.
- O. K. Alors, à vendredi. Le bonjour à Danièle.
- Merci. Ciao.

Dring!

- Bonjour! Entrez, entrez! Allez, on se fait la bise!
 - Salut. Tiens, y a ça qu'il faudrait mettre d'urgence au frigo, c'est une glace qui est en train de fondre.
 - Merci, j'y cours (j'y fonce).
 - Alors, ça va? Ça fait un temps fou (ça fait des lustres) qu'on s'est pas vus.
 - Ben oui, ça va pas mal, et vous?
 - D'abord, enlevez donc vos manteaux, mettez-vous à l'aise, vous n'allez pas rester dans l'entrée cent sept ans. Vous pouvez (aller) mettre vos affaires dans notre chambre. Ecoutez, installez-vous au salon, mettez-vous un disque, j'arrive tout de suite, il faut que j'aide Danièle aux fourneaux.
- (Plus tard...)
- Jean-Claude et Anne-Marie ne vont pas tarder à arriver. Ils ont téléphoné tout à l'heure, ils auront un peu de retard parce qu'ils ont eu des problèmes de baby-sitter, ils ont été obligés d'en trouver une autre en catastrophe. Mais ils n'ont pas décommandé.
- Tiens, voilà Danièle. Dis donc, qu'est-ce que tu nous as mijoté [de bon]? Ça sent drôlement bon, en tout cas!
 - Oh, il faut pas vous attendre à des miracles, hein, surtout pas. Je sais pas trop comment ça va être, enfin, c'est une de mes spécialités.
 - Ah, les voilà vos petits. Ils ont drôlement grandi. Bonjour les enfants!
 - Ils ont tenu à voir les invités. Bon, maintenant, on dit bonsoir, et ouste, au lit!
 - Qu'est-ce qu'ils sont gentils d'aller se coucher comme ça, c'est pas les nôtres qui le feraient.
 - Ah, voilà les autres, on va pouvoir prendre l'apéritif.
 - Salut tout le monde. Excusez-nous, on a cru qu'on n'y arriverait jamais. Enfin, maintenant ça y est, parlons d'autre chose.
 - Bon alors, qu'est-ce que vous prenez? Y a du pastis, du martini, du bitter, de la Suse, du vin d'oranges maison et du porto. Et puis du jus de tomate, si quelqu'un ne veut pas d'alcool.
 - Danièle, t'apportes les glaçons, s'il te plaît? Tenez, je vous passe les biscuits salés et les cacahuètes, servez-vous!
 - Bon, si on passait à table? Alors, Anne-Marie, tu te mets là, Jean-Claude à côté de Françoise. Et moi, je m'installe ici, ce sera plus pratique pour faire le service.

Voilà de la charcuterie pour commencer, servez-vous comme vous voulez, on va pas faire des chichis.

- Oh, et ça, ça a l'air bon, qu'est-ce que c'est?
- C'est de la rosette de Lyon⁵⁷. On a un charcutier extra dans le quartier, tu sais. Bon, si on buvait un coup? Françoise, tu tends ton verre?
- Tchin-tchin, à la vôtre!
- Tout le monde a repris de la charcuterie? Allez-y, hein, vous n'allez pas laisser ça!
- Oh, mais on garde de la place pour ce qui vient après.
- Bon, alors, personne n'en veut plus, je remporte.
- Comme plat de résistance, j'ai fait du cassoulet toulousain⁵⁸. C'est ma grand-mère qui m'a appris à le faire.
- Oh, c'est ça qui sentait si bon? Faudra que tu me donnes la recette.
- Alors, Jean-Claude, ça marche, ton boulot? Y a eu des licenciements, dans ta boîte, non?
- Oui, je l'ai échappé belle. Mais c'était moins une. Heureusement que l'inspection du travail est intervenue. J'aurais vraiment été embêté d'avoir à rechercher du boulot. D'autant plus qu'Anne-Marie est à mi-temps en ce moment.
- Oui, en ce moment, on apprécie la chance d'être fonctionnaire. C'est sûr qu'on est pas payé, mais par les temps qui courent, l'important c'est d'avoir un poste stable.
- Et puis ça a pas l'air de s'arranger... Je me demande où ça va aller tout ça. Enfin, tant qu'on a la santé...
- En parlant de santé, tu sais que Bertrand a eu un accident?
- Ah bon? Non, je savais pas. Qu'est-ce qu'il a eu?
- C'est une voiture qui lui a fait une queue de poisson (*ou* : il a dérapé sur une plaque de verglas, sa voiture a fait un tête-à-queue et il est rentré dans un arbre). Lui, il s'en est sorti, mais la voiture, elle, est inutilisable.
- Faut espérer que l'assurance marchera, ils deviennent durs, en ce moment, avec la recrudescence des accidents...
- Alors, ce cassoulet, personne n'en revent?
- Oh, c'était vraiment très bon, mais tu en avais fait pour un régiment, j'en peux plus!
- Allez, un petit effort, on va avoir des restes toute la semaine!
- Bon, on change pas les assiettes pour le fromage, hein?
- Au fait, vous savez que Francis et Maryvonne sont séparés? Il y a deux mois qu'il a quitté le domicile conjugal.
- Oh, ça ne m'étonne pas, ça couvait depuis longtemps. Ils étaient pas du même style. Il a trouvé quelqu'un?

⁵⁷ saucisson sec

⁵⁸ Cassoulet (pour six personnes). Préparation : 10 minutes. Cuisson : 4 heures. 600 g d'échine de porc. 600 g d'oie. 125 g de cervelas. 125 g de petites saucisses. 500 g de haricots. 60 g de graisse d'oie ou de beurre. 50 g de farine. 125 g de tomates. 7 dl de bouillon. Faire cuire les haricots, trempés dès la veille. Faire revenir dans 60 g de beurre les morceaux de porc et d'oie. Les retirer et faire avec le corps gras et la farine un roux brun mouillé avec le bouillon chaud, ajouter la tomate réduite en purée. Assaisonner. Mettre les morceaux de viande et laisser cuire doucement pendant 3 heures. Ajouter alors les haricots cuits aux trois quarts et prolonger la cuisson pendant 1 heure. Au moment de servir décorer avec cervelas et petites saucisses cuits à l'avance dans l'eau bouillante. (Roux brun. 1/3 litre de bouillon. 50 g de beurre. 50 g de farine. 60 g d'oignons. 100 g de lard. 1 bouquet garni /petit paquet ficelé composé de persil et de thym, de laurier et d'une gousse d'ail/. Sel, poivre. Faire dorer dans le beurre les oignons coupés en quartiers, le lard coupé en dés, les retirer. Verser la farine, la faire brunir en tournant avec une cuiller de bois. Mouiller alors avec le liquide en continuant de tourner. Remettre oignons, lard, un bouquet garni, saler, poivrer. Laisser cuire à feu doux 20 minutes. Passer à travers une passoire fine avant de servir.

- Il paraîtrait que oui. Ça va pas être marrant pour elle, et avec les gamins par-dessus le marché! Moi, je trouve qu'on a pas le droit de démolir sa famille comme ça, même si ça marche pas fort entre les deux.
- Bon, d'accord, mais faut voir aussi que Maryvonne, elle devait pas être tous les jours facile à vivre. Remarque, ils peuvent encore se raccommoder (se remettre ensemble, *fam se rabibocher*).
- Bon, si on causait d'autre chose? Vous connaissez la dernière blague belge?
- Ça y est, c'est parti pour un tour! Gérard et ses blagues belges⁵⁹.
- Quand il démarre, y a plus moyen de l'arrêter!

UNE JOURNÉE

MON EMPLOI DU TEMPS

- A quelle heure te lèves-tu? De bonne heure?
- Non, je me lève à 8 heures. Et toi, tu te lèves plus tôt?
- Je me réveille habituellement à six heures et demie.
- Comment fais-tu pour te réveiller si tôt?
- Avec un réveil, pardi! Dès que la sonnerie retentit, je m'étire, je bâille, je me frotte les yeux, je me redresse, je saute du lit et je m'en vais faire ma toilette.
- Tu ferais mieux de commencer par faire chauffer ton café, tu gagnerais du temps.
- C'est une idée, mais je préfère me précipiter tout de suite sous la douche – chacun ses goûts.
- Comme tu dis... Et bien moi, j'aime mieux prendre un bain.
- Je vois ça d'ici, tu dois mettre trois heures à te débarbouiller (à te récurer dans les coins), [à] t'essuyer, [à] te brosser les dents, [à] te coiffer, [à] t'habiller, [à] prendre ton petit déjeuner... Moi, en un quart d'heure je suis prêt: dix minutes pour faire ma toilette, ma gym et mon lit, dix minutes pour enfiler mes vêtements, trois minutes pour avaler mon café.
- Et tu oublies de mettre tes chaussettes, de nouer ta cravate, ou de lacer tes chaussures.
- Oui, je dois dire que cela m'arrive quelquefois, mais, c'est bizarre, ça ne m'arrive que quand je fais la grasse matinée et que je ne suis pas pressé...
- Hélène, qui a cinq ans, va à la maternelle (au jardin d'enfants). C'est son père qui l'y conduit tous les matins en voiture. Après l'avoir déposée en face de l'entrée, il se rend à son bureau.
- A neuf heures moins le quart, Louis dégringole les escaliers quatre à quatre, bondit sur sa bicyclette et part pour le collège. Il n'y arrive pas toujours à l'heure (arriver en retard). Il n'en revient que le soir à six heures.
- Après le départ de son mari et de ses enfants, madame X fait le ménage (la vaisselle, les chambres) et s'en va faire les courses: c'est qu'il lui faudra, ce soir, nourrir sa petite famille (sa nichée).
- A midi, son mari prend son repas au restaurant et les enfants mangent à la cantine.
- Madame X travaille à mi-temps, l'après-midi, dans un laboratoire. Elle se rend à son travail en autobus. Elle rentre chez elle à six heures, prépare le dîner et à huit heures, tout le monde est à table.

⁵⁹ les blagues belges ont la réputation d'être un peu laborieuses. Façon un peu facile de faire valoir l'esprit français qui, lui, serait plus subtil.

– Comment passent-ils leurs soirées? – Le plus souvent ils restent à la maison, il faut s’occuper du travail des enfants⁶⁰, leur parler, les mettre au lit. Ensuite, les parents peuvent travailler tranquillement; maman tricote en regardant la télé ou fait son courrier, pendant que son mari lit son journal. Puis ils vont se coucher.

– Aiment-ils lire au lit? – Non, ils préfèrent éteindre la lumière et dormir. – Mais ils sortent bien, quelquefois, le soir? – Très rarement, ils préfèrent s’occuper de l’éducation de leurs enfants; mais ils vont quand même de temps en temps au cinéma ou dîner chez des amis.

LE QUOTIDIEN D’UNE FAMILLE FRANÇAISE

– Comment te réveilles-tu?

– Habituellement avec un radio-réveil que je programme pour sept heures et que je branche sur France musique⁶¹, mais dans les cas graves, quand je dois être absolument sûre de ne pas rater mon réveil, je me fais réveiller par téléphone (j’utilise le réveil téléphone/ le service du réveil téléphone). Pour cela, on compose un numéro et on programme son heure de réveil. Et ça marche toujours. On ne risque pas l’inconvénient d’une panne d’électricité en pleine nuit.

La veille, j’ai préparé la cafetière programmée et une bonne odeur de café se répand dans l’appartement.

Pendant que mon mari prend sa douche dans la salle d’eau⁶² attenante à la chambre, j’occupe la salle de bains principale. Mon mari est fidèle au bon vieux rasoir à main jetable, il n’a pas pu s’habituer (se faire) au rasoir électrique. Nous n’avons pas non plus de brosse à dents électrique. En revanche, notre luxe est une baignoire à bain bouillonnant qui fait des bulles massant le corps.

Je mets des tartines dans le grille-pain, fais chauffer dans le micro-ondes (le four à micro-ondes) le lait des enfants et vais les réveiller. Un jour, je ne me suis pas réveillée et ils sont arrivés en retard à l’école.

Chacun déjeune (prend son petit déjeuner) à son rythme. Les enfants prennent (avalent) leur lait ou leur chocolat⁶³ avec des tartines de Nutella⁶⁴. Moi, je bois un café noir avec des tartines beurrées et ensuite je mange un yaourt⁶⁵ avec des céréales⁶⁶.

Le dimanche, le premier levé court à la boulangerie acheter des croissants pour toute la famille.

Le petit déjeuner fini, je mets les bols dans le lave-vaisselle et je prépare une lessive dans la machine à laver (le lave-linge). Je sors la viande du congélateur pour le repas du soir. Si j’ai acheté la viande la veille, je la mets au four en programmant celui-ci pour que le plat soit prêt à 8 heures du soir.

Si j’oublie de sortir la viande le matin, en rentrant du travail je la décongèle au micro-ondes quelques minutes. Pour la viande rouge, c’est moins bon, mais c’est plus pratique.

Les enfants préparent leurs cartables et vont à l’école à pied. Mon mari, qui travaille loin de chez lui et qui doit se déplacer souvent dans la journée, prend la

⁶⁰ Faire travailler ses enfants, surveiller de près leurs études.

⁶¹ France-musique – station de radio spécialisée dans la musique classique.

⁶² Salle d’eau – une salle de bains plus modeste, avec un lavabo et une douche qui remplace souvent la baignoire.

⁶³ Chocolat – le plus souvent il s’agit de mélange(s) de cacao, de sucre, de vanille, etc.

⁶⁴ Nutella – produit tartinable à base de chocolat et de noisettes.

⁶⁵ Yaourt – on écrit aussi yogourt.

⁶⁶ Céréales – mélange de céréales diverses (blé, riz, avoine, maïs) écrasées ou soufflées.

voiture. Moi, je prends le métro. Je préfère cette solution car j'ai horreur des embouteillages.

Entre midi et deux heures tout le monde mange à la cantine. Les enfants ont deux heures de coupure et préféreraient rentrer manger à la maison. Moi, je travaille en journée continue⁶⁷ et ne dispose que de trois quarts d'heure de pause. C'est pourquoi les enfants mangent à l'école et moi au restaurant de l'entreprise. Mon mari, dont l'entreprise ne dispose pas de restaurant, va déjeuner dans une brasserie avec des chèques-restaurant⁶⁸.

Après le repas, je vais avec mes collègues boire un café (*fam* un jus, un caoua) à la cafétéria de l'entreprise. Parfois, dans l'après-midi, nous sortons prendre (boire) un pot dans un café du quartier. Je prends toujours un thé, ou une bière⁶⁹ s'il fait très chaud, mes amis prennent, qui un café, qui un jus de fruit.

Pour le déjeuner, on mange un hors-d'œuvre (une salade composée, des sardines à l'huile, du jambon, du saucisson, du pâté, un œuf dur [à la] mayonnaise, des radis, des tomates en salade, des concombres coupés en rondelles avec de la vinaigrette, etc.), un plat garni⁷⁰, parfois une salade (verte), un fromage ou un dessert. On boit de l'eau minérale ou de l'eau du robinet, parfois du vin ou de la bière, et un café à la fin du repas.

Les enfants rentrent seuls à la maison à 16 h. 30 et se préparent leur goûter : du pain, du chocolat et du lait. La seule chose que je leur demande, c'est de faire leur lit et de ranger un peu leur chambre. Ce n'est pas une grosse corvée, car il leur suffit de tirer (étaler) leur couette⁷¹ et de remettre en place les oreillers et le traversin. Ce n'est plus comme avant, lorsque nous utilisions des draps et des couvertures. Faire son lit était tout un art, il fallait border le drap du dessus sous le matelas et mettre un dessus de lit que l'on retirait le soir en se couchant.

Ensuite ils font leurs devoirs et ils jouent sur leur ordinateur (la console de jeux) ou alors ils rejoignent leurs petits camarades en bas de l'immeuble, ou vont les uns chez les autres.

En quittant mon travail, je passe chez l'épicier et le boulanger ou au supermarché du quartier pour acheter ce qui manque.

Je passe récupérer une veste chez le teinturier⁷², j'achète le journal du soir chez le marchand de journaux, puis rentre à la maison préparer le repas du soir (le dîner).

De retour à la maison, je vérifie qu'aucun message n'a été laissé sur le répondeur [téléphonique] et, s'il y en a un, j'écoute la bande. Les appareils téléphoniques (les téléphones) sont très perfectionnés (sophistiqués) de nos jours. On peut mémoriser (mettre en mémoire) les numéros le plus souvent appelés. L'appareil peut aussi répéter automatiquement le dernier numéro demandé. Il existe aussi des téléphones qui vous permettent de parler sans décrocher en appuyant sur un bouton spécial, grâce à un haut-parleur incorporé. Mais l'appareil qui a le plus de succès, c'est le téléphone sans fil qui vous permet de vous déplacer dans l'appartement pendant votre conversation sans être gêné par le fil.

⁶⁷ On dit aussi : je fais la journée continue.

⁶⁸ Chèque-restaurant (ticket restaurant) – bon d'une valeur déterminée délivré par le comité d'entreprise et agréé dans de nombreux restaurants de quartier, c'est-à-dire dans de petits restaurants.

⁶⁹ Boire une bière pression/ en bouteille/ en canette.

⁷⁰ Plat garni – viande ou poisson accompagné(e) de pâtes, frites, riz, légumes (légumes verts : haricots verts, choux-fleurs, courgettes, épinards ; légumes secs : pois, fèves, lentilles, haricots).

⁷¹ Couette – petit édredon fin, c'est-à-dire une couverture matelassée soit en plume, soit en synthétique, que l'on met dans une housse.

⁷² Chez le teinturier ou au pressing.

Nous dînons d'un hors-d'œuvre, d'un plat de viande garnie, de fromage et de fruits. Les enfants boivent de l'eau plate ou gazeuse (pétillante), du jus de fruit et nous, nous buvons parfois du vin.

Après le repas, je range la vaisselle sale dans le lave-vaisselle, que je mets en marche. Au bout d'une heure et demie la vaisselle est propre et sèche, il n'y a plus qu'à la ranger. Je fais sécher le linge dans le sèche-linge, il n'y a plus qu'à le repasser le lendemain.

Le soir nous regardons la télévision. Nous sommes abonnés à la télévision par câble, ce qui nous permet de recevoir une quinzaine de programmes. Parfois nous empruntons un film dans un vidéo-club et les regardons au magnétoscope.

Le film terminé, nous faisons notre toilette du soir. Nous lisons un peu au lit avant d'éteindre la lumière.

Je m'endors tout de suite, mais mon mari est insomniaque, il est plus long à trouver le sommeil.

Le samedi matin est consacré au ménage et aux courses. Mes enfants sont à l'école, je suis tranquille. Je fais les poussières des meubles (j'essuie la poussière, j'enlève la poussière, j'époussette les meubles) avec un chiffon. Je récurer avec une poudre ou un liquide spécial la baignoire, la douche, les lavabos et l'évier.

Je passe l'aspirateur dans toutes les pièces, la serpillière sur le carrelage de la cuisine et de la salle de bains. Tous les deux mois, je fais (lave) les vitres (les carreaux) avec un produit spécial et un chiffon. Tout les deux mois, également, je cire les meubles de bois.

Mon mari trouve que je suis une bonne ménagère⁷³, mais ce n'est pas un vrai compliment pour moi, car je n'aimerais pas être seulement une femme au foyer, je n'ai rien d'une femme d'intérieur qui trouve son bonheur à mitonner des petits plats pour sa famille.

Mon mari se charge des courses. Il va faire provision d'épicerie⁷⁴, de boissons et de produits ménagers⁷⁵ au supermarché.

Après le petit déjeuner nous allons au marché du quartier choisir nos fruits, nos légumes et des fleurs.

Pour la viande, nous l'achetons chez le boucher ou bien le jour même ou bien à l'avance afin de la congeler. On peut l'acheter aussi au supermarché, mais elle est souvent moins bonne.

J'achète du poisson chez le poissonnier une fois par semaine. Les enfants préfèrent le poisson surgelé préparé en croquettes⁷⁶.

En semaine (dans la semaine), je me lève très tôt, vers six heures et demie, ce qui fait que je ne dors pas assez (j'ai du sommeil en retard). Le dimanche matin, je me réveille toute seule, sans ce maudit réveil, et fais la grasse matinée. Je me réveille tard. Je devrais faire un peu de gymnastique (pour la ligne), mais j'ai la flemme. Mon mari m'apporte le plateau du petit déjeuner et nous nous prélassons au lit jusqu'à onze heures.

Pendant le week-end, nous allons souvent au cinéma avec les enfants. Ou bien nous allons voir le même film ou bien nous choisissons un cinéma qui a plusieurs salles (un multiplexe) ce qui nous permet de voir chacun le film que nous voulons.

Quelquefois nous recevons des amis. Je mets les petits plats dans les grands et mon mari va chercher une bonne bouteille chez le caviste⁷⁷ du coin.

⁷³ Etre (une) bonne ménagère, tenir bien son intérieur (son foyer).

⁷⁴ Epicerie – tout ce qui n'est pas produits frais: sucre, pâtes, riz, café, conserves, légumes secs, etc.

⁷⁵ Produits ménagers – lessives, produits de nettoyage, etc.

⁷⁶ Croquettes de poisson – préparation sans arêtes, panée, frite.

⁷⁷ Caviste – marchand de vin.

Le samedi et le dimanche, nous allons acheter des disques et des livres. Parfois j’emmène les enfants à la piscine⁷⁸.

Quand il fait beau, nous allons pique-niquer en forêt. Parfois nous partons pour le week-end faire un peu de tourisme. Nous dormons à l’hôtel⁷⁹ ou en gîte⁸⁰ d’étape. Et dans la journée nous visitons les curiosités de la région. Nous essayons de convaincre nos enfants qu’un peu d’exercice leur ferait du bien et de les entraîner dans de grandes balades au grand air. Mais ils rechignent et nous demandent toujours de prendre la voiture.

De temps en temps nous rendons visite à mes parents qui ont une maison à la campagne. Les enfants aident leur grand-père à jardiner. Nous déjeunons dans le jardin. Je prends des bains de soleil allongée dans l’herbe et mon mari va pêcher à la ligne.

Mais ces bonnes journées se paient toujours par les embouteillages du retour. Le dimanche soir nous dînons très légèrement et nous nous couchons plus tôt que d’habitude.

LA JUSTICE

Il s’agit ici de prendre le mot «justice» non pas dans son sens moral, mais dans son sens juridique, c’est-à-dire en tant qu’organisation juridique.

Premier exemple. Mon voisin, par imprudence, provoque un incendie qui détruit ma maison. Comment l’obliger à réparer le préjudice commis ? Autre cas. L’administration refuse de me délivrer le permis de construire que j’ai sollicité auprès de ses services pour des motifs que j’estime fallacieux. A qui dois-je m’adresser pour contester cette décision?

Les principes

Mais avant d’entrer dans le vif du sujet, commençons par examiner les grands principes sur lesquels se fonde la justice en France.

- Premier principe : nul ne peut se faire justice soi-même. Exemple: le propriétaire d’un magasin prend sur le fait, c’est-à-dire en flagrant délit, un voleur en train de le cambrioler. Eh bien, ce commerçant n’a absolument pas le droit de punir lui-même ce malfaiteur. S’il parvient à l’arrêter, il doit le conduire à la police ; puis il demandera réparation du préjudice subi à la justice, car dans un Etat de droit seul l’Etat, par le truchement de l’institution judiciaire, est habilité à rendre la justice.

- Tout le monde doit avoir accès au droit et à la justice : non seulement des dispositifs d’information sont mis à la disposition des citoyens, mais les tribunaux doivent être fixes et permanents.

- La justice est gratuite : les juges ne sont pas rémunérés par le justiciable, mais par l’Etat. En fait, la justice est chère, car les frais de justice (honoraires de la défense et frais de procédure) sont à la charge des parties. Notons toutefois que les honoraires de l’avocat sont fixés librement entre ce dernier et son client et que leur montant varie suivant l’importance de l’affaire traitée et, bien entendu, la renommée du défenseur. Si le plaideur a des ressources insuffisantes, il peut solliciter une aide juridictionnelle pour faire valoir son droit à la justice.

⁷⁸ Piscine couverte/ découverte.

⁷⁹ Avant de partir nous nous renseignons par Internet sur les possibilités d’hébergement de la région que nous voulons visiter.

⁸⁰ Gîte d’étape – logement destiné à accueillir des randonneurs, généralement pour une nuit ; le gîte rural est un logement aménagé à la campagne pour recevoir des vacanciers.

- La justice est indépendante et impartiale. Elle est rendue par un corps de magistrats, pour la plupart formés dans une école spécialisée – l'École supérieure de la magistrature –, qui sont tenus d'appliquer strictement la règle de droit, issue pour l'essentiel des lois votées au Parlement par les députés et les sénateurs. Autrement dit, le juge applique les lois ; il n'a pas à les discuter. Le Code civil, le Code pénal et les autres codes ainsi que les textes européens et internationaux sont ses outils. En fait, dans la pratique, les choses sont plus complexes. Les lois sont abstraites et il faut sans cesse les interpréter pour les appliquer. Tout jugement est un compromis entre l'ensemble des lois écrites, c'est-à-dire le droit positif, et la pratique, la loi telle qu'elle est appliquée. Ainsi, en cas de divorce, jusqu'à une période récente, les juges avaient plutôt tendance à laisser la garde des enfants à la mère ; c'était en quelque sorte la jurisprudence. Maintenant les tribunaux confient de plus en plus fréquemment les enfants au père s'ils estiment que cette décision est dans l'intérêt de l'enfant ; en allant ainsi à l'encontre des habitudes acquises, ils constituent une nouvelle jurisprudence. Les juges doivent trancher en toute neutralité les conflits entre les personnes et sanctionner les comportements interdits (infractions). Pour assurer à la justice l'impartialité nécessaire à ses missions, la Constitution affirme son indépendance par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif.

- Tout justiciable a le droit de contester une décision jugée en première instance devant une juridiction de degré supérieur (cour d'appel). Prenons un cas simple. Un voleur se fait prendre en flagrant délit. Le tribunal le condamne à deux mois de prison ferme. Le voleur estime que cette condamnation est trop lourde par rapport au délit commis et décide de faire appel ; il sera alors rejugé par un autre tribunal dont le verdict sera définitif. Lorsqu'on forme un recours devant une cour d'appel, on dit « interjeter appel » ou « faire appel ». Depuis 2001, les verdicts des cours d'assises - juridiction composée de trois juges professionnels et de 9 jurés tirés au sort, compétente pour juger les crimes -, peuvent faire l'objet d'un jugement en appel, mais devant une nouvelle cour d'assises composée de trois juges professionnels et de douze jurés.

- Les débats sont rendus en présence du public et la décision des juges doit être motivée, obligation qui permet éventuellement de la contester.

- Tout justiciable a droit à un procès équitable, le juge indépendant et impartial étant tenu de respecter la procédure, les principes du contradictoire et les droits de la défense. En cas de contestation de la manière dont ces règles ont été appliquées, le justiciable peut se pourvoir en cassation.

L'organisation

A qui s'adresser en cas de litige ? Quelle est la compétence des diverses juridictions ? En fait il existe plusieurs catégories de tribunaux, chacune étant chargée de trancher un certain type de litige. Les litiges peuvent en effet être classés selon leur nature (voler cent euros n'a rien à voir avec l'assassinat d'une vieille dame), leur gravité et la qualité des parties. Là, il convient de distinguer entre les tribunaux de l'ordre administratif et les tribunaux de l'ordre judiciaire qu'ils soient civils ou pénaux.

Premier exemple : l'Etat fixe le taux de plafonnement des impôts locaux. Imaginons qu'un maire dépasse plus qu'il n'est autorisé le taux fixé par la loi. Il prend alors une mesure illégale et préjudiciable aux intérêts de ses administrés. L'administration doit alors sanctionner cet abus de pouvoir et porter l'affaire devant les tribunaux administratifs qui ont pour mission de contrôler la légalité des actes administratifs, d'apprécier la responsabilité de l'administration et de la condamner

éventuellement à des dommages et intérêts. Les tribunaux administratifs, indépendants de l'administration puisque l'administration ne saurait se juger elle-même, tranchent donc les litiges entre les usagers et les pouvoirs publics (administrations de l'Etat, des régions, des départements, des communes ou des entreprises publiques). [Jusqu'en 1953, le contentieux administratif relevait du Conseil d'Etat et des conseils de préfecture ; depuis cette date, ils sont portés devant des tribunaux ad hoc et, depuis 1987, leurs décisions peuvent être contestées en appel. Certains litiges relèvent de juridictions administratives spécialisées telle, par exemple, la commission des recours des réfugiés. Enfin, les magistrats de l'ordre administratif ont un statut et une formation qui diffèrent des magistrats de l'ordre judiciaire.]

Autre exemple : un divorcé refuse de payer la pension alimentaire qu'il doit à son ex-épouse. Dans ce cas il y a litige, mais litige d'ordre privé. Pour trancher ce conflit d'intérêts privés, l'affaire sera jugée au civil par un tribunal de l'ordre judiciaire.

Parfois, il est difficile de savoir quel tribunal a compétence pour juger d'une affaire. Lorsque le cas n'est pas très clair, des tribunaux particuliers, appelés tribunaux des conflits, déterminent à quel type de tribunal – administratif ou judiciaire – l'attribuer. En d'autres termes, les tribunaux des conflits ne jugent jamais du fond.

A l'intérieur de l'ordre judiciaire, on distingue deux types de tribunaux chargés de trancher des problèmes tout à fait différents : les juridictions civiles et les juridictions pénales ou répressives. Essayons par des exemples de faire apparaître ce qui relève des différentes juridictions.

Premier cas : Monsieur X décide de se faire construire une maison individuelle. Pour cela il s'adresse à un maître d'œuvre et, après discussion, signe avec lui un contrat fixant les conditions exactes de la commande (type de construction, coût et délais de livraison). Supposons que les parties se soient mises d'accord pour construire une villa de deux étages, livrable en un an. Or à expiration de ce délai, non seulement les travaux ne sont pas achevés, mais l'entrepreneur a construit une maison de un étage au lieu des deux étages prévus par le devis. Il y a donc litige. Toutefois, comme l'entrepreneur a transgressé non pas une loi générale, valable pour tous, mais un contrat qui n'a de valeur juridique que pour deux individus particuliers, le litige sera examiné par un tribunal civil.

Deuxième cas : Un individu vole à l'arraché le sac d'une passante. Là, il y a transgression d'une loi générale, puisque le Code interdit de voler ; et l'affaire sera examinée par un tribunal pénal.

Le tribunal d'instance (TI [tei]) traite la plupart des petits litiges de la vie quotidienne relevant du civil. Il est compétent pour juger des conflits entre particuliers lorsque le montant de la demande n'excède pas 10 000 euros, (dettes impayées, travaux mal exécutés ou inachevés, livraisons non conformes, accidents de la route, etc.) ; au-delà de 10 000 euros, c'est le tribunal de grande instance (TGI [teZei]) qui est compétent (divorce, autorité parentale, succession, filiation, immobilier...). Pour les litiges inférieurs à 4 000 euros (consommation, conflits de voisinage, injonctions de payer et de faire), il est possible de s'adresser au juge de proximité⁸¹.

Pour leur part, les juridictions pénales sont chargées de juger les personnes soupçonnées d'une infraction (conduite sans permis, vol, meurtre...). Les Cours d'assises jugent les crimes (infractions les plus graves) passibles de la réclusion jusqu'à la perpétuité. Les Tribunaux correctionnels, quant à eux, examinent les délits passibles d'emprisonnement jusqu'à 10 ans ou d'autres peines (amendes, peines

⁸¹ Le juge de proximité représente à lui seul la juridiction de proximité. Il statue sur les litiges civils d'un montant peu élevé et sur les petites infractions aux règles de la vie en société. Placé sous l'autorité du juge d'instance, il tient ses audiences dans les locaux du tribunal d'instance.

complémentaires, travail d'intérêt général). Les tribunaux de police jugent des contraventions de cinquième classe passibles d'amendes. Les juges de proximité en matière pénale sont compétents pour les quatre premières classes d'infractions.

Il existe également dans l'ordre judiciaire des juridictions spécialisées : Conseils des prud'hommes chargés d'examiner les litiges portant sur le respect des contrats de travail ou d'apprentissage entre salariés ou apprentis et employeurs ; les tribunaux des affaires de sécurité sociale (litiges entre les organismes de sécurité sociale et les personnes assujetties) ; les tribunaux de commerce (litiges entre commerçants ou sociétés commerciales) ; tribunaux paritaires des baux ruraux (litiges entre propriétaires et exploitants de terres ou de bâtiments agricoles). Il existe enfin des juridictions pour mineurs.

Les juges

Les magistrats dépendent du ministère de la Justice et donc du ministre appelé Garde des Sceaux. L'indépendance des magistrats est plus ou moins grande suyant leur qualité. Les représentants du ministère public, chargés de représenter la société et de faire appliquer la loi, représentent 25% de la magistrature. Légalement, ils sont soumis au pouvoir hiérarchique, c'est-à-dire au ministère de la Justice qui peut leur donner des ordres. Ils ne sont pas inamovibles. C'est eux qui décident de poursuivre l'auteur d'un délit et qui requièrent contre le prévenu. Ils sont appelés aussi magistrats du Parquet car jadis ils se trouvaient assez loin de l'estrade où siégeaient les juges. On les nomme également les magistrats debout, car ils se lèvent pour requérir, par opposition aux magistrats assis que sont les juges du siège. Ces derniers sont inamovibles et donc beaucoup moins dépendants du ministre de la Justice. Une règle fondamentale garantit leur indépendance : les magistrats du siège ne peuvent recevoir une affectation nouvelle sans leur consentement, même s'il s'agit d'un avancement.

Notons que tout justiciable, quel que soit le tribunal qui traite son affaire, peut faire appel. Dans le cas des tribunaux administratifs, l'affaire sera jugée par le Conseil d'Etat ; dans le domaine judiciaire, elles seront rejugées par une Cour d'appel ; il en existe trente-cinq en France. Enfin, il est possible d'introduire un recours en cassation lorsqu'il y a eu vice de forme dans un procès. La Cour de Cassation a pour fonction de contrôler la légalité des jugements rendus par les juridictions inférieures, c'est-à-dire qu'elle ne juge jamais du fond d'une affaire, mais uniquement de sa forme. Remarquons que, dans l'ordre administratif, le Conseil d'Etat remplit cette fonction, c'est-à-dire qu'il est à la fois une Cour d'appel pour les tribunaux administratifs et une Cour de Cassation. Le Conseil d'Etat est finalement le juge suprême de l'administration. Ces deux cours, la Cour de Cassation dans le domaine judiciaire, et le Conseil d'Etat dans le domaine administratif, contrôlent la justice. Il y a également un autre organisme qui contrôle l'activité des magistrats, c'est le Conseil supérieur de la magistrature qui les juge pour faute grave commise dans l'exercice de leur fonction. Mentionnons enfin la Haute Cour de justice qui juge le Président de la République et les ministres pour haute trahison.

Quelques définitions (voir également le site du ministère de la Justice www.justice.gouv.fr/motscles qui fournit un glossaire détaillé) :

Contravention : infraction pénale la moins grave punie d'une amende de 38 euros à 1 500 euros, voire allant jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive, et de certaines peines complémentaires (ex. suspension du permis de conduire). Les contraventions sont

réparties en cinq classes selon leur gravité et les peines qui leur sont applicables (conduite sans permis, tapage nocturne, diffamation...).

Délit : Fait prohibé, ou dont la loi prévoit la sanction par une peine, et qui n'est pas justifié par l'exercice d'un droit.

Crime : infraction la plus grave passible d'emprisonnement et parfois d'autres peines (amende, peine complémentaire), elle est jugée par une cour d'assises. Les peines d'emprisonnement sont : la réclusion criminelle (crimes de droit commun) ou la détention criminelle (crimes politiques), jusqu'à la perpétuité. Pour les personnes morales (sociétés, associations...), le crime peut être sanctionné par une amende.

Juridiction : désigne un tribunal ou une cour. Juridiction civile : tribunal chargé de juger les affaires dans lesquelles des intérêts privés sont en jeu. Juridiction de droit commun : tribunal qui a compétence pour tous les litiges sauf si un texte de loi particulier la lui retire. Juridiction spécialisée : tribunal compétent pour les seules affaires qui lui sont attribuées par un texte de loi particulier (ex. tribunal de commerce). Juridiction pénale : tribunal chargé de juger les infractions : les contraventions sont jugées par les tribunaux de police ; les délits par les tribunaux correctionnels ; les crimes par les cours d'assises. Pour les mineurs : les contraventions des quatre premières classes sont jugées par les tribunaux de police ; les contraventions de 5^e classe, les délits, les crimes commis par les mineurs de moins de 16 ans sont jugés par les tribunaux pour enfants ; les crimes commis par les mineurs de plus de 16 ans sont jugés par les cours d'assises des mineurs.

LE LIVRE

LA LECTURE PUBLIQUE ET LES LIBRAIRIES

La France dispose d'un vaste réseau de bibliothèques – de recherche, universitaires ou de prêt –, dont la plus emblématique est la Bibliothèque nationale de France. Mais pour travailler dans cet établissement, il vous faudra justifier d'un travail universitaire ou de recherche, fournir les pièces justificatives de votre niveau d'études, une carte d'étudiant par exemple, ou, si vous préparez une thèse, produire un certificat d'inscription en doctorat, plus deux photos d'identité. On vous inscrira et, au bout de quelques jours, vous retirerez au guichet votre carte de lecteur.

Avec cette carte, vous aurez accès à la salle de lecture où un employé vous affectera un numéro correspondant à votre place. Puis, vous consulterez les fichiers informatisés pour trouver la référence de l'ouvrage recherché et remplirez la fiche sur laquelle vous porterez cette cote, sans oublier votre numéro de place ; quelques minutes plus tard, l'appareteur vous apportera l'ouvrage désiré à votre table.

Vous pouvez aussi consulter librement les usuels (dictionnaires, manuels, catalogues, etc.) en vous servant vous-même sur les étagères prévues à cet effet. Ces ouvrages sont libres d'accès (sont consultables en libre accès).

Il n'y a pas de service de prêt à la Bibliothèque nationale : les livres doivent être consultés sur place, mais vous pouvez faire photocopier les pages qui vous intéressent particulièrement.

Si vous voulez lire tranquillement un ouvrage, vous pouvez vous abonner à une bibliothèque municipale ou à une bibliothèque de quartier. Là, vous emprunterez pour 15 jours les livres désirés à condition, bien sûr, qu'ils soient disponibles (s'ils ne le sont pas, on dit qu'ils sont sortis ou en mains). Pour trouver un ouvrage, vous chercherez dans les fichiers ou directement sur les rayonnages ; pour atteindre les

rayons du haut vous disposerez d'un escabeau ou d'une échelle. Puis vous montrerez les livres retenus à la bibliothécaire pour qu'elle porte leurs titres sur ses fiches ainsi que le numéro de votre carte de lecteur.

En général, les bibliothèques sont fréquentées par de grands liseurs qui ne peuvent pas acheter tous les livres dont ils ont envie. Certains aiment les romans historiques ou la littérature classique (de Molière à Proust en passant par Dumas), d'autres préfèrent les nouveautés. On y rencontre aussi de grands lecteurs de [romans] policiers (de polars, comme on dit maintenant) et de science-fiction. Pour ce qui est de la bande dessinée, on voit maintenant beaucoup d'adultes qui empruntent des BD pour eux-mêmes et non pas pour leurs enfants.

Il existe différentes façons de lire. Certains le font lentement, de la première à la dernière page, reviennent souvent en arrière, prennent même des notes ; pour ces gens, la lecture est une source d'enrichissement, presque un travail. Pour d'autres, qui passent leur week-end à bouquiner tranquillement assis dans un fauteuil ou vautrés sur un canapé, la lecture est surtout un passe-temps agréable. D'autres encore lisent d'un trait, dévorent roman sur roman, avalent des dizaines de livres.

Mais vous pouvez également, si vous en avez les moyens, acheter les livres que vous convoitez dans une librairie. Paris en compte encore un grand nombre. A l'extérieur, dans la rue, elles proposent souvent des livres d'occasion, des livres d'art soldés ou des invendus. A l'intérieur, elles offrent un choix considérable d'ouvrages classés par genre. Au centre du magasin, les nouveautés sont souvent empilées sur des présentoirs à l'endroit le plus en vue. Les livres les plus demandés sont les best-sellers [bEstsElGr], les romans à la mode, les mémoires d'hommes politiques ou d'artistes, les livres de recettes. Rien d'étonnant, on fait tant de battage publicitaire autour de certains titres.

Au rayon littérature, vous trouverez tous les auteurs importants. Il y a bien sûr toutes les collections de poche relativement bon marché, destinées à un large public, mais aussi des éditions de luxe à tirage limité, voire des exemplaires numérotés. On peut acheter les œuvres complètes des auteurs classiques, le théâtre de Racine, par exemple, ou l'édition critique de Stendhal accompagnée de notes, de commentaires et préfacée par un éminent spécialiste. L'une des meilleures collections où l'on trouve les écrivains consacrés (ou, comme on dit, les bons auteurs) aussi bien français qu'étrangers, est la bibliothèque de la Pléiade, qu'on appelle couramment la Pléiade.

Au rayon poésie, on trouvera, par exemple, une *Anthologie de la poésie romantique*, les œuvres complètes de Baudelaire, un choix de poèmes d'Aragon réunissant des poèmes extraits de différents recueils, tels que *La Diane Française*, *Les yeux d'Elsa*, etc. Le rayon théâtre propose soit des pièces séparées, en fascicules, soit l'œuvre entière d'un auteur dramatique regroupé en un ou plusieurs volumes.

A part cela, certaines librairies en libre service ou les très grandes librairies présentent des rayons spécialisés de sociologie, histoire, géographie, économie, voyages, sport, dictionnaires, cinéma, photo, bandes dessinées, cuisine, etc.

Au rayon des livres d'art, vous trouverez aussi bien des livres de petit format pas trop chers que de luxueux albums en coffret avec de belles reproductions sur papier glacé protégées par une feuille de papier de soie. Les textes de ces ouvrages sont souvent écrits par des spécialistes d'histoire de l'art ou par des conservateurs de musée. Leur présentation est particulièrement soignée : choix des caractères typographiques, mise en page aérée où les blancs comptent autant que le texte.

Si vous voulez apprendre une langue étrangère, rendez-vous au rayon Méthodes de langues où vous trouverez différentes méthodes assorties d'un manuel et souvent accompagnées de CD [sede] ou de CD-ROM.

Les élèves du secondaire pour leur part achètent leurs livres de classe (manuels, choix de textes, petits classiques, livres d'exercices et de corrigés, problèmes de maths, etc.) dans un local séparé, le plus souvent situé en sous-sol.

Presque toutes les librairies comportent un grand rayon de papeterie. On y vend du papier de différente qualité et de différents formats (papier machine, papier pelure, papier carbone (ou simplement carbone) pour ceux qui utilisent encore d'anciennes machines à écrire, papier à dessin, papier fax, papier bureau, etc.), des cahiers, des classeurs, des chemises, des blocs-notes, des carnets, des calepins, des répertoires alphabétiques qui peuvent servir de carnets d'adresses, des agendas, des pense-bêtes (ce sont de petits blocs-notes où l'on écrit les choses à ne pas oublier et dont on arrache les pages au fur et à mesure), des post-it. On y trouve aussi des crayons de couleurs, des stylos plume, des stylos mine, des stylos bille, des cartouches d'encre, des feutres, des effaceurs d'encre, des gommes, des élastiques, des trombones, des punaises, du scotch, de la colle, des agrafeuses et leurs agrafes, bref du petit matériel de bureau. On peut encore acheter tout ce qu'il faut pour le courrier : papier à lettres, enveloppes, cartes de vœux le plus souvent doubles, avec une image sur le premier volet et des vœux imprimés à l'intérieur (par exemple, Bon anniversaire, Joyeux Noël, Meilleurs vœux, etc.), voire commander du papier à en-tête. Les cartes de vœux sont vendues avec une enveloppe assortie, contrairement aux cartes postales qui comportent un espace réservé pour l'adresse.

Certaines librairies vendent également de la presse. Mais on se procure le plus souvent son journal habituel dans un point de vente de proximité, à savoir les kiosques ou les maisons de la presse, petits magasins vendant exclusivement des journaux. On y trouve les quotidiens nationaux du matin (*L'Équipe*, *Le Parisien*, *Les Échos*, *L'Humanité*, *Libération*, *Le Figaro*, etc.) ou du soir comme *Le Monde*, en province, des quotidiens régionaux comme *Ouest-France* ou *Nice-Matin*, des magazines hebdomadaires comme *L'Express*, *Le Point* ou *Le Nouvel Observateur*, et divers mensuels. Sont également en vente, le mercredi, jour de sortie des nouveaux films, *Pariscope* et *L'Officiel des spectacles*.

Si vous voulez offrir un livre comme cadeau d'anniversaire ou de Noël, et que vous ne sachiez pas exactement ce que vous voulez, vous pouvez toujours commencer par regarder ce qu'il y a sur les présentoirs et dans les rayons. Pour les enfants, vous pouvez choisir un roman d'aventures (*Robinson Crusoé* de Defoe, par exemple), une bande dessinée ou n'importe quel livre d'une collection pour enfants.

Voici un dialogue comme on peut en entendre dans n'importe quelle librairie :

– Et si on prenait cette biographie romancée de Balzac? – C'est un beau livre, bien présenté, au moins c'est un cadeau qui dure.

– Tiens, regarde, il y a même son portrait en impression sur la couverture et de très belles illustrations. – Tu as vu le prix? – Evidemment, ce n'est pas donné. J'espère au moins qu'il le lira en entier et que ce n'est pas un de ces gros pavés indigestes qu'on referme aussitôt après l'avoir ouvert.

– Tu sais, comme je pars demain pour Marseille, je vais en profiter pour m'acheter un bouquin. – Moi, à ta place, je prendrais un polar. Si tu as la chance de tomber sur un polar plein de rebondissements et de coups de théâtre, tu ne pourras pas t'arracher à ta lecture. – Non, merci, j'ai horreur de ce genre de littérature ; à la rigueur, je lirais un roman de cape et d'épée (un Dumas par exemple). Mais, en fait, ce que j'ai envie de trouver c'est une histoire d'amour qui finisse bien, le type même du roman de gare qu'on laisse dans le train à l'arrivée. Cela dit, je suis un peu dégoûtée par ces livres brochés au papier de mauvaise qualité. En plus, ils se coupent et on se retrouve avec les feuilles détachées. Je crois qu'un jour je vais m'offrir un

beau volume imprimé sur papier vélin, relié pleine peau et doré sur tranche, une édition de luxe, quoi !

BIBLIOBUS : ILS ROULENT POUR VOUS

Dans un ciel de Normandie, tout gris, roulent des nuages lourds de pluie. C'est jour de marché au Mesle. Les mille habitants de la commune sont dans la rue, et la petite place aux façades typiques – poutres et pisé – sert de parking aux camions des forains. Marchands de rillettes... linge de maison... motoculteurs en démonstration... D'un étal à l'autre jusqu'à cette grosse fourgonnette vert et orange garée en face du monument aux morts. «Ministère de la Culture. BCP de l'Orne». C'est ce qu'annoncent les flancs du véhicule : BCP pour Bibliothèque Centrale de Prêt. Fichu serré, imper frileux et caddie chargé, une ménagère s'arrête devant la volée de marches, et d'un coup, grimpe dans le camion. Elle, c'est une habituée. Le chauffeur magasinier et la «sous-bib» la connaissent bien. La cinquantaine, divorcée, deux enfants, elle est serveuse à l'hôtel de la Poste et lectrice type de romans «français de préférence», précise-t-elle. Et elle explique volontiers: «La lecture, c'est mon somnifère!», réclamant du «facile parce que la vie est déjà bien assez compliquée comme ça». (...) Comme tous les clients du bibliobus, elle aurait le droit d'emporter gratuitement quatre livres, à rendre le mois prochain, mais en ce moment elle n'a pas la tête à lire: «trop de travail», et son fils aîné a oublié de rapporter *Le Guide de la moto* qu'il a emprunté au dernier passage du car.

«En fait, confirme Guy Rohou, conservateur en chef à Alençon et patron des bibliobus de la région, les gens finissent toujours par lire ce qu'on leur donne. Notre travail consiste à les orienter un peu, en tenant compte de ce qu'ils aiment». Une sorte de navigation au près serré¹, dont se tire très bien ce Rochelais taciturne, obsédé de littérature et de belle langue. Lui-même écrit pour continuer à vivre, et admet tout à fait qu'on aime lire pour rêver... décoller, s'évader.

Haut fonctionnaire du ministère de la Culture et auteur reconnu, il pourrait diriger la Nationale, et fréquenter les cafés littéraires du boulevard Saint-Germain. Il préfère l'Orne, pays de sorcières, au ciel déchiré. Si vous lui demandez pourquoi, il répondra qu'il est tranquille dans cette vieille ville d'Alençon où il semble qu'il ne se passe rien. Mais vingt-quatre heures à ses côtés suffisent à démontrer que ce n'est pas la seule raison. Manifestement, Guy Rohou est aussi attaché aux livres qu'aux gens et à la rencontre concrète des deux. En dehors des moments où il écrit, sa «vraie vie», c'est sans conteste l'animation des bibliobus avec une mission: porter la culture à domicile. Je sais que s'il me lit, il sera furieux, et pourtant cette passion n'a pas échappé à la petite dizaine de personnes qui travaillent avec lui. Motivés comme peu de fonctionnaires le sont, les chauffeurs de bibliobus avalent du lundi au samedi, et sans râler, une moyenne de 150 kilomètres par jour, pour déposer des livres jusque dans le plus petit bourg, l'école la plus reculée, la ferme la plus isolée. Aidés par les «sous-bibs» qui ne ménagent par leur temps pour équiper les livres ou remplir les cartes d'abonnement, ils font deux sortes de prêts, mais toujours en tournée. Dans les prêts des dépôts, un bibliothécaire bénévole – secrétaire de mairie intello, ou retraité désœuvré – reçoit les bouquins qu'il redistribue lui-même au village. Dans le prêt direct comme au Mesle, des lecteurs viennent en personne choisir dans le car. Certains avec des idées très arrêtées. «Ils réclament ce qu'ils ont vu à la télé...»

Aussi y a-t-il des modes. En fait, dans les bibliobus, la liste des «best-sellers» n'est jamais très différente de ce qu'elle est en ville et dans les librairies, mais le succès est souvent décalé dans le temps. (...) En dehors de la mode, il est manifeste que, dans ce département rural, les sujets champêtres ont plus de succès que les autres. Les paysans n'ont guère le temps de rêver, et bon nombre d'entre eux viennent aussi chercher des livres pratiques, comme ce jeune homme, métallo au chômage, qui a décidé de se recycler à la ferme familiale. On lui a parlé du bibliobus. Il a fait un saut, au marché, passé le nez dans le camion et repartira ravi avec un gros manuel illustré sur *La Pratique du tracteur*, un petit *Guide de l'agriculture biologique* et – tout un programme – *L'Agrobusiness!* Il reviendra, promet-il, rendre tout ça le mois prochain et chercher pour son père *Un château en Allemagne* d'Henry Rousseau. La Normandie a vécu la guerre de près et les ouvrages historiques concernant cette période sortent aussi beaucoup.

«Il faut tenir compte de cette diversité dans la constitution de notre fonds», explique Guy Rohou, qui, malgré les restrictions de crédits, continue d'y croire, ou de faire comme si... «Nous avons au total près de 110 000 livres dont un petit tiers de romans, un quart de documentaires et 45 % de livres d'enfants».

Les enfants, parlons-en! Ils sont nombreux ce matin-là, au Mesle. D'autant que le jour de marché tombe un mercredi. Vers 11 h 30, sortie du catéchisme, c'est l'heure de pointe. Le bibliobus est transformé en garderie, les mères n'hésitent pas à déposer là leur progéniture, pendant qu'elles font les commissions. «Attends-moi et lis!» Ils ne se font pas prier. Accroupi devant les rayons du bas, un petit chaperon rouge n'a même pas retiré son capuchon. Passionnée par les aventures de *Caroline à Paris*, elle se laisse, sans réagir, bousculer par deux gamins plus grands qui se disputent un Lucky Luke. Ceux-ci sont venus avec leur grand-père, belle tête blanche, ancien directeur de haras et leur grand-mère, loden et chignon gris, tous deux redécouvrent le temps de lire et s'en réjouissent. «L'intérêt du bibliobus, explique Monsieur, c'est un peu le hasard qu'on vient trouver. Si le livre choisi ne plaît pas, ce n'est pas grave puisqu'on ne l'a pas acheté!»

Beaucoup de gens, d'ailleurs, s'étonnent de ce service gratuit, arrivent dans le car le porte-monnaie à la main, surtout lorsqu'ils sont en retard pour rendre un livre. Dans les BM (bibliothèques municipales), il y a une amende, pas dans les bibliobus.

Guy Rohou n'est pas dupe. C'est aussi pour cela, bien sûr, que ses cars de lecture ont de plus en plus de succès.

¹ près *m serré* : allure à laquelle le bateau se trouve le plus possible face au vent (le plus proche du vent)

Françoise Kramer

HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La BN, vieille de plus de 500 ans, a été tour à tour royale, impériale et nationale.

1368

Charles V, dit «le Sage» (1338–1380), installe dans la tour de la Fauconnerie, au Louvre, sa librairie particulière riche de 917 manuscrits. Comme cela se faisait à l'époque, les collections sont dispersées à la mort du roi. Ce n'est qu'à partir de Louis XI, roi de 1461 à 1483, que la continuité de la Bibliothèque commence à être assurée. Ses successeurs, Charles VIII, puis Louis XII enrichissent les collections de manuscrits et acquièrent les premiers manuscrits rapportés des guerres d'Italie.

1537

Par une ordonnance du 28 décembre, François I^{er} introduit le principe du dépôt légal enjoignant aux imprimeurs et aux libraires de déposer à la Librairie du Roi tout livre imprimé mis en vente dans le Royaume. Cette obligation de dépôt légal ne s'impose que lentement.

1666

Colbert (1619–1683) développe la bibliothèque royale pour la plus grande gloire de Louis XIV. C'est lui qui l'installe dans le quartier de la rue Richelieu, dans deux édifices qu'il impose. Il accroît très sensiblement les collections.

Le public est admis dans les locaux à partir de 1720. En 1721, les collections gagnent le site qu'elles ont occupé jusqu'à la création du site Tolbiac.

1789 : la Révolution

Malgré la suspension du dépôt légal pendant près de trois ans pour cause de révolution, la période profite à la Bibliothèque devenue nationale. Son fonds s'enrichit considérablement grâce à la confiscation des collections des nobles ayant fui à l'étranger, du haut clergé ou des princes... Les fonds privés du roi et de la reine viennent aussi enrichir la nouvelle BN. On estime les entrées durant cette période à 250 000 livres, 14 000 manuscrits et 85 000 estampes.

1868

Les problèmes de place deviennent criants (déjà !). Une commission, présidée par Prosper Mérimée, préconise une réforme de la Bibliothèque devenue impériale. Napoléon III confie à l'architecte Henri Labrouste la reconstruction d'une partie des bâtiments. Son nom reste surtout attaché à la réalisation de la salle de lecture Richelieu (pour laquelle il utilise abondamment le fer et la fonte afin d'alléger la structure).

XX^e siècle

Pour faire face à la croissance exponentielle des collections (notamment des livres), la bibliothèque (redevue nationale) est obligée d'ouvrir de nombreuses annexes dispersées dans Paris ou même hors de la capitale.

Le fonds de la BNF

Les collections en chiffres

Livres:	10 millions d'ouvrages
Périodiques:	350 000 titres
Cartes et plans:	880 000 documents cartographiques et <u>globes</u>
Estampes et photographies:	11 millions de documents
Manuscrits:	3 160 000 volumes
Monnaies et médailles:	570 000 pièces et objets
Musique:	2 150 000 pièces et recueils

Phonothèque et audiovisuel:	1 100 000 documents
Arts du spectacle:	6 700 000 affiches, photos et maquettes
Textes numérisés:	100 000 ouvrages
Images animées:	80 000 heures
Images fixes:	500 000 images numérisées
Documents sonores:	600 000 heures

Les manuscrits: les origines du cabinet des Manuscrits, ancêtre de la Bibliothèque, remontent à Saint Louis. Une soixantaine de manuscrits conservés à la BNF datent de la Librairie de Charles V. Parmi les manuscrits célèbres, on trouve ceux de Pascal, Saint-Simon, Hugo, Flaubert, Sartre, mais la collection n'a commencé qu'à l'époque des Lumières, d'où l'absence de tout document signé Molière ou Corneille.

La BNF possède aussi un très riche ensemble de reliures du IX^e siècle à nos jours.

Les imprimés: la Réserve de la BNF compte 200 000 volumes. Elle rassemble les incunables mais aussi les ouvrages jugés obscènes entreposés dans l'«Enfer». C'est aussi dans cette réserve que l'on trouve les journaux et tracts clandestins des périodes agitées de notre Histoire. A l'occasion du transfert à Tolbiac, la Réserve va s'accroître de 40 000 volumes.

Le dépôt légal: mis en œuvre sous François I^{er}, le dépôt légal français est le plus vieux du monde. Il a été constamment actualisé pour prendre en compte les nouveaux supports de connaissance.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE FRANÇOIS-MITERRAND

Le site François-Mitterrand

Quelques données chiffrées

<u>Superficie</u> du site:	Longueur des rayonnages:
7,5 hectares	400 km
<u>Superficie</u> de l'esplanade:	<u>Superficie</u> des espaces publics:
60 000 m ²	55 560 m ²
<u>Superficie</u> du jardin:	<u>Superficie</u> des salles de lecture:
12 000 m ²	40 000 m ²
Hauteur des tours : 80 m	<u>Superficie</u> des bureaux:
	16 240 m ²

La conception : Les quatre tours abritent chacune 7 étages de bureaux et 11 étages de magasins. La tour Nord-Est comporte un belvédère accessible au public.

Le socle forme une esplanade recouverte d'un sol de bois. Des volées de marches, en bois elles aussi, permettent d'atteindre les entrées de la bibliothèque. Une passerelle enjambant la Seine permet de gagner la rive droite.

Le jardin abrite 120 arbres qui ont été replantés à l'âge adulte (40 ans). Certains font plus de 20 mètres de haut.

L'organisation : Autour du jardin central, les salles de lecture s'organisent en deux zones, l'une ouverte au grand public (haut-de-jardin) et l'autre réservée aux chercheurs (rez-de-jardin).

Le haut-de-jardin : Avec ses 1 600 places de lecture, les salles de la bibliothèque générale sont ouvertes au grand public. Imprimés et périodiques y sont consultables en libre accès. Les collections en libre accès sont destinées à offrir un savoir encyclopédique de référence.

Le rez-de-jardin : Avec ses 2 000 places (dont 1 600 réservables), la BNF étend considérablement son offre réservée aux chercheurs. Il y avait à peine 700 places dans le site Richelieu. Les chercheurs auront accès à la totalité des collections de même qu'à quelque 400 000 ouvrages en libre accès.

Une bibliothèque virtuelle

Un fonds numérisé : Fin 1997, 100 000 volumes devaient être numérisés ainsi que 300 000 images. Dans un premier temps, ces collections seraient accessibles au sein d'un réseau interne à la bibliothèque. Le catalogue de la Bibliothèque nationale est répertorié sur CD-ROM.

Un réseau interne : Dès l'ouverture du nouveau site, 80 terminaux informatiques étaient disponibles préfigurant les 3 000.

Postes de lecture assistée par ordinateur (PLAO) prévus pour 1999.

Un réseau international : La BNF participe à la construction de l'Europe des bibliothèques. Elle est aussi associée à la création d'une bibliothèque mondiale en collaboration avec le G8.

La BNF a son site sur Internet (www.bnf.fr) où elle fait une présentation de ses activités et de ses collections et offre un accès à ses bases bibliographiques OPALE et OPALINE ainsi qu'à sa bibliothèque numérique Gallica, (en 2006, 90 000 ouvrages et 80 000 images étaient numérisés dans le cadre de cette bibliothèque patrimoniale et encyclopédique).

Quelques informations pratiques

Deux collections, deux sites :

Site François-Mitterrand : 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. Accès par le métro : stations Bibliothèque François-Mitterrand ou Quai de la Gare ; RER C ; téléphone : 01 53 79 59 59

A terme, ce site abritera :

Le département des livres imprimés (dont les livres rares).

Le département des périodiques.

Le département de la phonothèque et de l'audiovisuel.

Site Richelieu -Louvois : 58, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. Métro : Bourse, Palais-Royal, Pyramides

Les manuscrits.

Les estampes et photographies.

Les cartes et plans.

La musique.

Les monnaies et médailles.

Les arts du spectacle (affiches).

L'entrée à la BNF :

La Bibliothèque d'études est ouverte aux personnes de plus de 18 ans (ou titulaires du baccalauréat). En 2006, le prix d'entrée est de 3,30 euros pour une journée, 20 euros pour 15 jours consécutifs ou 35 euros pour un an (certaines catégories d'utilisateurs bénéficient d'un demi-tarif).

La bibliothèque de recherche est ouverte depuis l'été 1998. Le prix d'entrée est pour trois jours de 7 euros, de 35 euros pour 15 jours ou de 45 euros avec accès à la bibliothèque d'études, et de 53 euros pour l'année (il existe aussi des possibilités de demi-tarif pour certaines catégories).

LA NAISSANCE DE LA BNF

14 juillet 1988

François Mitterrand, qui entame son second mandat présidentiel, annonce la «construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et de la plus moderne bibliothèque du monde». Le but du Président en créant une «très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau» est de remédier à l'asphyxie dont souffre la Bibliothèque nationale.

1989

Création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France. Le Président de la République choisit le projet de l'architecte Dominique Perrault après un concours international présidé par M. Pei (l'auteur de la pyramide du Louvre) auquel participent 244 architectes. Son projet: un grand rectangle, abritant un jardin boisé de la taille du Palais-Royal, surmonté de quatre tours de verre ayant, au dire du concepteur, l'aspect d'un livre ouvert.

1990

Début des travaux sur le quai de la Seine.

1992

Début de la construction du bâtiment et naissance des polémiques sur l'architecture ainsi que sur le partage des collections entre Richelieu (l'ancien site) et Tolbiac (le nouveau).

1993

La nouvelle majorité politique prend la décision de fusionner les deux établissements.

1994

Naissance de la Bibliothèque nationale de France, fruit de la fusion entre les deux établissements. Les travaux se poursuivent.

1995

Le 30 mars, le Président de la République inaugure le nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac.

1996

Le 9 décembre, le président Chirac fait savoir que la BNF s'appellera Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand en hommage au Président initiateur du projet de Grande Bibliothèque mort en début d'année.

Le 17 décembre, inauguration du nouveau site par le président Chirac. Cet espace, qui dispose de 180 000 volumes nouvellement acquis en libre accès, est ouvert le 20 décembre au public.

LES MYSTÈRES DES BIBLIOTHÈQUES PARISIENNES

Pour ceux qui goûtent l'odeur des vieux livres et le silence des salles de lecture, un guide des bibliothèques de la capitale. Des trésors de papier y sommeillent.

«Quand on proclama que la Bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. Tous les hommes se sentirent maîtres d'un trésor intact et secret. (...) L'univers se trouvait justifié, l'univers avait brusquement conquis les dimensions illimitées de l'espérance», écrivait Jorge Luis Borges dans l'une de ses plus célèbres nouvelles⁸².

L'espérance, ce n'est pas exactement le sentiment qu'on éprouve à parcourir les réserves d'une grande bibliothèque, comme celles de la Nationale à Paris. «Toute la mémoire du monde», le film d'Alain Resnais, en restitue bien l'angoissante dimension. Couloirs tapissés de livres, rayonnages qui se succèdent, passerelles métalliques, escaliers en colimaçon, passages étroits qui sont autant de brèches dans la muraille des volumes, labyrinthe où l'on ne circule qu'avec prudence, dans une tenace odeur de poussière et de papier desséché. On finit par ne rien voir des ouvrages étiquetés, classés, répertoriés, comme autant de boîtes inertes. Et si l'on fait l'effort de se pencher sur eux, cent titres inutiles ou dérisoires vous sautent à la figure. On sort de là comme on émerge du fond de l'eau ou du sommeil, éclaboussé par l'irréalité de ce monde de papier. Rue de Richelieu, il est imprudent de s'aventurer dans les entrailles du monstre. Il vaut mieux se cantonner aux salles de lecture, à l'abri des lampes vertes disposées sur les tables, et attendre patiemment les chariots dispensateurs de la manne imprimée.

La Bibliothèque nationale éclipse trop souvent ses consœurs, plus modestes ou trop spécialisées. Nous n'avons pu visiter la Fondation Thiers, forteresse où repose la bibliothèque napoléonienne de Frédéric Masson; les conservateurs étaient en vacances et le concierge avait perdu la clef. Ni la bibliothèque des Amis de l'instruction, fondée par l'ouvrier typographe Gonay. Ce fut la première bibliothèque populaire. Elle a, hélas, disparu sans laisser de traces.

La Mazarine : luxe, calme et volupté.

Lorsque, après avoir franchi le porche de l'Institut, on gravit l'escalier situé à gauche de la première cour, on tombe sur un petit vestibule en stuc et faux marbre du plus bel effet. Une porte discrète s'ouvre et l'on baisse naturellement le ton: la bibliothèque Mazarine est sûrement la plus majestueuse de Paris. Les boiseries du XVII^e siècle qui encadrent les volumes aux reliures anciennes, le plafond peint, l'harmonie des couleurs et les hautes fenêtres qui s'ouvrent sur le Louvre voisin font de cet endroit privilégié une oasis studieuse d'une qualité rare.

Le cardinal de Mazarin avait réuni 30 000 volumes dans son hôtel, sur la rive droite de la Seine, qu'il ouvrait au public deux fois par semaine. En 1661, peu avant de mourir, il fonda le Collège des Quatre-Nations (l'actuel Institut), auquel il légua sa précieuse collection. La Révolution l'augmenta de quelque 40 000 livres et manuscrits enlevés aux couvents sécularisés.

Aujourd'hui rattachée à la Nationale et spécialisée dans l'Histoire locale, la Mazarine est toujours largement ouverte au public. Si vous désirez consulter un incunable italien ou une monographie savante sur votre province d'origine, n'hésitez pas à y occuper l'un des cinquante fauteuils.

Sainte-Geneviève : la grande misère de l'Université.

⁸²

«La Bibliothèque de Babel»

La plus importante bibliothèque universitaire de France : 3 millions de volumes, 4000 manuscrits, 1 500 incunables; la plus ancienne aussi, puisqu'elle est l'héritière de l'abbaye Sainte-Geneviève, l'un des grands centres culturels du Moyen Age. Le chanoine Pingré, astronome et franc-maçon, évita la dispersion de la bibliothèque, que Daunou, l'auteur de la Constitution de l'an III, enrichit de volumes rapportés de Rome manu militari (notamment une partie de la bibliothèque du pape Pie VI). A la fin du règne de Louis-Philippe, Henri Labrouste, le futur architecte de la Nationale, se fit la main en élevant, à deux pas de l'ancien couvent, un bâtiment révolutionnaire, aux structures et à la décoration entièrement métalliques. La salle de lecture de Sainte-Geneviève, qui peut accueillir 750 personnes, est aujourd'hui classée.

Avec un solide fonds encyclopédique hérité de ses origines, la bibliothèque est surtout riche en ouvrages scientifiques. Deux particularités cependant : c'est la plus grande bibliothèque «nordique» (140 000 volumes) après celle des pays scandinaves; elle abrite le fonds Doucet, collection unique de manuscrits (Baudelaire, Rimbaud, Verlaine...) et d'éditions originales léguée par le célèbre couturier. Rattachée à diverses universités parisiennes, elle reçoit néanmoins un exemplaire de la Nationale au titre du dépôt légal.

Et c'est heureux, car le budget alloué par le ministère de l'Education nationale ne lui permet pratiquement pas d'acheter de nouveaux ouvrages. Les crédits, insuffisants, sont absorbés par l'entretien de cette énorme machine. Les collections existantes sont peu ou mal entretenues. Le chauffage, vétuste, dessèche dangereusement le papier, déjà fragile, de 400 000 ouvrages. Une corniche menace de s'écrouler. L'installation électrique est entièrement à refaire. Et pourtant, ouverte sans interruption de 10 heures à 22 heures, elle reçoit 850 000 lecteurs par an, des étudiants pour la plupart, selon un rythme quotidien assez irrégulier. Certains, qui l'ont fréquentée longtemps, prétendent que Sainte-Geneviève se remplit quand le jardin du Luxembourg se vide...

Forney : de la technique aux arts décoratifs.

Au moment où la Ville de Paris acheta, en 1911, l'ancienne résidence des archevêques de Sens, mutilée, retailée par ses propriétaires successifs, près de s'écrouler, elle ne se doutait pas que les travaux de restauration de ce bâtiment du XV^e siècle allaient durer... cinquante ans. C'est pourtant en 1961 que fut transférée dans les locaux enfin réaménagés la bibliothèque Forney, fondée grâce à un legs fait à la Ville par un commerçant fortuné, Aimé-Samuel Forney.

L'hôtel de Sens abrite tout un fonds de livres techniques (mécanique, menuiserie, typographie, plomberie, radio, télévision, ferronnerie, céramique, art du vitrail, etc.), mais aussi 250 000 reproductions d'art, 8 000 affiches anciennes et modernes, 250 000 cartes postales, un échantillonnage complet de toiles de Jouy des XVIII^e et XIX^e siècles, 20 000 diapositives sur les arts décoratifs et l'artisanat, une collection unique de papiers peints; sans parler des albums où sont soigneusement conservés des emballages de paquets de cigarettes et de morceaux de sucre ainsi que les catalogues des grands magasins depuis le début de la III^e République. Des expositions permettent de voir des artisans travailler. Les livres et les périodiques sont prêtés au public. Bref, tout ce qu'il faut pour satisfaire le plus exigeant des bricoleurs.

Bibliothèque polonaise : une culture en exil.

«L'ordre règne à Varsovie». On se souvient de la petite phrase prononcée par un ministre français des Affaires étrangères lorsque le général russe Paskievitch eut écrasé l'insurrection polonaise de 1830. Quelque 20 000 Polonais émigrèrent en France et, parmi eux, le poète Adam Mickiewicz. C'est sur son initiative que fut

créée, quelques années plus tard, la Bibliothèque polonaise, qui se dresse sur les bords de la Seine.

Déménagée par les Allemands sous l'Occupation, revendiquée par le gouvernement polonais en 1946, gérée par un personnel réduit et la plupart du temps bénévole, en déficit permanent, la Bibliothèque polonaise survit par miracle. Deux cent mille volumes s'entassent dans un désordre savamment inorganisé, les archivistes amateurs jonglent avec les mille titres de périodiques recensés. Sans parler des brochures et des feuilles volantes qu'on ne sait où mettre. Universitaires venant de Pologne, chercheurs français ou simples lecteurs, tous se débattent avec patience au milieu d'un océan de papier. Vaille que vaille, on trouve des fonds pour acheter des livres, colmater la toiture ou réparer l'électricité. Le miracle dure depuis.

Opéra : sous les lambris du second Empire.

A Paris, les Opéras brûlent, c'est une tradition. L'avant-dernier en date, la salle Le Peletier, a été réduit en cendres quelques mois avant l'inauguration du Palais Garnier. Mais les caisses d'archives, emballées, prêtes à être déménagées, purent être sauvées in extremis. Elles se trouvent aujourd'hui répertoriées à la bibliothèque de l'Opéra, dans ce qui devait être les salons privés de Napoléon III et dont la chute de l'Empire a interrompu l'aménagement. Des blocs de pierre brute attendent toujours leur sculpteur, et les plafonds blancs, les Muses qui devaient les orner.

Rattachée à la Nationale, son fonds est essentiellement constitué de documents illustrant l'histoire du théâtre lyrique et de la danse: manuscrits, livres, périodiques, programmes, mais aussi d'innombrables maquettes de décors et de costumes signées Fragonard, Bakst, Paul Colin ou Braque. Depuis la récente vogue de l'opéra, la curiosité nouvelle des visiteurs a nécessité l'ouverture d'un service de presse où sont recensées systématiquement toutes les critiques parues dans les journaux. Un très beau musée complète la bibliothèque. A noter, entre le bureau de Debussy et un buste de Carpeaux, deux petites toiles d'Hubert Robert représentant l'incendie de l'opéra du Palais-Royal en 1781.

L'Arsenal : du côté de chez Nodier.

Noire, austère, peu engageante, l'Arsenal est pourtant, par son histoire comme par son fonds, la bibliothèque littéraire de Paris. Le marquis de Paulmy, grand maître de l'artillerie, y rassembla une riche collection de livres et de manuscrits enluminés du Moyen Age. Propriété nationale à la Révolution, elle accueillit les archives de la Bastille, récupérées après le 14 juillet 1789 dans les fossés de la forteresse, ainsi que la bibliothèque du couvent des Célestins.

Charles Nodier, conservateur distrait, rendit célèbres les salons de l'Arsenal en y réunissant ses amis: Victor Hugo, Alexandre Dumas, Delacroix, Vigny, Musset, la fine fleur du romantisme. Toujours impécunieux, il vendit tous ses papiers, de sorte que l'Arsenal a aujourd'hui le plus grand mal à rassembler le patrimoine de son inconséquent conservateur. José Maria de Heredia, plus sérieux, légua toutes ses archives à la bibliothèque, dont il fut également le conservateur.

Aujourd'hui département de la Bibliothèque nationale, l'Arsenal compte plus d'un million et demi de volumes et des fonds inestimables, comme celui de Valentin Conrart («Histoire littéraire du XVII^e siècle»), les papiers de la famille Arnaud (Port-Royal et le jansénisme), la collection Paul Lacroix (autographes du XIX^e siècle), le fonds Prosper Enfantin (archives du saint-simonisme). Et, comme dessert, vous pourrez consulter les délibérations de l'Académie Goncourt.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris : toute la mémoire de la capitale.

La bibliothèque historique de la Ville de Paris a réussi le tour de force de déménager huit kilomètres de rayonnages pendant les grèves de Mai 1968. Annexe du musée Carnavalet, elle est installée, depuis cette date, dans les locaux somptueusement renovés de l'hôtel Lamoignon : 4 400 mètres carrés où sont rassemblés tous les ouvrages ayant trait à l'histoire de la capitale. Mais aussi la bibliothèque de George Sand, les manuscrits et la correspondance de Michelet, un fonds féministe particulièrement important et une impressionnante collection de photos. Une attention toute particulière est réservée à la section dite des Actualités où sont classés, depuis un demi-siècle, des matériaux documentaires de toutes sortes : coupures de presse (toute l'affaire Dreyfus), catalogues, tracts, affiches, programmes, jusqu'aux titres de transport en commun.

La grande salle de lecture est éclairée par des fenêtres donnant, à l'est, sur le jardin voisin. Orientation particulièrement propice: Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal de Mazarin, prétendait que le vent qui souffle de l'orient «fortifie les sens, subtilise les humeurs et épure les esprits».

Emmanuel de Roux

LE LOGEMENT

UN PAVILLON EN BANLIEUE

Mes grands-parents ont un pavillon en banlieue. Leur petit jardin fait 800 mètres carrés. Les deux battants de la grille sont ouverts et la voiture s'engage dans l'allée. La façade est vraiment laide! La brique et la Pierre meulière ensemble, ce n'est pas heureux! Je préfère nettement la Pierre de taille. Quelle drôle de girouette en tôle sur la cheminée, là-haut!

Il va falloir réparer la toiture. Il y a beaucoup d'ardoises de cassées. Le toit de la maison d'à-côté est recouvert de tuiles, c'est plus joli. Cette maison a l'avantage d'avoir un grenier mansardé. La nuit, on ferme tous les volets, même ceux des fenêtres du premier étage. Au rez-de-chaussée, les fenêtres sont équipées de stores. Il y a même un grand store métallique qu'on peut faire descendre, de l'intérieur, à l'aide d'une manivelle, devant la baie de la salle de séjour.

– Est-ce qu'il y a un sous-sol ? – Oui, c'est là que se trouvent la buanderie, le garage et le local où il y a la chaudière. A la cave il y a aussi une pièce qui sert de resserre pour mettre à l'abri les outils de jardinage et les meubles de jardin. Nous gravissons les quelques marches du perron; nous arrivons sur le seuil de la maison. La porte de l'entrée est fermée. Mais je vois mon grand-père sur la véranda.

– Ah, c'est fermé? – Vous n'avez qu'à entrer par la porte de service: la clé est sous le paillason. En plus de l'entrée il y a trois pièces au rez-de-chaussée: la cuisine, le bureau de mon grand-père et la salle de séjour qui sert à la fois de salon et de salle à manger. L'escalier mène au premier étage: un palier donne accès à la chambre à coucher de mes grands-parents et à la chambre d'ami(s). Ma chambre est au fond du couloir et ma fenêtre donne sur le potager.

– Où sont donc les toilettes? – C'est la porte à gauche, dans le renforcement. La porte-fenêtre s'ouvre sur un balcon très ensoleillé. Du balcon, on a une vue assez agréable.

La salle de bain(s) est entièrement carrelée.
 Toutes les pièces sont très aérées: les plafonds sont assez élevés.
 Le plancher est en chêne.
 Le jardin se trouve à trois minutes de l'arrêt de l'autobus: c'est très pratique (com-mode)!

Mes grands-parents veulent vendre leur pavillon pour acheter une maison de campagne: ils y seront tout de même plus au calme.

VISITE D'UN APPARTEMENT

- Ah, je suis heureuse de te rencontrer! Il y a si longtemps que je ne t'avais [pas] vu.
- Forcément, j'ai déménagé il y a six mois, maintenant j'habite à l'autre bout de la ville.
- Tu n'as pas eu trop de mal à trouver un appartement?
- Si. Tu sais, depuis la naissance de notre troisième enfant, on était un peu à l'étroit. Alors j'ai demandé une H. L. M.⁸³ à la ville. Il m'a fallu déposer un dossier et j'ai attendu mon tour près d'un an.
- C'est un grand appartement?
- C'est un F5⁸⁴ plus une salle d'eau et une petite cuisine. Je rentre maintenant chez moi: si tu as le temps, tu peux m'accompagner et je te le montrerai.
- D'accord.
- Je t'emmène alors. Ma voiture est garée là, au coin de cette rue. Nous voici arrivés : tu vois, c'est dans ce grand immeuble blanc tout neuf. Je vais rentrer tout de suite ma voiture au garage. Le sous-sol est presque entièrement occupé par des garages et j'ai pu en obtenir un.
- Il n'est pas mal cet immeuble avec ces pelouses tout autour.
- Oui. Tu as vu, il y a même un coin pour les enfants (une aire de jeux) avec un bac à sable, un toboggan, un tourniquet et des balançoires. Viens, l'entrée est par ici.
- A quel étage habites-tu?
- Au quatrième⁸⁵, on va prendre l'ascenseur... Là, cette fois-ci, on est chez moi ; tiens, accroche ton imperméable au portemanteau que je te fasse faire le tour du propriétaire. Il n'y a personne: les gosses sont à l'école, et ma femme est partie faire des courses avec le petit [dernier].
- Mais elle est très sympa, cette salle de séjour.
- Oui. Elle est surtout assez grande. Comme ça elle remplit la fonction de deux pièces: à droite, là où il y a le canapé, les fauteuils, la table basse, le poste de télévision et la petite bibliothèque, c'est le salon; à gauche, c'est la salle à manger avec le buffet, la table et les chaises. La fenêtre qui donne sur la cour est orientée au sud, et j'ai donc fait poser des stores vénitiens.
- Et tu as aussi un balcon donnant sur la pelouse.
- Oui, il est petit mais c'est bien agréable en été. On ouvre la porte-fenêtre et on a presque l'impression d'être en plein air.
- Tu as mis de la (une) moquette par terre (tu as recouvert le sol d'une moquette).

⁸³ H. L. M. *fou m* – Habitation à Loyer Modéré.

⁸⁴ F5 – appartement de cinq pièces

⁸⁵ Le quatrième étage en France correspond au cinquième de chez nous, le premier étage de chez nous s'appelant «rez-de chaussée» en France.

– Ce n'est pas un luxe parce que les enfants sont vraiment bruyants. Et ces immeubles modernes en béton armé sont tellement sonores. Tu vois, nous avons choisi un tapis bien épais pour le salon.

– C'est nouveau aussi ce lampadaire! Tu sais que tu es vraiment bien installé.

– Viens voir maintenant la cuisine, juste à côté de l'entrée. Elle est petite, mais suffisante si on l'installe rationnellement : réfrigérateur, cuisinière électrique, placards au mur et par terre, armoire à balais qui sert aussi de fourre-tout. Au-dessus de l'évier, il y a un chauffe-eau, et en dessous le seau à ordures.

– Tu n'as pas de machine à laver?

– Non, il y a une laverie automatique juste à côté, c'est très pratique. Maintenant, viens voir les chambres.

– C'est bien, il y a de la place, dans la vôtre; et l'atmosphère est très intime.

– Pour l'éclairage on a supprimé les lustres; on a préféré des appliques. L'éclairage indirect, c'est bien plus reposant.

– Mais je ne vois pas de radiateurs. Comment êtes-vous chauffés?

– Par le sol: il y a un système de chauffage sous le plancher de chaque appartement. Ça économise de la place, mais l'hiver, quand on chauffe beaucoup, l'air est trop sec. On a dû acheter un humidificateur (dispositif servant à augmenter dans la pièce la teneur en vapeur d'eau de l'atmosphère).

– Et cette porte, où donne-t-elle?

– Directement dans la salle de bains: tu vois un lavabo et les trois glaces au dessus, c'est une petite armoire de toilette à trois portes. A côté, la baignoire avec douche et un chauffe-bain. Les waters sont dans la même pièce. Les murs sont carrelés jusqu'à mi-hauteur.

– Tu as une baignoire en plastique pour ton petit dernier.

– La deuxième porte donne sur le couloir: en face, les deux chambres d'enfants: celle des filles là-bas, et celle du bébé ici. Voici son petit lit, comme tu vois nous avons fait tapisser sa chambre avec un papier amusant. Ce coffre contient ses jouets. Mais je suis sûr qu'il y en a encore qui traînent dans son parc, où il s'amuse presque toute la journée. On a mis une commode, ici, mais tu sais, on est obligé de fermer à clef les tiroirs si on ne veut pas que le gosse retourne tout.

– Reste maintenant la chambre de tes deux filles, et j'aurai terminé le tour, n'est-ce pas?

– Oui, la voilà: deux lits jumeaux. Elles ont toutes les deux la même table de nuit; pas besoin d'armoires, heureusement il y a des placards qui permettent de gagner beaucoup de place. Et malgré ça, on n'a pu mettre qu'une table; mais comme elles sont encore petites, et qu'elles s'entendent bien toutes les deux, ça ne pose aucun problème.

Voilà, la visite est terminée. Allons maintenant au salon boire un verre, je meurs de soif.

LOGEMENT

J'habite dans un arrondissement de ville. Si j'habitais dans les environs immédiats de cette ville, alors je vivrais en banlieue. Quel genre de banlieue? Une banlieue faite de petits pavillons (appelée «banlieue/ zone pavillonnaire») à moins qu'il ne s'agisse d'une banlieue où s'élèvent de grands immeubles, tous un peu du même style et souvent construits à bas prix, comme les grands ensembles de Sarcelles. Enfin, il existe un habitat à vocation sociale : ce sont alors des HLM (habitations à loyer modéré).

Si j'habite au centre d'une vieille ville, mon immeuble, lui, se trouve dans un pâté de maisons. Il donne sur le trottoir par une porte cochère. Les voitures y passaient autrefois et y passent encore quelquefois de nos jours. A cet endroit, le trottoir s'incurve et forme ce qu'on appelle un «bateau» au bord duquel les automobilistes n'ont pas le droit de stationner (le stationnement y est interdit).

J'entre. J'arrive à l'escalier qui monte aux étages. Au centre de la cage d'escalier, il y a un ascenseur qui s'arrête à chaque palier pour donner accès aux appartements.

Admettons que j'habite un pavillon de banlieue. J'entre d'abord dans le jardin en poussant le portail, puis je suis une petite allée de gravier longeant une pelouse qu'il me faut tondre de temps en temps. Au fond du jardin, il y a un petit garage et un appentis.

Mon appartement compte trois pièces. Dans l'entrée, on trouve une petite penderie, un portemanteau, souvent un porte-parapluies et une table basse qui sert de vide-poches. La pièce principale est le séjour. C'est là qu'on mange, reçoit les amis, regarde la télévision. On appelle quelquefois cette pièce *living*. Dans un appartement de style plus ancien, voire plus luxueux, on dispose à la fois d'une salle à manger et d'un salon. La salle à manger est généralement meublée d'une grande table, de chaises et d'un buffet ; le salon d'un canapé, de fauteuils, d'une petite table (d'une table basse) et éventuellement d'une bibliothèque. La cuisine jouxte généralement la salle à manger. Elle est équipée de tous les appareils électroménagers nécessaires à la maîtresse de maison : four (cuisinière) à gaz, ou électrique, ou mixte (c'est-à-dire comportant à la fois des plaques électriques et des feux à gaz (à induction) ou table de cuisson en vitrocéramique, réfrigérateur (dit parfois frigidaire, ou frigo), évier à bac simple ou double, lave-vaisselle, [four à micro-ondes, robot de cuisine, machine à café et, bien sûr, un grand nombre de placards. On y trouve aussi, généralement, une table et des tabourets.

Un couloir donne accès aux autres pièces de l'appartement et à la salle de bains, qui est équipée d'une baignoire ou d'une douche, parfois des deux, d'un bidet, d'un lavabo et d'une armoire à pharmacie ; souvent, les murs sont carrelés. Dans une salle de bains ultramoderne, on trouve une baignoire de balnéothérapie avec de puissants jets de massage, et (ou) une cabine d'hydrothérapie avec des jets dorsaux, cervicaux, plantaires, parfois une fonction bain de vapeur, et une cascade d'eau débitant quelques centaines de litres d'eau à la minute mais fonctionnant en circuit fermé pour être plus économique. Parfois les toilettes sont indépendantes (les WC sont indépendants).

Pour les chambres, prenons l'exemple d'une famille avec enfants. Il y a la chambre des parents avec un grand lit, des tables de nuit sur lesquelles se trouvent des lampes de chevet. On peut aussi avoir des appliques au-dessus du lit. Dans cette pièce, il y a d'habitude une armoire, une commode et parfois une table et des chaises. Dans la chambre des enfants il y a des lits individuels et, quand il s'agit d'un bébé, c'est évidemment un berceau. On y trouve aussi des meubles de rangement, une penderie pour les vêtements, un coffre à jouets et des petits bureaux.

LE NOUVEL APPARTEMENT

Annie. Demain, on va emménager dans notre nouvel appartement. Dis, Paul, tu as tout préparé pour les amis? On pourra pendre la crémaillère?

Paul. Oui, l'ancien propriétaire m'a remis les clés et j'ai visité les lieux. Tout me semble en ordre.

Annie. Et tu as branché et rempli le frigo?

Paul. Bien sûr! J'ai fait provision (acheté plein) de boissons fraîches et Danielle doit nous apporter du whisky et du calvados. Tu sais, elle se les procure grâce à son comité d'entreprise.

Annie. J'espère que tout se passera bien.

Le lendemain

Annie. Oh! Quelle catastrophe! Mais Paul, tu n'as pas vu que les robinets fermaient mal? Il faut absolument remplacer les oints. Et les fenêtres qui n'ouvrent pas. On a repeint directement sur les ferrures. Et à cet endroit le plancher m'a l'air complètement pourri. On (ne) peut pas recevoir nos amis dans un tel chantier. Je vais téléphoner pour remettre l'invitation à la semaine prochaine.

Paul. Oh! Tu sais, si tu veux que tout soit briqué, il y en a au moins pour un mois!

Annie. Quelle horreur! Ne me dis pas que tu vas tout retourner là-dedans. J'espérais enfin être un peu tranquille.

Paul. Ecoute, il faut savoir ce que tu veux : un bel appartement pour recevoir tes amis ou bien un terrain de camping...

Annie. Oh! T'es vraiment injuste, Paul. C'est toi qui me disais hier que tout était prêt.

Paul. Oui, mais je ne savais pas que tu voulais un palace.

Annie. Bon. Fais comme tu veux (tu le sens). Je ne m'en occupe plus.

Le jour suivant

(Paul arrive avec une boîte à outils, des planches, une scie, une perceuse électrique. Annie le suit avec un matériel de peintre: seau, truelles, palettes, pinceaux, rouleaux, etc. Ils sont tous les deux vêtus de vieux jeans et de pulls défraîchis.)

Annie. Ah! Tu ne m'y reprendras pas deux fois. C'est vraiment la dernière fois que je fais les magasins pour ton sacré (foutu) bricolage. Ça m'as complètement crevée.

Paul. Mais enfin, Annie, on ne peut pas faire venir un maçon, un menuisier, un électricien, un peintre, un plombier. Ça nous coûterait une fortune! Je préfère tout faire moi-même. Tu vas voir: je vais commencer par la salle de bains, puis nous ferons la cuisine, ensuite la chambre des enfants, les fenêtres du salon et la cheminée de notre chambre à coucher que je voudrais moderniser.

Annie. Tu es complètement fou! Tu crois qu'on s'improvise architecte, comme ça, en cinq minutes? Et qui va faire les plans? Et puis, tu ne sais pas poser les carreaux, je ne te connais pas de talent de plombier ni d'électricien. Fais attention! On en a déjà eu pour cher, de matériel.

Paul. T'en fais pas. Le tout c'est de s'y mettre. Allez, fais-moi confiance. Tu sais, c'est comme pour la mayonnaise : quand on a peur, ça rate systématiquement.

Annie. D'accord, je te regarde faire et je ne dis plus rien.

Le soir

(Paul a démonté un tuyau dans la salle de bains: les voisins du dessous ont été inondés. Il a voulu construire un petit mur de séparation avec des briques: le plancher s'est effondré sur 30 centimètres. Il a mis de la peinture à l'huile sur les murs du salon et de la Valentine mate dans les W. C. Enfin les plombs ont sauté quand il a voulu réparer l'installation électrique. Il fait noir comme dans un four.)

Annie. Alors, et ton bricolage? Oh! Tu peux être fier : tu nous as mis (fichus) dans un beau pétrin.

Paul. Ah, tu as raison. Je vais me recycler. Dès demain, je m'inscris aux cours du soir de travaux manuels. J'aurais dû commencer par le commencement. Il faut d'abord apprendre à planter un clou.

Annie. Oui, et méfie-toi! C'est parfois plus difficile que l'on croit!

JE DÉCORE MA MAISON

Eh bien, comment vais-je décorer mon appartement, tel qu'il est organisé maintenant?

D'abord, le sol. Par terre, en général, je trouve du plancher en bois. Je vais pouvoir le couvrir en partie d'un tapis, mais je peux tout aussi bien le couvrir entièrement (le recouvrir). Dans ce cas, je prends une moquette unie, que je pose partout : de la porte d'entrée jusqu'à la pièce la plus éloignée, sauf, bien sûr, la cuisine, la salle de bains et les toilettes qui sont, en général, entièrement carrelées ou dont le sol peut être recouvert de lino (d'un lino [imitant le bois]).

Aux murs, que vais-je y mettre? Je peux d'abord les peindre, ce qui suppose toute une technique. Je prépare d'abord les murs. S'il y a déjà un revêtement, je suis obligé de le retirer. Ensuite, je prépare la surface sur laquelle je vais poser ma peinture, mes couches de peinture. Je bouche d'abord les fissures avec de l'enduit. J'attends que ça sèche, puis j'enduis toute la surface que je vais poncer ensuite. Enfin, je passe une première couche de peinture, une deuxième, et si nécessaire, une troisième. Si je veux une peinture brillante une fois sèche, alors j'utilise de la peinture laquée, sinon j'utilise de la peinture mate ou satinée.

Je peux aussi couvrir mes murs de papier. Dans ce cas, j'achète des rouleaux de papier peint que je colle lé par lé; j'enduis le mur de colle ainsi que le revers du papier. Quel papier peint choisir? N'importe lequel. Du papier uni, peut-être, du papier rayé ou du papier à motifs, par exemple, des papiers à fleurs, mais dans ce cas attention aux raccords!

On aime aussi tapisser les chambres de toile de jute ou de lin. Et, bien entendu, pour compléter la décoration générale, je vais installer des rideaux aux fenêtres, des voilages fins et blancs en tulle qui filtrent mieux la lumière et des doubles rideaux dans un tissu lourd et opaque. Voilà donc mon appartement décoré.

Maintenant, il faut un bon éclairage. Comment vais-je alors disposer les éclairages? J'ai le choix entre plusieurs possibilités. D'abord, si c'est une pièce de réception (d'apparat), je peux faire installer un lustre au plafond. Si je veux quelque chose de plus simple mais éclairant toute la pièce, j'installerai au plafond un globe ou un plafonnier. Dans une pièce de travail, un cabinet médical, par exemple, ou un cabinet d'avocat, je peux installer au plafond des tubes de néon (des néons). Sur mon bureau, je poserai une lampe de bureau, près d'un canapé ou d'un fauteuil - un lampadaire, à côté de mon lit sur la table de nuit - une lampe de chevet et sur les murs - des appliques.

Une lampe se compose d'un pied et d'une ampoule qui éclaire et diffuse la lumière. On se protège de l'éclat de l'ampoule avec un abat-jour. Le courant électrique passe dans un fil, relié au réseau électrique par l'intermédiaire d'une prise mâle branchée dans une prise femelle ; un interrupteur permet d'allumer ou d'éteindre.

Comment vais-je agencer tous ces différents luminaires ? Soit je fais un éclairage direct et, dans ce cas, j'installe un spot ou une lampe sur le coin à éclairer, ou j'éclaire le plafond, soit encore je l'éclaire indirectement ; dans ce cas, je dissimule les ampoules derrière quelque chose de façon à rendre la lumière plus douce. Je peux aussi tamiser la lumière en fixant sur toutes les ampoules des abat-jour épais. Bien sûr, il arrive qu'il y ait des pannes d'électricité ; dans ce cas-là, je recours à de vieux procédés et vais chercher au grenier une lampe à pétrole à moins que je ne m'éclaire avec des bougies : je les mets sur un bougeoir ou, si je préfère les objets anciens et plus luxueux, sur un chandelier.

LE LOGEMENT : CE QU'IL EN COÛTE

Les Français affectent actuellement au logement une part importante de leurs revenus (elle peut dépasser 20 % de leur salaire). Les frais sont de deux ordres : il faut distinguer les dépenses liées au mode de logement proprement dit (achat ou location) et celles entraînées (induites) par son utilisation (impôts divers, eau, gaz, électricité, éventuellement charges locatives). Leur montant, qui dépend de (varie en fonction de) plusieurs critères (zone d'habitation, type de logement, présence ou non d'ascenseurs, d'espaces verts, etc.), varie considérablement d'une habitation à l'autre.

Faut-il acheter ou louer? Il est délicat de répondre à une question aussi générale qui laisse en outre supposer une liberté de choix qui n'existe pas nécessairement. L'achat d'un logement, malgré les aides diverses accordées par les banques ou La Poste⁸⁶, n'est pas à la portée de toutes les bourses. En 2007 à Paris, le prix de vente des appartements au m² varie de 5018 euros en moyenne dans le 19^e arrondissement à 9030 euros dans le 6^e arrondissement : cas limite, peut-être, mais point extrême d'une échelle qui donne une idée du marché de l'immobilier. Et pourtant, avoir un logement à soi, n'est-ce pas le rêve de chacun ? Car l'accession à la propriété est financièrement une opération avantageuse. Passer de la catégorie des locataires à celle des propriétaires, c'est du même coup ne plus devoir payer à fonds perdus, tous les mois, un loyer en hausse constante ; c'est aussi se constituer un patrimoine qui prendra au fil des années de plus en plus de valeur ; c'est, enfin, «investir dans la pierre» pour y trouver un refuge contre l'inflation et l'érosion monétaire. Le temps joue donc en faveur du propriétaire et contre le locataire qui jouit, en revanche, d'une plus grande liberté de mouvement : il est moins attaché à sa résidence puisqu'elle ne lui appartient pas et qu'il peut la quitter plus facilement.

Plusieurs questions se posent au futur propriétaire : doit-il acheter de l'ancien ou du neuf? Souvent moins cher à l'achat, l'ancien peut nécessiter des travaux d'aménagement coûteux. Et quel type d'habitat choisir : collectif ou individuel, appartement ou maison? Suivant la formule retenue, je serai copropriétaire ou propriétaire, c'est-à-dire que l'immeuble appartiendra à plusieurs propriétaires ou à un seul. La gestion de la copropriété est assurée par un syndic, nommé par l'assemblée des copropriétaires.

⁸⁶

En France, La Poste effectue toutes sortes d'opérations bancaires dont des prêts d'argent.

Il a pour tâche de veiller à l'entretien de l'immeuble et au bon fonctionnement des équipements collectifs. Mais où trouver l'appartement de mes rêves? Pas facile... de longues heures passées à «éplucher» les petites annonces des journaux spécialisés ou des grands quotidiens, à téléphoner à droite et à gauche... parfois en pure perte. En dernier ressort, il faut s'adresser à des professionnels de l'immobilier qui se chargent, moyennant finance, de mettre en rapport propriétaires et futurs locataires. Notons que les syndicats d'initiative proposent gratuitement leurs services, mais dotés de faibles moyens, ces organismes ne sont pas toujours très efficaces⁸⁷.

La construction d'une maison individuelle est une entreprise importante dont tous les aspects – administratif, juridique, financier, technique – sont à considérer attentivement. On ne peut pas construire en France n'importe où, ni n'importe comment. Il faut d'abord trouver l'emplacement, car tout terrain à vendre n'est pas forcément un terrain à bâtir. La consultation du plan d'occupation des sols (POS [pos]) est indispensable. Le lieu de la future résidence déterminé, il convient d'établir les plans de la maison qui devra répondre à des critères bien précis de forme et de style. Impossible d'édifier un mas provençal en Bretagne ou une chaumière normande en Savoie. Ainsi chaque région française tente-t-elle de conserver son originalité, son «cachet», en perpétuant, sous une forme plus ou moins stylisée, des traditions séculaires. La construction ne pourra pas commencer sans le permis de (avant l'obtention du permis de) construire, délivré par les services d'urbanisme de la mairie. Vous pouvez construire vous-même votre maison ou bien confier les travaux à un maître d'œuvre (un entrepreneur) qui fera travailler [les] différents corps de métier : géomètre, architecte, maçon, menuisier, etc. De plus en plus de Français désirant accéder à la propriété individuelle, de nombreuses sociétés de construction sont apparues ces dernières années. Elles se lancent dans de véritables campagnes de promotion, faisant surgir sur les bords de mer ou à la montagne des villages entiers de maisons plus ou moins semblables qui sont livrées entièrement finies («clé en main») ou à finir : les propriétaires auront à poser les papiers peints. Cette dernière formule, moins chère, est destinée à séduire une clientèle nouvelle. L'Etat, en proposant des «Plans d'Epargne-Logement» (PEL [peGɛl]), et les banques, en prêtant sous certaines conditions de l'argent à des taux réduits, aident (participent) au financement de ces opérations. Le plan d'Epargne-Logement consiste à confier une partie de vos économies à La Poste (qui vont générer/ ce qui vous rapporte des intérêts) afin de bénéficier par la suite d'un prêt à un taux très avantageux, mais destiné uniquement à l'achat d'un appartement ou au financement de gros travaux dans votre résidence principale ou secondaire.

La location, qui réunit deux parties – le propriétaire qui donne en location (ou bailleur qui donne à bail), et le locataire qui prend en location –, se fait généralement par l'intermédiaire d'agences immobilières qui assurent à elles seules 80% des transactions contre (moyennant) une commission représentant (à la hauteur) de 50% à 100% du loyer. Il existe plusieurs régimes de location : un secteur dit «social» (la/ le HLM ou «habitation à loyer modéré») réservé aux plus démunis, où les loyers sont moins élevés et les frais de départ minimes ou nuls, d'une part ; un secteur «libre», d'autre part, où joue, dans le cadre d'une réglementation plus ou moins souple, la loi de l'offre et de la demande : les loyers y sont chers et les frais de départ importants. Le propriétaire (ou son gérant) exige le versement d'une caution, dont le montant oscille entre un et trois mois de loyer, et récupérable en fin de location si le logement n'est pas détérioré, ainsi que le paiement de mois de loyer d'avance (1 à 6 mois). Le nouveau locataire peut être amené à verser des «frais de reprise» à l'ancien locataire pour le dédommager des travaux qu'il aura effectués (l'installation d'une antenne de télévision, d'un compteur électrique plus puissant, d'une douche, etc.) ou de l'achat d'objets (rideaux) ou d'appareils (chauffe-eau) laissés sur place. Un contrat de location (le bail), conclu souvent pour trois ans, voire davantage, signé par le propriétaire et le locataire, précise les droits et les obligations de chacun (montant du loyer, durée et conditions de renouvellement, répartition des charges locatives, etc.). En prenant possession du logement, le locataire établit avec le propriétaire un «état des lieux» où sont inscrites (consignées) toutes

⁸⁷ On trouve des syndicats d'initiative ou offices de tourisme dans beaucoup de villes françaises : financés par les municipalités, ils sont chargés d'informer les touristes sur les curiosités architecturales et sur la vie culturelle de la ville et de la région, et les possibilités de réservation d'hôtels et, le cas échéant, de chambres d'hôtes ; ils fournissent également les coordonnées des différents services municipaux.

les imperfections. Sinon en quittant son logement (à la remise des clés), le locataire sera considéré comme responsable de toute dégradation éventuelle et devra payer les réparations.

Aux frais d'achat ou de location s'ajoutent les frais liés à l'usage qui est fait du logement. Ce sont :

- les impôts dits locaux car ils constituent les ressources principales des communes et des départements. C'est également la taxe foncière sur les propriétés bâties, acquittée par les propriétaires, et la taxe d'habitation qui est à la charge du locataire ;
- diverses assurances (couvrant les risques d'incendie et de dégâts des eaux, etc.) ;
- les quittances d'eau, de gaz et d'électricité dont la consommation est relevée aux (enregistrée par des) compteurs individuels ou collectifs ;
- éventuellement la note de téléphone ;
- enfin, les charges locatives que supportent les locataires des appartements. C'est l'ensemble des dépenses concernant les parties communes (ascenseur, chauffage et éclairage collectifs, frais d'entretien, enlèvement des ordures, etc.).

Ces charges, qui peuvent représenter un « deuxième » loyer, sont une source permanente de conflits entre locataires et propriétaires.

LES MAGASINS EN FRANCE

Les magasins animent la vie du village ou de la ville. Sur la place du village sont regroupés la boulangerie, l'épicerie, la boucherie, et tous ces lieux sont des endroits privilégiés de rencontre. Les villes possèdent en général un quartier commerçant, situé d'ordinaire au centre, où se regroupent la plupart des boutiques. Toutefois, dans les quartiers résidentiels, c'est-à-dire les quartiers d'habitation, il n'est pas rare de voir s'installer un magasin d'alimentation, une boulangerie et une pharmacie qui satisfont les besoins quotidiens des résidents. Les habitants du village, eux, ne trouvent guère chez leurs commerçants de quoi pourvoir à leurs besoins quotidiens et il leur faut attendre le jour de marché pour que des marchands ambulants, qu'on appelle souvent des forains, viennent s'installer sur la place et leur proposent des chaussures, du linge de maison, des vêtements, de la vaisselle, etc.

Alors, quels types de magasins trouve-t-on en France? On peut établir différentes catégories suivant, premièrement, la nature des produits vendus (alimentation, vêtements, etc.), deuxièmement, la taille (grandes surfaces ou petit commerce) et, troisièmement, leur degré de luxe (épiceries fines, boutiques de luxe, etc.).

Aussi, plutôt que procéder à une description par catégories, prenons le cas d'une Française moyenne, Mme Dupont. Supposons qu'elle ait à faire ses courses pour le repas du jour, car c'est généralement elle qui fait les courses, où ira-t-elle? Eh bien, si elle ne travaille pas, elle ira de bon matin faire son marché et se fournira aux différents étals. Mais s'il n'y a pas de marché dans le village ou la ville qu'elle habite, elle ira successivement chez le boucher pour la viande et la volaille, chez le charcutier-traiteur pour le jambon, le saucisson ou les plats cuisinés, chez le marchand de fruits et de légumes, puis chez le crémier où elle se fournira en lait, yaourts, crème, etc. et, enfin, chez le boulanger où elle prendra du pain frais. Si elle travaille, c'est en sortant du bureau qu'elle ira faire ses achats. Ce sera évidemment beaucoup plus rapide et elle prendra plutôt des plats cuisinés (plats tout préparés qu'il lui faudra seulement faire réchauffer). Elle pourra aussi sortir de son congélateur un plat surgelé vite préparé. Ou bien, se contentant d'acheter du pain, elle ouvrira une des nombreuses conserves qu'elle garde en prévision dans ses placards, conserves qu'elle a faites elle-même ou qu'elle a achetées le mois précédent quand elle est

allée faire ses courses dans une grande surface. La grande surface⁸⁸ est un immense magasin, généralement installé en banlieue ou à la périphérie d'une ville, et doté d'un vaste parc de stationnement (parking) sur lequel on aperçoit, de loin, de nombreuses voitures et une multitude de petits chariots métalliques⁸⁹ que l'on va remplir au fur et à mesure en passant dans les rayons du magasin. Ces magasins proposent de tout ou presque : alimentation, quincaillerie, droguerie, librairie, papeterie, jeux et loisirs, parfumerie et habillement, souvent aussi des rayons ameublement, Hi-Fi et électroménager. On prend son chariot, on circule dans le magasin, la liste des achats à faire à la main, et, de rayon en rayon, on prend ce dont on a besoin. Puis, on passe à la caisse pour payer⁹⁰. On emmène le chariot jusqu'à sa voiture, on le décharge dans le coffre, et on repart. L'avantage de tels magasins est qu'on trouve sur place tout ce dont on a besoin et à des prix plus compétitifs que dans le petit commerce. Pour l'alimentation, il est vrai, on trouve surtout des produits en conserve et des produits surgelés. Pourtant, de plus en plus, ces super et hypermarchés, qui font partie intégrante de notre mode de vie, offrent à côté des rayons traditionnels, des rayons de produits frais : boucherie, charcuterie, produits laitiers, légumes et fruits, poissonnerie et même boulangerie, qui sont comme autant de petits magasins à l'intérieur de la grande surface. Bien sûr, en principe, on ne va pas prendre sa voiture pour aller faire les courses du jour dans une grande surface. Mais on profite souvent du samedi pour aller s'approvisionner pour la semaine, ou pour le mois, selon son mode de vie. C'est un gain de temps inestimable.

Deuxième exemple. C'est la rentrée scolaire et Mme Dupont doit équiper ses enfants. Où va-t-elle? Ils ont besoin *de* livres, *de* cahiers, de crayons, et peut-être même de nouveaux vêtements. Le plus simple est encore de se rendre dans une grande surface où Mme Dupont trouvera tout, même la tenue de sport exigée pour le cours de gymnastique. Ce ne sera peut-être pas de qualité supérieure, mais les enfants grandissent vite et il vaut mieux mettre moins cher dans les vêtements. Bien sûr, Mme Dupont a toujours la possibilité de consacrer un (une) après-midi à ses achats dans le centre-ville. Il lui faudra alors successivement aller dans une papeterie pour acheter des cahiers, dans une librairie pour les livres dans un magasin de sport et un magasin de vêtements pour enfants. C'est là, peut-être, une contrainte lassante, surtout pour les enfants qui l'accompagnent pour choisir et essayer.

Troisième exemple. C'est le printemps et Mme Dupont a décidé de renouveler sa garde-robe. Où aller? Elle choisit le centre où se trouvent des boutiques de mode. Il y en a de très luxueuses qui vendent des modèles de grands couturiers, mais c'est décidément trop cher. Aussi préfère-t-elle s'en tenir aux boutiques (se rabat-elle sur les boutiques) de prêt-à-porter qu'elle connaît bien et où elle aime flâner devant les robes que les vendeuses lui proposent toujours gentiment d'essayer. Ce printemps, la mode est au bleu marine et blanc. Dans une boutique, elle a choisi une robe à pois, mais, hélas, il n'y a plus sa taille car les modèles sont toujours fabriqués en nombre limité. Elle entre alors dans une autre boutique où les rayonnages luxueux offrent une abondance de couleurs, une harmonie de tons, une profusion d'éclairages et une très jolie décoration intérieure. Elle se laisse aller au plaisir de se sentir femme, choisit, essaye et, enfin, opte pour un ensemble printanier. En flânant dans la boutique, elle trouve encore de quoi agrémenter sa tenue par des accessoires assortis : ceinture, foulard, bijoux mode, peigne à cheveux. Puis elle se rend chez un grand chausseur où elle achète des escarpins dans les tons de son ensemble. Elle savoure son plaisir de flâner devant les vitrines et s'avise qu'elle pouvait aussi changer son maquillage tristounet de l'hiver pour des couleurs pastel. Elle va donc chez son parfumeur

⁸⁸ Dans les grandes surfaces les prix en général sont moins élevés parce que les grandes surfaces achètent en gros et obtiennent ainsi des rabais. Il y a des chaînes de supermarchés comme par exemple Casino, Leclerc, Carrefour, Auchan. Il y a des chaînes de magasins comme Monoprix où on trouve aussi bien des vêtements que de l'alimentation à des prix accessibles. Ces magasins visent plutôt la classe moyenne. Et il y a ce qu'on appelle les grands magasins qui ont chacun un nom. Par exemple, Le Printemps, Au Bon marché, BHV (Bazar de l'Hôtel de ville), les Galeries Lafayette, Les Nouvelles Galeries qui ont souvent des succursales en province. Chacun de ces magasins occupe un grand bâtiment, parfois deux ou trois, de plusieurs étages, avec des sous-sols aménagés pour la vente et des cafétérias.

⁸⁹ Ou de caddies, qui sont de petits chariots. Comme on volait beaucoup les chariots, on a installé sur chaque chariot un dispositif, une sorte de serrure qui se déclenche quand on introduit une pièce de monnaie. Quand on ramène le chariot on la récupère.

⁹⁰ On dépose les achats sur une sorte de tapis roulant que la caissière met en marche en appuyant sur un bouton. Ainsi, pendant qu'un client est en train de régler ses achats le client suivant peut déposer ses achats sur le tapis roulant.

habituel où elle achète toutes sortes de produits de beauté : rouge à lèvres, fond de teint, fard à paupières, eye-liner [ajlajnGr], mascara, crème nourrissante, une autre hydratante, masque de beauté, exfoliant, crème démaquillante, lotion astringente, etc. Tant qu'elle y est, autant en profiter pour acheter un nouveau savon et divers articles de toilette pour la salle de bains familiale (des lotions diverses et variées, un bain moussant, du déodorant pour toute sa famille, une crème à raser pour son mari...).

Quatrième exemple. C'est l'anniversaire de papa et la fête de maman. Où vont les enfants Dupont? Papa, c'est facile. Il fume et adore lire. On va donc aller chez le libraire du centre-ville lui acheter un livre sur la chasse. A côté se trouve un magasin pour fumeurs. On y vend aussi des articles de bureau : des sous-main en cuir, des coupe-papier, du papier à lettres, des stylos de marque, etc. On y achètera un bel étui à cigarettes en cuir et un pot à tabac en faïence décorée. Quant à maman elle adore les fleurs. Et justement il y a un fleuriste à deux pas de chez les Dupont. Mais pour qu'elle ait une surprise on ne lui apportera pas les fleurs. On les lui fera livrer par le fleuriste. Et les enfants choisissent un beau bouquet de roses et d'iris. Puis ils ont décidé d'aller dans le centre, chez ce grand couturier qu'elle aime tant et de lui acheter un foulard griffé (qui porte sa griffe). Papa, lui, a décidé de lui offrir de la lingerie. Il ira dans cette belle boutique où l'on trouve des chemises de nuit en soie et où elle a acheté son maillot [de bain] l'été dernier.

Nouvel exemple. La sœur de Mme Dupont vient d'avoir un bébé. Il faut acheter tout un tas de choses. Elle va se rendre dans le magasin qu'on appelle Prénatal ou Nathalis et où ses vêtements de grossesse ont été achetés, de manière à prendre là tout ce dont le bébé aura besoin : de la layette, un berceau, des jouets, de la vaisselle, etc. Pour le nourrir, c'est en pharmacie qu'elle achètera le lait ou les aliments pour bébé ainsi que les produits d'hygiène courants. Et elle pourra acheter des couches pratiquement partout. Le frère de M. Dupont se marie dans quelques jours. Cette fois-ci, il va falloir commander les fleurs chez le fleuriste et de les faire livrer au domicile de la future mariée. Et puis il faudra aussi acheter les chaussures, le chapeau et les vêtements de cérémonie dans la boutique du centre-ville. Mme Dupont ira chez le coiffeur la veille, comme la mariée d'ailleurs, qui aura acheté ses vêtements de cérémonie dans un magasin spécialisé, dont la marque Pronuptia est la plus célèbre en France. Elle peut tout y acheter – des chaussures aux chapeaux. Son mari et les invités, s'ils le veulent, pourront l'imiter. La mère de la mariée y a d'ailleurs acheté sa robe longue en soie bleue. Enfin, il faudra aussi acheter le cadeau de mariage. Les futurs époux ont déposé une liste de mariage dans un magasin de literie et d'ameublement où ils ont choisi quelques beaux torchons en lin, des parures de lit, des serviettes de bain et de toilette. Ils en ont également déposé une autre dans un magasin de vaisselle et de crystallerie où ils ont choisi un service en porcelaine, un service de verres en cristal, de l'argenterie, puis quelques objets pour décorer la maison. Les Dupont offriront quelques pièces du service de verres.

Enfin les Dupont viennent d'acheter une maison à la campagne. Il faut maintenant l'équiper. Pour les meubles, Mme Dupont a choisi d'aller dans une grande surface. La qualité est moins belle, c'est vrai, mais pour la maison de campagne ça suffira. Elle sera fermée longtemps et il ne faut pas de trop beaux meubles qui risqueraient de s'abîmer. Il vaut mieux acheter pratique. Inutile d'y mettre un salon comme celui que Mme Dupont a acheté pour son appartement dans le magasin d'ameublement qu'elle connaît bien. Encore plus inutile d'aller chez un antiquaire. Mais il faut aussi équiper la cuisine en appareils électroménagers. Elle va aller dans un magasin d'électroménager où elle a l'habitude d'aller, car le service y est sérieux ; c'est là qu'elle achètera une cuisinière, un réfrigérateur, une machine à laver (un lave-linge) et une friteuse. Puis vient le choix des rideaux. Or, les voilages, elle va les trouver tout faits (prêts à poser) aux Nouvelles Galeries, un grand magasin du centre-ville, bien approvisionné, mais de taille inférieure et avec souvent des produits de qualité supérieure aux grandes surfaces. Ou bien aux Galeries Lafayette, même genre de magasin que les Nouvelles Galeries. Mais il va falloir faire des doubles rideaux et, plutôt que de les acheter tout faits, elle va les faire confectionner (faire faire) après avoir acheté un tissu. Les Nouvelles Galeries ou les Galeries Lafayette proposent ce genre de service, ce qui lui évitera d'aller dans un magasin spécialisé en ameublement où le service aurait peut-être été meilleur, mais en tout cas beaucoup plus cher. Et c'est aussi aux Galeries Lafayette et aux Nouvelles Galeries qu'elle achètera sa vaisselle et ses casseroles. À moins qu'elle n'attende d'être sur place et

d'aller dans la quincaillerie⁹¹ du village. Elle passera aussi à la droguerie⁹² et prévoira une petite provision de produits d'entretien de première nécessité comme la lessive, les produits à vaisselle (le liquide vaisselle), etc. Et puis, petit à petit [p(F)titap(F)ti], elle décorera la maison d'objets typiques qu'elle trouvera (dénichera) dans les magasins de souvenirs ou qu'elle chinera dans les brocantes au cours de ses vacances.

Où faire ses achats ?

Si vous devez faire des courses, vous pouvez vous rendre dans un des magasins des chaînes Monoprix (l'on y trouve de tout, comme dans les grandes surfaces, jusqu'aux vêtements et à la librairie) et Franprix (pour l'alimentation et les produits d'hygiène et d'entretien). Les prix y sont plus élevés que chez Ed et chez Leader Price, mais le choix d'articles y est plus étendu.

L'alimentation pour gourmets se trouve dans certains grands magasins, comme le Bon Marché et les Galeries Lafayette, qui ont des rayons d'épicerie fine.

Pour acheter le haut de gamme, on peut aller chez Fauchon ou chez Hédiard, situés place de la Madeleine : épicerie fine, charcuterie, poissons fumés et caviar, ainsi que pâtisseries et vins fins.

Pour les vêtements, vous n'avez que l'embaras du choix avec les magasins des chaînes H&M, Camaïeu, Zara, Benetton et autres, relativement bon marché. Mais vous pouvez tout aussi bien aller à Usine center [yzinsa/EntEr] ou au Quai des marques, ces magasins d'usine où on trouve des vêtements, des chaussures, de la bagagerie à des prix moins élevés parce que ce sont des articles de la collection de l'an dernier, des fins de série ou des invendus (mais ces magasins, aussi, soldent). On les trouve à la périphérie de Paris ou des grandes villes.

Pour les chaussures, il y a les chaînes André (assez bon marché), Minelli, Orcade, Hérault, et Méphisto (pour la marche et les pieds sensibles). Très souvent les marchands de chaussures ont un rayon maroquinerie et bagagerie.

PORTRAITS PHYSIQUES

Jacqueline est une petite brune au teint mat ; elle est mince, vive, bien faite avec la taille fine. Elle a de longues jambes, un cou fin, une jolie poitrine. Ses cheveux châtain roux sont bouclés. Ils encadrent joliment son visage. Sa bouche, un peu grande, ne manque pas de charme, surtout lorsqu'elle fait la moue. Elle a de jolies dents bien rangées.

– Jacqueline a-t-elle un nez aquilin?

– Non, bien au contraire, elle a un petit nez en trompette, tout à fait mignon.

– Moi, je n'aime pas les nez retroussés. Chez Jacqueline, j'apprécie surtout ses sourcils. Elle a les sourcils bien arqués et de longs cils qui soulignent ses yeux bruns vifs et malicieux.

Nathalie est grande et élancée. Elle a le teint clair, un profil délicat, un nez court, une auréole de cheveux blonds. Elle a l'oreille petite et bien ourlée. Elle a les attaches fines. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en elle, ce sont ses grands yeux pâles et rêveurs, d'une nuance imprécise, tantôt d'un bleu pervenche, tantôt d'un vert d'eau profonde... à vous faire perdre la tête.

Mireille n'est pas grande ; elle a la taille cambrée, le buste un peu court, les hanches fines, les épaules arrondies ; son abondante chevelure brune souligne l'ovale de son visage. Elle a les lèvres pleines, et même un peu charnues. Elle est toujours prête à sourire. Son nez mutin aux narines palpitantes, ses grands yeux en amande, ses sourcils bien dessinés, son teint doré, sa voix chaude donnent à Mireille tout son charme. C'est l'image même de la méridionale de nos rêves.

– Connaissez-vous mon frère?

– Un grand blond, n'est-ce pas? – Oui. – Il n'est pas mal. C'est un homme de haute taille, bien proportionné, de forte carrure, il a les jambes longues et nerveuses, les bras musclés. Lorsqu'il bombe le

⁹¹ quincaillerie – magasin où on trouve des ustensiles ménagers de métal ou du petit outillage.

⁹² droguerie

– magasin où on trouve des produits de toilette, d'hygiène, de ménage et d'entretien.

torse, il a l'air d'un parfait athlète. Il a une démarche souple et assurée. Il marche à grands pas et, lorsqu'il est pressé, il est impossible de faire d'aussi grandes enjambées que lui. Il a les cheveux en bataille, mais sa calvitie naissante lui donne un grand front d'intellectuel. Il a les traits nobles, une bouche dédaigneuse, des lèvres à peine relevées aux commissures, des pommettes saillantes, une mâchoire énergique. Ses yeux manquent peut-être d'expression. C'est un homme un peu vaniteux : dites-lui qu'il est beau, et son regard s'anamera.

Hélas, le mari de Jacqueline n'a pas été aussi comblé par la nature. C'est un homme brun qui paraît d'assez faible constitution. Il est d'une taille au-dessous de la moyenne, il a le dos franchement voûté, la tête enfoncée dans les épaules, le front ridé, le crâne complètement chauve, les paupières tombantes, les oreilles en feuille de chou, le nez en bec d'aigle (crochu), la moustache et la barbe peu fournies, et l'on devine, sous sa barbe, un menton fuyant. Les arcades sourcilières sont anormalement marquées, et ses sourcils broussailleux viennent encore en accentuer le caractère simiesque. La peau de son visage est épaisse: on dirait celle d'un pachyderme. Il a les coudes pointus, les articulations noueuses, les genoux cagneux, les pieds tournés en dedans, les bras trop longs, les jambes trop courtes. Mais malgré tout cela c'est un homme au regard perçant et qui respire l'intelligence.

Odile est de taille moyenne, plutôt élancée, bien faite, avec un visage pas très régulier, mais intéressant (attirant, plein de charme, séduisant) et très mobile (expressif). Ses cheveux châtain lui encadrent le visage d'une façon assez souple et font ressortir ses yeux noisette, toujours pétillant d'intelligence, aux longs cils soyeux. Quand ses cheveux lui tombent sur les yeux elle les repousse d'un geste machinal (les rejette d'un mouvement de tête) qui découvre ses oreilles aux lobes délicats. Elle les attache avec un ruban (un élastique, une barrette) ; elle les relève en queue de cheval (en chignon) ou fait un catogan. Quand elle fait du sport, elle met un serre-tête ou un bandeau.

Deux fossettes coquines et des taches de rousseur lui donnent une expression espiègle. Elle a un front pas trop haut, un petit nez en trompette (retroussé), des lèvres bien dessinées (ourlées), des dents saines (blanches et régulières), un tout petit menton, une voix claire.

Odile a un joli cou droit et gracile, des épaules arrondies, de beaux bras ronds qui ne restent jamais en place, des mains aux doigts effilés, une poitrine menue, un ventre plat, une taille fine, des jambes longues et bien galbées et de petits pieds fins.

Sa mère dit souvent à Odile qu'elle est le portrait craché (tout le portrait) de sa grand-tante dans sa jeunesse.

Son amie Claudine est tout l'opposé d'Odile. Elle est très grande, elle mesure un mètre quatre-vingts et rêve de devenir mannequin (modèle). Mais elle est un peu forte, ce qui lui donne des complexes, et elle suit toujours (est toujours à l'affût du dernier régime) le dernier régime à la mode.

Ses longs cheveux raides blond cendré lui arrivent à la taille. Avant, elle portait une frange qui lui cachait le front, ce qui la faisait cligner des yeux, alors elle l'a fait couper, et maintenant elle porte la raie au milieu (à gauche, à droite) avec une longue mèche qui lui balaie le visage.

Elle a de beaux sourcils bien dessinés, les yeux en amande vert pâle bordés de longs cils recourbés assez clairs, c'est pourquoi elle met du mascara. Elle a un nez droit un peu long, mais qui ne nuit en rien à son charme. Ses pommettes hautes, un peu saillantes trahissent ses origines slaves. Comme beaucoup de blondes, elle a une peau satinée et délicate qui rosit facilement. Claudine s'empourpre à la moindre émotion.

Sa bouche pulpeuse a souvent une expression boudeuse. Mais quand elle sourit, on voit ses dents d'une blancheur éclatante ; les dents du haut un peu écartées, les dents de la chance (du bonheur), comme son grand-père aime à le lui répéter.

Elle a une voix bien timbrée et elle zozote un peu en parlant. Elle a un menton un peu fort qui lui donne du caractère. Son cou est rond et blanc, et Claudine affectionne les décolletés qui le mettent en valeur ainsi que sa poitrine généreuse. Elle a une taille souple et ronde, alors que ses hanches et ses cuisses un peu fortes font son désespoir (la désolent).

Elle soigne tout particulièrement ses mains qu'elle a petites et potelées, aux doigts fuselés et aux ongles toujours impeccables. Son vernis est toujours assorti à son rouge à lèvres et à sa toilette. Elle

porte (attache) beaucoup d'intérêt à son physique (à son apparence). Odile la taquine souvent à propos.

Agnès est une jolie brune au teint mat, aux traits pas très réguliers, mais piquants, avec une chevelure abondante aux reflets mordorés. Elle a des cheveux lisses (*contr.* ondulés) tombant sur les épaules et dégageant un front haut et bombé. Ses sourcils bien fournis mettent en valeur (font ressortir, rehaussent) soulignent ses yeux gris clair (bleu foncé, bleu vif) bordés de cils longs et épais. Elle a un nez légèrement busqué aux ailes frémissantes, une jolie bouche aux lèvres écarlates joliment tracées qui découvrent de petites dents pointues et nacrées. Ses joues satinées sont un peu pâles. Son menton un peu pointu lui donne un petit air mutin. Elle a une voix grave qui surprend.

Agnès a un joli port de tête, des épaules droites et frêles. Ses bras sont un peu maigres, mais se terminent sur de belles mains.

Elle est svelte (élancée, longiligne), un peu plate, toute en jambes (avec de longues jambes). Ses pieds sont étroits, mais un peu trop grands pour sa taille.

Laetitia est une adorable rousse. Ses sourcils arrondis et ses cils épais ont une teinte plus pâle que ses cheveux et contrastent agréablement (forment, font) un contraste agréable avec ses yeux noisette étirés vers les tempes. Elle a un nez fin parsemé de taches de rousseur (de son) qui ne se remarquent pas trop en temps normal, mais qui, sous l'effet d'une émotion, se détachent sur sa peau laiteuse au grain très fin. Sa bouche vermeille aux lèvres minces découvre de belles dents bien alignées. Quand elle rit, une petite fossette apparaît sur son petit menton en pointe. Sa chevelure épaisse et bouclée encadre son visage à l'ovale très pur. Sa voix douce et caressante ajoute un charme de plus à sa personne déjà bien dotée (favorisée) par la nature.

Laetitia est un peu rondelette (potelée), avec un cou rond, une belle ligne qui descend du cou aux épaules, une poitrine haute et ferme, des hanches assez fortes au contour harmonieux.

Olivier est un garçon de haute taille, bien découplé (bien proportionné, bien charpenté) aux cheveux bruns toujours ébouriffés qui laissent voir ses oreilles un peu décollées. Il a un front haut et large creusé d'une petite ride au milieu, des arcades sourcilières proéminentes, des yeux marron enfoncés dans leur orbite, un nez assez fort, des joues creuses, une grande bouche rieuse aux commissures relevées, des dents fortes et un peu jaunies par la nicotine, car il n'arrête pas de fumer (il a tout le temps une cigarette aux lèvres/ fam au bec) ce qui lui donne une voix rauque (enrouée). Sa mâchoire carrée dénote une grande force de caractère.

Il a un cou puissant, des épaules droites, des bras musclés, des mains longues et nerveuses aux ongles carrés, un torse d'athlète, un ventre plat avec des abdominaux saillants (appelés « tablettes de chocolat »), un dos robuste, un bassin étroit, des jambes longues.

Jacques est un homme d'un certain âge (un quadragénaire, un quinquagénaire) de taille moyenne, aux épaules larges (large d'épaules, de forte carrure), plutôt trapu (râblé), aux jambes arquées.

Il a une tête trop grosse par rapport à son corps, un front dégarni par une calvitie assez avancée, des tempes grisonnantes, une barbe drue poivre et sel qui lui mange les joues. Il a des traits assez grossiers, comme taillés à la hache (à la serpe). Ses petits yeux porcins sont à peine visibles sous ses sourcils broussailleux. De plus, un tic nerveux le fait cligner des yeux sans cesse. Il a un nez fort et charnu aux narines larges et poilues, une grande bouche aux lèvres épaisses, des dents abîmées (noircies), irrégulières (qui se chevauchent) dont quelques-unes manquent. Il a le teint hâlé (rougeaud), la peau rêche (tannée), la voix tonitruante, les gestes brusques.

Solange a la soixantaine bien sonnée, mais elle ne fait pas (ne paraît pas, porte bien) son âge. Elle est très agile pour son âge. Ses yeux sont vifs (son regard est vif/ éveillé), mais d'un bleu un peu délavé. Sa bouche et sa peau ont gardé leur fraîcheur. Elle a bien quelques rides aux coins des yeux, mais quasi invisibles. Sa voix est toujours belle quoique feutrée.

D'apparence frêle, elle est restée mince et se tient très droite. Elle est très soignée de sa personne, bien coiffée, bien maquillée, les ongles vernis, toujours bien mise (d'une tenue toujours impeccable).

En revanche, Colette, sa sœur aînée, qui a une bonne dizaine d'années de plus, accuse (affiche) son âge avancé. Elle est toute ratatinée (rabougrie, desséchée), voûtée (courbée par l'âge, les épaules

affaissées), elle marche avec difficulté, à petits pas. Tout trahit son âge : sa démarche incertaine, sa peau parcheminée, toute ridée, ses articulations déformées par les rhumatismes, ses cheveux blancs et clairsemés, son regard terne (éteint), sa bouche édentée (quand elle oublie de mettre son dentier), sa voix chevrotante.

Leur voisin est un type dégingandé (efflanqué), aux bras ballants, au visage en lame de couteau, chauve, avec quelques poils sur le sommet du crâne. Il a un front fuyant, une cicatrice (une balafre) qui lui barre la joue, des oreilles écarlates en feuille de chou, des yeux globuleux. (à fleur de tête) et qui louchent un peu (il est affligé d'un strabisme convergent), un nez en bec d'aigle, des lèvres minces et pincées. Un rictus permanent lui déforme la bouche et quand il ricane, on y voit quelques chicots. Il a un menton en galoche avec une barbe de trois jours. Il a essayé de se laisser pousser la moustache, mais le résultat n'était guère concluant, et il a dû se contenter d'une touffe de poils rêches (raides), d'une couleur indéfinissable, sous le nez. Il a un cou long et maigre avec une pomme d'Adam saillante (proéminente). Il a des épaules osseuses, le dos un peu voûté. Il est si maigre qu'on lui voit les côtes (qu'on peut compter ses côtes). Il a des jambes comme des allumettes et de grands pieds plats. Il boite un peu (il est affligé d'un léger boîtement/ d'une légère claudication). Ses mains décharnées aux doigts crochus semblent toujours à l'affût d'une proie facile.

LA PROTECTION SOCIALE

GÉNÉALOGIE DE LA SÉCU

L'assistance aux pauvres et aux malades sans ressources était peu développée dans la France de l'Ancien régime et, comme au Moyen Age, était essentiellement assurée par les communautés religieuses ou professionnelles ; l'intervention des pouvoirs publics visait davantage la défense de la société contre les miséreux qu'elle ne relevait de la charité. L'assistance publique, c'est-à-dire assurée par les administrations publiques et à leurs frais, n'est vraiment apparue qu'ultérieurement. C'est ainsi que des hôpitaux, des hospices et des bureaux de bienfaisance publics ont été créés sous la Monarchie de Juillet, puis sous le Second Empire et se sont multipliés sous la Troisième République. Néanmoins, avec l'industrialisation, les travailleurs ont ressenti le besoin de s'assurer contre les aléas de la maladie et de la vieillesse. Un ensemble de caisses de secours et de solidarité s'est mis en place entre les ouvriers. A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, certains patrons participent soit volontairement, soit sous la pression de leurs salariés, au financement de cette assistance et l'idée de faire participer l'Etat apparaît. A la fin du XIX^e siècle naît ainsi une législation sociale d'assistance (1898, loi sur les accidents du travail). La période qui fait suite à la Première Guerre mondiale est marquée par le développement du régime d'assurances sociales (lois de 1919 sur les retraites ouvrières et paysannes et de 1928 sur les assurances sociales) et de mesures visant à la fois à protéger les familles et à encourager la natalité après la saignée de la Grande guerre (création en 1932 des allocations familiales). L'ordonnance de 1945, prise à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, institue la Sécurité sociale (« Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de familles qu'ils supportent ») qui procède à une refonte des systèmes antérieurs. Mais, malgré la volonté d'unification du législateur, certains régimes spéciaux (fonctionnaires, marins, mineurs, etc.) se battent pour se maintenir à côté du régime général. Les

travailleurs non salariés et les agriculteurs obtiennent également la création de régimes autonomes.

La Sécurité sociale garantit l'ensemble de la population contre un certain nombre de risques sanitaires et sociaux et apporte une compensation aux charges familiales. Ces risques sont mutualisés : il n'y a pas de sélection et l'on fait jouer la solidarité. L'Etat joue un rôle de législateur, de tuteur et de contrôleur. Il définit les grandes orientations en matière de gestion et établit la réglementation en matière d'assurance maladie, de prestations familiales, de retraite, dans le respect des orientations fixées par le Parlement. Il signe avec chacune des caisses nationales une convention pluriannuelle d'objectifs et de gestion qui définit les moyens de fonctionnement des caisses.

La Sécurité sociale comporte quatre branches :

1) La branche Maladie (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, CNAMTS [knamts], déclinée aux niveaux régionaux et locaux) ; elle couvre pécuniairement une partie des conséquences d'une maladie, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, mais aussi d'une maternité ou d'une paternité ; elle comprend également un secteur médical.

2) La branche Famille (Caisse nationale des allocations familiales, CAF [kaf], et ses organismes locaux. En 2007, les allocations familiales sont versées à toutes les familles ayant au moins deux enfants à charge de moins de 20 ans, et cela quelles que soient les conditions familiales et le montant des ressources. Plus le nombre d'enfants est important, plus le montant est élevé. En avril 2007, ces allocations étaient de 119, 13 € par mois pour deux enfants, 271, 75 € pour trois enfants et 152, 62 € pour chaque enfant supplémentaire. Les allocations familiales constituent un apport essentiel pour les familles nécessiteuses et contribuent à maintenir en France un taux de natalité relativement élevé pour un pays occidental.

3) La branche Recouvrement des cotisations.

4) La branche Vieillesse (Caisse nationale d'assurance vieillesse, CNAV [knav]).

Une cinquième branche, relative à la lutte contre la dépendance, devrait voir le jour prochainement.

La Sécurité sociale est financée par les cotisations sociales assises sur le travail salarié, une part est d'origine salariale, l'autre étant patronale. Cependant depuis quelques années on assiste à une diversification des sources de financement. Depuis 1991, la Sécu est également alimentée par l'impôt sur les revenus de toute nature (la CSG [seEsZe], Contribution sociale généralisée). Le Parlement vote chaque année une loi de financement de la Sécu qui fixe les objectifs de dépenses en tenant compte des prévisions de recettes. Déficitaire, le système français poursuit des objectifs de maîtrise financière dont la loi de 2003 sur l'assurance maladie témoigne (voir ci-après).

Lors de la création de la Sécurité sociale, il existait une caisse nationale unique pour les branches maladie, famille et vieillesse qui correspondait à la volonté d'unifier les différents régimes. Les ordonnances de 1967 ont décidé de donner une entière autonomie à chacune d'elles en créant des caisses différentes pour chacun de ces risques. Ces caisses, qui sont les organismes financiers matérialisant la Sécu, sont gérées paritairement par les syndicats et par les représentations patronales.

Vocabulaire : on parle d' « assuré » social dans la branche Maladie ; d' « allocataire » dans la branche Famille ; de « pensionné » dans la branche Vieillesse ; de « cotisant » dans la branche Recouvrement.

LE DISPOSITIF SANITAIRE

En France, on accouche dans une maternité, qui est un service d'hôpital ou de clinique spécialisé. Les frais d'accouchement et d'hospitalisation après l'accouchement, et même les soins dispensés au nouveau-né s'il est mis en couveuse (cela concerne les enfants prématurés/nés avant terme), sont pris en charge par la Sécurité sociale et par les Mutuelles qui apportent un complément au remboursement de la Sécu. Par exemple, la première rembourse à 70 % tandis que la seconde rembourse la presque totalité du complément, le restant étant à la charge de l'assuré. La part des frais demeurant à la charge de l'assuré ou de sa Mutuelle s'appelle le ticket modérateur. Ainsi les frais de cet acte médical sont-ils presque entièrement remboursés, voire gratuits.

A la naissance de l'enfant, la mère reçoit un carnet de santé. Munie de ce document, elle va chez le pédiatre qui y inscrit les dates de vaccination de l'enfant. Les vaccinations peuvent se faire soit au cabinet du pédiatre soit au dispensaire. Le dispensaire rassemble plusieurs médecins de spécialités différentes, un service de radiologie, un laboratoire d'analyses, une infirmière. Les soins y sont gratuits, il suffit de présenter sa carte d'assuré social.

Quand on est malade, on peut aller consulter un généraliste ou un spécialiste, par exemple, un (médecin) cardiologue, un neurologue, un gastro-entérologue, un ophtalmo(logiste), etc.

Il y a deux sortes de médecins : les médecins conventionnés, qui ont signé une convention avec la Sécu, convention qui détermine le montant de la consultation, et les médecins non conventionnés qui pratiquent des prix libres. Le cachet du médecin qui figure sur la feuille de soins porte cette mention.

Pour trouver l'adresse d'un médecin, il suffit de consulter les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, appelé aussi Bottin, ou bien de se renseigner auprès de ses amis, du pharmacien ou des commerçants du quartier ; ça marche de bouche à oreille.

Les médecins reçoivent le plus souvent sur rendez-vous ; il est donc préférable de téléphoner au cabinet médical pour prendre rendez-vous (pour en prendre un, pour prendre date).

A la fin de la consultation, le médecin rédige une ordonnance qu'il joint à la feuille de soins ; celle-ci précise le montant de la consultation (en 2006, 21 euros pour les généralistes et 28 euros pour les spécialistes conventionnés du secteur 1, les praticiens du secteur 2 étant en honoraires libres).

Si le salarié doit rester à la maison plus de trois jours pour maladie, le médecin lui délivre un avis d'arrêt de travail en trois exemplaires. Le patient enverra le premier à son employeur, le deuxième, accompagné de la copie du bulletin de salaire à sa caisse de Sécurité sociale afin de toucher les indemnités journalières. Enfin, il gardera le troisième dans ses archives personnelles.

Avec l'informatisation des caisses d'assurance maladie, chaque assuré social est désormais doté d'une carte Vitale. Cette carte magnétique de couleur verte portant le numéro de sécurité sociale de l'assuré permet à tout détenteur de la couverture⁹³ maladie universelle d'obtenir gratuitement les médicaments prescrits chez le pharmacien.

⁹³ La couverture maladie universelle (CMU [seEMy]) de base permet l'accès à l'assurance maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre. La couverture maladie universelle complémentaire (CMUC [seEMyEs]) donne droit à une [protection] complémentaire santé gratuite. La CMU donne donc la possibilité d'accéder aux médecins, à l'hôpital, etc., sans dépense à charge et sans avance de frais.

Chez le médecin, la carte Vitale permet d'accélérer le remboursement des frais de consultation, le praticien signalant directement à la caisse d'assurance, via l'informatique, que la consultation lui a été réglée. Cette procédure limite aussi la paperasserie.

Avec l'ordonnance et sa carte Vitale, le malade se rend dans une pharmacie où on lui remet les médicaments prescrits. Il malade paie à la pharmacie la différence entre le prix du médicament (indiqué sur la boîte) et le montant remboursé par la Sécu, variable selon les médicaments. S'il n'a pas de carte vitale sur lui, il doit payer les médicaments et, de retour chez lui, il doit coller sur la feuille de soins la vignette qui se trouve sur la boîte et l'envoyer à sa caisse de sécurité sociale en vue de remboursement. Les personnes âgées et les personnes économiquement faibles ne font pas l'avance des frais pharmaceutiques. Il en est de même pour les maladies graves répertoriées (cancers notamment).

Il existe des pharmacies dites pharmacies mutualistes, c'est-à-dire gérées par les mutuelles, dont les adhérents ne font pas non plus l'avance du paiement des médicaments. Tous les autres sont remboursés au bout d'un mois environ, voire davantage. Le remboursement s'effectue par virement postal, bancaire, de caisse d'épargne ou par mandat-lettre suivant le mode de remboursement indiqué par le patient sur sa feuille de soins. Il y a aujourd'hui de plus en plus de pharmacies qui pratiquent le tiers payant, c'est-à-dire que le pharmacien ne fait payer à l'assuré que sa part de ticket modérateur et se fait directement rembourser par la Sécu.

Il existe des cabinets médicaux qui réunissent plusieurs médecins (cabinets de groupe), des cabinets de kinésithérapie et des cabinets de soins infirmiers qui réunissent plusieurs infirmières. Ces dernières assurent aussi les soins à domicile.

Chaque établissement scolaire dispose aussi d'une infirmierie où une infirmière soigne les petits bobos et donne les soins de première urgence. Les écoliers sont tenus de passer une visite médicale une fois par an, le médecin scolaire faisant le tour de tous les établissements scolaires de la ville. Il pèse les enfants, les mesure, leur fait un examen de la vue. Cette visite médicale permet de détecter les enfants maltraités.

Dans toutes les entreprises, aussi bien publiques que privées, il y a aussi une visite médicale assurée par un médecin du travail; elle consiste en un examen clinique de routine et en une radio des poumons pour détecter un éventuel cancer.

Après une très grave intervention chirurgicale ou une longue maladie, les assurés sociaux peuvent bénéficier d'un séjour, plus ou moins long suivant l'état de leur santé, dans ce qu'on appelle une maison de repos. Ces établissements appartiennent en général à des mutuelles. Pour y être accepté, le malade doit produire un certificat médical justifiant la nécessité d'un séjour en maison de repos, et en en précisant éventuellement la durée. Le patient transmettra ce certificat à sa mutuelle pour étude du dossier, c'est-à-dire acceptation de la prise en charge de son séjour. Une fois sa demande acceptée, il écrit à (il en avisera) la maison de repos, plutôt à l'avance, pour se réserver une chambre. Dans le cas d'une grave maladie ou d'une intervention chirurgicale, le malade se rendra en maison de repos tout de suite à sa sortie de l'hôpital. Dans d'autres cas, dépression nerveuse, fatigue, etc., il peut choisir les dates de son séjour sous réserve de place (à condition qu'il y ait des places).

Parfois, les examens se révèlent insuffisants pour diagnostiquer la nature exacte de la maladie. Le patient entre (est placé) alors en observation pour quelques jours à l'hôpital où il subit une série (une batterie) de tests, d'analyses, de radios, qui ne peuvent être effectués qu'en milieu hospitalier.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE MALADIE

Avec l'augmentation régulière des dépenses de santé depuis près de quarante ans, l'assurance maladie est confrontée à une situation financière difficile. Au cours des quinze dernières années, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS [knamts]) n'a pas connu de situation d'équilibre financier, le déficit s'étant même accru ces dernières années. Ce constat qui traduit l'échec des précédents « plans de sauvetage », appelait une réforme en profondeur.

Les trois axes de la réforme

Le dispositif mis en place par la loi du 13 août 2004 vise à sauvegarder le régime d'assurance maladie tout en préservant les principes fondamentaux auxquels les assurés sont attachés, à savoir l'égalité d'accès aux soins, la qualité des soins et la solidarité.

Le volet de la réforme consacré à l'organisation des soins tend à coordonner les échanges entre les professionnels de la santé entre eux d'une part, les assurés et les professionnels de la santé de l'autre. Pour assurer une meilleure coordination des soins, il s'est avéré nécessaire de responsabiliser les différents acteurs en les impliquant directement : le dispositif du médecin traitant et du parcours de soins coordonnés visent cet objectif (voir ci-après le dispositif du médecin traitant). La création d'un dossier médical personnalisé⁹⁴ y concourt également. Le texte prévoit aussi des mesures de contrôle et de lutte contre le gaspillage et les abus⁹⁵.

Le second volet vise à améliorer l'organisation du système de soins dont l'Etat reste le garant puisqu'il continue de définir la politique de santé publique et les priorités sanitaires. L'assurance maladie quant à elle voit ses compétences renforcées par une délégation de gestion élargie ; elle est associée à la définition des politiques hospitalière et du médicament, ainsi qu'à des pouvoirs nouveaux en matière de soins ambulatoires. Dans cette perspective, les principaux régimes d'assurance maladie sont regroupés dans une Union nationale des caisses d'assurance maladie, mesure visant à assurer une meilleure coordination. Enfin, une autorité indépendante (la Haute autorité de santé) doit permettre d'améliorer la qualité des soins par la définition des références et des recommandations pour les personnels de la santé.

Un troisième et dernier volet est consacré aux mesures financières contributives de l'assuré, comme la participation forfaitaire de un euro pour chaque acte médical non pris en charge par les organismes complémentaires (les mutuelles) ou la hausse du forfait hospitalier. Il est également prévu une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG [seEsZe]) et de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS [seErdeEs]).

Le médecin traitant au cœur du dispositif

Clé de voûte de la réforme, le dispositif du médecin traitant est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006. Selon ce dispositif, chaque assuré de plus de seize ans doit choisir son médecin traitant pour bénéficier du meilleur taux de remboursement par la

⁹⁴ d'un dossier où sont rassemblées toutes les données concernant le patient : antécédents médicaux, radios, examens de laboratoire, etc.

⁹⁵ prescription par les médecins de médicaments et d'analyses inutiles, les malades multipliant les visites chez le médecin

Sécurité sociale. Celui-ci a pour mission d'assurer un premier niveau de recours aux soins, de centraliser les données médicales du patient et de l'orienter à l'intérieur du parcours de soins coordonnés. La liberté de choix du patient est respectée puisque le médecin traitant est choisi librement. Généraliste ou spécialiste, il coordonne le dossier médical personnel et adresse le patient vers le professionnel de santé le plus apte à traiter la situation. Pour inciter l'utilisateur à intégrer le nouveau dispositif, des conditions financières dissuasives sont mises en place. S'il ne passé pas par le médecin traitant pour consulter un autre praticien (sauf pour les urgences et certaines spécialités comme l'ophtalmologie, la pédiatrie, la gynécologie ou la psychiatrie), il sera moins remboursé (60% du tarif de base contre 70%); les assurances complémentaires santé (les mutuelles) sont incitées à ne pas prendre en charge cette baisse de remboursement.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

En 1945-1946 a été institué en France un système de Sécurité sociale intégrant les divers régimes de protection sociale antérieurs et prévoyant à la fois l'élargissement des prestations et l'accroissement du nombre de bénéficiaires : il protège aujourd'hui la totalité des Français contre les principaux risques de l'existence.

Le système français de sécurité sociale qui, selon ses créateurs, devait constituer un régime unique, est en fait aujourd'hui une véritable « mosaïque » d'institutions (régime général des salariés, régimes spéciaux, régimes particuliers, régimes complémentaires).

Les ressources de la Sécurité sociale proviennent de concours budgétaire et de cotisations. Le régime général est financé par des cotisations obligatoires imposées aux employeurs et aux salariés (les employeurs financent seuls les prestations familiales et les accidents du travail).

Les prestations servies.

- *Assurance maladie* : frais médicaux remboursés de 75 à 100 % ; frais pharmaceutiques remboursés de 40 à 100 % ; indemnité journalière (diverses mutuelles peuvent compléter les remboursements de la Sécurité sociale).
- *Prestations de vieillesse* : retraites versées aux salariés et non-salariés.
- *Prestation familiales* : - Prestations maternité. La femme salariée qui attend un bébé cesse son travail pendant 14 semaines (6 semaines avant et 6 semaines après l'accouchement) et 28 semaines à partir du 3^e enfant, et reçoit des indemnités journalières identiques à celles versées aux salariés en congé de maladie. Les frais de maternité sont remboursés à 100 %. – Allocations familiales. Elles sont versées à partir du deuxième enfant. – Avantages divers. Sous certaines conditions sont accordés : allocation logement, allocation aux handicapés, allocation de rentrée scolaire, allocation de parent isolé, allocation veuvage, *etc.*
- *Accident du travail* : pension en cas d'invalidité.

(Guy Michaud, Alain Kimmel, *Le Nouveau Guide France*, Hachette, 1992)

LE CHÔMAGE

Depuis longtemps nous pouvons entendre ce genre de propos : – J'ai dû m'inscrire à l'ANPE [aenpeG] (Agence nationale pour l'emploi). – Moi, je n'ai pas droit aux Assedic (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Comprendre :

aux allocations octroyées, sous certaines conditions, par les Assedic, l'organisme régional chargé de mettre en œuvre l'assurance chômage.

ANPE, Assedic, autant de sigles ou d'acronymes passés dans la langue courante. C'est que la réalité à laquelle ils renvoient – le chômage – touche pratiquement toutes les catégories socio-professionnelles. En effet, en octobre 2006, la France comptait 2,4 millions de chômeurs (soit un taux de 8,8%). On ne saurait donc s'étonner que les statistiques du chômage, et la façon dont elles sont établies, constituent un élément majeur des joutes électorales. Car si les mots traduisent/ reflètent une réalité, ils peuvent aussi la déformer. Curieusement, ceux qui devraient le mieux rendre compte de la réalité du chômage, la masquent en partie. En effet, que signifie le vocabulaire de «chômeur» ? Pour l'administration, est chômeur celui qui a perdu son emploi, a été licencié pour des raisons involontaires, les difficultés économiques de son entreprise par exemple (dans ce cas, on parle de licenciement économique). En fait, cette conception étroite du chômage permet d'exclure des statistiques officielles tous ceux – et ils sont nombreux – qui n'ont jamais travaillé et recherchent du travail ; ces derniers entrent dans la catégorie des demandeurs d'emploi. Quant aux adolescents qui veulent travailler au sortir de l'école et ne trouvent pas d'emploi, ils entrent dans la catégorie des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il ne s'agit pas, en instituant ces distinctions, de jouer sur les mots, mais plutôt d'une question de gros sous : car un chômeur, au sens étroit, administratif du terme, peut prétendre à des allocations chômage, tandis qu'un jeune à la recherche d'un premier emploi ne le peut pas.

Mais si nous donnons au mot chômeur un sens plus large – serait considéré comme chômeur celui qui veut travailler mais ne trouve pas d'emploi –, alors la réalité devient plus sombre que ne le donnent à penser les chiffres officiels. Car, en bonne logique, il faudrait prendre en compte les jeunes qui sortent de l'école et ceux qui suivent des stages, qualifiés par les intéressés eux-mêmes, de «stages-parking». Certes, il arrive que ces stages donnent une formation professionnelle ou un complément de formation, mais ils ne garantissent en aucune façon l'embauche. Beaucoup de ces stages sont en fait des voies de garage.

Dans la mesure où le chômage n'est pas un phénomène conjoncturel, mais structurel, le passage des études au monde du travail (l'entrée/ l'insertion dans la vie active) est/ devient de plus en plus problématique, quel que soit le niveau d'études obtenu. Que le jeune sorte de l'école sans diplôme, qu'il soit titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire, il a de fortes chances de rester un certain temps sans travail. On mesure ainsi la gravité de la situation actuelle qui fait qu'on devient chômeur avant même d'avoir travaillé.

Qui paie les indemnités versées aux chômeurs *stricto sensu* ? Le régime d'assurance chômage.

Créé en 1958 pour les salariés de l'industrie et du commerce par les partenaires sociaux (patronat et syndicats), ce régime, établi en dehors du cadre de la Sécurité sociale, est financé par les contributions des salariés et des employeurs. Il indemnise exclusivement les personnes involontairement privées d'emploi et non les salariés ayant volontairement quitté le leur. L'allocation chômage est calculée en fonction du salaire antérieur. Comme le financement de l'assurance chômage est assuré exclusivement par les cotisations versées par les entreprises et les salariés, et dépend donc de la masse salariale, lorsque l'emploi diminue, les dépenses ont tendance à augmenter du fait du nombre des chômeurs à indemniser. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le régime de l'assurance chômage connaisse de grosses difficultés qui se répercutent sur le niveau des allocations versées. Pour assurer l'équilibre de

l'Unedic (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce qui fédère les Assedic au niveau national), les Assedic ont procédé à une réduction de 20% du montant de l'allocation versée au premier refus d'emploi (ou d'action d'insertion) et de 50% au deuxième, le troisième refus entraînant la radiation de la liste des demandeurs d'emploi et la suspension définitive des droits; cette disposition a été instaurée en 2005. Actuellement, à peine la moitié des chômeurs sont indemnisés par l'Unedic. Pour les chômeurs dits en fin de droits, c'est l'assistance de l'Etat qui supplée l'Unedic, avec l'allocation spécifique de solidarité, puis avec le RMI⁹⁶ (Revenu minimum d'insertion). Remarquons que le chômage ne touche pas, et ne saurait toucher, ceux qui travaillent dans le secteur public en tant que titulaires. Etre titularisé dans la fonction publique – et la titularisation se fait, en règle générale, par la réussite à un concours – c'est obtenir entre autres choses la garantie de l'emploi. Notons que tous ceux qui travaillent dans le secteur public ne sont pas titulaires.

Après avoir brossé à gros traits le tableau du chômage en France, nous allons essayer de voir quelles sont les structures mises en place pour informer les chômeurs sur les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour retrouver un emploi.

Au niveau de l'école, cette information se fait grâce aux CDI [sedei] (centre de documentation et d'information) au niveau local, elle se fait grâce aux CIO [seio] (centre d'information et d'orientation) qui ont des fonctions analogues.

L'ONISEP [onisEp] (Office national d'information sur les enseignements et les professions) se situe à la charnière de l'école et du monde du travail. Il informe sur les structures de l'enseignement et du monde du travail. Les informations sont diffusées dans les établissements scolaires et universitaires par le biais de brochures très bien faites puisqu'elles s'intéressent aux diplômés et à leurs débouchés. L'ONISEP publie également des cahiers qui donnent une description détaillée des différents métiers dans tous les secteurs d'activité.

Enfin, l'ANPE [aenpeG] qui est l'Agence nationale pour l'emploi. L'inscription à l'ANPE est très importante, car même s'il est rare de trouver un emploi par son intermédiaire en raison de son manque d'efficacité, l'inscription comme chômeur au sens étroit du terme, ou bien comme demandeur d'emploi, permet d'être couvert par la Sécurité sociale : en cas de maladie ou d'hospitalisation, les frais seront pris en charge par l'assurance maladie. C'est la raison pour laquelle le chômeur ou le demandeur d'emploi a tout intérêt à pointer régulièrement à l'ANPE (tous les quinze jours environ) et faire apposer sur sa carte de chômeur un tampon attestant de sa recherche d'emploi.

L'ANPE informe sur les métiers et les organismes de formation. Des conseillers professionnels aident le chômeur, dans le dédale des professions, à choisir un métier parmi tous ceux qui correspondent à son niveau de formation. Notons que des offres d'emploi sont affichées sur les murs ; c'est ce qu'on appelle l'affichage libre des offres d'emploi.

L'ANPE est avant tout un organisme administratif qui dispense une information, mais cette information, si nécessaire soit-elle, n'est sans doute pas suffisante pour trouver un emploi. Depuis 2005, une loi supprime le monopole de l'ANPE en matière de placement et prévoit la création de 300 maisons d'emploi regroupant les différents acteurs d'aide aux chômeurs, dans l'espoir, avec ce « guichet unique », de faciliter les démarches des intéressés.

⁹⁶ Les personnes qui n'ont pas de travail et dont les ressources sont très faibles peuvent bénéficier du RMI [ErEmi] (revenu minimum d'insertion) ; on les appelle RMIstes [ErEmist]. En 2007, le RMI pour une personne seule se montait à 440, 86 euros mensuels et, pour un couple, à 661, 29 euros. Ces sommes sont majorées en fonction du nombre d'enfants.

Comment, dans un contexte aussi peu favorable, trouver du travail? Quelles stratégies adopter lorsqu'on sait que l'emploi est rare et que les formations ne sont pas toujours adaptées au marché du travail. Le demandeur d'emploi devra faire preuve de mobilité, accepter de se déplacer, parfois loin de son domicile, voire s'expatrier.

Mais que se passe-t-il pour les travailleurs qualifiés qui ne trouvent pas d'emploi correspondant à leur qualification? Ils devront d'abord essayer de trouver un emploi à court terme (un contrat à durée déterminée, un CDD [sedede]) qui leur permettra, pour un temps, de subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire de manger et de se loger. Ce travail, souvent ingrat et mal payé, peut se trouver par la lecture des petites annonces.

Le chômeur peut aussi s'adresser à des entreprises de travail temporaire (par intérim). Les contrats sont signés pour une durée très limitée (un, deux jours, deux semaines, un mois, voire deux). C'est la raison pour laquelle le salaire est complété par une prime de précarité qui correspond grosso modo à 4% du salaire.

A moyen et peut-être à long terme, le demandeur d'emploi peut essayer de trouver un travail correspondant mieux à sa formation. Comment procédera-t-il ? Eh bien, il peut passer par les relations personnelles. En principe, ce système n'est possible que dans le secteur privé puisque l'administration recrute ses fonctionnaires par la voie de concours anonymes. Mais la situation se présente différemment dans la banque, où le recrutement peut se faire par relations (par piston), c'est ce qu'on appelle le recrutement par cooptation. Il pourra également utiliser les petites annonces : celles-ci sont classées soit par catégories d'emploi (technicien, ouvrier, ingénieur) ou bien par groupes de métiers (secrétariat, industrie, informatique, etc.).

Le chômeur peut également postuler auprès du service du personnel de l'entreprise (auprès du directeur des ressources humaines) et lui envoyer deux documents. Tout d'abord un CV (curriculum vitae), obligatoirement dactylographié/ tapé à l'ordinateur ; cette fiche permet à l'employeur de se faire une idée de l'identité du postulant puisqu'elle fournit des renseignements sur son identité (nom, prénoms, âge, adresse), sa situation familiale (marié, divorcé, célibataire), sa situation militaire (avant la suppression du service militaire obligatoire). Ensuite le postulant fait brièvement la liste de ses diplômes et mentionne les activités déjà exercées, sans parler de ses hobbies. Enfin le CV doit être accompagné d'une lettre de motivation manuscrite expliquant les raisons de la candidature et demandant un rendez-vous auprès du directeur des ressources humaines (DRH [deEraS], nouvelle appellation du chef du personnel). Pourquoi cette lettre doit-elle être manuscrite? Pour permettre au DRH de se livrer, s'il l'estime nécessaire, à une étude graphologique qui lui apportera des renseignements sur le caractère du postulant.

Notons qu'un bon candidat n'est pas forcément le plus brillant, mais celui qui correspond au profil du poste à pourvoir. Il est très dangereux pour un DRH d'embaucher quelqu'un de surqualifié. L'idéal est de faire coïncider la demande avec l'offre.

A plus long terme, le demandeur d'emploi pourra essayer, s'il n'a pas de qualification, de suivre des stages. Il y a énormément de stages pour les jeunes sans formation : pour les jeunes de 16 à 20 ans, des contrats d'apprentissage : l'élève travaille tout en suivant des cours dans un centre de formation pour apprentis afin de préparer un CAP [seape] (certificat d'aptitude professionnelle). Pour les jeunes de 16 à 18 ans, on propose également des stages d'insertion dans la vie professionnelle qui durent quelques semaines et qui ont pour but de les aider à choisir un métier. Enfin, il existe des contrats emploi-jeune qui font partie des formations destinées à ceux qui travaillent et n'ont pas de qualification (essentiellement les OS [oEs], les ouvriers

spécialisés). Il existe aussi des CES [seGEs] (contrats emploi-solidarité), emplois non qualifiés financés par l'Etat.

On peut également préparer des concours administratifs, voie très intéressante car la réussite garantit un emploi stable. Plusieurs organismes y préparent : le CNAM [knam] (Conservatoire national des Arts et Métiers), le CNED [knEd] (Centre national d'enseignement à distance). Toutefois ces concours sont de plus en plus difficiles, le nombre de postes tendant à diminuer contrairement à celui des candidats. En outre, le niveau requis ne correspond pas du tout au niveau réel des candidats : aux concours n'exigeant que le brevet de collègue se présentent des candidats titulaires du baccalauréat, voire d'une licence. Ce qui rend les choses plus difficiles.

LES LICENCIEMENTS

Le droit du travail français prévoit deux types de licenciements : le licenciement pour motif personnel et le licenciement pour motif économique.

Le **licenciement pour motif personnel** est inhérent à la personne du salarié : inaptitude physique, insuffisance professionnelle ou enfin motif disciplinaire (faute sérieuse/ grave/ lourde). L'employeur est tenu d'indiquer de façon précise, dans sa lettre de licenciement, le motif du licenciement car, en cas de litige, le conseil des prud'hommes doit partir des motifs exprimés dans cette lettre pour en vérifier le caractère sérieux.

Le **licenciement pour motif économique**, non inhérent à la personne du salarié, est justifié par des difficultés économiques sérieuses, qu'il s'agisse de mutations technologiques, de la nécessité d'une réorganisation visant à sauvegarder la compétitivité de l'entreprise ou d'une cessation d'activité. Lorsque le nombre des licenciements économiques est égal ou supérieur à deux sur une même période de 30 jours, on parle de **licenciements collectifs**. L'employeur avant de notifier sa décision doit préalablement informer et consulter les représentants du personnel.

La désignation des salariés susceptibles de faire l'objet d'un licenciement économique doit répondre à une procédure garantissant une égalité de traitement entre salariés. La loi prévoit quatre critères (l'ancienneté, la situation de famille, les difficultés de retour à l'emploi et les qualités professionnelles), qui permettent de classer les salariés concernés et d'établir un ordre de licenciement. L'indemnité de licenciement est fonction de l'ancienneté dans l'entreprise (2/10 du salaire mensuel par année jusqu'à 10 ans ; au delà, 2/15 du salaire mensuel par année de présence).

Le **plan social** (ou plan de sauvegarde de l'emploi, PSE [peEsG]) est un dispositif visant à prévenir ou à encadrer les licenciements dont l'établissement et la mise en œuvre incombent à l'employeur. Il est obligatoire dans les sociétés employant au moins 50 salariés et lorsque le licenciement envisagé concerne au moins 10 personnes dans une période de 30 jours. Il prévoit soit des mesures pour éviter le licenciement collectif (mutation, aménagement du temps de travail, etc.) et, si celui-ci est inévitable, un plan de reclassement (accompagnement de la recherche d'emploi, aide à la formation, etc.). On parle de licenciement sec lorsque celui-ci ne s'accompagne d'aucunes mesures sociales.

Site recommandé : www.service-public.fr

LA SANTÉ

UN BILAN DE SANTÉ GRATUIT

La Sécurité sociale offre un bilan de santé gratuit tous les 5 ans à ses affiliés de moins de 55 ans, tous les 2 ans à ceux de plus de 55 ans. Aux Etats-Unis on l'appelle check-up, de «to check» vérifier, contrôler, et «up» complètement, totalement. En France, souvent, on le croit encore réservé aux milliardaires. Pourtant c'est depuis 1947 que le bilan de santé existe et qu'il est entièrement remboursé par la Sécurité sociale. Mais personne n'en profitait faute de savoir qu'il existait. La Sécurité sociale

ne lui faisait pas de publicité car elle n'était pas prête à accueillir en masse les patients.

Voici quand, comment et pourquoi faire un bilan de santé.

Quand?

N'importe quand lorsqu'on en éprouve le besoin ; il suffit de le demander.

Comment?

Tout commence par l'envoi à domicile du questionnaire à remplir comportant une partie socio-administrative (fiche signalétique) et des questions médicales (mode de vie, malaises observés, antécédents familiaux).

Une huitaine de jours après arrive une convocation pour l'un des centres de bilan.

– En province, le bilan se passe dans un centre modèle, construit spécialement pour cela. Il en existe de superbes, entre autres à Poitiers, Pau, Saint-Brieuc, Auxerre, etc. Un premier temps est consacré à l'examen préclinique : analyses, radiographies, etc. Un deuxième temps, dix jours après, est consacré à l'examen clinique: visite médicale approfondie éclairée par les résultats de laboratoire. Des examens complémentaires sont effectués, si nécessaire, par des spécialistes et les résultats envoyés au médecin traitant.

– Paris réalise en même temps les examens précliniques et cliniques. Quitte ensuite à les compléter par consultations supplémentaires. Les résultats sont envoyés directement à l'assuré.

Pourquoi?

Le but est triple.

– Economique : la Sécurité sociale dépensera moins d'argent en prévenant les maladies qu'en les guérissant.

– Collectif : les fléaux sociaux pourront être combattus efficacement car on les connaîtra mieux. Par exemple on s'est aperçu que les maladies cardio-vasculaires sont devenues une des caractéristiques des pays civilisés (200 000 morts en France en 1971). On peut faire campagne pour indiquer aux gens des règles de vie qui leur éviteront d'en être victimes.

– Individuel : les résultats rassurent les gens en bonne santé et incitent les autres à se soigner. Le début d'une maladie peut être dépisté à temps et traité avec un maximum de chances.

Carte détaillée des examens précliniques:

- 1) *Corps* : poids et taille.
- 2) *Yeux* : acuité visuelle. Vision des couleurs.
- 3) *Nez, gorge, oreilles* : acuité auditive. Etat des sinus et du larynx.
- 4) *Dents* : état de la dentition *et coefficient masticatoire*.
- 5) *Poumons et thorax* : épreuves respiratoires (spirométrie). Radiographies.
- 6) *Cœur*: électrocardiogramme.
- 7) *Bras gauche* : cuti-réaction.
- 8) *Bras droit* : prise de sang (numération, formule (sanguine), vitesse de sédimentation, taux d'urée, glycémie, Bordet-Wassermann, SGOT, créatinine, bilirubine). Tension artérielle.
- 9) *Urine* : pH, albumine, sucre, acétone, sang.

Examens supplémentaires:

- Femmes : sein (mammographie). Appareil génital (frottis).
- Hommes : rectum (frottis).

VISITE À DOMICILE

- Entrez, docteur.

Vêtu de bleu marine, sa trousse noire à la main, il ressemblait à un de ces Français qui défilent derrière un drapeau aux Champs-Élysées et il avait de minces rubans de plusieurs couleurs à sa boutonnière. On sentait que la vie, pour lui, était une chose sérieuse, réfléchie, y compris la façon de se comporter dans une chambre de malade.

- Ainsi donc vous vous sentez souffrante, prononçait-il comme on accorde un instrument, encore debout, en regardant de haut en bas Betty qui ne battait même pas des cils pour l'accueillir. Nous allons voir ça. Vous permettez que je me lave les mains?

Il savait le chemin de la salle de bains. Il devait connaître toutes les chambres de l'hôtel. Il revenait en se frottant doucement les paumes, amenait une chaise au chevet du lit.

- Vous souffrez beaucoup? questionna-t-il en saisissant le poignet de Betty et en lui prenant le pouls.

Elle faisait signe que non.

- Vous n'avez mal nulle part? Pas de maux de tête? Pas de contractions dans la poitrine et dans l'abdomen?

Elle se contentait de répondre par gestes et il se tournait vers Laure qui faisait mine de quitter la chambre.

- Restez, je vous en prie. A moins que votre amie y voie un inconvénient. Le pouls est maintenant à soixante.

Il ne paraissait pas surpris par l'attitude de sa patiente et on aurait pu croire qu'il traitait toute la journée des cas identiques. Posant sa trousse sur le lit, il y prenait le tensiomètre avec lequel il semblait avoir quelques difficultés.

- Tendez votre bras gauche... Sans raideur... Fort bien... Je prends simplement votre tension...

Elle le voyait, la mine grave, qui fixait la petite aiguille sur le cadran tandis qu'elle sentait battre le sang dans l'artère. Il s'y reprenait à deux fois, à trois fois.

- 9. 5. Vous ne savez pas si, d'habitude, vous avez une tension basse?

Et, s'adressant à Laure, comme s'il ne comptait plus sur Betty pour le renseigner: - Qu'a-t-elle pris ce matin? Elle a déjeuné? - Elle n'a rien voulu prendre. - Pas même une tasse de café? - Non.

On avait l'impression de le sentir penser, suivre un raisonnement auquel il était habitué comme un cheval de cirque qui change automatiquement de pas au même endroit de la piste. Avec les mêmes gestes précis, méticuleux, il remettait son appareil en place, prenait le stéthoscope dont il posait les deux bouts dans ses oreilles.

- Respirez à bouche ouverte... Bien... Encore... Continuez... A présent, tousssez...

Elle obéissait en remarquant qu'il avait des touffes de poils dans le nez et dans les oreilles.

- Respirez encore... Moins fort... Cela suffit... pouvez-vous vous asseoir?

Elle se soulevait avec plus de peine qu'elle l'aurait pensé, lasse, sans la moindre énergie.

– Ce ne sera pas long...

Il appliquait le disque de métal à deux ou trois endroits du dos, insistait sur un des points, le plus haut, comme s'il découvrait quelque chose d'anormal.

– Retenez votre respiration... Bien... Aspirez... Vous pouvez vous étendre... (...)

– Vous voyez souvent votre médecin? – Pas très souvent.

Elle avait parlé sans s'en rendre compte, à contrecœur, car elle s'était promis de subir cet examen sans y prendre aucune part.

– Vous avez fait des maladies graves?

– La scarlatine, à trois ans.

Il portait le stéthoscope en collier et, de sa main nue, palpait le haut du torse, insérant ses doigts entre les côtes.

– Je vous fais mal? – Non. – Et ici? – Un peu. – Comme ceci? – Plus fort. – Il vous arrive d'avoir des douleurs à cet endroit? – Pas à un endroit précis. Dans toute la poitrine.

Rejetant la couverture, il lui palpait le ventre par-dessus la chemise de nuit.

– Vous êtes allée à la selle ce matin? – Non. – Et hier? – Je ne sais plus. Non. Hier non plus.

(...) Son dernier geste, avant de ranger ses instruments, fut de lui soulever les paupières.

– Vous avez parfois des vertiges? – J'en ai eu ces derniers jours. – Assez forts pour perdre l'équilibre? – Non. – Vous avez reçu récemment un choc affectif?

Elle ne répondait pas et c'était au tour de Laure de faire signe que oui. (...) Il se tournait vers Betty, lui tapotait l'avant-bras.

– D'abord, dites-vous bien, madame, que vous n'avez aucune maladie organique et que vos troubles fonctionnels disparaîtront avec le calme et un repos complet. (...) Le mieux, bien entendu, serait un séjour en clinique. Est-ce qu'une raison s'y oppose?

Sans le regarder, Betty laissa tomber: «Je ne veux pas».

– Remarquez que je n'insiste pas. Si vous avez le courage de vous soigner seule, d'être sévère avec vous-même, vous vous rétablirez ici comme ailleurs. Recevez-vous des visites?

– Aucune, répondit Laure à sa place.

– J'aime mieux ça. Pas de sorties non plus, pendant quatre ou cinq jours au moins et, à ce moment-là, de courtes promenades dans le parc de l'hôtel. Jusqu'à demain matin, aucune nourriture, sinon, ce soir, à la rigueur, un léger bouillon de légumes.

Il avait tiré un carnet de sa poche et écrivait consciencieusement tout ce qu'il disait. Pas de visites. Pas de sorties pendant cinq jours. Diète liquide jusqu'à... Il réfléchit pour se rappeler le jour... Jusqu'à samedi matin... – Vous ne craignez pas les piqûres? (...)

– Je vous en ferai une avant de partir et, ce soir, vous prendrez un des comprimés que je vais vous ordonner. Vous continuerez chaque soir pendant trois jours. D'autre part, deux fois par jour, au repas de midi et à celui du soir, une petite dose de réserpine.

Il prenait une seringue stérilisée dans une boîte en métal entourée de sparadrap, limait le bout d'une ampoule et ses gestes, sa voix, faisaient penser à un rituel, à un cérémonial religieux...

– Tournez-vous légèrement... Cela suffit... (...) Je ne vous ai pas fait trop mal?

C'était fini. Il remettait ses affaires en place.

– Mme Lavancher me téléphonera si, d'ici demain soir, vous aviez besoin de moi. Sinon, je passerai après mon cabinet, entre six et sept heures. (...)

– Vous désirez vous reposer?

Toujours son battement de paupières.

– Je peux vous rassurer sans arrière-pensée. Le docteur m'a parlé, dans le couloir. A un certain moment, quand il vous auscultait, j'ai bien vu qu'il était inquiet. Il a pu craindre, en effet, une asthénie neurocirculaire, ce qui n'est d'ailleurs pas grave, mais embêtant. Après son examen, il est formel. Vous souffrez du contrecoup de vos émotions des derniers jours. C'est moi qui vais vous soigner et je vous avertis que je serai sévère.

Sa bonne humeur faisait long feu. Betty ne réagissait pas.

– Vous somnolerez sans doute pendant deux ou trois heures. C'est l'effet de la piqûre. Je vais donner des instructions pour qu'on vous prépare un bouillon de légumes. Pour le moment, je vous laisse. A tout à l'heure, Betty.

Peut-être avait-elle eu tort de refuser d'entrer en clinique? On l'aurait envoyée dans une de ces maisons de repos des environs de Paris où les journaux racontent périodiquement que telle vedette fait une cure.

Elle entendait la sonnerie du téléphone, à côté, la voix amortie de Laure. (...) Mario, elle en était sûre, était à l'autre bout du fil. Mario voulait venir dans une heure et Laure lui avait demandé d'en attendre deux, pour être sûre que Betty serait endormie. Elle savait, elle, qu'elle ne dormirait pas. Le médicament qu'on lui avait injecté lui engourdissait le corps, alourdissait ses paupières, qui étaient chaudes, mais ne lui procurait pas le sommeil.

(Georges Simenon, *Betty*)

RENDEZ-VOUS AU CABINET DU MÉDECIN

Tout en bavardant, le docteur procédait à l'examen de Martial. Celui-ci s'attendait aux révélations les plus horribles.

– Vous êtes bâti en force, dit le docteur. Vous avez dû faire de l'athlétisme, quand vous étiez jeune, non? Et pratiquer des sports. Seulement vous avez dû vous laisser aller, depuis pas mal d'années. Votre poids est excessif. Il vous faudra perdre quelques kilos, cher monsieur. Mais comme vous êtes émotif! Votre cœur bat la chamade. Vous avez de l'appréhension? Tout ceci est [une] simple routine, vous savez.

Quand Martial revint chez le docteur pour prendre connaissance des résultats du «check-up», il était dans la disposition morale d'un homme qui se sait coupable et n'a aucun doute sur sa condamnation.

De fait, l'état général était à la limite du délabrement. Large excédent de cholestérol. Traces d'albumine. Traces d'urée. Poumons point trop nets. Cœur présentant une légère arythmie. Sang pas assez fluide. Varices (ou menaces de). Reins paresseux. Vésicule biliaire récalcitrante. Foie engorgé. Système sympathique trop prompt à l'émoi. Tonus musculaire nettement inférieur à ce qu'il aurait dû être. Réflexes lents.

Il n'y avait pas de maladie déclarée. Mais il y en avait une bonne douzaine de latentes: arthritisme, rhumatisme, ulcère, urémie. . . Quant à l'infarctus (le docteur eut un sourire plein de gaieté), bien entendu il allait de soi.

Un seul organe semblait, jusqu'à nouvel ordre, innocent et sain: la rate. La rate de Martial était une bonne petite rate, industrielle, ne rechignant jamais devant la

besogne quotidienne: c'était tout juste si elle ne fredonnait pas en travaillant. Martial fut touché par la fidélité de cette humble servante, parmi la perfide défection de tout le reste.

Que devait-il faire maintenant? demanda-t-il d'une voix tremblante.

Changer de vie, dit le docteur.

Régime draconien. Proscrire à jamais tous les alcools sans exception, le café, le thé, le lait, toute espèce de charcuterie, les sauces, le gibier, les plats épicés, les féculents, les œufs, les choux, les poissons gras. Gymnastique quotidienne. Douches froides. Marche. Massages. Heures régulières de sommeil. Remplacer le pain par des biscottes. Un jour par semaine, jeûne.

Au dîner, ce soir-là, on servit du civet de lièvre, un des plats favoris de Martial. Le régime commençait bien!

Martial dévora sa portion de civet de lièvre. Il se resservit. Il but plus que de coutume. Il mangea deux larges morceaux de fromage. Il consomma beaucoup de pain. Il trouva le dessert délicieux, se resservit. Il demanda du café. Il en but deux tasses. Il parla peu, durant ce dîner, trop attentif au goût de ces nourritures si appétissantes, à la chaleur et au fumet du vin, au plaisir intense et triste que lui donnait tout cela. «C'est peut-être mon dernier bon repas. J'enterre ma vie de gourmet. Demain, l'ascétisme. Demain, les biscottes, l'eau minérale, la salade, les grillades (encore heureux que les grillades fussent permises!)».

Vita nuova!

La nouvelle vie. Le régime. Mais cela voulait dire toutes les interdictions recommandées par docteur. Le renoncement à presque tous les plaisirs. Jamais plus de tabac, jamais plus d'alcool, jamais plus de cassoulet, jamais plus de . . .

C'était pire que la mort. A quoi bon vivre, alors, si c'est pour refuser la joie de vivre?

Il était découragé. Il n'y arriverait jamais.

Pourtant, on n'avait pas le choix. Si l'on décidait de changer sa vie il fallait commencer par le plus urgent: la discipline physique, l'observance du régime le moins nocif possible. Il fallait retrouver l'alacrité corporelle et mentale de la jeunesse, dissiper la lourdeur de ces nourritures trop riches, trop abondantes, qui avaient fatigué tous ses organes, à l'exception de la vaillante petite rate (ah, celle-là, elle méritait une décoration!). On n'avait pas le choix. Ou l'ascèse, ou la dégénérescence accélérée, le vieillissement prématuré, l'antichambre de la mort.

(Jean-Louis Curtis, *Le Roseau pensant*)

LA SEMAINE DU CŒUR

L'infarctus, c'est bien connu, cela n'arrive qu'aux autres... Or les cardiologues sont formels : les maladies de cœur guettent chacun d'entre nous. On estime à plus d'un million, aujourd'hui, le nombre de Français cardiaques et à cinq millions le nombre d'hypertendus, c'est-à-dire qui ont une tension artérielle anormalement élevée. Les maladies cardio-vasculaires sont responsables dans notre pays de 40% des décès, soit presque deux fois plus que toutes les catégories de cancer.

Le plus grave, c'est que les maladies cardiaques se multiplient en raison du rythme de vie moderne qui entraîne à la fois une tension nerveuse accrue, un surcroît d'alimentation et des activités physiques réduites. L'infarctus ne respecte même plus la jeunesse : il frappe de plus en plus tôt. Les cardiologues estiment que, statistiquement, un sujet qui a fumé depuis sa jeunesse plus de vingt-cinq cigarettes

par jour, qui est sédentaire après l'âge de vingt-cinq ans, qui surconsomme graisse et sucre et qui est hypertendu, aura à peu près inéluçtablement un incident cardiaque sous forme d'infarctus du myocarde.

Pour combattre ce fléau, la Fondation nationale de cardiologie organise cette année encore une Semaine du cœur consacrée à la prévention des maladies cardio-vasculaires. A cette occasion elle a dressé un catalogue des «facteurs de risque» dont elle souhaiterait que chaque Français prenne connaissance.

Comment décèler une maladie cardiaque et prévenir l'accident?

Quelles sont les signes avant-coureurs d'une maladie cardio-vasculaire? La Fondation nationale de cardiologie en a retenu huit, qui sont autant de clignotants pour le sujet réputé bien portant.

1) La douleur thoracique. – Le fameux poids sur la poitrine peut avoir une origine cardiaque lorsque la douleur se fait sentir au milieu du sternum. En revanche, des douleurs localisées dans la région gauche de la poitrine ne sont pas forcément d'origine cardiaque. 2) L'essoufflement. – Peuvent être d'origine cardiaque : l'essoufflement après un effort ; l'essoufflement dans la nuit lorsqu'on s'allonge et que l'on ressent le besoin de se soutenir avec des oreillers, alors qu'on a l'habitude de coucher à plat; les crises d'étouffement aigu. 3) L'œdème des chevilles. – Si les deux chevilles ou les deux jambes enflent en même temps, ce peut être un signe de fatigue de la pompe cardiaque qui n'arrive plus à faire remonter le sang. 4) La syncope. – En dehors des émotions fortes ou d'éventuelles faiblesses du système nerveux, la véritable syncope (perte de connaissance brusque et brève) peut trahir une défaillance du cœur. 5) Les battements de cœur. – Lorsque ni la fièvre ni l'émotion ne sont pas en cause, une accélération brusque des battements du cœur peut faire craindre des troubles cardiaques. 6) L'hypertension artérielle. – Une trop forte pression artérielle reste, la plupart du temps, indolore. Il faut donc, pour la décèler, procéder à des contrôles périodiques. 7) La crampe. – Lorsque, pendant la marche, une crampe saisit le mollet ou la fesse, il s'agit souvent d'une artère bouchée qui bloque la circulation du sang. 8) La jambe exsangue. – Lorsque une jambe devient brusquement blanche, froide et douloureuse, c'est souvent aussi l'effet d'une artère bouchée.

Ces huit symptômes, naturellement, ne sont que des repères, qu'il ne s'agit pas de guetter dans l'angoisse. Il suffit de les connaître pour, le cas échéant, se faire examiner rapidement. La Fondation nationale de cardiologie énonce ensuite les huit commandements de la sécurité qu'il faut observer pour éviter l'apparition, dans un premier temps, des signes avant-coureurs, et ensuite de la maladie caractérisée.

1) La gorge : une angine mal soignée chez un enfant peut provoquer des rhumatismes articulaires et ensuite une infection des valves du cœur, dont les lésions sont incurables. 2) Les dents : les streptocoques de la carie dentaire sont très vite véhiculés par le sang de la gencive au cœur. Là encore, risque d'infection des valves cardiaques. Une bonne hygiène dentaire évite de tels risques. 3) Le cholestérol : les graisses alimentaires, et en particulier les graisses animales contenues dans la viande, la charcuterie, le beurre et le fromage, augmentent le taux de cholestérol dans le sang et donc les risques de sclérose des artères. 4) Le diabète : la consommation abusive de sucreries entraîne un excès de sucre dans le sang et une mauvaise irrigation des tissus. 5) La tension artérielle : la contrôler régulièrement pour décèler toute hypertension dangereuse pour le cœur. 6) Le tabac : l'inhalation de la fumée de tabac entraîne une sclérose des parois artérielles, et la nicotine fatigue le cœur en entravant l'oxygénation du sang (ce qui l'oblige à battre plus vite). Le tabagisme est donc doublement dangereux pour le cœur. Les risques d'accident sont multipliés par deux avec seulement 6 cigarettes par jour, et par 3 avec 20. Pour ceux qui ne peuvent

absolument pas renoncer à fumer, les cardiologues recommandent un maximum de dix cigarettes par jour. 7) Le poids : l'obésité, qui va souvent de pair avec une alimentation trop riche, augmente par 2 ou 3 les risques d'angine de poitrine et de maladies vasculaires. 8) La sédentarité : la pratique de l'exercice physique est bonne pour le cœur.

INFARCTUS DU MYOCARDE

L'infarctus du myocarde se produit lorsqu'un caillot bouche une artère coronaire et que le sang ne peut plus affluer vers le cœur. Privé d'oxygène, le muscle cardiaque, irrigué par l'artère obstruée, se détruit dans les quelques minutes qui suivent : c'est ce qu'on appelle la crise cardiaque. Signes d'alerte : douleur en étau au milieu de la poitrine ou une sensation de grosse brûlure. La douleur monte vers la mâchoire inférieure et descend vers les deux bras. Ce sont les mêmes symptômes que pour l'angine de poitrine, mais ils durent au minimum un quart d'heure. Prendre de l'aspirine qui peut aider à dissoudre le caillot ; s'il s'agit bien d'un infarctus les médecins donnent des médicaments thrombolytiques qui dissolvent le caillot, et rétablissent la circulation sanguine vers le cœur. Le tabac abîme les parois des artères et favorise la constitution de caillot. Comment traite-t-on l'infarctus du myocarde ? L'intervention la plus courante est l'angioplastie. On introduit un petit ballon dans l'artère pour la déboucher et rétablir le passage du sang ; l'autre intervention, plus lourde, c'est le pontage.

COMMENT LUTTER CONTRE LA GRIPPE

Chaque année la grippe tue dans le monde : en 1957, 11 000 morts (c'était la fameuse grippe asiatique), 9 000 morts en 1964. En 1919 la grippe espagnole, de sinistre mémoire, avait battu tous les records : 10 millions de victimes, plus que la guerre de 1914 elle-même.

La grippe sera-t-elle mauvaise en 1965? On ne le sait pas encore. Tout dépend du virus qui la provoquera. Si c'est un virus qui a déjà sévi, nous sommes peut-être immunisés contre lui ; s'il s'agit d'une nouvelle souche, pas de prévention efficace, pas de vaccin possible dans l'immédiat. Il faudra subir la fièvre, les frissons, les courbatures, l'énorme rhume, la bronchite, tout ce qui fait de la grippe une maladie qui oblige à garder la chambre. Pendant l'épidémie de grippe asiatique, un Parisien sur cinq était alité.

La grippe est-elle un gros rhume? Non : l'origine de l'un et de l'autre est très différente car les virus qui les provoquent n'ont rien de semblable. Quelle que soit la «famille», la souche dont il provient, le virus de la grippe a l'aspect d'une petite sphère. Cette sphère, c'est une molécule capable de se multiplier. Mais alors qu'un microbe est un être vivant qui respire, se nourrit et se reproduit en se divisant, le virus de la grippe pénètre dans une cellule et l'oblige à fabriquer d'autres virus de grippe. La cellule malade, déviée de sa fonction initiale par une sorte d'autorité supérieure, obéit à l'agresseur et travaille pour lui.

Est-elle contagieuse? Très. Lorsqu'un grippé parle, tousse, se mouche, il libère des virus qui cherchent à se fixer sur un organisme sain pour se reproduire. C'est à

son début, pendant les trois jours d'incubation où elle se prépare à donner son maximum, que la grippe est la plus contagieuse. C'est pourquoi elle peut envahir le monde entier en quelques semaines. La grippe espagnole et la grippe asiatique se sont étendues à une allure record et sont très vite devenues des fléaux mondiaux.

Quelles sont ses autres caractéristiques? Une apparition brutale (grippe vient d'un vieux mot qui veut dire «attraper»). Tout à coup un grand malaise, des frissons, des douleurs articulaires, un violent mal de tête. La température qui monte jusqu'à 39-40 degrés, l'impression d'être très malade. Les symptômes restent les mêmes pendant trois ou quatre jours. Le grippé se sent épuisé, il a les yeux cernés, la langue chargée, pas d'appétit, un sommeil très agité. Il tousse d'une petite toux sèche, il se mouche un peu, par moments sa gorge lui semble irritée.

Vers le quatrième jour, le malade se sent beaucoup mieux et sa fièvre tombe. Puis après un ou deux jours de répit la fièvre reprend mais s'éteint en quarante-huit heures. Ce n'est ni une rechute ni une complication mais une évolution normale et typique de la grippe. C'est le «V grippal» de la température. La maladie n'a duré que cinq ou six jours mais la convalescence va être longue et la fatigue lente à éliminer.

Et ses complications? Ce sont toutes les affections sérieuses du système respiratoire, surtout des bronches et des poumons. La grippe devrait être finie et au bout de cinq ou six jours, au lieu de l'amélioration, c'est l'aggravation de l'état général. Un malade sur cent grippés «fait» des complications. La toux devient très raue, la respiration courte et pénible. La fameuse «grippe intestinale» n'existe pas. Il n'y a pas de complications intestinales de la grippe.

La grippe laisse-t-elle des séquelles? A moins de complications exceptionnelles, la grippe ne laisse aucune trace de son passage, sinon une grande fatigue. Si le malade reprend trop tôt son activité normale, la fatigue est très longue à disparaître. Elle peut conduire à des dépressions nerveuses – bien sûr si le terrain est déjà favorable.

Rend-elle certaines personnes plus malades que d'autres? Les enfants et les vieillards sont plus sensibles aux complications. Pourtant ce n'est pas une règle générale. La grippe espagnole était beaucoup plus grave pour les adultes de 20 à 40 ans. Les personnes qui souffrent déjà d'une maladie qui les rend fragiles (une tuberculose, par exemple, ou une maladie de cœur ou des reins) sont bien sûr plus menacées que les autres puisqu'elles doivent faire face à deux maladies.

Peut-on être un peu grippé? Oui si l'on est déjà plus ou moins immunisé contre le virus. La grippe se limite alors à un peu de fièvre ou tout simplement à un gros rhume. Seul un examen de laboratoire pourrait dire s'il s'agit bien du virus de la grippe.

Faut-il rester au lit pendant une grippe? Oui. La chambre doit être très bien chauffée mais l'atmosphère doit rester humide. C'est très important. Il faut éviter de prendre froid et d'irriter un système respiratoire très susceptible. Lorsque la fièvre est tombée, on doit attendre de se sentir vraiment en forme avant de quitter la chambre. Aller trop vite, c'est risquer de «traîner» pendant des semaines.

Peut-on se soigner tout seul? Oui et non. Oui, car il n'y a pas de remèdes vraiment efficaces contre la grippe, les plus éprouvés étant la chaleur et le repos. On connaît des médicaments anti-rhumes, anti-microbes, les antibiotiques, mais on ne connaît pas de médicaments antivirus, antigrippe. Non, car on peut prendre pour une grippe une maladie grave: la méningite par exemple. Elle commence comme la grippe. Donc, le diagnostic «grippe» doit être posé par un médecin. Ensuite, s'il n'y a pas de complications, on peut très bien se soigner soi-même.

Les grogs, la vitamine C et l'aspirine sont-ils efficaces? Oui, ce sont les seuls médicaments de la grippe. Ils n'ont aucune prise sur le virus mais permettent de mieux supporter ses manifestations.

L'aspirine (ou la quinine) fait tomber la fièvre, fait disparaître les douleurs musculaires et les maux de tête. La vitamine C permet d'éliminer plus vite la fatigue. Quant au grog, il favorise surtout la transpiration, donc l'élimination des toxines (f).

Et les vaccins? Ils ne sont pas toujours efficaces (40% d'échecs) contre le virus dont ils doivent enrayer l'action. D'autre part s'il s'agit d'une grande épidémie, le virus qui sévit est nouveau, il n'a pas encore été isolé, personne n'est immunisé et le vaccin antagoniste n'existe pas encore car il faut plusieurs semaines pour le préparer tandis que l'épidémie, grâce à la rapidité des moyens de transport, a vite fait de gagner tous les points du globe.

UNE GRIPPE OU UN GROS RHUME ?

Il avait longtemps attendu sa femme devant une boutique de la rue de Rivoli. Transpercé par la pluie et le vent, il avait les pieds trempés/ mouillés et grelottait. Soudain un frisson le parcourut. Il se sentit fiévreux, engourdi ; son front était brûlant. Il éternua et chercha à la hâte son mouchoir. Il devait avoir de la température. Aussi jugea-t-il préférable de rentrer sans attendre plus longtemps sa charmante petite femme qui, probablement, avait dû être retenue au bureau. Il se mit en devoir de trouver un taxi, ce qui lui prit une bonne dizaine de minutes.

Rentré chez lui, il jeta son imperméable sur le dossier du fauteuil de l'entrée et se précipita dans la salle de bains où se trouvait l'armoire à pharmacie. Il avala des comprimés, deux cachets d'antigrippine, et décida de se préparer un grog. Il devait certainement couver quelque chose. Hypochondriaque comme il était, il se vit déjà atteint d'une pneumonie. Il se mit en pyjama et en robe de chambre, chaussa ses pantoufles, s'enveloppa le cou d'un énorme cache-nez. Il s'énerva à retrouver le thermomètre qui avait disparu de son étui et, en désespoir de cause, il alla se coucher. Il eut quelques spasmes qui l'inquiétèrent, toussa plusieurs fois, et commença à transpirer abondamment. Puis une douce chaleur l'envahit. Il se sentait affaibli, pris d'un engourdissement progressif. Il fut réveillé par le bruit d'une clé dans la serrure : sa femme entra : – Tiens, tu es là? – Où veux-tu que je sois? – Qu'est-ce que tu fais couché? Je t'ai attendu presque une demi-heure, tu aurais pu me prévenir au moins. J'ai la crève. – Ce n'est pas une raison... – Je voudrais bien t'y voir, tiens ! – Qu'est-ce que tu as? C'est sérieux? – J'ai la crève, je te dis. – Et ça t'a pris d'un seul coup? – Avec ce temps de chien, c'est pas étonnant. D'ailleurs, je ne suis pas le seul, il y a une épidémie. On en parle à la télé ; il paraît qu'il y a une recrudescence des cas de grippe espagnole ou de je ne sais quoi. – C'est pas une raison pour t'exciter comme ça, je vais te donner des médicaments. – Je te remercie, c'est déjà fait. – Qu'est-ce que t'as pris? – Deux Antigrippine et un grog. – C'est malin, si tu commences à mélanger de l'alcool et des médicaments, ça ne risque pas de s'arranger. Tu veux que j'appelle un médecin? – Non, je verrai bien demain matin. – Tu veux que je te fasse des compresses? Qu'est-ce que tu veux, mon petit chou? – Ne m'approche pas, c'est contagieux, tu vas l'attraper aussi. Et passe-moi plutôt un kleenex. J'ai cherché le thermomètre et je ne l'ai pas trouvé. – Je l'ai flanqué à la poubelle, je l'ai cassé. Si tu veux, je vais descendre à la pharmacie en acheter un autre. – Pas la peine.

Le lendemain matin, il se réveilla avec une forte migraine. Il avait les yeux gonflés, la bouche pâteuse, des courbatures dans tout le corps. Son front était moite. Il eut des

nausées et se sentit extrêmement faible. Il avait des palpitations. Son état devait être grave. Il se décida à appeler le médecin.

Celui-ci arriva en fin d'après-midi et lui prit la température. Jean avait trente-huit huit. Il lui prit aussi la tension. Il avait 16/8 de tension, ce qui était beaucoup, alors que d'habitude il avait une tension plutôt basse. Il lui prit le pouls et s'aperçut qu'il battait trop vite. Puis il l'ausculta soigneusement. Il lui posa quelques questions, principalement sur la nourriture qu'il avait absorbée la veille, sur les premiers symptômes de sa maladie. Outre la fièvre, Jean était pris d'irrépressibles quintes de toux. Le médecin diagnostiqua une bronchite avec complications pulmonaires. Il fallait être très prudent, rester alité pendant plusieurs jours, se mettre à la diète. Le médecin prescrivit des antibiotiques, des vitamines et des analgésiques. Après avoir rédigé une ordonnance et un arrêt de travail pour l'employeur, il lui promit de repasser le lendemain. Si d'ici quelques jours ça n'allait pas mieux, il faudrait lui faire une radio. Affolé par cette perspective, le lendemain matin Jean se sentait déjà nettement mieux. La fièvre baissa, la toux se fit plus rare. Tout en restant au lit, il se rendait compte qu'il lui faudrait bientôt se lever et qu'il ne pourrait plus se faire dorloter (chouchouter) par sa femme. Le soir, lorsque Jacqueline rentra de son travail, il lui déclara qu'il pourrait probablement reprenre bientôt le chemin du bureau, bien qu'il se sentît encore très faible. Et, de fait, trois jours plus tard, à la grande joie de sa femme, il sortit courageusement de chez lui. Chaudement enveloppé dans son pardessus et la serviette à la main, il héla un taxi pour se faire conduire à son bureau.

PROCÈS POUR UNE MÉNINGITE

A mots plus ou moins couverts, il a déjà été question, dans la presse, de l'affaire Gérando. Une grave affaire de «bavure» médicale, qui, sans doute, n'est pas unique en son genre. Mais, pour une fois, la victime, ou plutôt le père de la petite victime – M. Gérando, – a tout fait pour que les responsables, ou présumés tels, comparaissent devant la justice. Malgré les obstacles, malgré une évidente conspiration du silence organisée par certains des praticiens concernés, il a réussi.

Le drame remonte à l'automne de 1975. Un matin, le jeune Pierre, âgé de trois ans et demi, se réveille avec une forte fièvre – 40 degrés 8 dixièmes – et vomit. Les parents de l'enfant appellent par téléphone le docteur X, pédiatre traitant, et lui décrivent les symptômes. Le médecin répond qu'il ne peut se déplacer, à cause de sa consultation à l'hôpital, et suggère qu'on amène l'enfant à son cabinet, l'après-midi. Il prescrit, en attendant, un bain tiède.

L'après-midi, donc, le docteur X procède à un examen sommaire du petit malade, lequel ne tient pas en équilibre. Sans tester ses réflexes, sans essayer de le faire marcher, il remarque des points rouges sur l'abdomen et diagnostique une rougeole. Le lendemain, l'état du jeune Gérando a empiré. Mais le docteur X refuse aussi, malgré l'insistance des parents, qu'on lui décrive par téléphone l'évolution des symptômes. Le surlendemain, le grand-père maternel de l'enfant, lui-même médecin, diagnostique enfin une méningite et fait hospitaliser d'urgence le petit Pierre.

À l'hôpital, l'enfant reste sous perfusion pendant dix-sept jours et à l'isolement pendant un mois. Toujours selon M. Gérando, les médecins du service, malgré ses demandes réitérées, refusent de procéder à des tests d'audition, qui sont pourtant logiques en cas de méningite. Si l'enfant semble sourd, c'est, dit-on, parce qu'il boude! La veille du jour prévu pour la sortie de l'hôpital, enfin, les tests sont pratiqués: le jeune convalescent est sourd des deux oreilles à cent pour cent.

Dès lors, M. Gérando s'efforce de faire ouvrir une procédure. Mais son beau-père, dignitaire de l'Ordre de son département, proche de Paris, tout comme le docteur X, essaie de le dissuader de porter plainte. Il a même refusé de témoigner, en s'appuyant sur le secret professionnel. Il faudra une action obstinée pour qu'enfin le dossier d'hôpital soit saisi et que des experts soient commis.

L'affaire doit venir très bientôt devant un tribunal du département où réside la famille Gérando. Légèreté de diagnostic, refus de dialogue de la part des médecins, conspiration du silence, il sera question de tout cela à l'audience, où se déroulera aussi, non pas, bien entendu, le procès de la médecine, mais le procès des habitudes d'une certaine caste médicale. C'est ce que souhaite, avant tout, le plaignant.

Nous avons résumé les principaux traits de cette lamentable affaire d'après le récit de M. Gérando. La justice décidera du bien-fondé de la plainte: mais le professeur Paul Milliez, dont la générosité et la haute intégrité sont reconnues par ceux-là mêmes qui n'approuvent pas toujours le non-conformisme de certaines de ses prises de position, a mené sa propre enquête. Elle indique, au moins, qu'il y a eu des fautes commises et des négligences dans les soins administrés au jeune Pierre Gérando, telle qu'il peut la connaître à l'heure actuelle. Au-delà d'un fait divers, c'est tout un esprit de caste, tout un système qui est mis en question.

ET LA TÊTE, ET LE NEZ, ET LA GORGE, ET LE VENTRE...

Comme ce serait bien si l'assurance «bonne-forme-en-période-de-congés» figurait sur la liste des prestations de service des agences de voyage! Non seulement on n'en est pas là mais, à Trébeurden comme à Bali, on court le risque de tomber malade. Heureusement, à moins d'être «le cas à rapatrier d'urgence», il suffit en général d'avoir à sa disposition une trousse de pharmacie pour se remettre soi-même sur pied . . . et ne pas gâcher ses vacances.

En France, peu de problèmes, puisqu'on trouve des pharmacies partout (à propos, dès l'arrivée sur son lieu de vacances, penser à noter l'adresse et le nom d'un médecin).

Le minimum nécessaire reste modeste. Un peu de matériel pour soigner les ampoules et les écorchures; pochettes individuelles imbibées de désinfectant aussi pratiques et efficaces que le mercurochrome en stick, pansements adhésifs et compresses stériles, pince à épiler pour retirer échardes et épines, une bonne crème antibrûlures et antiecchymoses. Utile, un collyre pour les yeux irrités par la mer et le soleil (attention aux dates limites d'utilisation/ aux dates de péremption). Pour les intestins fragiles, des granulés de charbon ou des suppositoires à la glycérine ou des mini-doses de lavement. Si on emmène des enfants, penser aux débuts d'angines et aux rhino-pharyngites: suppositoires de camphre et pastilles contre la toux. Bien entendu, de l'aspirine, voire un calmant plus puissant sur avis médical (la sciatique, ça existe). Si vous envisagez des vacances aventureuses, vous aurez besoin d'une trousse plus complète. Faites comme les habitués des grands circuits qui passent en général une visite médicale avant le départ pour se faire prescrire les médicaments nécessaires (presque tous vendus uniquement sur ordonnance). De toute façon, si vous quittez vos régions habituelles, il est sage d'emporter, en plus des articles premiers soins déjà cités, un vrai désinfectant intestinal (qui peut servir à titre préventif contre les amibes¹), de la quinine si vous partez vers des zones où sévit le paludisme (commencer le traitement une semaine avant le départ et le poursuivre au minimum un mois après avoir quitté les régions impaludées), un produit contre les troubles

digestifs, un autre contre les fièvres tropicales, un antibiotique efficace contre un maximum d'affections (cela s'appelle un antibiotique à large spectre), une pommade antibiotique, un antidouleur, une bande élastique, un antihistaminique en cas d'allergie, des pastilles de sel qui évitent la déshydratation, des comprimés qui rendent l'eau potable. . . et un chapeau de toile qui protège de l'insolation.

Dernier conseil donné par Francine qui a beaucoup bourlingué : éviter les flacons (qui cassent) et, si vous allez dans les pays chauds, les suppositoires (qui fondent), prévoir une provision de tampons hygiéniques suffisante et, au lieu de vous embarrasser de mouchoirs en papier, emporter... un gros rouleau de papier hygiénique ouaté: c'est léger, ça ne prend pas de place et ça sert à tout.

¹ avoir des amibes/ de l'amibiose

LA DIÉTÉTIQUE POUR BÉBÉS RENVERSE TROIS PRÉJUGÉS

Les diététiciens se penchent aussi sur le problème de l'alimentation des tout-petits. Dès que le lait laisse la place à une nourriture plus variée, ils ont leur mot à dire. Et ils le disent parfois de façon bien inattendue. Au Congrès des Puéricultrices qui réunissait, cet été à Vittel, 500 jeunes femmes venues de toutes les crèches et pouponnières¹ de France, une diététicienne-puéricultrice a fait bon marché de trois préjugés répandus.

– **La viande rouge est plus nourrissante** que la viande blanche. C'est faux (paraît-il) : le veau a les mêmes qualités nutritives que le bœuf ou le mouton. De même que, contrairement à ce que l'on croit d'ordinaire, la viande saignante n'est pas supérieure à la viande cuite.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les viandes grasses, comme le porc par exemple, sont beaucoup plus difficiles à digérer et, par conséquent, ne sont pas indiquées pour les tout-petits.

A partir de 5 ou 6 mois, un bébé doit manger de la viande : elle est indispensable à sa croissance (la viande elle-même et non pas le jus qui n'a pratiquement aucune valeur alimentaire). Evitez pourtant de donner trop de viande à votre bébé : vous risqueriez de fatiguer son foie et ses reins, et vous le priveriez d'un certain nombre d'aliments qui lui sont aussi utiles. Une fois ou deux par semaine, du poisson ou un œuf, remplaceront avantageusement bifteck ou côtelette hachés (à 50 gr de poisson équivalent 50 gr de viande, ou 40 gr de jambon, ou un œuf).

– **Un petit enfant doit boire du lait** obligatoirement.

Non, pas obligatoirement. Il doit, en fait, absorber une certaine quantité de calcium que lui apportent le lait ou ses dérivés, car le lait ne perd pas son calcium s'il est transformé en fromage. Aussi tous les fromages, fermentés ou non, peuvent jouer le rôle de fournisseur de calcium. Les fromages fermentés ne sont guère recommandés aux bébés avant un an ; mais leur première année franchie, ils seront aussi amateurs de camembert ou de roquefort que nous!

Vous pourrez remplacer 150 cm³ de lait par: – 35 gr de gruyère (dès 5 mois, 1 ou 2 cuillerées de fromage râpé dans le potage sont très indiquées) – 30 gr de camembert – 2 petits suisses (délayés dans un peu de lait et sucrés, les enfants en raffolent) – 1 yaourt et demi.

– **Les légumes apportent des vitamines.** Oui et non. Ils sont surtout riches en vitamine C, à condition de n'avoir pas bouilli et rebouilli pendant un temps infini. Dans ce cas, ils n'offrent plus au bébé qu'un petit tas de cellulose insipide.

La diététicienne-puéricultrice du Congrès conseillait d'éplucher les légumes frais avec un couteau inoxydable, de les laver très vite, sans les laisser tremper dans l'eau, et de les cuire rapidement dans très peu d'eau. Ainsi, ils gardent toutes leurs propriétés.

Et, dès le 18^e mois, les petits peuvent manger des légumes crus (carottes râpées, radis, salade verte) assaisonnés d'un peu d'huile et de jus de citron.

Si vous voulez faire de votre bébé un enfant fort, rappelez-vous la recette du célèbre Popeye des dessins animés américains ; il se bourrait toujours d'épinards, parce que l'épinard est antianémique, qualité qu'il partage également avec les haricots verts, le persil et l'estragon.

¹pouponnière *f* – dans une crèche, salle réservée aux tout petits enfants

MANIAQUES EN CULOTTES COURTES

Faut-il s'inquiéter d'un enfant qui suce son pouce, ne quitte pas un chiffon crasseux, se ronge les ongles ou ne s'endort jamais sans un rituel immuable? Sûrement pas, ont assuré les médecins au cours d'une récente conférence du Comité national de l'enfance. Pas plus qu'il ne faut pas le corriger. Les manies enfantines sont en quelque sorte un passeport pour devenir grand. Elles sont des moyens, pour l'enfant, de se rassurer dans ses moments de solitude ou d'angoisse face à un monde qu'il est en train de défricher. Contrariées, elles ne peuvent que s'amplifier, le culpabiliser. Alors, si vous voulez aider le vôtre à grandir, occupez-vous de lui plutôt que de ses «rites». Eveillez sa curiosité grâce à des activités qui lui apprendront l'indépendance tout en le détournant de ses manies: échanges verbaux, exercices manuels ou physiques. Témoins d'une période d'adaptation, elles disparaîtront spontanément au cours de la petite enfance. C'est seulement si elles persistent et prennent des proportions telles que le climat familial s'en trouve empoisonné, qu'une aide thérapeutique se justifie.

La succion du pouce : la première activité auto-érotique. Elle emporte l'enfant dans un rêve qui lui procure un plaisir et une chaleur proches de ceux qu'il ressent quand il est dans les bras de sa mère. Lorsque l'envie d'être tout-petit lui passera et que ses mains trouveront alors d'autres occupations, il cessera de sucer son pouce.

Première possession : n'importe quel objet ("doudou" *m* dans la langue des enfants), chiffon, couverture, ours en peluche ("nounours" *m*) fait son affaire pour jeter un pont entre lui et son environnement. Ce contact entre lui et l'objet élu, par pouce interposé, prolonge la possession du sein ou du biberon et l'aide à explorer le monde comme à s'en défendre. Ne le subtilisez pas, ne le lavez surtout pas et ne le ravaudez pas sous prétexte qu'il n'a pas bonne allure : vous briseriez le cours de cette conquête. Il perdra progressivement son intérêt, à mesure que l'enfant prendra pleinement possession de son espace de vie.

Rituels d'endormissement : verre d'eau sur la table de nuit, poupée à tel endroit, même histoire tous les soirs, cette mise en scène n'est que l'expression d'une

angoisse, celle de la séparation nocturne. Soyez docile et, s'il le faut, laissez une veilleuse allumée ou la porte entrouverte, pour le rassurer.

Manies gestuelles : ongles rongés et cheveux enroulés autour d'un doigt agacent tout particulièrement les parents. Ces manies cessent dès que les mains s'emploient à une activité réfléchie.

L'ATTENTE DES PREMIERS PAS

Et si on vous attachait à votre siège quand l'envie vous prend de piquer un cent mètres? Si on vous forçait à rester debout quand vous rêvez de vous rouler par terre? Le bébé, encore plus avide de liberté que vous ne l'êtes sans doute, est trop souvent obligé de faire des mouvements contraires à sa volonté. Et pas toujours parce qu'on veut l'obliger à se tenir tranquille. Avons-nous tellement hâte de le voir partir que nous cherchons à devancer le jour où il mettra un pied devant l'autre? Bien sûr, nous ne voulons que l'aider. Mais s'il ne voulait pas l'être? Notre présence, le contact de notre main lui sont indispensables. Mais pas forcément pour se relever ou pour se propulser. Le jour où il aura vraiment envie de s'asseoir, de se mettre debout ou d'avancer, le jeune enfant le fera spontanément. En attendant, laissez-le ramper ou gambader à quatre pattes. Il adore ça, il en a besoin pour son développement. Evitez de le mettre debout dans l'espoir de le voir marcher. Evitez surtout de le coincer dans ces carcans mobiles que sont les trotteurs à roulettes. Les origines de nombreuses déformations du corps de l'adulte remontent à sa petite enfance. Les jambes torses mais aussi le mauvais maintien du corps s'ébauchent dès le plus jeune âge si l'enfant est mis dans des positions qui ne correspondent pas à sa maturité.

On n'«apprend» pas à marcher à un enfant. Il se lance spontanément quand il se sent prêt à le faire. Laissez-le suivre son rythme... même s'il a quelques mesures de retard sur son petit voisin.

NE CHAHUTEZ PAS LES TOUT PETITS

Un pédiatre célèbre affirme : «Beaucoup d'enfants deviennent anormaux à cause de petits jeux bêtes avec leurs parents».

A la vue d'un enfant qui fait ses premiers pas, tombe et roule en boule sans rien se casser, les mères s'exclament bien souvent : «C'est vraiment du caoutchouc, ce bébé». Et pour l'amuser, les parents n'hésitent pas à le lancer en l'air ou à jouer à l'avion.

Un célèbre pédiatre américain, le professeur Caffey, pionnier de l'étude des enfants brutalisés, s'élève aujourd'hui contre ces pratiques qu'il qualifie de dangereuses. «Un enfant de moins de deux ans ne doit être «chahuté» sous aucun prétexte, que ce soit par punition (coups, gifles) ou par jeu. Les conséquences peuvent être très graves : retard dans le développement de l'enfant, et même parfois la mort». Cela peut paraître exagéré, mais les arguments du pédiatre sont impressionnants. A sa suite le corps médical américain va amorcer une gigantesque enquête sur la fréquence de ces déficiences mentales et espère bientôt convaincre suffisamment de parents pour mettre fin à ces traditionnels jeux dangereux. Nous faisons pour vous le point de ce

grave problème : d'une part les arguments du professeur Caffey, d'autre part l'opinion des médecins français.

Pourquoi la tête des bébés est-elle si fragile?

La tête d'un bébé est très lourde par rapport au poids de son corps et les muscles de son cou sont très faibles. Les secousses infligées à la tête d'un bébé ou d'un jeune enfant provoquent parfois un afflux massif de sang.

Certaines veines peuvent se rompre, le sang se répandre dans la partie qui sépare la boîte crânienne de la dure-mère (membrane la plus externe des méninges). Ce phénomène s'appelle un hématome sous-dural.

Quelles sont les conséquences d'un hématome sous-dural?

1. Des lésions cérébrales peuvent intervenir si l'hématome n'est pas diagnostiqué à temps. Le sang répandu appuie sur le cerveau et l'empêche de se développer. «Beaucoup d'enfants handicapés ou simplement retardés auraient eu une intelligence normale s'ils n'avaient pas été traités brutalement», estime le professeur Caffey.

2. De graves conséquences peuvent être enregistrées au niveau de la vue et de l'ouïe de l'enfant. Le professeur Kiffney déclare avoir constaté un décollement de la rétine sur (chez) une petite fille de sept ans qui avait reçu des gifles «énergiques».

Quels sont les gestes dangereux?

Ces gestes peuvent, surtout s'ils sont répétés, provoquer un hématome sous-dural.

– Un enfant de moins de deux ans ne doit jamais être secoué par les épaules, ni giflé, ni frappé en aucune manière sur la tête.

– Lorsqu'on sort un bébé de son berceau, il faut toujours tenir sa tête dans une main. On attribue souvent le retard d'un enfant à marcher, à parler ou à apprendre à lire à un accouchement difficile. Le professeur Caffey affirme qu'il s'agit souvent du manque de précautions de la part de la mère pendant les premiers mois de la vie.

– Jusqu'à huit ans, un enfant ne devrait pas plonger la tête la première ni faire du ski nautique. Il ne devrait pas monter à bord des «hors-bord» qui tapent violemment sur une mer houleuse ni sur des motos.

Les jeux à éviter

– Lancer un bébé en l'air (sous prétexte que cela le fait rire, ce qui est d'ailleurs vrai).

– Jouer à «à cheval sur mon bidet... au pas, au trot, au galop». L'enfant étant assis sur les genoux, la personne qui le tient lève les talons pour le faire sauter.

– Jouer à l'avion. On fait tourner l'enfant en cercle autour de soi, en le tenant soit par les bras, soit par les chevilles.

– Jouer à la culbute. L'enfant se penche en avant et place ses mains entre les jambes derrière lui. Une personne lui prend les mains et d'un coup sec lui fait faire un saut périlleux.

Ces jeux doivent être bannis au moins jusqu'à l'âge de trois ans.

Comment diagnostiquer un hématome sous-dural?

Le diagnostic est très difficile à établir car le plus souvent il n'y a pas de signes extérieurs qui puissent donner l'alarme. Dans le cas de maltraitance (d'enfants mal-

traités ou battus), les médecins sont alertés par des membres fracturés ou des bleus sur le corps. Dans ce cas, ils radiographient la tête. Mais si l'enfant a été simplement secoué par jeu ou par colère, un hématome sous-dural peut demeurer quelques semaines ou quelques mois totalement inconnu. On ne peut le déceler qu'à la radiographie. Un dixième des hématomes sous-duraux provoquent la mort.

Peut-on opérer chirurgicalement un hématome sous-dural?

Oui, si le diagnostic est fait à temps, il est possible d'opérer sans qu'aucun dommage n'intervienne au niveau du cerveau. On procède alors à une aspiration du sang par ponctions.

L'avis des médecins français.

Nous avons interviewé plusieurs spécialistes à l'hôpital des Enfants-Malades.

Le professeur H. affirme : «La théorie du professeur Caffey est pleine de bon sens. Mais il me semble qu'il faille terriblement secouer un enfant pour provoquer une lésion cérébrale».

Le docteur S. explique: «C'est une théorie qui est tout à fait plausible et qui pourrait expliquer bien des hématomes sous-duraux dont nous ignorons l'origine. Cependant nous n'avons pas de preuves. Nous pouvons simplement mettre en garde les parents qui auraient tendance à considérer les petits enfants comme du caoutchouc que rien ne peut atteindre».

MÉDECINES DOUCES (PALALLÈLES, ALTERNATIVES)

Acupuncture. Méthode thérapeutique qui consiste en l'implantation d'aiguilles en des points précis de la surface du corps. Fondée sur la notion d'énergie du yin et du yang (négatif et positif), la bonne santé résultant de leur équilibre.

Argilothérapie. L'argile aurait une forte action thérapeutique liée à un pouvoir radioactif responsable d'effets antiseptiques et cicatrisants.

Auriculothérapie. L'oreille serait la représentation d'un fœtus renversé (tête en bas). On stimule alors à l'aide d'aiguilles les points d'acupuncture auriculaire.

Chiropraxie. Traitement de nombreuses affections (en particuliers des douleurs d'origine rachidienne) par des manipulations diverses.

Electrothérapie. Emploi de l'électricité comme moyen thérapeutique.

Homéopathie. On stimule les défenses de l'organisme par des dilutions infimes de substances qui, à l'état pur, provoquent chez le sujet sain des symptômes semblables à ceux de la maladie à guérir.

Instinctothérapie. Le mal vient de la cuisson des aliments. En reniflant et en goûtant à cru, l'instinct permet de parvenir à l'équilibre diététique individuel.

Iridologie. Méthode de diagnostic fondé sur l'observation de l'iris.

Magnétothérapie. On utilise le champ magnétique produit par des aimants pour soulager des douleurs locales.

Manipulations. On mobilise certaines articulations vertébrales par pressions ou étirements modérés.

Mésothérapie. Enfant de l'allopathie, consiste à injecter à faibles doses des médicaments à proximité de l'organe ou de la partie du corps malade.

Musicothérapie. Utilisation d'une musique appropriée pour guérir certaines maladies.

Naturothérapie. Ensemble des méthodes naturelles qui aident à retrouver et à conserver la santé.

Oligothérapie. Utilise les oligo-éléments (magnésium, fluor, cobalt...) pour améliorer l'équilibre et les défenses de l'organisme.

Ostéopathie. Manipulation des os du bassin, des vertèbres, pour résorber les troubles fonctionnels de l'organisme.

Phyto-aromathérapie. Traitement des maladies par les plantes et les essences appelées aussi huiles essentielles.

Radiesthésie médicale. Utilisation du pendule pour détecter la maladie ou choisir une thérapeutique.

Réflexothérapie. Massage de la plante du pied (qui porte les points reliés à toutes les parties du corps) pour restaurer les fonctions et soulager la douleur.

Sophrothérapie. Méthode de relaxation fondée sur l'équilibre, la détente et la maîtrise de soi. Peut apporter des modifications physiologiques et métaboliques.

Sympathicothérapie. Stimulation de la muqueuse nasale à l'aide d'une boule d'argent montée à l'extrémité d'une tige métallique afin d'agir par le biais du grand sympathique sur l'équilibre général.

Vitaminothérapie. Emploi thérapeutique des vitamines.

Ya-Ya (pincements). On excite la peau en des points précis à l'aide de pinces spéciales, pour agir sur un organe ou une fonction organique.

Les médecines douces, dites thérapies alternatives, rencontrent de plus en plus de succès. Aini, un Français sur trois aurait recours à l'acupuncture, l'homéopathie ou encore l'auriculothérapie. (*Télérama*, 18.4.07)

LES REPAS EN FRANCE

La table reste une des préoccupations essentielles des Français. Malgré le rythme effréné de la vie moderne, le Français tient encore beaucoup à l'organisation presque rituelle de ses repas. Offrir un bon repas, préparer un bon repas, demeure un sujet digne d'intérêt..

Quel repas et à quel moment? Une journée n'est pas complète sans les trois repas dits principaux. A savoir : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. On prend le petit déjeuner vers 7-8 heures du matin. Il est généralement constitué de café, café au lait, chocolat ou thé, accompagné de croissants⁹⁷ ou de tartines beurrées avec ou sans confiture.

Cependant, de plus en plus, le petit déjeuner s'étoffe, ressemblant de plus en plus à celui de nos voisins anglais et allemands. De plus en plus on prend (la tendance est) aussi au jus de fruits, aux laitages, accompagnés d'œufs, voire de charcuterie. A cela s'ajoute aussi la vogue de la diététique qui, en France, recommande de prendre des petits déjeuners sains, copieux et complets, riches en vitamines et en protéines.

Il arrive que, vers 9–10 heures, on prenne ce que l'on appelle un en-cas ou un casse-croûte. Ce genre de repas rapide qui consiste essentiellement en un sandwich accompagné d'une boisson (eau, jus de fruit ou coca), est surtout pris par les écoliers ou par les travailleurs manuels.

Le déjeuner se prend, suivant les horaires de travail, entre 12 et 13 heures. C'est traditionnellement le repas le plus important. Il comporte trois ou quatre plats, soit une entrée, un plat dit de résistance [et] qui consiste en une viande et une garniture, à savoir, des pâtes ou bien des légumes verts ou bien les traditionnelles frites qui accompagnent les grillades. Puis salade, fromage, et / ou dessert. Pourtant, parce qu'on travaille de plus en plus souvent loin de chez soi, parce qu'on fait de plus en plus ce que l'on appelle la journée continue, c'est-à-dire une journée qui débute tôt le matin et qui, pour se terminer tôt l'après-midi, ne comporte qu'une légère interruption d'une heure, on ne peut guère prendre un repas très long, et le déjeuner tend à perdre de son importance. Ainsi l'écolier et l'ouvrier mangent-ils à la cantine de l'école ou de l'usine.

Autrefois, l'écolier mangeait dans ce que l'on appelait un réfectoire, terme peu usité de nos jours et qui reste attaché aux écoles de type religieux.

Les employés de bureaux, eux, déjeunent dans une sorte de cantine self-service qui ressemble à une cafétéria et se trouve sur le lieu de travail. Quand il n'y en a pas, ou pour sortir de son lieu de travail, à Paris et dans les grandes villes, on va déjeuner dans un café ou un bistrot. Il y a de nombreux cafés installés ainsi à proximité des administrations, des bureaux, des grands magasins et des banques et qui proposent à midi le plat du jour et autres plats chauds.

La restauration rapide consiste souvent en une « formule », un plat-dessert ou entrée-plat, avec salade ou pas, sans parler des quiches et pizzas vite prêtes. Parfois, quand on est très pressé, on va dans un fast-food, sorte de libre-service express où l'on mange sur le pouce.

⁹⁷ qui sont une viennoiserie en pâte feuilletée en forme de croissant de lune

Vers 16–17 heures, l'écolier prend souvent un goûter qui consiste en un pain au chocolat avec fruits ou sucreries. C'est aussi, pour les adultes qui ne travaillent pas, l'heure de prendre le thé avec des petits fours ou des toasts. Enfin, vers 19–20 heures, on dîne. Ce repas a tendance à prendre l'importance que le déjeuner a perdue car il est le seul repas où la famille se trouve réunie. C'est aussi le lieu et l'instant où l'on se rencontre entre amis car, de plus en plus, on s'invite le soir « autour d'une petite bouffe ».

Un dîner comporte généralement un potage léger ou une soupe plus consistante, et si c'est un dîner d'amis, une entrée avec poisson ou charcuterie et une viande garnie de légumes, un plateau de fromages et un dessert. Jadis, il existait un quatrième repas qui se prenait tard dans la nuit (vers 23 heures à peu près) dit « souper ». Ce repas n'existe plus qu'à la sortie du spectacle ou pour le réveillon de Noël. Dans certaines régions le terme de souper désigne encore le dîner.

A côté de ce rituel quotidien, il y a aussi tout un art de la gastronomie qui se révèle dans les grands repas.

La tradition culinaire française remonte à la Renaissance. Au 19^e siècle, Brillat-Savarin lui consacre un traité qui a pour titre *Physiologie du goût* et, depuis, la gastronomie française est considérée comme une science, et / ou un art, illustrée par des chefs de renommée mondiale.

Où fait-on ces repas de fête, de mariage ou de famille?

Il arrive qu'on les fasse au restaurant, un samedi soir ou un dimanche pour le déjeuner. Essentiellement quand il s'agit d'une fête familiale ou bien le soir, en semaine ou pendant le week-end, pour une réunion un peu plus improvisée, entre amis, pour fêter un anniversaire par exemple. Quelquefois, ce repas se fait à la maison mais, pour éviter à la maîtresse de maison trop de travail, on en confie la préparation à ce que l'on appelle un traiteur.

Un traiteur est un artisan (pâtissier ou charcutier, les deux quelquefois) qui propose un échantillon varié de plats cuisinés. Vous pouvez commander le repas entier à un traiteur pour un jour particulier. Dans ces repas dits gastronomiques, il faut en fait bien distinguer deux types : le repas de famille (de type familial) et la réunion entre amis.

Le repas de famille, c'est celui des grands événements : mariages, baptêmes, fêtes religieuses et aussi réveillon. Il a lieu à la maison ou, de plus en plus souvent, au restaurant. C'est lui qui nous offre l'image du grand repas type. Il comporte souvent un nombre incroyable de plats. Et commencé à midi, il se termine souvent à 16 ou 17 heures.

L'ordonnance traditionnelle du repas de famille est la suivante : on commence par des hors-d'œuvre variés qui peuvent consister en des crudités ou de la charcuterie. Puis, vient l'entrée, généralement poissons et crustacés. On prend ensuite soit une viande garnie, rôtie ou en sauce, soit gibier ou volaille, quelquefois les deux, puis une salade verte. Vient ensuite le traditionnel plateau de fromages et, enfin, le dessert (gâteaux, glaces, entremets, fruits). Mais on termine toujours ces grands repas (*fam* ces gueuletons) par du café, et même un pousse-café (des liqueurs pour les dames, du cognac ou une fine champagne pour les messieurs).

Le repas entre amis est souvent pris au restaurant et il est, en règle générale, beaucoup moins plantureux que le repas familial. Ce type de repas comprend une entrée, un plat principal, un fromage ou un dessert. Rarement les deux.

Très souvent ce que l'on veut apprécier, c'est une cuisine plus raffinée et imaginative, beaucoup moins traditionnelle. Alors on va dans un restaurant connu pour telle ou telle spécialité du chef. Disons qu'on va au restaurant pour « sortir de l'ordinaire ». C'est pourquoi, très souvent, on choisit un restaurant qui propose de la cuisine étrangère. Ou bien des spécialités originales, comme les huîtres au champagne, le foie gras au raisin, tous les plats de viande et de poisson accompagnés de sauces raffinées ou de fruits. Néanmoins, comme vous avez pu le constater, le point commun de ces deux types de réunion, de ces deux types de repas reste le vin et les fromages.

Car, autant pour un repas ordinaire le Français se contente d'eau, autant cela lui paraît être un crime de lèse-majesté que de faire un repas sans fromage et d'organiser un grand repas sans veiller à l'ordonnance très précise des vins.

Les fromages et les vins.

Brillat-Savarin disait déjà : «Un repas sans fromage est une belle à qui il manque un œil».

C'est important, parce que la France possède une variété incroyable de fromages. Plus de 100 espèces. Et 350 sortes différentes. Certains d'ailleurs comme le roquefort ou le camembert ont atteint une renommée mondiale. On distingue plusieurs types de fromages :

Les fromages frais, qui sont généralement des fromages blancs du type *tvorog russe*, puis les fromages fondus, fromages à pâte pressée comme le gruyère, et les fromages affinés comme le camembert, comme le roquefort, pour lequel on laisse se développer des moisissures.

A cette variété, il faut encore ajouter les différences qui existent entre les fromages fabriqués à partir de lait de vache, de chèvre ou de brebis ou encore les fromages [faits] au lait cru ou au lait cuit. Autant donc de différences infinies qui permettent à la maîtresse de maison française de présenter un plateau de fromages très varié (de composer un bon plateau de fromages).

Mais déguster un fromage ne se conçoit pas sans vin. Il est en France un proverbe qui dit : «Un repas sans vin est comme une journée sans soleil». On pourrait s'étendre infiniment sur le chapitre des vins, qui sont en France tout un art, au point que chaque vin est presque en lui-même une œuvre d'art.

Mais restons-en à quelques règles simples auxquelles tout Français s'en voudrait déroger.

Il y a en France les cinq catégories suivantes: le vin rouge (sec) ; le vin blanc sec, le vin blanc moelleux, le vin rosé (sec) et le champagne (brut, sec, demi-sec).

Et on ne les sert pas n'importe comment ni avec n'importe quel plat.

Ainsi le vin rouge se sert chambré, c'est-à-dire à la température de la pièce. On doit le déboucher une heure avant le repas pour qu'il puisse prendre la température de la pièce et s'oxygéner. Il accompagne toutes les viandes rouges ou blanches, le gibier, le fromage. Le vin blanc sec, lui, se sert frais, entre 5 et 10 degrés. On connaît par exemple les blancs d'Alsace, de Touraine. On les boit avec le poisson, les huîtres et les crustacés.

Le vin blanc moelleux se sert frappé, autrement dit rafraîchi dans la glace. On le boit avec certains fromages, comme le roquefort, sur certaines viandes blanches comme le veau, le foie gras, les volailles et certains poissons en sauce.

Le vin rosé se sert frais avec les hors-d'œuvre et certaines entrées.⁹⁸

En général, les Français préfèrent le champagne brut. Le champagne se sert frappé, dans un seau à glace, en apéritif ou en accompagnement des (pour accompagner les) desserts. Parfois, pour éviter ce mélange de vins et c'est de plus en plus fréquent, le champagne accompagne tout le repas du début jusqu'à la fin. On doit donc respecter une ordonnance très précise et, par exemple, quand il y a plusieurs vins rouges au repas, on doit impérativement aller du plus léger au plus corsé. On ne doit jamais non plus mélanger vin et eau. L'eau se sert à part dans un verre plus grand.

Par ailleurs, le vin ne se boit jamais goulûment, mais se déguste à petites gorgées. Et on doit disposer sur la table un verre pour chaque type de vin. C'est donc à travers tous ces détails que se révèle le raffinement de la table française. Manger est devenu en France tout un art. Et c'est en tout cas un fait de civilisation qui n'est pas négligeable. Ainsi Harpagon dans *L'Avare* a beau affirmer qu'il ne faut pas vivre pour manger, le Français considère que ce n'est pas vivre que de ne pas manger bien.

RESTOS, FAST-FOODS, CAFÉS, *etc.*

Manger et boire, selon que l'on dispose de 10 euros ou d'un carnet de chèques bien approvisionné.

Le café (bistrot du coin/ de quartier, *fam* troquet, zinc, *arg* rade).

Il n'y a pas si longtemps, on pouvait y manger un plat chaud pour pas cher (le plat du jour), arrosé d'un pichet de vin. Aujourd'hui, on boit surtout dans les cafés, et le midi (entre 11 h 30 et 15 h), certains

⁹⁸ Entrée *f* – plat qui se sert après le potage ou les hors-d'œuvre. Entrées froides : pâtés, viandes froides. Entrées chaudes : vol-au-vent, bouchées, timbales, soufflés.

proposent des sandwiches, croque-monsieur, hot-dogs, ou des salades composées à ceux qui disposent de petits budgets ou de petits appétits. Par exemple : un café vous coûtera 1,2 euro et un croque-monsieur dit « croque », de 5 à 7 euros.

En été, les cafés sortent sur les trottoirs tables, chaises et parasols. Ce sont les terrasses de café, et l'on peut y boire ou s'y restaurer, moyennant une surtaxe terrasse, en prenant le soleil et en regardant les gens passer dans la rue.

Les cafés sont les lieux de prédilection des jeunes et des étudiants, car c'est là qu'ils se retrouvent après les cours, draguent, jouent au flipper ou au baby-foot.

Les cafés sont aussi parfois des bureaux de tabac. C'est-à-dire que non loin du bar, se trouve un autre comptoir où l'on peut acheter cigarettes, allumettes, briquets, timbres, cartes postales, cartes de téléphone et parfois tickets de métro.

Certains cafés font aussi «brasserie». C'est-à-dire que le café comporte une salle spéciale où l'on sert quelques plats entre midi et deux heures, à choisir sur une carte limitée et qui sont à des prix abordables. Par exemple: une choucroute garnie, un cassoulet ou un petit salé aux lentilles vous coûtera entre 15 et 18 euros net (c'est-à-dire que le service est compris).

Les fast-foods (ou lieux de restauration rapide, pour rester français).

D'inspiration américaine, ce sont des restaurants où l'on peut manger rapidement, pour pas trop cher. Le service y est rapide : vous faites la queue à un comptoir géant où un/une employé(e) prend votre commande (que vous avez faite d'après une liste fixe, affichée au-dessus du comptoir). Derrière le comptoir, des cuisiniers s'activent pour préparer en série des hamburgers (petits sandwiches de pain rond brioché, garnis de steak haché chaud, de cornichons, tomate, mayonnaise et moutarde), des frites (bien croustillantes et dorées) et des milk-shakes (lait et glaces chocolat, vanille ou fraise fouettés).

Le menu type vous revenant à une vingtaine d'euros, une fois votre plateau garni, vous allez vous installer à une table. Vous mangez à votre rythme, et partez sans oublier de jeter vos emballages et papiers gras dans une des nombreuses poubelles constamment vidées, aseptisées par les employés chargés de garder les lieux propres.

Les plus célèbres de ces fast-foods sont les *Mac Donald's (Macdo)* ou les *Burger king*. Ils sont encore les endroits favoris des jeunes car ils ne sont pas trop chers. Les fast-foods se multiplient à la vitesse V (grand V) et l'on peut maintenant trouver une quantité de fast-foods spécialisés tels que *La Brioche dorée*, *la Pomme de Pain* (sandwiches, viennoiseries, croissants ou brioches, gâteaux, etc.), ou *La Croissanterie* (sandwiches et salades).

Tous ces endroits sont ouverts de 10 h à 24 h sans interruption.

Les petits restaurants où l'on peut manger pour moins de 20 euros SNC (service non compris).

Dans un petit décor charmant, on vous propose une carte de menus à composer soi-même, l'option la moins chère vous revenant à 19 euros 50, service compris. Vous choisissez parmi une liste d'entrées, de plats de résistance et surtout parmi la carte de desserts, généralement très bien garnie.

C'est là que l'on retrouve le midi (entre midi et deux ou trois heures) les gens qui travaillent dans les bureaux, les magasins et qui cherchent à changer de l'habituelle cantine, ou restaurant d'entreprise, ou encore de la cafétéria de l'entreprise.

Les selfs (du mot anglais «self service») **ou cafétérias**.

Ils proposent une série de plats tout prêts à choisir soi-même derrière un comptoir, muni d'un plateau. La nourriture y est correcte et à un prix abordable.

On les trouve un peu partout, et même dans les grandes entreprises ou les hôpitaux (version améliorée de la «cantine» traditionnelle), ou encore au dernier étage des grands magasins comme le Printemps, le Bazar de l'Hôtel de Ville, le Bon Marché, etc. ou bien dans les grandes surfaces, afin de permettre aux gens, entre midi et 17 h, de faire une pause lorsqu'ils font beaucoup d'achats.

Puis enfin, vous pouvez aller vous restaurer dans l'un des nombreux restaurants de la ville (ils sont légion dans la région parisienne). Vous pouvez choisir parmi les restos régionaux spécialisés dans la cuisine des provinces françaises, ou parmi les restos exotiques représentant tous les pays du monde, et qui vous proposent un repas typique dans le décor du pays en question. Vous pouvez, le temps d'un

déjeuner (de 12 h à 15 h) ou d'un dîner (19 h – 23 h), vous retrouver aux antipodes de la France en découvrant des mets inconnus et en essayant de vous faire comprendre par un serveur qui parle à peine le français!

Les prix varient bien sûr en fonction de la qualité et de la renommée de l'endroit. On peut cependant compter dépenser au moins 25 euros par personne et aller jusqu'à des sommets (200 à 300 euros par personne à *la Tour d'Argent*, par exemple).

Vous n'avez pas envie de vous asseoir à une table mais vous mangeriez bien un petit quelque chose sur le pouce? Où aller alors?

Dans la rue!

Les Français mangent de plus en plus dans la rue. A chaque coin de rue, on peut acheter dans de petites guérites des crêpes au sucre ou à la confiture, des gaufres chaudes, des sandwiches simples; ou bien, dans les quartiers étudiants comme à Saint-Michel, des pâtisseries orientales, des frites, des sandwiches variés d'une qualité et d'une fraîcheur certes parfois douteuses!

Ou bien, entrez dans une boulangerie, laissez-vous tenter par une pâtisserie et / ou un sandwich et mangez-les avec bon appétit tout en faisant du lèche-vitrines.

AU RESTAURANT

C'est l'heure du déjeuner. Pierre et Dominique ont faim, ils ont même l'estomac dans les talons. Pierre aperçoit un petit restaurant:

- Entrons. Il est temps de prendre quelque chose de chaud. Tu ne trouves pas?
- Ici, ça ne me dit pas grand-chose. Enfin, si tu y tiens.
- A la guerre comme à la guerre. C'est peut-être un boui-boui, mais on n'a pas le choix.

(Ils entrent et s'asseyent à une table de deux couverts. Au bout de dix minutes une serveuse finit par s'approcher).

- Vous désirez?
- La carte, s'il vous plaît.
- La voici et voici le menu.
- Vous nous donnerez aussi la carte des vins.

(La serveuse s'éloigne).

- Qu'est-ce que tu prends?
- Moi, le menu, ça me suffit largement et toi?
- Un steak-frites ou bien du poulet froid avec de la salade.
- Ah, je voudrais du poisson, mais je n'en vois pas au menu.
- Mais si, il y a du hareng.
- Ah, non, pardon, il n'y en a plus. En dehors de ce que je t'ai dit il n'y a plus que des escalopes de veau avec des petits pois et des côtelettes d'agneau avec des haricots verts.

- Va pour une côtelette.
- Mais toi, tu ferais mieux de déjeuner à la carte, c'est plus consistant.
- Eh bien oui, après tout tu as raison. Où est passée la serveuse?
- Mademoiselle! Mademoiselle!
- Vous avez choisi (fait votre choix)?
- Oui, un steak-frites, une côtelette aux haricots verts, deux salades, deux fromages et deux desserts.

- Vous ne prendrez pas d'entrée?
- Si, donnez-nous des hors-d'œuvre variés.

– Et comme fromage? Qu'est-ce que vous prendrez? Nous avons du gruyère, du camembert, du roquefort, du brie ou vous préférez peut-être un yaourt ou un fromage blanc?

– Vous pouvez nous laisser le plateau?

– Mais oui, bien entendu. Et comme vin?

– Vous nous donnerez un pichet de rouge. Vous savez, nous sommes assez pressés.

– Ces messieurs prendront un café?

– Oui, deux expresso.

(La serveuse s'éloigne sans perdre de temps cette fois).

– Ce n'est pas un endroit très élégant, mais ça a l'air propre. Tiens, je n'ai pas de fourchette!

– Mademoiselle, il manque une fourchette!

– Oh, c'est un oubli, excusez-nous, je vais vous en apporter une tout de suite avec la corbeille de pain.

– Vous n'oublierez pas non plus de nous donner du sel, du poivre et de la moutarde et aussi de l'eau, s'il vous plaît.

– De l'Evian, un quart de Vittel ou bien du Perrier?

– Non, non, une carafe.

– Comment, tu bois du vin coupé d'eau? Mais c'est une hérésie, voyons.

– Le vin pur me monte à la tête, tu sais. Alors, je préfère le couper d'eau.

– Les hors-d'œuvre ont l'air appétissant. Sardines, betteraves, concombres, radis, céleri rémoulade et carottes râpées, saucisson sec et à l'ail, beurre à volonté. Allons, sers-toi, mon vieux. Bon appétit!

– Oh, écoute, à part les sardines au beurre, je ne prendrai rien. Je déteste les hors-d'œuvre, c'est un vrai coupe-faim.

– Tant pis pour toi. Ils sont exquis. Tu as tort.

– Je préfère me réserver pour le plat de résistance.

– Tiens, et bien, le voilà justement, ton plat de résistance. J'espère que le bifteck ne sera pas dur comme de la semelle.

– Moi, je ne l'aime que saignant, bleu même, j'ai oublié de le dire à la serveuse; ah, c'est bête. Enfin, il n'a pas l'air coriace, ça ira quand même, j'espère.

– En tout cas, on n'a pas lésiné sur la salade.

– Je te ressers à boire?

– Non, merci, ça va. Ma côtelette est cuite à point, et les haricots sont tendres à souhait. C'est vraiment pas mal ici, tu ne trouves pas?

– Mademoiselle, vous pouvez nous apporter le fromage tout de suite?

– Et les expressos! Et aussi l'addition. Il est déjà 2 heures et demie. Dépêchons-nous!

– Hum, la note est un peu salée. Le service est compris?

– Oui, tout est compris, merci.

– Ecoute, laisse-moi payer ma part.

– Ah, non, non, la prochaine fois c'est toi qui payeras. Aujourd'hui c'est mon tour. On y va?

– Je suis prêt. Allons-y.

S'ORIENTER DANS LA VILLE

Pour circuler dans Paris, vous avez plusieurs possibilités. Si vous avez le temps de flâner, baladez-vous à pied. Si vous êtes pressé ou si vous allez loin, choisissez les transports en commun comme le métro et l'autobus ou prenez le taxi, à moins que vous ne disposiez d'une voiture, alors vous allez connaître les embarras de la circulation et les difficultés de stationnement.

Pour le promeneur à pied, les rues piétonnes qui se multiplient dans le centre et dans les quartiers historiques des grandes villes sont idéales : la circulation automobile et le stationnement y sont interdits. Depuis quelques années, dans le but de préserver le centre historique des grandes villes, on aménage parfois des pistes cyclables pour encourager les citadins à circuler à bicyclette, ce qui présente, en plus, l'avantage d'être moins polluant.

Quand il fait très chaud, on peut se désaltérer gratuitement à l'eau des fontaines Wallace, mais en générale, les gens préfèrent s'asseoir à la terrasse d'un café, à l'ombre des stores ou bien consommer debout une boisson rafraîchissante (coca, eau minérale ou jus de fruit) vendue dans les kiosques.

Flâner dans les rues de Paris, c'est inévitablement faire du lèche-vitrines, c'est-à-dire s'attarder à contempler les vitrines des magasins dont la présentation est justement faite pour allécher le client.

De grandes boîtes jaunes adossées aux murs n'échapperont pas au regard du promeneur. Ce sont les boîtes aux lettres de La Poste dans lesquelles on jette les lettres et les imprimés. Sur une plaque figurent les heures de levée du courrier.

Les poubelles sont nombreuses, invitant les Parisiens à garder leur ville propre... mais elles font souvent figure de décor parce que les piétons ne prennent pas toujours la peine d'y jeter leurs mégots et les innombrables paperasses (publicités, tracts, dépliants, prospectus de toutes sortes) qu'on leur distribue un peu partout.

Si vous voulez téléphoner de la rue, essayez de repérer une des cabines vitrées qui jalonnent les trottoirs. Elles fonctionnent presque toutes avec une télécarte que l'on achète à la poste, au bureau de tabac et dans certains bars. Son prix varie selon le nombre d'unités qu'elles représentent. Le nombre d'unités utilisées par appel dépend de la durée de l'appel et de sa localisation (interurbain, régional, international). Quelques cabines sont aménagées pour les handicapés, elles sont plus spacieuses et le téléphone y est placé plus bas.

La nuit, les rues sont bien éclairées par les réverbères (lampadaires), les vitrines sont illuminées, les nombreuses enseignes et panneaux publicitaires affichent leurs messages en lettres lumineuses.

Si vous optez pour le métro, repérez tout d'abord la station qui se signale par la lettre M et par une certaine agitation qui règne autour de la bouche du métro: marchands de fleurs, kiosques à journaux; l'hiver, vendeurs de marrons chauds grillés dans une énorme bassine; l'été, marchands de glaces qui vous proposent des cornets à une, deux ou trois boules, des esquimaux ou bien des glaces italiennes. C'est là qu'on trouve aussi des points de vente de crêpes, [de] gaufres, [de] croque-monsieur, [de] boissons et [de] friandises variées.

Pour prendre le métro, vous descendez l'escalier jusqu'au guichet où vous achetez soit un ticket, soit un carnet [de dix tickets], qui revient moins cher, soit encore, en début de semaine ou de mois, la carte orange hebdomadaire ou mensuelle qui est à la fois plus économique et plus pratique. Aujourd'hui, on peut acheter son titre de transport à un distributeur automatique en payant avec une carte bancaire.

Dans les couloirs du métro, des camelots vendent les objets les plus divers, ici des musiciens installés à même le sol attirent les badauds, là, dans un coin, un clochard dort sur une pile de cartons, plus loin des mendiants font la manche, interpellant les

passants: «T'as pas une petite pièce ? (un euro ?) ». Pour accéder aux quais du métro, il faut passer un portillon qui s'ouvre automatiquement après que vous avez introduit votre ticket dans la fente. N'oubliez pas de le reprendre quand il ressort de l'autre côté : il porte la date du trajet et constitue la preuve que vous n'avez pas resquillé. Il y a beaucoup de resquilleurs, surtout des ados qui sautent par-dessus le portillon.

Il est très facile de s'orienter dans le métro de Paris parce que tout est très bien indiqué. Pour ne pas vous tromper, consultez dans les couloirs les panneaux qui indiquent la direction en donnant le nom de la dernière station, suivi par le nom des stations de ce tronçon de ligne. Par exemple, si vous prenez le métro à Saint-Michel pour aller à Raspail, vous devez prendre la direction «Porte d'Orléans» et vous verrez les noms : Odéon, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, etc. Si vous allez à Jussieu, c'est sur une autre ligne, il faudra changer à Odéon.

Vous descendez donc sur le quai. Les murs sont couverts d'énormes panneaux publicitaires qui changent régulièrement et, le long des murs, une rangée de sièges en plastique vous attendent si vous avez besoin de vous reposer. Il y a toujours un plan de métro sur chaque quai avec, à côté, celui des lignes d'autobus. Depuis une dizaine d'années, il n'y a plus qu'une seule classe dans le métro.

Quand la rame arrive, pour faire ouvrir les portes, si personne ne descend, il faut appuyer sur le bouton (ou tourner le loquet) qui se trouve sur chaque porte. On fait la même chose pour sortir. Dans le wagon, de chaque côté, il y a des rangées de sièges qui se font face deux par deux, et près des portes, des strapontins qui se rabattent. Souvent, des musiciens passent de wagon en wagon en jouant et en chantant : ils font la quête en vous tendant une boîte ou bien une casquette. Vous êtes constamment harcelé par des personnes qui font appel à votre charité⁹⁹ en vous racontant tous leurs malheurs. Parfois, des contrôleurs passent et vous demandent votre titre de transport. Si vous n'en avez pas un à leur fournir¹⁰⁰, vous aurez à payer une amende¹⁰¹ qui est assez élevée. Si vous devez vous rendre en banlieue, par exemple si vous devez aller à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, vous prendrez une des lignes du RER (Réseau Express Régional) qui permet de traverser la ville très rapidement grâce à un nombre limité d'arrêts. A certaines stations, telles que Châtelet, Auber, Gare du Nord, il y a des correspondances entre le RER et le métro. Quand vous prenez le RER, le prix est fonction de la distance à parcourir.

Le métro est pratique, fiable, et rapide pour les déplacements dans Paris ; les stations sont nombreuses et peu éloignées les unes des autres (on compte environ une minute et demie de trajet entre deux stations), mais malheureusement, on ne voit rien de la ville sauf sur les lignes aériennes. L'autobus ne présente pas cet inconvénient mais il est soumis aux aléas de la circulation (depuis la création de couloirs réservés aux bus et aux taxis, la circulation est plus fluide pour ces deux moyens de transport).

Le centre de Paris et l'ensemble de l'agglomération parisienne sont très bien desservis par les autobus. Dans l'abribus, vous trouverez le schéma des itinéraires des bus qui s'arrêtent là, avec le nom de tous les arrêts. A l'intérieur du bus, il y a un schéma de l'itinéraire de la ligne avec le nom de toutes les stations. De plus, un message sonore annonce le prochain arrêt.

Si vous vous trouvez à un arrêt commun à plusieurs lignes, en voyant arriver votre bus, vous devez lui faire signe de s'arrêter. En principe, il faut monter par la porte de devant, surtout si vous circulez avec une carte orange que vous devez présenter (montrer) au conducteur. Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter

⁹⁹ Générosité, compassion, bon cœur.

¹⁰⁰ Présenter.

¹⁰¹ Vous vous prenez une contravention, vous êtes bon pour une contravention.

un ticket dans le bus (au conducteur), mais il sera (vous reviendra) plus cher. Vous devrez impérativement composer votre titre de transport. Aux heures d'affluence (de pointe), vous pouvez monter par la porte du milieu ou du fond, si vous avez un ticket mais le reste du temps, ces portes sont plutôt réservées à la descente des voyageurs.

Si vous voulez descendre à l'arrêt suivant, appuyez sur un des boutons qui se trouvent un peu partout dans l'autobus. Aussitôt, au-dessus de la tête du conducteur, s'allume l'inscription: «Arrêt demandé». Lorsque l'arrêt est déjà demandé, inutile de déclencher à nouveau le signal sonore dans la cabine du conducteur.

Il faut aussi savoir que certains itinéraires ne fonctionnent pas soit le soir après 21 h, soit le samedi, le dimanche ou les jours fériés. On trouve ces renseignements ainsi que le temps entre deux passages sur les panneaux d'information apposés dans les abribus. Certains autobus, les noctiliens, marchent toute la nuit avec un horaire spécial qu'on peut voir à des arrêts où ils s'arrêtent.

En France, dans l'autobus ou le métro (dans les transports en commun), on ne demande pas aux autres passagers (voyageurs) s'ils descendent «à la prochaine». A vous de manœuvrer de façon à pouvoir descendre au bon moment.

Si vous êtes pressé ou trop chargé et si vous voulez prendre un taxi, vous pouvez l'appeler par téléphone, ou bien aller à la tête de station la plus proche, d'où vous pourrez demander un taxi en utilisant la borne d'appel reliée par téléphone aux taxis qui en dépendent. Normalement, une voiture arrive dans un délai très court. Sinon, en dernier recours, vous pouvez toujours héler un taxi qui passe à vide¹⁰². On reconnaît un taxi à son enseigne «taxi» sur le toit. Quand elle est allumée, le taxi est libre. Mais le chauffeur peut refuser de vous conduire¹⁰³ où vous voulez aller. Si, par chance, il accepte de vous prendre, de vous «charger» comme il dit, vous lui indiquez votre destination. Arrivé à bon port, vous regardez la somme affichée sur le compteur et vous ajoutez au moins dix pour cent du prix de la course comme pourboire. Il faut compter aussi un supplément pour les valises. Les tarifs varient selon que vous prenez un taxi dans la journée ou la nuit, que vous restez en ville ou voulez vous rendre en banlieue. En principe, le chauffeur ne prend que quatre personnes ; pour la cinquième il faudra payer un supplément.

Disposer d'une voiture à Paris ne présente pas grand intérêt en raison des difficultés de stationnement et de la densité de la circulation. Aux carrefours, les feux¹⁰⁴ réglementent la circulation. Au feu orange, les conducteurs disciplinés ralentissent pour s'arrêter au feu rouge, et les autres appuient sur l'accélérateur¹⁰⁵ pour passer avant le rouge. Les piétons, avant de traverser, doivent faire attention au signal piéton qui leur dit «Stop» ou «Avancez». Certains feux sont équipés d'un signal sonore pour les aveugles qui fait bip-bip quand on peut traverser, ou d'un bouton sur lequel il faut appuyer pour que le feu passe au vert.

Les carrefours sont souvent embouteillés, surtout aux heures de pointe. Les piétons traversent sans attendre le feu vert et en dehors des passages protégés¹⁰⁶ en contournant les voitures immobilisées dans les bouchons¹⁰⁷. Sur les grandes avenues ou les voies express (voies où l'on peut rouler à 90 km/h et où il n'y a pas de feux), les piétons doivent traverser en empruntant¹⁰⁸ une passerelle par-dessus la chaussée

¹⁰² Un taxi en maraude.

¹⁰³ Emmener.

¹⁰⁴ Feux de signalisation/ de croisement.

¹⁰⁵ Accélèrent.

¹⁰⁶ Passage protégé ou passage piéton. On disait avant : prendre le passage clouté, traverser dans le passage clouté/ traverser dans les clous (*fam*).

¹⁰⁷ Bouchons, embouteillages, encombrements.

¹⁰⁸ En prenant.

ou un passage souterrain dont certains sont munis d'une rampe qui facilite l'accès aux fauteuils roulants des infirmes.

Il est difficile de se garer dans le centre de Paris. Il n'y a guère de places de stationnement gratuites. Les parcmètres sont installés tout le long des trottoirs. Il y a également des parkings souterrains, payants eux aussi. A présent, les horodateurs ont pratiquement remplacé les parcmètres. Avant, on comptait un parcmètre par voiture. On glissait une ou plusieurs pièces dans la fente selon la durée de stationnement désirée (soit une heure, soit une demi-heure) et, sur le cadran derrière la vitre, une flèche indiquait le laps de temps demandé et se déplaçait en fonction du temps écoulé. Depuis que les horodateurs se sont substitués aux parcmètres, on compte un de ces appareils enregistreurs pour une dizaine de voitures, qui vous offre un service «à la carte». Vous introduisez une pièce de monnaie dans la fente, ou vous utilisez une carte magnétique prévue à cet usage et vous recevez un ticket de stationnement sur lequel sont indiquées la date et l'heure limite du stationnement. Vous placez ce ticket bien en évidence derrière le pare-brise de votre voiture pour que les pervenches¹⁰⁹ le voient et ne vous infligent pas de contravention¹¹⁰.

Repérez bien aussi les panneaux signalant un «stationnement gênant»... C'est encore plus grave que «stationnement interdit»¹¹¹: il vous vaut l'enlèvement de votre voiture et sa mise à la fourrière. Vous irez la récupérer contre une forte amende

Un bon moyen d'échapper à cet arsenal répressif, c'est de prendre le bateau-mouche sur la Seine, qui donne une vision tout autre de Paris.

NB : Depuis 2009, la carte orange a été remplacée par un autre titre de transport : le passe Navigo. Il s'agit d'une carte magnétique qu'il suffit d'appliquer sur la borne à l'entrée du métro ou de l'autobus pour la valider. Le passe Navigo est rechargeable à la semaine, à la quinzaine, au mois ou à l'année sur des distributeurs situés à l'entrée du métro ou dans certains bureaux de tabac.

De nos jours, la plupart des guichets dans les stations de métro ne délivrent (vendent) plus de titres de transport. Les employés ne sont plus là que pour informer les voyageurs et, dans certains cas, pour les aider à acheter (acquérir) un titre de transport en utilisant le distributeur. Certains distributeurs fonctionnent avec des pièces ou des billets, d'autres avec une carte de crédit.

Autre innovation valable uniquement pour les autobus : il est possible d'utiliser le même ticket pour prendre une correspondance, et cela pendant une heure et demie. Il est impossible de réutiliser le même ticket [pour aller] en sens inverse.

Demander son chemin

– Pardon, Monsieur (Madame). Pour aller au Palais-Royal (s'il vous plaît)? – *Ou* : Le Palais-Royal, s'il vous plaît? – *Ou* : Je voudrais aller au Palais-Royal, est-ce que vous pourriez m'indiquer le chemin? *Ou* : Le Palais-Royal, c'est bien par là?

– Excusez-moi, je ne peux pas vous renseigner, je ne suis pas d'ici (du quartier, du coin). Adressez-vous plutôt à quelqu'un d'autre (à un agent).

¹⁰⁹ Pervenches: contractuelles appelées ainsi à cause de la couleur de leur uniforme. Avant on les appelait «aubergines».

¹¹⁰ Ne vous collent pas de PV (procès verbal), de papillon, *fam* de contredanse.

¹¹¹ Un stationnement interdit n'occasionne pas nécessairement une gêne de la circulation ; les bateaux devant les portes cochères sont interdits ; les stationnements gênants s'ils ne sont pas respectés peuvent occasionner des accidents

Ou : - Allez demander au kiosque, etc. - Attendez, que je ne dise pas de bêtises. On est place Saint-Michel... Vous traversez la Seine, vous prenez (passez) le pont, et là, vous avez le choix. Ou bien, sur le quai, vous prenez à gauche, vous longez la Seine jusqu'au Louvre, vous tournez à droite et passez devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, puis vous prenez la première à gauche, c'est-à-dire la rue de Rivoli, qui vous mènera juste devant le Palais Royal. Ou bien, arrivé au quai, vous allez jusqu'au Châtelet et, au bout de la place, vous prenez à gauche la première rue, c'est la rue de Rivoli, puis vous continuez tout droit (vous suivez cette rue) et vous trouverez le Palais Royal sur votre droite au bout de dix minutes à peu près.

LE TÉLÉPHONE

Les PTT (Postes, Télégraphes et Téléphones en 1921), puis les P&T (Postes et Télécommunications à partir de 1960) étaient, jusqu'à leur division en deux sociétés de service public – La Poste et France Télécom (voir encadré ci-après) –, la première entreprise nationale de par sa taille et ses activités.

Du monopole public à l'ouverture à la concurrence

Nationalisés en 1889 et incorporés au ministère des Postes et télégraphes, les services du téléphone deviennent en 1941 une Direction générale des télécommunications au sein de ce ministère ; son budget est voté par le Parlement. Toutefois, en 1988, pour répondre à une directive européenne de mise en concurrence des services publics et mener une politique industrielle autonome, la Direction générale change de statut et prend le nom de France télécom. Deux ans plus tard, France télécom est doté d'une personnalité morale distincte de l'Etat et acquiert l'autonomie financière. En 1996, il devient société anonyme dont l'Etat français est le seul actionnaire, puis, en 1998, il s'ouvre à la concurrence d'autres opérateurs de téléphonie. En 2004, l'entreprise, après 115 ans de nationalisation, devient une entreprise privée.

Les PTT se réjouissaient d'avoir l'un des services téléphoniques les plus performants du monde. En effet, en 1985, il comptait 22 millions d'abonnés, l'investissement représentait 28,4 milliards de francs et il employait 16 000 agents, sans parler des dizaines de milliers d'emplois créés dans les entreprises industrielles grâce au téléphone.

Le délai de raccordement était très court : moins d'un mois pour trois demandes sur quatre. La taxe de raccordement a diminué de 60% depuis 1981 mais le prix de l'abonnement a augmenté.

Les PTT exportaient dans le monde entier leurs produits et techniques (en 1983, 6 milliards de francs ont été réalisés à l'exportation).

Le téléphone français est à l'heure d'une révolution technologique, ce qui facilite de plus en plus la vie de l'utilisateur. Il est omniprésent, pratique, rassurant, simple à utiliser, fidèle de jour comme de nuit. Grâce à lui, on franchit les continents en quelques secondes. Il est, aujourd'hui, indispensable dans la vie de chacun.

D'où peut-on passer un coup de fil? Depuis chez soi, de son appartement ou de son lieu de travail. Il est possible d'y multiplier les postes téléphoniques. De simples prises permettent de les brancher et débrancher à volonté. Une seule ligne téléphonique peut relier trois appareils (poste de téléphone ou répondeur automatique, qui répond pour vous lorsque vous êtes absent), et les divers coloris proposés permettent à ces appareils de s'adapter au décors de chaque pièce. De plus, on peut opter pour un appareil à clavier, les touches remplaçant le traditionnel cadran. Pour la plupart, les appareils possèdent un haut parleur incorporé qui permet à plusieurs personnes de participer à une même conversation. Ils offrent également la possibilité de composer les numéros sans avoir à décrocher le combiné. On peut aussi mettre en mémoire les numéros les plus utilisés ; il vous suffit alors, pour appeler votre correspondant, d'appuyer sur la touche portant le numéro que vous lui avez attribué.

Depuis une cabine publique. Avant la réforme des PTT, c'est-à-dire avant la création de France Télécom, on pouvait téléphoner depuis la poste (chaque quartier ayant son bureau de poste) d'une cabine automatique ou par l'intermédiaire d'un employé qui composait pour vous le numéro désiré et vous passait la communication dans une cabine.

De même, il était et il est toujours possible de téléphoner depuis une cabine téléphonique dans la rue. Cabines de verre, généralement regroupées par trois ; certaines sont spécialement aménagées pour les handicapés en fauteuils roulants, plus spacieuses, sans porte et avec téléphone situé beaucoup plus bas qu'à l'ordinaire; d'autres, au coin d'une rue, permettent d'appeler aussi bien la province que l'étranger ; il suffit d'insérer dans une fente spéciale une carte magnétique de paiement que l'on peut acheter dans les bureaux de tabac (chez les buralistes), à la Poste ou dans certains kiosques à journaux. Le nombre de cabines a diminué considérablement avec le téléphone portable. En outre, nombre d'entre elles se trouvent en panne à cause d'actes de vandalisme (en 1984, on évaluait à plusieurs centaines de millions de francs l'argent volé dans les appareils et les frais de réparation des cabines) privant les usagers d'un service public indispensable. Face à cette situation, l'administration a lancé une campagne d'information nationale. Dès le début de 1985, une vignette a été collée sur chacune des 170 000 cabines avec le slogan suivant : «Un coup de fil peut sauver une vie, respectons le téléphone public».

Depuis un café. Tous les cafés ont au sous-sol, généralement à côté des toilettes, une cabine téléphonique avec des annuaires/bottins (ces gros livres où sont répertoriés tous les abonnés au téléphone, classés par ordre alphabétique, par professions ou par rues). Autrefois, ces téléphones ne marchaient pas avec des pièces de monnaie, mais avec un jeton que l'on devait acheter au comptoir du café et que l'on insérait dans la fente de l'appareil. Il fallait ainsi consommer au bar pour pouvoir user de ce service. Naturellement, la quasi-généralisation du téléphone portable en rend l'usage plus rare.

Le Minitel: ce moyen d'information et de communication a été mis en place par les PTT depuis 1981 chez les particuliers. Il se présente sous la forme d'un écran d'ordinateur avec un clavier, reliés par une ligne téléphonique à un terminal ; il vous informe sur nombre de services tel que l'annuaire électronique, vous permet de faire vos achats par correspondance, d'avoir accès à des services bancaires, d'être informé des dernières nouvelles, des horaires des transports, etc.

Plus de 7 millions de minitels ont été installés gratuitement chez l'abonné en remplacement de l'annuaire papier. Mais depuis, le minitel est détrôné par Internet qui rend les mêmes services.

Les services d'information sur répondeur. Vous souhaitez connaître les tarifs de péage des autoroutes, les services de dépannage sur les grands axes routiers. Vous voulez tout savoir sur les prévisions météo, votre horoscope ou les programmes de TV du jour. Vous souhaitez enfin des conseils pour vos plantes, connaître les horaires des séances de cinéma, les jours d'ouverture des musées, les dernières nouvelles, savoir l'heure exacte, que sais-je encore. Eh bien, composez un des numéros attribués à ce genre de services et un répondeur automatique vous donnera toutes les informations souhaitées.

Le seul inconvénient c'est qu'un seul appel coûte le prix de trois communications ordinaires, mais les tarifs téléphoniques ont tant baissé qu'on peut se permettre ce petit luxe!

Le satellite. Télécom 1, premier satellite français des Télécommunications, a été lancé avec succès en août 1984, à l'aide de la fusée Ariane. Il assurera les liaisons téléphoniques avec les départements d'Outre-mer, des transmissions télévisuelles et des communications numériques pour les entreprises (des tas de statistiques, des chiffres). Télécom 2, lancé fin 1991, offre une dizaine de canaux.

Phrases types

Officiel.

- Office national du Tourisme. Bonjour!
- Bonjour Mademoiselle, pourrais-je parler à Mme Durand, poste 632, SVP? (pouvez-vous me passer le poste 632 SVP?/ le poste 632, SVP.)
- Ne quittez pas, je vous la passe.
- Merci.
- Le poste est occupé. (C'est occupé. / Mme Durand est en ligne) Voulez-vous patienter? (Je vous mets en attente?)
- D'accord, j'attends. (Non, je suis pressée. Pouvez-vous lui transmettre un message? Dites-lui que...)

Privé.

- Allô? - Allô, Anne? (Salut !) C'est Catherine! - Salut, toi, ça va?
- Allô? - Allô, bonjour Madame, pourrais-je parler à Anne, SVP? - C'est de la part de qui? - C'est de la part de Catherine.

Poli.

- Allô? - Allô, bonjour Monsieur. Excusez-moi de vous déranger, je suis une amie d'Anne. Pourrais-je lui parler, SVP? - Ne quittez pas, je vous la passe.
- Allô? - Service des réclamations téléphoniques, bonjour! - Bonjour Mademoiselle. Je vous appelle au sujet d'un dérangement. Je m'appelle Catherine Erard, et mon numéro de téléphone est le 01.34.46.47.92. - Ne quittez pas, je prends votre dossier.

LE THÉÂTRE

LE THÉÂTRE DANS LES ANNÉES 1960...

- Et bien, Sacha, maintenant, j’aimerais que vous me renseigniez un peu sur les théâtres parisiens si ça ne vous ennuie pas.
- Pas du tout. Essayons donc de mettre de l’ordre dans les quelque deux cents salles que vous offre Paris, depuis l’Opéra jusqu’aux petits cafés-théâtres.
- Ces cafés-théâtres, ce n’est pas la même chose que les cabarets?
- Mais non : dans les cabarets, on donne une suite de numéros de variétés : chansons, danses, sketches... De même, je ne compte pas les music-halls. Les cafés-théâtres, eux, ce sont des salles de café qui donnent uniquement des pièces de théâtre. Leur grande originalité, c’est d’avoir parfois des représentations à minuit.
- Il y en a beaucoup?
- Je ne saurais vous dire. Mais il y a aussi des petits théâtres d’avant-garde qui ne sont guère plus grands: le théâtre de la Huchette, par exemple.
- Qu’est-ce que vous entendez par «théâtre d’avant-garde»?
- Ce sont ceux dont le répertoire se compose de pièces d’auteurs comme Ionesco, Beckett, Jean Genet et bien d’autres.
- Ces auteurs, on ne les joue jamais dans les grands théâtres?
- Si, bien sûr, à l’Odéon, par exemple. Mais nous entrons alors dans la catégorie des théâtres subventionnés qui s’efforcent de promouvoir le bon théâtre ; débarrassés de toute contrainte financière immédiate puisqu’ils reçoivent une aide substantielle de l’Etat, ils peuvent mettre en valeur les grandes œuvres du passé et du présent. La Comédie-Française se consacre essentiellement au répertoire classique français, le TNP et l’Odéon ont en général un répertoire plus moderne et rejoignent souvent par leurs audaces les petits théâtres d’avant-garde.
- A côté du TNP, on parle aussi du TEP (Théâtre de l’Est Parisien). Qu’est-ce que c’est?
- C’est une troupe, également subventionnée. Comme tous les théâtres subventionnés, il a plusieurs spectacles à son programme, et en change à chaque saison. Par contre, les théâtres de boulevard ne mettent en scène en général que des pièces à succès qu’ils exploitent jusqu’au bout, parfois pendant plusieurs années.
- Les théâtres de boulevard se trouvent sur quels boulevards?
- En principe, sur les Grands boulevards, sur la rive droite. Mais, plus généralement, on appelle «théâtre de boulevard» tout théâtre n’ayant d’autre prétention que de distraire : on y joue des pochades, des mélodrames, des comédies spirituelles et gaies, des vaudevilles. Bref, ce sont des pièces à succès, légères ; du divertissement pur dans la lignée de Sacha Guitry.
- Et qu’est-ce que vous me recommanderiez?
- La dernière fois que je suis allé au théâtre, j’ai vu «Le Roi se meurt», de Ionesco. – C’est la reprise d’une pièce créée il y a quatre ans. J’ai pu assister à la générale. D’emblée, ça a été un grand succès.
- Qu’est-ce que c’est que «la générale»?
- C’est la répétition générale, c’est-à-dire la dernière avant la première représentation officielle.
- Et ça vous a plu?

– Beaucoup. Il s’agit d’un drame pathétique, dominé par l’angoisse devant la mort. La mise en scène et l’interprétation des acteurs sont tout à fait remarquables. Allez voir ça : c’est vraiment impressionnant.

DANS LES ANNÉES 1970¹¹² ...

Pour bien comprendre comment fonctionne le théâtre en France, il faut savoir qu’il existe des théâtres nationaux et des théâtres privés. A Paris, sur cinquante-deux théâtres quatre sont nationaux, auxquels il convient d’ajouter 125 cafés-théâtres, qui, eux, sont évidemment privés.

Pour commencer, parlons des théâtres nationaux, c’est-à-dire des théâtres financés par l’Etat. Le premier des théâtres subventionnés, naturellement, c’est la Comédie-Française, qui a été créée en 1680, donc il y a un peu plus de 300 ans. Sa troupe est formée, d’une part, de sociétaires, qui signent un contrat de 10 à 30 ans, et, d’autre part, de pensionnaires, qui, eux, signent un contrat de un an. Ces contrats sont tous conclus avec l’Etat ; d’ailleurs, à la Comédie-Française, tous les financements (subventions, salaires des comédiens et des techniciens) sont assurés par la puissance publique. Autre caractéristique de cet établissement qui relève directement du ministère de la Culture : il est le seul théâtre de répertoire français. Contrairement à ce qui se passait en Union soviétique, où tous les théâtres fonctionnaient selon ce système, la Comédie-Française est le seul théâtre où les pièces sont jouées en alternance, et cela pendant plusieurs années. Autre caractéristique : son répertoire est classique ; les pièces jouées sont des textes reconnus qui ont déjà eu du succès. Cet établissement est donc un conservatoire du patrimoine théâtral de la France.

Le deuxième théâtre français subventionné est l’Odéon, auquel a été jumelée une petite salle appelée «le Petit Odéon». A l’origine, l’Odéon a été construit pour la troupe de la Comédie-Française en 1781. Inauguré en 1782 par la reine Marie-Antoinette, c’est là qu’a été créé “Le mariage de Figaro” de Beaumarchais. L’Odéon produit également beaucoup de spectacles étrangers ; il invite des troupes qui présentent des spectacles dans leur propre langue. Le «Petit Odéon» propose également des créations de moindre envergure, des pièces pour deux ou trois comédiens, souvent jeunes, qui peuvent ainsi donner la mesure de leur talent.

Troisième théâtre subventionné : le TEP [teGpe] (Théâtre de l’Est parisien). Il s’agit d’un théâtre proposant des créations plus populaires.

Dernier théâtre subventionné, enfin, celui de Chaillot. Là encore, deux salles comme à l’Odéon : le théâtre de Chaillot proprement dit et la salle Gémier, plus petite. La direction du théâtre a été confiée en 1972 à Antoine Vitez, l’un des plus grands metteurs en scène français, qui y fut en résidence avec sa troupe. Vitez a aménagé, à l’intérieur de Chaillot, d’autres espaces en plus des deux salles précédemment citées, notamment le foyer du théâtre ; cela a permis de démultiplier les représentations. La troupe de Vitez s’est produite dans la plupart de ces lieux, mais d’autres metteurs en scène, d’autres troupes, étrangères pour la plupart, peuvent y être invités. Voici, pour nous résumer, les principales caractéristiques des théâtres subventionnés : les troupes y sont sélectionnées selon des modalités assez sévères,

¹¹² La réalité décrite dans ce texte se rapporte essentiellement aux années 1970. Toutefois, et bien que cela puisse donner lieu à quelques anachronismes, le déroulement de la carrière des personnalités théâtrales qui y sont mentionnées a été suivi jusqu’à aujourd’hui.

puisqu'elles doivent se produire sur une scène nationale ; les metteurs en scène doivent avoir une notoriété certaine ; enfin, les troupes étrangères invitées doivent être renommées. Les personnels (comédiens, metteurs en scène et techniciens) sont des fonctionnaires ; payés régulièrement par le Budget, ils n'ont pas de problème d'intégration sociale. Toutefois si le théâtre subventionné est de façon générale de bonne qualité, il ne propose pas pour autant, à l'exception de Chaillot ou de l'Odéon, un théâtre d'avant-garde ou expérimental.

Passons maintenant au théâtre privé où la situation est plus complexe, parce que ce théâtre ne se définit pas par un lieu, ni par une troupe comme dans le cas du théâtre subventionné. A ce propos, j'ai oublié de vous parler de la seule troupe qui soit subventionnée sans être attachée à un lieu ; je veux parler du TNP (Théâtre national populaire). Ce théâtre a été fondé en 1951 par Jean Vilar, qui en a assuré la direction jusqu'en 1963. De 1963 à 1972, celle-ci a été confiée à Georges Wilson. Depuis 1972, et c'est là la nouveauté, le label de théâtre national populaire a été attribué au théâtre de la Cité à Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise, avec toutes les subventions et avantages attachés à cette distinction. Associé à Patrice Chéreau jusqu'en 1982, puis seul jusqu'en 1986, Roger Planchon y a maintenu le label de théâtre populaire, de même que ses successeurs. De nos jours, en 2007, la troupe permanente du TNP compte 10 acteurs.

Cette parenthèse étant fermée, revenons aux théâtres privés, qui peuvent néanmoins être attachés à un lieu. Ainsi le théâtre Marie Stuart, à Paris, peut-il accueillir des troupes dans ses locaux. Comment sont-elles recrutées ? Assisté d'une équipe, le directeur des lieux leur fait passer une audition dans son établissement, à moins qu'il n'aille les voir travailler ou répéter sur une autre scène ; et si l'expérience est probante, la troupe est engagée pour un, deux, voire trois mois. Naturellement, pour bénéficier des équipements techniques et de la salle, la troupe paiera un loyer, mais conservera la recette. Dans d'autres cas, elle ne paiera rien pour la salle, mais abandonnera au propriétaire des lieux un pourcentage de la recette qui peut aller jusqu'à 60 %. Mais le terme de théâtre privé peut tout aussi bien renvoyer à une troupe ou une compagnie disposant d'un théâtre. C'était le cas de la compagnie Renaud-Barrault : après avoir résidé au Marigny pendant dix ans, elle a émigré à l'Odéon (1959-1968), puis elle est allée à l'Elysée Montmartre pendant quatre ans, au théâtre d'Orsay en 1972, avant de s'installer au théâtre du Rond-Point en 1981. Depuis la mort de Madeleine Renaud et de Jean-Louis Barrault en 1994 le théâtre du Rond-Point est passé en d'autres mains. Même cas de figure pour le Théâtre du Soleil, plus expérimental, dirigé par Ariane Mnouchkine, qui occupe toujours la Cartoucherie de Vincennes. Dans ces deux cas précis il y a adéquation du lieu de résidence et de la troupe

Le théâtre privé renvoie donc à une réalité complexe. Précisons que ces théâtres peuvent bénéficier de subventions, de l'Etat ou de la ville, qui les aident à subsister. Mais certains dispositifs visent à aider la création de nouveaux textes ou de spectacles : une commission de lecture sélectionne parmi des centaines de manuscrits le meilleur texte, puis attribue la subvention à la troupe qui le montera. L'aide à la création est donc très utile, même si, souvent, elle va à des troupes ou à des auteurs déjà reconnus. Ajoutons que l'aide au spectacle est accordée par des commissions d'Etat pour une période variable, allant de un an, lorsqu'on n'est pas très sûr de la troupe, à cinq, voire dix ans, ce qui permet une programmation à plus long terme. Ces aides ne sont néanmoins pas suffisantes pour faire fonctionner correctement une troupe et il faut parfois que le metteur en scène ou le producteur mettent la main à la poche, sans parler de la recette qui sert souvent à rémunérer les comédiens.

Quoi qu'il en soit, il faut distinguer plusieurs catégories dans le théâtre privé. Tout d'abord, le théâtre de Boulevard, qui produit essentiellement des comédies. Tout le monde connaît évidemment Labiche, Courteline et Feydeau et, dans cette tradition, des auteurs contemporains tels que Françoise Dorin. La comédie de mœurs séduit encore beaucoup d'auteurs car elle attire les spectateurs lorsqu'elle est drôle et légère. Bref, le boulevard est un théâtre qui marche plutôt bien. Deuxième catégorie – le théâtre d'avant-garde, qui, lui, fonctionne moins bien. Il est produit en règle générale dans de petites salles, comme le théâtre de la Huchette qui semble abonné à Ionesco, et dans quantités d'autres petits établissements, mais la production y est souvent inégale. Aussi bien le public hésite-t-il à s'y rendre. Troisième catégorie : le théâtre de la périphérie parisienne créé à partir de maisons de la culture dynamiques dans lesquelles œuvrent des metteurs en scène efficaces et créatifs. C'est le cas des théâtres de Vincennes, Nanterre, Créteil, Bobigny, Gennevilliers, etc.. Ce théâtre, de même que le théâtre de Boulevard et d'avant-garde, n'est pas un théâtre de répertoire ; les pièces qui y sont montées sont jouées un mois, un an, un jour parfois, enfin, j'exagère, mettons dix jours si la pièce ne marche pas, mais elles peuvent durer des décennies comme c'est le cas pour «La Cantatrice chauve» jouée au théâtre de la Huchette.

Comment monter une pièce ? Si le metteur en scène dispose d'un lieu à lui ou si la troupe est attachée à une salle, alors pas de problème ; on monte la pièce et on la joue. Si, en revanche, il n'a pas de troupe ni de salle attirées, alors il doit commencer par recruter des acteurs, puis présenter son projet artistique pour obtenir une subvention, qui peut être une aide à la création. Une fois cette étape franchie, une fois trouvé le producteur qui bouclera le budget de l'opération, il partira à la recherche d'une salle – cela se fait, comme je vous l'ai dit, souvent sur audition. Les répétitions pourront alors se dérouler jusqu'à la dernière séance où l'on donne le spectacle dans sa continuité et sans interruption ; c'est que l'on appelle le filage. Arrivent ensuite la générale, où l'on invite les critiques de différents médias, mais aussi la commission d'attribution des subventions, puis la première, puis les représentations normales jusqu'à la dernière.

Après Paris et la périphérie parisienne, abordons le théâtre dans la France profonde. Depuis plusieurs années, le ministère de la Culture fait de gros efforts pour décentraliser la culture. Les grandes villes de province, mettons les préfetures, voire les sous-préfetures, ont des troupes permanentes privées (à Marseille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, etc.), qui, la plupart du temps, sont attachées au théâtre de la ville et souvent subventionnées par la municipalité. Mais, fait très important, parallèlement à ces troupes permanentes privées et subventionnées, certaines capitales de province, accueillent ce qu'on appelle «des centres dramatiques nationaux» (CDN [sedeEn]). Ces structures, qui fonctionnent depuis plusieurs décennies, ont été mises en place par l'Etat, qui les subventionne de concert avec la municipalité. Je n'ai malheureusement pas leur chiffre exact, mais il doit y en avoir 15 ou 20 en France. La direction de ces centres est confiée à un metteur en scène déjà reconnu qui signe avec l'Etat un contrat de 3 ans. Ce metteur en scène recrute une petite troupe, mettons de 3 ou 4 comédiens, auquel il adjoint, selon les besoins, d'autres comédiens pour des périodes de trois à six mois. Les CDN doivent absolument produire des créations, des créations de textes, j'entends, accueillir les troupes d'autres villes de province pour favoriser un courant d'échanges entre CDN, et organiser des tournées, ce qui donne aux spectacles une plus grande visibilité. Les plus connus des CDN sont ceux de Strasbourg, de Toulouse, de Caen et de Marseille.

En matière de décentralisation, les festivals constituent un phénomène très important pour les gens de théâtre et tous les amateurs de théâtre. Il en existe un grand nombre en France, mais le plus important, le plus réputé demeure celui d'Avignon, qui se déroule chaque année dans cette ville durant le mois de juillet. Dans la carrière d'un metteur en scène, d'un acteur ou d'une troupe, participer à cette manifestation constitue une sorte de consécration. Quand on parle d'Avignon, on parle de ses deux festivals – le «in» et le «off». Le «in» est subventionné ; le «off» ne l'est pas. Le programme du premier est arrêté par une commission, une association d'organisations plus exactement, qui choisit les spectacles et les troupes qui s'y produiront. Tous les ans on invite un certain nombre de troupes étrangères. Le «in» se déroule dans des lieux prestigieux, notamment la cour du Palais des Papes. Vous avez entendu parler du Palais des Papes, cette forteresse très belle qui domine Avignon ; la grande cour du Palais permet d'accueillir plus de 2 000 spectateurs, ce qui est considérable, et les spectacles s'y déroulent en plein air, tard le soir, à 10 heures. Mais il existe quantité d'autres lieux très beaux où peuvent se donner des spectacles : des cloîtres, notamment, et des théâtres. Chaque soir, on a le choix entre une quinzaine de spectacles dignes d'intérêt. Les spectacles du «in», sont subventionnés, c'est-à-dire que les comédiens sont payés et défrayés, puis achetés par les directeurs de salles qui viennent y « faire leur marché » pour les saisons à venir. Je n'en dirais pas autant du «off», qui se passe dans des lieux moins prestigieux (cours d'immeuble, petites salles, caves, etc.) ; là les troupes viennent jouer à leurs frais. Evidemment, les comédiens ne sont pas rémunérés ou, alors, ils le sont par le producteur, mais non pas par l'organisation du festival. Evidemment, comme on parle du festival à la radio, aux informations télévisées, que la plupart des journaux y envoient leurs critiques, la troupe qui a eu du succès à Avignon n'a plus de gros problème pour trouver un lieu théâtral à Paris ou pour faire des tournées en France et à l'étranger.

Maintenant, parlons des cafés-théâtres. Pourquoi les appelle-t-on ainsi ? Parce que, à l'origine, tout en consommant à de petites tables, on pouvait assister à un spectacle qui se déroulait la plupart du temps tard dans la soirée, à dix heures. Ces salles ne brillaient par leur confort ; on pouvait être assis à une table comme au café ou sur de petits gradins, ou encore par terre, sur une moquette ou des tapis. Disons donc que les cafés-théâtres ne sont pas des lieux théâtraux. Ce qui les caractérise, c'est le manque de moyens. Les spectacles sont faits pour un, deux, voire trois comédiens, jamais plus. Le café-théâtre est donc le royaume du *one man show*, c'est-à-dire du spectacle monté et interprété par une seule personne. La plupart du temps ce sont des créations, drôles le plus souvent, mais qui peuvent aussi être tragiques ; c'est le royaume de l'humour, de la parodie. Et de la recherche.

Les premiers cafés-théâtres qui sont apparus il y a une dizaine d'années, ont permis à quantité de jeunes comédiens de s'exprimer et de percer. Malheureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La qualité a énormément baissé, n'importe qui s'instituant auteur-interprète de café-théâtre. Beaucoup de ces établissements ont dû fermer ou se sont reconvertis dans des spectacles à la limite de la pornographie. Toutefois rien ne dit qu'ils soient définitivement condamnés.

Après avoir parlé du théâtre professionnel, parlons des troupes amateurs qui sont très nombreuses. Ces gens ne travaillent pas sur les grandes scènes à Paris ou d'ailleurs, mais se produisent dans d'autres lieux, des gymnases par exemple, voire des greniers. Mais il existe, à Vichy, un festival de théâtre amateur, qui propose souvent de très bons spectacles.

Comment enseigne-t-on le théâtre en France ? Comment y devient-on comédien ou metteur en scène ? Comme je l'ai indiqué précédemment, il n'est pas nécessaire de passer par une école pour devenir comédien ou metteur en scène ; n'importe qui peut s'intituler comédien, monter un spectacle, le jouer, et si ça marche, tant mieux. Néanmoins, il existe quelques écoles d'art dramatique. La plus connue est le Conservatoire d'art dramatique de Paris (CADP [seadepe]). On y entre sur concours, un concours difficile, puis on y suit un enseignement de 3 ans extrêmement varié : études des œuvres du répertoire, improvisations, travail de mime, danse, claquettes, etc. ; on y travaille également la mise en scène sous la direction des plus grands professionnels (Vitez a été très longtemps professeur au CADP). A la fin de la scolarité, les meilleurs éléments, à condition qu'ils le désirent évidemment, sont embauchés à la Comédie-Française. Autre école : celle de la rue Blanche, dont le niveau est quelque peu inférieur. On y enseigne aussi bien l'art de la comédie que les métiers du théâtre, l'art du maquillage de scène, du costume ou des éclairages. Le concours d'entrée est également très sélectif, et un comédien qui a suivi les cours de la Rue Blanche passera souvent avec succès le concours d'entrée au Conservatoire ; dans cette hypothèse, il aura suivi un cursus de 6 ans et acquis une formation très solide. Enfin, on enseigne également le théâtre dans les conservatoires municipaux : l'enseignement y est dispensé par les comédiens de la troupe du théâtre de la ville ou qui viennent tout spécialement de Paris. Les conservatoires municipaux sont fréquentés par des jeunes de 15 à 18 ans qui, à l'issue de leur scolarité, reçoivent un prix de sortie. Un premier prix du Conservatoire de Bordeaux, par exemple, a de grandes chances d'intégrer la Rue Blanche ou le Conservatoire.

Enfin, on enseigne le théâtre dans les nombreux cours privés qui existent en France puisque n'importe quel comédien peut ouvrir son école de théâtre. Certains ont acquis une grande réputation, comme le cours Florent ou le cours Simon, mais les cours privés servent le plus souvent à préparer les concours de la Rue Blanche, voire du Conservatoire.

Puisqu'on est en train de parler de la vie des comédiens, précisons que ceux-ci n'ont pas toujours un travail régulier. Certes, il leur arrive de décrocher des rôles, mais ce travail peut être suivi d'une longue période d'inactivité. Aussi les comédiens ont-ils la possibilité de s'inscrire au chômage et de toucher une allocation qui leur permet de vivre, enfin de vivoter, jusqu'à ce qu'ils retrouvent un engagement. Alors, très souvent, ils arrondissent leurs fins de mois en faisant de petits travaux ou de la figuration, quand ils n'exercent pas un second métier.

Revenons de l'autre côté de la scène. Que faire si on veut aller au théâtre ? D'abord, il faut choisir son spectacle. *Pariscope* ou *L'Officiel des spectacles*, qui paraissent chaque mercredi, recensent tous les spectacles – pièces, films, concerts, expositions, visites guidées, manifestations sportives, spectacles de cabaret, etc. – donnés dans la semaine dans la capitale et sa périphérie. Après avoir élu son spectacle, il convient de vérifier si le jour qui vous convient n'est pas jour de relâche et à quelle heure commence le spectacle (habituellement entre 20.30 ou 21.00, souvent 22 heures dans les cafés-théâtres, voire dans les nombreux établissements qui programment deux spectacles par soirée : le premier à 20.00 heures – 20.30, l'autre à dix heures). C'est dire si l'on sort tard au théâtre en France. Les matinées du dimanche sont habituellement à 15 heures.

Est-il nécessaire de réserver ses places à l'avance ? Et bien, oui, s'il s'agit d'un spectacle à la mode, de la mise en scène d'un grand metteur en scène, d'une pièce qui a eu une excellente critique. Dans ces cas-là il vaut mieux réserver ses places une semaine à l'avance par téléphone ou par l'Internet, et dans ce cas on passe les prendre

un quart d'heure avant le spectacle. Mais il n'est pas toujours nécessaire de réserver étant donné la crise actuelle du théâtre ; très souvent on constate que dans les petits théâtres expérimentaux le public est à peu près uniquement composé de professionnels du théâtre (critiques, comédiens ou metteurs en scène) qui vont voir le travail de leurs collègues ou de quelques amateurs. Donc, les salles ne sont pas toujours pleines. A quoi est due cette désaffection? Peut-être aux prix élevés des places, à la qualité inégale des spectacles, et puis évidemment, à la concurrence du cinéma et de la télévision, qui donnent des spectacles plus faciles, et montrent plus de choses avec tous les moyens techniques du cinéma et de la télévision.

ET AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE

Depuis que le texte précédent a été rédigé, la situation du théâtre en France s'est considérablement modifiée. La décentralisation, amorcée à la Libération et développée sous le ministère d'André Malraux, s'est accélérée. L'Etat s'attache à promouvoir la diffusion du théâtre vivant et à élargir ses publics tout comme à encourager la création dramatique. Pour assurer ces missions, il s'appuie sur un réseau de scènes publiques ainsi que sur le réseau de la décentralisation dramatique.

1. Les théâtres nationaux – on en dénombre cinq, dont quatre à Paris : la Comédie-Française, le Théâtre national de Chaillot, le Théâtre national de la Colline, l'Odéon-Théâtre de l'Europe et le Théâtre national de Strasbourg. Ils perçoivent directement de l'Etat des subventions d'exploitation et des crédits d'équipements qui s'ajoutent aux recettes des spectacles. Ils jouent un rôle moteur dans la politique théâtrale du ministère de la Culture.
2. Le réseau de décentralisation dramatique, qui s'articule autour de trois grands pôles : a) les centres dramatiques nationaux (on en dénombre 33, dont la Comédie de Saint-Etienne, le Théâtre de la Criée à Marseille, le Théâtre de Genevilliers, celui d'Aubervilliers ou des Amandiers à Nanterre, le Théâtre du Nord à Lille, le Théâtre national populaire de Villeurbanne, etc.). Leurs directeurs sont nommés par le ministère de la Culture. Leurs missions : création, coproduction et diffusion en région auprès de tous les publics. b) les centres dramatiques régionaux, conventionnés par l'Etat et les collectivités locales ; on en dénombre six. c) les scènes nationales. Issues des maisons de la culture et des centres d'action culturelle, elles sont regroupées sous ce label depuis 1991. Pour la plupart, ces scènes sont gérées par des associations et par les collectivités publiques partenaires. Leurs missions : être une référence en matière de programmation, privilégier la création contemporaine dans tous les domaines du théâtre vivant et veiller à la formation et à l'élargissement du public.

En 2006, la Comédie-Française disposait de trois sites de formats différents pour mener à bien ses activités : la salle Richelieu, le Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre. Pour sa part, l'Odéon, devenu Théâtre de France dans les années soixante, puis Odéon-Théâtre de l'Europe, dispose également de trois

salles : le Théâtre de l'Europe situé dans le bâtiment historique avec le Petit Odéon, et les Ateliers Berthier implantés dans le nord de la capitale.

La formation des comédiens continue d'être dispensée dans les écoles nationales : Conservatoire national supérieur d'art dramatique qui a pris la suite du CADP, dans l'école du Théâtre national de Strasbourg ou à l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, désormais domiciliée à Lyon, et qui a pris la suite en 1997 de l'école de la rue Blanche. En outre, une bonne vingtaine de cours privés accueillent les apprentis acteurs.

Enfin, le théâtre dit d'avant-garde est joué dans des salles qui, dans les années 1970 ne l'aurait pas accueilli. Mais est-il vraiment d'avant-garde ?

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Deux ans de fermeture pour le plus long changement de décor.

La Comédie-Française en exil ! Elle vient de prendre ses quartiers, pour un long provisoire de deux ans, au Théâtre Marigny, au milieu des jardins des Champs-Élysées. Cette mesure collective d'éloignement qui frappe aujourd'hui notre première troupe nationale n'est pas une punition. Au contraire. Depuis belle lurette il ne faisait plus de doute pour personne que la vieille Maison de Molière était inadaptée à l'époque, qu'elle avait besoin d'un sérieux coup de jeune et d'une remise en question technique. Mais l'Etat, qui, dans ce genre d'affaire, tient solidement les cordons de la bourse, avait joué longtemps le rôle d'Harpagon.

La persévérance de Maurice Escande, durant ses dix années d'administration, et celle de Pierre Dux, son successeur, a fini par être convaincante. Il était temps. Les derniers travaux un peu importants à la Comédie-Française dataient de 1935. Cette année-là, on avait rééquipé la scène, modernisé l'éclairage, le chauffage et la ventilation. Mais en quarante ans, tout cela s'est usé et détérioré au point que l'ensemble de la construction n'était même plus conforme au minimum des normes de sécurité désormais requises pour toutes les salles de spectacles, c'est-à-dire l'obligation de cloisons et de planchers coupe-feu, de fermeture automatique de certaines portes et bien d'autres choses encore. L'équipement sanitaire, par exemple, le remplacement des sièges aussi, car le public d'aujourd'hui, habitué aux fauteuils moelleux des cinémas, a pris goût au confort. Le plaisir des yeux et de l'esprit n'exclut pas la qualité de l'assis.

Le programme des travaux arrêté, encore fallait-il trouver dans Paris un refuge digne des nouveaux locataires. Plusieurs possibilités furent envisagées: le chapiteau planté au jardin des Tuileries qui avait déjà servi durant l'hiver 1972-1973, mais c'eût été un peu frêle. Le Théâtre de Paris, rue de Clichy, un haut lieu, de vastes locaux mais dont les aménagements indispensables eurent grevé trop lourdement le budget de la Maison. Finalement, c'est le charmant Théâtre Marigny, en face du Palais de l'Élysée, qui fut retenu parce qu'il répondait à l'essentiel des exigences de la Comédie Française. A condition que plusieurs services annexes veuillent bien trouver ailleurs un toit pour les accueillir.

La salle Richelieu, dont l'édification avait été décidée en 1786 par le duc de Chartres pour y loger l'Opéra, ne fut achevée que sous la Révolution et immédiatement convertie, de manière beaucoup moins noble, en Théâtre des Variétés amusantes. Depuis, elle a été souvent modifiée et quand, après cette nouvelle et

longue clôture, elle rouvrira ses portes – en principe le 15 septembre 1976 – les habitués retrouveront finalement une salle assez peu différente de celle qu'ils auront connue. Pas question, en effet, de toucher à l'ensemble décoratif de l'intérieur. La salle doit être prochainement classée par les Monuments historiques et les Beaux-Arts¹¹³ veillent.

Entrons tout de même dans cette nouvelle Maison de Molière comme si nous étions déjà en tenue de gala, prêts pour la soirée inaugurale. Les murs et les colonnes du péristyle sont toujours là, mais – ô, quelle audace! – on a déplacé la boîte à sel du contrôle qui trône désormais au beau milieu de l'entrée. Tiens! comme les autobus, les spectateurs ont des couloirs de circulation obligatoires qui correspondent aux côtés pair et impair. Une porte coupe-feu les sépare à chaque étage. Le programme, l'ouvreuse, le pourboire, notre place. C'est vrai, on est quand même mieux installé. Non, Chagall¹¹⁴ n'a pas touché au plafond.

Oh! la loge du Président de la République a été supprimée et remplacée par un escalier. Mais une autre loge présidentielle, plus grande, a été prévue au centre même de la corbeille. On a supprimé également les loges et c'est mieux, parce que le théâtre retrouve ainsi sa perspective originelle. Et le bar? Dans le foyer du public, sous l'œil de Molière en buste. C'est dommage qu'on n'ait pu augmenter le nombre des places – 1.111 – car on va devoir continuer, comme par le passé, de refuser du monde.

Les plus importantes transformations, cependant, resteront invisibles au spectateur. Les travaux les plus longs descendront jusqu'aux fondations. La scène sera reconstruite presque entièrement et, sans entrer dans le détail technique de ce grand chambardement, disons que pour les lumières, on installera un nouveau jeu d'orgues doté d'une «mémoire» magnétique.

Ce sont les nombreux ateliers qui connaîtront les transformations majeures. Laissons Paul Carrière nous expliquer cela. Il connaît son Théâtre Français comme si, bien qu'il ne soit pas comédien, il avait, au contraire de Molière, vu le jour sur la scène.

Tout l'habillement, par exemple, sera regroupé à l'étage Rachel. Le premier étage, celui de l'administration, prendra un autre visage, surtout du côté du petit foyer La Grange, bien connu des habitués de la maison et qui n'est, en fait, qu'un simple palier où les comédiens aiment à répéter en privé ou bavarder entre eux, assis sur les marches.

Quant aux loges des acteurs, on y touchera le moins possible. En tout cas, elles seront rendues dans leur état décoratif initial à leurs occupants qui en ont, statutairement, la charge personnelle. Une sorte de petit appartement de fonction que chaque comédien s'ingénie à faire le plus joli et agréable possible. C'est peut-être sa loge que Robert Hirsch a le plus regrettée après un quart de siècle passé dans les lieux. Il avait déjà donné sa démission, il était déjà parti du Français, qu'il continuait à y revenir régulièrement chaque soir. Depuis, il s'est aménagé une autre loge à son goût, tendue de velours et meublée avec raffinement, au Théâtre des Bouffes-Parisiens. Pour longtemps? Hirsch doit commencer à se poser des questions après la volée de bois vert que lui a assénée la critique parisienne pour ses débuts au boulevard où il joue *Monsieur Amilcar*, d'Yves Jamiaque.

Jean Piat, qui avait tiré avant lui son grand chapeau de Cyrano à ces messieurs et dames de l'illustre théâtre, a eu plus de chance dans la comédie légère grâce au *Tournant* de Françoise Dorin. Une reconversion triomphale. Depuis, celui qui fut le

¹¹³ département du ministère de la Culture

¹¹⁴ Allusion au tollé causé par la décision de commander un nouveau plafond à Marc Chagall (peintre français d'origine russe ; 1887-1985) pour remplacer le plafond d'origine de l'Opéra.

Figaro préféré de toute une génération n'en finit pas d'être une vedette à part entière, partout réclamé, happé par le cinéma, investi par les reporters et les admiratrices. Les avantages et les inconvénients de la gloire.

Un autre qu'on ne reverra pas sur la scène flambant neuf (neuve) de la salle Richelieu : Louis Seigner. Il fut un «avare» et un «bourgeois gentilhomme» sans comparaison. Modeste et merveilleux. Il a fait cette année ses adieux définitifs à la Comédie-Française et au métier de comédien. Une soirée inoubliable. Une salle fabuleuse de première pour une dernière, pleine de ce «Tout-Paris» réputé blasé et qui en redemandait avec une frénésie de teen-agers à un concert des Beatles. Le rideau est tombé définitivement sur Louis Seigner. Il est tombé sur la scène de la salle Richelieu ancienne manière.

En attendant, la Comédie-Française continue. Marigny est donc devenu la ruche à l'enseigne de «Simul et singulis». La Maison de Molière, selon le mot de Jean-Jacques Gautier, est là où se trouvent les Comédiens français. Et pour la première fois, elle nous propose, pour des raisons techniques qui empêchent l'alternance, des séries de représentations : cinq ou six de suite. Le début de la saison aura été marqué par un événement, la reprise d'Hernani dans une mise en scène nouvelle de Robert Hossein, l'heureux directeur du Théâtre Populaire de Reims. Il n'y a pas eu de bataille, sinon pour obtenir des places. En matière artistique aussi, le changement se situe dans la continuité.

Jacques Nosari

CAFÉS-THEÂTRES

En 1974 les Parisiens entrent de plus en plus nombreux dans la semi-clandestinité des cafés-théâtres.

La formule, dit l'histoire, a vu le jour dans la nuit de Greenwich Village. Il y a de cela une quinzaine d'années. Depuis, Paris l'a adaptée à sa sauce, à son esprit. Survivants d'une prolifération désordonnée, une quinzaine d'établissements du genre ont aujourd'hui pignon sur rue, un nom connu, un public gourmand de découvertes et qui court, en 1974, les cafés-théâtres comme il courait dans les années 1950 les cabarets de la Rive gauche et les caves de Saint-Germain-des-Prés en quête de jeunesse et de bonne humeur, de nouveauté et d'éternel, de cette révolution permanente de l'esprit qui existe en fait depuis qu'Adam et Eve ont créé le premier spectateur. Le premier acteur. Justement si nous remontons brièvement dans le temps, nous trouvons le premier café-théâtre parisien au printemps 1966, à Montparnasse. Il s'appelle «Le Royal». Par amitié, le patron de ce bistrot accepte de prêter sa salle trois fois par semaine à un jeune acteur, Bernard Da Costa, qui y crée «Trio pour deux canaris». Curieux détour de rêve que de se retrouver dans l'arrière-boutique d'un bougnat quand on ambitionnait la Comédie-Française. Bernard Da Costa explique : «J'en avais assez de voir mes manuscrits moisir dans les administrations des théâtres. Je parlais «art», on me répondait «fric». Au «Royal», nous avons mis sur pied des pièces de Philippe Adrien, qui devait plus tard être joué au TNP, et les miennes, bien sûr. Nous avons mélangé les genres. Nos risques n'étaient pas tellement grands. Le cafetier avait ses consommations. Nous, nous avions la quête et l'impression de participer à une belle aventure. Les gens qui venaient nous voir voulaient passer une soirée sans arrière-pensée, sans se dire :

« Nous avons payé 35 francs une place d'orchestre, nous en voulons pour notre argent ».

Qui sont justement ces gens qui constituent aujourd'hui le fidèle public du café-théâtre ? Françoise Varenne, qui connaît mieux la question que personne pour avoir usé plusieurs fonds de jeans sur les sièges souvent durs de ces bistrotts littéraires, reconnaît au premier coup d'œil le spectateur type du café-théâtre. Par certaines caractéristiques bien particulières : une curiosité insatiable, un noctambulisme incurable, un flair de limier, des dons certains d'explorateur et une ignorance totale du vertige : cette dernière qualité est indispensable pour aborder d'un pied alerte et sûr les escaliers en raidillon qui constituent l'unique accès à certains de ces temples installés tout bonnement sous terre. On pense, en effet, assez communément que ces petits courants, qui feront peut-être les grandes rivières du théâtre futur, ne peuvent être que souterrains. Ainsi, quelques caves voûtées, après avoir vu mûrir les bananes des grossistes aux Halles contemplent désormais l'éclosion de ces fruits verts que sont les talents inconnus. Ce nouveau spécimen de Parisien – appelons-le café-théâtrophile –, possède en outre un estomac dont le blindage lui permet d'avalier sans sourciller certaines potions magiques qui, sous le nom de « sangria », figurent de plus en plus fréquemment sur la carte des boissons de leurs établissements favoris, à côté des traditionnels whiskies, bières ou jus de fruits.

Il reste à Françoise Varenne à situer sociologiquement son personnage : elle le voit « plutôt jeune, parfois chevelu, mais sans excès. Il est étudiant ou apprenti comédien, mais surtout cadre moyen ou même diplomate. Dans ces derniers cas, son âge varie entre 25 et 45 ans et il se déplace par couple, souvent par groupe de deux couples, car il considère que les risques de la découverte se goûtent mieux lorsqu'ils sont partagés. Le café-théâtrophile solitaire est plutôt rare, mais pas insolite. Il est journaliste, écrivain, enseignant, quelquefois d'un âge certain, mais toujours intellectuel et, parfois, belge ou anglo-saxon ».

Toutefois, les cafés-théâtres commencent à drainer le public traditionnel des théâtres de boulevard. C'est le cas de plus en plus souvent car les grands auteurs s'intéressent maintenant à ce travail de laboratoire. Jean Anouilh a montré l'exemple avec « L'Orchestre », qui a été donné au « Fanal ». Puis Ionesco, Marcel Achard, Félicien Marceau, Obaldia. D'autres y sont venus à leur tour. Il faut leur reconnaître du mérite car l'écriture de café-théâtre diffère complètement de l'écriture dramatique traditionnelle : dialogue direct, nécessité de faire court et de penser à un espace restreint, petit nombre de comédiens, absence presque totale de décors, abolition de la distance entre l'acteur et le public. C'est le triomphe de l'intimisme, de la pièce en un acte, de la création collective, du *one man show*, de l'humour et de l'insolite. Aussi, parmi les jeunes auteurs qui ont déjà fait jouer leurs œuvres au café-théâtre, certains, tels Romain Bouteille ou Rufus, ont su trouver un langage nouveau dans lequel le théâtre puise des forces nouvelles.

Le public des grands music-halls est attiré aussi par le café-théâtre. Il va volontiers au « Café de la Gare », un ancien entrepôt de Montparnasse, endroit pour le moins pittoresque fondé par Romain Bouteille et où débuta Coluche, celui qui, parmi les nouveaux, semble s'imposer le plus rapidement. A peine plus de 25 ans, une personnalité originale qui a créé une troupe et un café-théâtre à l'enseigne collective du « Vrai chic parisien » niché dans la vieille rue d'Odessa. Pour 20 francs, boisson non alcoolisée comprise, vous avez droit à un *one-man-show* qui sort vraiment des sentiers battus.

Condamné au succès, Coluche - qu'il ne faut pas juger sur ses quelques prestations télévisées, car le petit écran laisse difficilement passer l'humour, l'aplatit - reprend à

la rentrée son spectacle du «Vrai chic parisien», un numéro qui commence par une histoire qui veut être drôle et que pendant 10 minutes Coluche n'arrive pas à raconter. Et puis il aborde à sa manière tous les problèmes de la vie, de notre société moderne. Il renouvelle complètement, en fait, le style chansonnier. Et c'est irrésistible. Bref, né presque clandestinement et dans l'indifférence quasi générale, le café-théâtre a su trouver son style propre et un vrai public.

VIVIERS EN DANGER (1980)

Depuis que Bernard Da Costa, en janvier 1966, créa la première salle du genre, au "Royal", 212, boulevard Raspail, les trente cafés-théâtres parisiens, les quatre-vingts cafés-théâtres de province naviguent à l'estime entre la tolérance et l'illégalité. Les directeurs fournissent la salle, les comédiens le spectacle, les deux parties se partagent la recette selon des pourcentages variables : 60% en moyenne pour les directeurs, 40% pour les comédiens. Des employeurs, pas d'employés. Une situation paradoxale qui, selon l'animateur de l'Union des cafés-théâtres, «ne relève d'aucune réglementation précise», mais permet aux uns et aux autres de passer à travers les mailles des charges sociales. Et de survivre.

Car ces salles de soixante, cent, cent cinquante places, rarement plus, doivent tourner, malgré les frais d'entretien, de gérance, de location, et la TVA, la publicité, les droits d'auteur... Or, aujourd'hui, un spectacle, si modeste qu'il soit, demande un investissement qui transforme chaque création en pari. «Il faut y mettre au moins 10 000 francs si l'on ne veut pas faire pauvre», affirme Michèle Urich, qui cumule, aux "400 Coups", les rôles de directrice, de productrice et de comédienne. «30 000», diront d'autres. «Il faut plusieurs semaines de salles combles avant d'amortir les frais».

On est loin de l'époque où il suffisait à Rufus d'une valise pour occuper le plateau de la "Vieille Grille". Le *one man* ou *one woman show*, les sketches enlevés par trois ou quatre comédiens protégés semblent liés à des temps disparus. «Maintenant, reconnaît la directrice de la "Cour des Miracles", le public demande des décors, des costumes, un texte en continuité, en un mot : «du théâtre».

Les distributions de bonbons du "Splendid", les thés bouillants du "Point Virgule" ne sont, aujourd'hui, que des survivances à peine symboliques, des gags pour meubler l'attente avant le spectacle. Du "Bec fin", soixante spectateurs, à la "Cour des Miracles, qui peut en accueillir plus de deux cents, les cafés-théâtres sont devenus de vrais théâtres. On est toujours aussi mal assis sur de durs bancs de bois ou de mauvaises chaises, mais les plus discrets sont équipés de projecteurs et de cabines techniques ; et les spectateurs peuvent retenir leurs places par téléphone. A cette nuance près que les prix des fauteuils d'orchestre dans les salles de Boulevard oscillent de 80 à 100 Francs, alors qu'une place de café-théâtre ne dépasse pas 40 Francs.

Malgré cette différence, le public, comme les salles, a changé: les files d'attente dans la cour du "Café de la Gare" ou sur le trottoir du "Café d'Edgar" ressemblent aux cohues de l'entracte dans les foyers de "La Michodière" et du "Palais-Royal". «Il n'y a plus un public particulier, mais le grand public. Le public est sans doute plus jeune et plus curieux que celui des salles de Boulevard, mais «tout aussi prudent»: «Il veut découvrir», «être en confiance» et «rire». Sur soixante-dix spectacles présentés à Paris, quarante-huit sont des spectacles d'humour, parodiques ; le reste se partageant entre les tours de chant et les derniers *one man shows*.

Si dissemblables qu'ils soient, ces spectacles ont un caractère commun : ce sont des créations. C'est pour elles que le public se déplace, à condition de savoir qu'il ne sera pas trompé. Il fait confiance aux *Bronzés* du "Splendid" quand ils montent *Le Père Noël est une ordure*, mais attend la critique et les premiers chuchotements du bouche à oreille avant de faire un triomphe aux bébés insolents de *Areu = MC²* aux "Blancs-Manteaux", ou à la galerie de portraits contemporains des *Tranches de vie* de Gérard Lauzier au "Point Virgule". Pour gagner cette confiance, certains directeurs se tournent vers les classiques, et Le "Coupe-Chou" fête la 100^e de *Ma chère Sophie* de Diderot, la 1000^e du *Petit Prince*, tandis que Laurent Terzieff assure au "Lucernaire" des salles combles, à 18 h 30, avec les poèmes de Milosz, qu'Yves Carlevaris donne de *L'Amour en visite* de Jarry une représentation embrasée.

Autant de spectacles que ne refuseraient pas des scènes plus huppées : «Peut-être, mais après coup, rectifie Michèle Uhrich, parce que aucun directeur de théâtre privé n'aurait osé en prendre le risque le premier». C'est bien ce qui rend le café-théâtre irremplaçable. Face au théâtre de Boulevard, qui, engoncé dans ses structures traditionnelles, ne mise plus que sur des valeurs de père de famille, Dorin, Poiret ou même Guitry, contrairement aux subventionnés, attelés pour la plupart à l'éternelle noria Molière-Shakespeare-Tchékhov-Brecht, les cafés-théâtres parient sur des comédiens, des metteurs en scène et des auteurs nouveaux. Les acteurs, profondément marqués par le cinéma, imposent un style de jeu aux antipodes de l'appel du pied et de la redondance.

Une poignée de metteurs en scène, Jean-Claude Martin, Nikolai Arutène, Yves Carlevaris, les dirigent avec un souci extrême du «détail vrai» ou les mènent jusqu'aux frontières du délire et du fantastique. Ce sont, enfin, des auteurs neufs : on a connu Romain Bouteille au "Café de la Gare", on découvre Jean Barbeau et Yvan Varco à la "Cour des Miracles, Christian Kursner au "Café d'Edgar", Gérard Lauzier aux "Blancs-Manteaux", Didier Kaminka un peu partout.

«C'est là, enfin, que les femmes ont pu prendre la parole», remarquent les Jeanne. Un phénomène sans précédent au théâtre : pour la première fois, des femmes, auteurs-comédiennes, ont parlé, en femmes, des femmes – et des hommes.

Devant tant de noms et de spectacles inconnus, il faut littéralement aller à la pêche, et les meilleurs cafés-théâtres paient pour les moins bons : mais c'est ce qui fait leur richesse et pousse les directeurs à prendre des risques.

En sachant que les théâtres traditionnels, qui se plaignent tant de la concurrence des cafés-théâtres, s'empresseront de puiser dans ce vivier. La réussite de Miou-Miou, de Dewaere et de Coluche, couvés au "Café de la Gare", fait un peu oublier celle de Bernard Haller, de Rufus, de Zouc, découverts à La "Vieille Grille", d'Alex Métayer aux "Blancs-Manteaux", de Gérard Lanvin, de Marianne Sergent, de Roland Magdane à la "Cour des Miracles".

Alors? Alors, ce n'est, après tout, qu'une question de vocabulaire. Le café-théâtre tel qu'il a longtemps prospéré est passé de mode. Et Daniel Gélin, qui vient d'ouvrir le dernier, "Le Pied bleu", à Pigalle, recouvre du label un lieu plus proche de ce que furent, il y a trente ans, "La Rose rouge" et "Le Tabou". Peu importe le nom. Et les solutions apportées à la crise : créations de compagnies d'acteurs et de metteurs en scène exploitant la salle, subventions du ministère de la Culture ou, comme à Toulouse, de la municipalité, alignement sur les théâtres privés... Quelle que soit la formule, les petits théâtres de création existeront toujours. Aussi longtemps, du moins, qu'il y aura des auteurs inédits et des comédiens encore inconnus pour les jouer.

LE THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (1981)

Tous les vieux Parisiens se rappellent être allés au Théâtre du Châtelet. Il y avait, sur la place qui porte ce nom, deux grands bâtiments face à face: d'un côté, le Châtelet avec une grande salle de 2500 places; de l'autre, le Théâtre Sarah-Bernhardt, du nom de la fameuse actrice (1844–1923); ce dernier est devenu le Théâtre de la Ville.

Au Théâtre du Châtelet, on a toujours donné des pièces à «grand spectacle» qui se jouent dans des décors merveilleux. Une scène très large et très profonde permet d'y faire courir des chevaux et passer de vraies voitures.

Le théâtre, on ne peut plus central dans Paris, reste un théâtre populaire. La ville de Paris, qui en est responsable comme du Théâtre de la Ville, l'a voulu ainsi. Le prix des places les moins chères reste très bas: 20 francs, comme une place de cinéma. Les groupes paient moitié prix. Le vestiaire ne coûte rien. Surtout : ceux qui veulent s'abonner sont les premiers servis (il y a eu 100 000 abonnés avant la réouverture!). Enfin, le plus grand nombre de spectacles offerts sur le programme de la première année restent des pièces «à machine», des pièces «à grand spectacle» comme le grand public les aime... Mais la grande nouveauté, c'est que le théâtre est devenu musical. Regardez le programme pour 1980–1981:

Une opérette célèbre : «La Vie Parisienne» de Jacques Offenbach.

Trois grands opéras du XIX^e siècle: *Les Pêcheurs de Perles* de Georges Bizet, *Louise* de Gustave Charpentier et *Cendrillon* de Jules Massenet.

Plusieurs ballets de Roland Petit: *L'Arlésienne* d'après Daudet, *Carmen* d'après Mérimée, *Casse-Noisette* d'après Hoffmann.

Si vous ajoutez à cela de très nombreux concerts, vous trouverez un nouveau signe que la musique est en train de gagner en France de plus en plus de terrain.

L'histoire de l'opérette d'Offenbach? Elle n'a pas beaucoup d'intérêt. Nous sommes en 1866. La vie semble facile à quelques jeunes hommes et jeunes femmes qui ne pensent qu'à s'amuser. La seule question que peuvent se poser les spectateurs, c'est : «Celui-ci saura-t-il se faire aimer de celle-là avant la fin du spectacle?»

La Vie parisienne est d'abord un très bon spectacle. Mais si l'on s'arrête un instant de suivre le mouvement fou des personnages, pour prendre le temps de réfléchir, on s'aperçoit que les auteurs du texte, Meilhac et Halévy, ont écrit là une dure critique de la société de leur temps. Les riches, égoïstes, ne cherchent que leur plaisir, les pauvres les servent en silence.

Mais c'est surtout un beau spectacle qui suit la tradition de l'ancien Châtelet. On voit une locomotive de l'époque entrer en gare. Et, quand les personnages vont au théâtre, on voit la salle et la scène de ce théâtre sur la scène même, l'immense scène du Châtelet, pardon, du

VACANCES, VOYAGES

LES VACANCES (1)

- Déjà finies, les vacances!
- Oui, demain c'est la rentrée des classes. Et cette fois, c'est sérieux : il y a le bac qui m'attend à la fin de l'année.
- Mais du moins, tu as bien profité de tes vacances?
- Ouais, pas mal. Pendant un mois, j'ai été moniteur dans une colonie de vacances, et après, j'ai été (je suis parti) camper avec mes parents.
- C'était quoi comme colonie?

– Une colonie de vacances organisée par la municipalité, environ 150 garçons de 8 à 14 ans. Nous logions dans de beaux chalets en Haute-Savoie. Les garçons étaient répartis en équipes de 10, et j'étais responsable de l'une de ces équipes.

– Et ce n'était pas trop absorbant, ton travail?

– Non, pas du tout, car j'aime bien m'occuper des gosses. Et se balader avec eux en forêt, gravir des cols, ou jouer avec eux au foot n'a jamais rien eu d'ennuyeux. Et puis, nous formions une bonne équipe de moniteurs. Quand les enfants faisaient leurs deux heures de sieste, ou le soir quand ils étaient couchés, on se retrouvait, on discutait, ou faisait un tour, on s'amusait. Non, l'atmosphère était vraiment sympa.

– Avec vos parents, où êtes-vous allés?

– Nous avons fait tout un circuit dans le Massif central, d'un terrain de camping à l'autre. On restait deux jours ici, trois jours là, ou même plus, suivant qu'on s'y plaisait ou non.

– Vous couchiez sous la tente? Ou bien vous aviez une caravane?

– Non, pas de caravane! Ces sortes de maisons roulantes ne font pas assez «vacances» pour moi. Nous avions une assez grande tente en deux parties : d'un côté, mes parents, de l'autre, mon frère et moi. Au milieu, la salle à manger si l'on peut dire. (Aujourd'hui, on emploie plutôt le terme de «mobile-home»).

– Vous parlez de cette partie qui est ouverte sur le devant de la tente et sustentée par des mâts?

– C'est ça. C'est là qu'on installe le réchaud à gaz, la table et les fauteuils pliants.

– Et vous n'aviez pas froid, la nuit? Il y a des coins humides dans le Massif central.

– Tu sais, nous étions bien protégés : le tapis de sol, puis un matelas pneumatique (mes parents avaient même des lits de camp). En plus, nous étions enveloppés d'un sac de couchage en drap et d'un bon duvet. Je t'assure que quand il faisait froid, on ne sentait rien.

– Et comment faisiez-vous (vous vous débrouilliez) pour les repas?

– En général, on préparait tout nous-mêmes : on faisait quelques courses au village ou à la ville proche ; il y a même des terrains de camping qui ont leurs propres magasins où on trouve à peu près toutes les denrées de première nécessité. Pour le poisson, ça ne manquait pas parce que mon père et mon frère sont des mordus de la pêche : quand il y avait une rivière tout près, ils y restaient presque toute la journée.

– Et toi, qu'est-ce que tu faisais? Tu ne t'es pas ennuyé?

– J'allais souvent me promener avec ma mère, découvrir de vieilles églises romanes auvergnates ou de vieux châteaux, ou bien nous allions gravir un volcan du Cantal ; quelquefois nous faisions un tour à pied, mais le plus souvent je prenais la voiture parce que c'était assez loin. Maman n'était pas trop rassurée avec tous ces virages, surtout que je n'ai mon permis que depuis six mois. Mais tout s'est bien passé : pas le moindre pépin.

– Et c'était pas long (fastidieux) de monter et démonter la tente?

– Non, non. Avec un peu d'habitude, en moins d'une demi-heure tout était casé dans la voiture, prêt au départ. Le plus ennuyeux, c'était lorsqu'il pleuvait : on était obligé d'attendre la fin de la pluie pour plier bagages, et même alors, il fallait que la tente sèche un peu. Pendant ce temps-là, nous lisions, nous parlions, nous organisions notre itinéraire.

– Et les terrains de camping étaient bien installés?

– Plus ou moins. En principe, il y avait toujours au moins l'eau potable et des installations sanitaires correctes. Quelquefois, il y avait même des douches avec de l'eau chaude, des magasins, un bar, des fers à repasser, etc.

- C’était beau, la région?
- Je pense bien! Quelle variété, quelle âpreté, quel pittoresque!
- Mais si tu veux, viens chez moi ce soir. Je te montrerai mes photos.
-

LES VACANCES (2)

- Ah, tiens, vous êtes encore ici ? Je vous croyais parti [en vacances]. Vous travaillez encore ?
- Eh bien oui. Cette année on ne part qu’en août. On fait un roulement au bureau. Et puis il y avait Jean-Marc qui passait le bac.
- Ah oui? Alors, au fait, il a réussi ?
- Oui, heureusement, ça s’est bien passé. On pourra partir l’esprit tranquille.
- Et vous allez où, cette année ?
- On va en Bretagne. On a eu trop chaud l’année dernière sur la Côte. Et puis les enfants pourront faire de la planche à voile.
- Vous serez dans la famille ou vous louez? (Vous avez trouvé une location ?)
- Non, on a décidé d’aller à l’hôtel. Ça évitera à ma femme de faire la cuisine. On a trouvé une petite pension abordable. Et vous, vous partez ?
- Oui, enfin... on devait aller au Portugal, mais Caroline s’est foulé la cheville en mai, et elle n’est pas encore bien remise. Alors on va rester dans les parages, il y a mon beau-frère qui nous prête sa caravane, on ira faire un petit tour tranquille. Et puis je garderai une semaine pour l’hiver. Mon comité d’entreprise fait des séjours au ski. C’est pas mal, on se retrouve entre collègues. C’est sympa, parce que ça change un peu des contacts professionnels.
- Et qu’est-ce qu’elle prévoit, la météo, pour la Bretagne en août?
- Oh, vous savez, c’est toujours pareil, ça change si vite, là-bas, on n’est jamais sûr. Mais au moins, question chaleur, c’est supportable. On avait un moment envisagé d’aller dans des maisons familiales (plusieurs familles partagent la maison, font la cuisine ensemble), mais on y a renoncé, parce que, finalement, les vacances c’est fait pour vivre à son rythme. Restaient bien les gîtes ruraux¹, mais pour retenir c’était trop tard. L’année prochaine on tâchera de s’y prendre plus tôt. On est embêté pour le jardin, il a fallu demander aux voisins d’arroser, et y a aussi le poisson rouge de ma fille à qui il faut donner à manger.

¹gîte rural – logement indépendant souvent aménagé dans une demeure traditionnelle et située près d’une ferme ou d’un village.

AU BORD DE LA MER

Les Durand, revenus de vacances, rendent visite aux Dupont.

Mme Dupont : – Ah! Chers amis, que c’est gentil à vous de nous avoir envoyé une carte de Dinard! Je voulais toujours vous écrire, mais sur le littoral méditerranéen le soleil est si chaud, la mer si bleue qu’on devient paresseux.

Mme Durand : – Sur la côte de la Manche c’est tout le contraire. Les jours où il n’y avait pas de tempête, les enfants avaient tout juste le temps de faire trempette: l’eau était si froide qu’ils étaient transis; à marée haute, il n’y avait plus de plage; à marée basse, il fallait aller chercher la mer à cent mètres des cabines et des tentes!

M. Durand : – Allons, n'exagère pas, il y a eu quelques belles journées où nous avons fait du yachting. Les jours où la mer était démontée, je me baignais quand même. C'est très amusant de se laisser porter par les vagues aux crêtes blanches d'écume...

Mme Dupont : – C'est que vous êtes un bon nageur.

M. Dupont : – Je trouve que c'est plus intéressant de nager loin de la plage sur une mer d'huile: on peut se reposer en faisant la planche, se livrer à la pêche sous-marine avec un harpon...

Mme Durand : – Et le jour où le courant t'a emporté au large sur ton matelas pneumatique!

M. Dupont : – Mais je n'aurais pas coulé à pic: je sais nager le crawl, la brasse papillon...

Mme Durand : – Mon mari, lui, ne quittait guère la plage. Le plus souvent, pour se réchauffer, il jouait au water-polo ou au volley-ball. Les enfants faisaient des pâtés, des châteaux de sable, ils cherchaient des coquillages et des algues.

Mme Dupont : – Les miens barbotaient toute la journée ou se doraient au soleil. Ils sont bien bronzés.

Mme Durand : – On le voit, ils n'ont pas encore perdu leur hâle, et vous non plus, ma chère.

M. Dupont : – Pas étonnant. Ma femme était allongée toute la journée dans un transat, sans même un parasol!

M. Durand : – Ma femme, elle, prend des bains de mer sans nager, ni plonger; elle n'a pas le pied marin; quand nous faisons du canotage, elle a immédiatement le mal de mer; à peine avons-nous quitté le débarcadère qu'elle réclame de retourner à terre.

Mme Dupont : – Mon mari peut faire du canoë-kayak pendant des heures. Mais si nous nous embarquons ensemble sur une vedette ou un canot automobile, dès qu'on a levé l'ancre il s'inquiète de la moindre houle. S'il y a un peu de roulis ou de tangage, il pâlit, verdit, ne quitte plus du regard les ceintures et les gilets de sauvetage!

M. Dupont : – C'est que je suis père de famille et me rends compte du danger que courent les miens.

M. Durand : – Mais quel danger peut-il y avoir en Méditerranée? Parlez-moi de l'Atlantique : des vagues hautes de plusieurs mètres, des écueils, des récifs, des épaves dans des anses ou des criques sauvages...

M. Dupont : – En Méditerranée aussi, même dans une calanque assez tranquille, on peut être blessé par les galets...

Mme Durand : – Ah! il y a des plages de galets sur la Côte d'Azur ?

Mme Dupont : – Très peu; les autres sont de sable fin. Le seul inconvenient, c'est qu'entre le 14 juillet et le 15 août on peut à peine y trouver une place assise tant il y a de baigneurs (de vacanciers, d'estivants).

Mme Durand : – Tandis que les grandes plages de l'Atlantique et de la Manche sont immenses à marée basse et lavées tous les jours par la mer.

Mme Dupont : – Mais il y a parfois des sables mouvants, peu de soleil et beaucoup de vent.

M. Durand : – Par contre la teneur de l'eau en sel et en iode est très élevée.

Mme Dupont : – Vous défendez bien les plages du Nord. Et où irez-vous l'été prochain?

M. Durand : – Mais... dans le Midi.

L'HIVER, C'EST AUSSI LA SAISON DES CROISIÈRES

Destinations vedettes ¹

Les Caraïbes avec des formules air/mer, l'Afrique sans la canicule et la Méditerranée sans la foule.

La Nouvelle Croisière. Elle a toutes les audaces. Ne voilà-t-il pas qu'elle vous promet le Machu Picchu, au cœur des Andes, à 3 000 mètres d'altitude, Saint-Jacques-de-Compostelle dans les montagnes de Galice ou Mycènes en plein Péloponnèse! Et, ses belles promesses, elle les tient!

Votre bateau, ponctuel comme une montre à quartz, vous dépose frais et dispos dans le port le plus proche où un guide vous attend.

Le soir venu, vous revoici chez vous, à bord, prêt à lever l'ancre pour une nouvelle aventure. Ainsi, à l'heure du supersonique et de la hâte élevée au rang d'institution, l'homme en vacances redécouvre avec plaisir la mer, ce lien qui lui ouvrait jadis les horizons du monde.

Pour Alphonse Allais, construire les villes à la campagne n'était qu'une boutade. Pour Paquet, pionnier puis novateur de la Croisière en France, transporter des hôtels modernes aux portes des hauts lieux touristiques et des paysages de rêve est devenu une réalité quotidienne.

Mais la Nouvelle Croisière va plus loin. Elle jongle désormais avec les saisons et, s'en allant chercher le soleil partout où il se trouve, fait de l'hiver l'un de ses points forts. Pour vous permettre de mieux musarder sous les tropiques, de ne pas gaspiller un jour de soleil, elle n'hésite pas à s'allier avec l'avion. Alors que notre Europe grelotte, vous rêvez de cocotiers, de plages blondes, de lagons émeraude? En quelques heures, vous voilà à Miami. La Perle de la Floride, pour les croisiéristes Paquet, n'est plus un but mais une simple plate-forme de départ. On y trouve bien le palace souhaité mais un palace pas comme les autres. Il flotte et va vous emmener, durant une semaine enchantée, butiner les Antilles, françaises ou britanniques, faisant alterner les grands classiques, Guadeloupe, Martinique, avec les petites îles perdues, ignorées du tourisme classique et réservées jusqu'ici aux seuls aventuriers de la mer.

De décembre à avril Mermoz croise en mer des Caraïbes. Il vous attend à Miami. *Flagship* des croisières Paquet, Mermoz est une véritable ville flottante, avec 292 personnes à bord pour vous servir, 2 piscines, des salons, une boîte de nuit, des restaurants, le téléphone dans votre cabine pour lancer et recevoir des appels des quatre coins du monde, des distractions à ne plus savoir où donner de la tête, mais aussi des ponts paisibles pour lire ou rêver, un gymnase, un solarium, des boutiques, que sais-je encore? Si vous n'êtes pas polyglotte, aucun souci. Tout se passe en français et, après le dépaysement des escales, vous connaîtrez l'agréable sensation de retrouver un chez-soi bien de chez nous.

Un fait n'y est pas étranger: vous avez pu emporter une montagne de bagages qui ne seront pas quotidiennement à faire et à défaire.

Mais, revenons à l'hiver, cette nouvelle saison des croisiéristes. Vous avez opté pour le soleil des Caraïbes, après avoir longtemps hésité. La découverte de l'Afrique vous tentait aussi. Pas à pas, par le Maroc côtier assorti d'escapades vers Marrakech et l'intérieur, puis par les Canaries fleuries au climat béni, vous voici prêt à la débauche de couleurs et de vie de Dakar. Le soleil vous y attend, écrasant sous sa lumière le retour des pêcheurs en pirogue et les marchés indigènes.

Mais l'hiver en croisière, c'est aussi une Méditerranée comme on a rarement l'habitude de la vivre. Le touriste y est rare et l'écrasante chaleur absente. Delphes, l'Acropole, Ephèse, Jérusalem, les Pyramides, le Palais de Cnossos, Lindos, Malte ou Palerme sont tout autres lorsque la température est clémente et que s'est arrêtée la

noris des autocars déversant chaque minute leur cargaison de touristes. Ce pèlerinage aux sources de notre civilisation attire en hiver, aussi bien nos aînés qui, à l'âge de la retraite, sont devenus les plus intrépides des voyageurs, que les jeunes pour lesquels Paquet a mis au point une formule originale couronnée d'un immense succès.

Durant les vacances de février, l'Azur et le Massalia accueillent en priorité des étudiants, en général de 13 à 25 ans. Tout est fait pour eux: des conférences vivantes qui trouvent leur prolongement sur les lieux mêmes des civilisations antiques, des ateliers de peinture, des cours d'initiation à la guitare, à la danse, des jeux sportifs, des distractions de toutes sortes.

Nombreux sont les professeurs qui réunissent et animent des groupes d'élèves au cours de ces Croisières. L'ambiance est joyeuse et, au retour, les cours d'histoire ancienne et les versions grecques ou latines sont teintés de souvenirs et de réalité.

Oui, la Nouvelle Croisière n'a pas fini de nous étonner. Si elle a résolument tourné le dos aux images surannées de l'époque coloniale, aux longues traversées monotones, elle a su cependant sauvegarder les charmes de la mer, en y ajoutant la fantaisie et la gaieté de vraies vacances animées, et surtout une ambiance si particulière que même les croisiéristes les plus assidus ne peuvent la décrire mais qui les fait sans cesse revenir à bord.

Modernisée, mise au goût du jour, la Nouvelle Croisière n'en offre pas moins, sur le Mermoz par exemple, une qualité qui attire toujours de nombreux adeptes. La table y est somptueuse, qu'il s'agisse des dîners de gala en tenue de soirée ou des repas de tous les jours au retour des escales.

L'animation y est assurée par des vedettes en renom et l'on y côtoie les grands noms du théâtre, du music-hall ou de la musique classique.

Il y a des préjugés qui ont la vie dure. Croire que les croisières sont réservées aux millionnaires à gros cigare et aux vieilles dames couvertes de diamants en est un bel exemple.

Il est vrai que certaines très longues et lointaines croisières ne sont pas à la portée de toutes les bourses, mais le choix est tel que chacun peut trouver croisière à son goût et dans ses moyens. Car dans la Nouvelle Croisière telle qu'on la conçoit chez Paquet, tout est vraiment compris à bord, depuis les cours de gymnastique jusqu'aux spectacles et au cinéma, en passant par les vins qui accompagnent vos menus.

Ainsi, partir en Croisière avec Paquet est accessible à un grand nombre d'entre nous, qui dépensons quelquefois beaucoup plus – tous comptes faits – pour des vacances moins brillantes.

Alors, pour vos prochaines vacances ou pour une escapade de 8 jours, pourquoi ne pas essayer la Croisière?

Pour les Fêtes de Noël et de fin d'année par exemple, mille et une solutions sont proposées avec des réveillons époustouffants et originaux vécus sous d'autres cieux.

Paquet, ainsi que toutes les agences de voyages vous en diront plus et vous remettront un catalogue en couleur chargé de rêve.

Destinations qui ont le vent en poupe

PARTIR DE BON MATIN À LA DÉCOUVERTE

Le groupe des marcheurs s'est très vite étiré, effiloché. 12 kilomètres à pied ? On était tous pour, mais chacun à son rythme, à sa manière. Nous étions peut-être soixante ce dimanche matin, qu'une initiative du club *Camping et caravaning* de «Tourisme et Travail» avait jetés à bas du lit (tiré du lit) le jour à peine levé:

découvrir la forêt de Fontainebleau sous son meilleur visage peut-être, à l'automne déjà frisquet, qui retient dans les villes les moins courageux d'entre nous.

Arpenter la forêt presque déserte, abandonnée par les foules de citadins qui l'avaient envahie à la belle saison est un intense plaisir, un rien égoïste! Vive l'égoïsme!

La forêt de Fontainebleau ne ressemble à aucune autre. C'est une forêt capable d'accueillir tous les rêves. D'autres que moi, des géologues, pourraient expliquer l'origine de ses étranges reliefs, de ses monts, de ses rochers, de ses grottes et de ses plaines. Les étudiants en géographie des universités parisiennes viennent parfois en séance de travaux pratiques dans les parages, peut-être en rencontrerez-vous qui vous raconteront les choses mieux que moi.

La forêt de Fontainebleau n'a rien à voir avec les autres forêts qui entourent – d'un réseau bien lâche d'ailleurs – la capitale. C'est vrai, elle avait, au départ, la même raison d'être: offrir une réserve de chasse pour les seigneurs du lieu, qui furent très tôt les rois de France. La Table du Roi, sur laquelle on dépeçait cerfs et loups se dresse encore à un carrefour, réduite à la fonction de borne pour (le) sens giratoire.

On y trouve, comme à Chantilly ou à Saint-Germain, de larges allées cavalières, des carrefours en étoile. Mais un amoureux de la forêt traça il y a plus d'un siècle des sentiers sinueux à flanc de colline. Aujourd'hui, les «sentiers Denécourt» et deux sentiers de grande randonnée constituent des centaines de kilomètres de chemins piétonniers. On trouve, comme dans d'autres forêts, de hautes futaies, des chênes centenaires. Mais on peut préférer le bouleau ou le pin, l'érable, le coudrier, le pommier sauvage et la bruyère.

C'est une forêt qu'on dirait sauvage. Sur 17 000 hectares si on se limite à la forêt domaniale, 25 000 hectares si l'on parle de tout le «massif» de Fontainebleau, on peut s'y perdre des jours entiers, à condition de ne pas tomber, au détour d'un chemin, sur la trouée agressive de l'autoroute du Sud. Ou sur un des trente puits de pétrole qui sucent, jusqu'à la dernière goutte, les maigres gisements du précieux liquide. (En fait, les puits de pétrole se trouvent en Seine-et-Marne).

Ou sur le mur d'une «propriété privée», du côté de Barbizon ou de Milly-la-Forêt. Mais nous n'avons rencontré aucun de ces obstacles ce dimanche matin d'octobre. Nous nous sommes même payé le luxe de nous tromper de chemin au sommet des gorges de Franchard, mais d'autres randonneurs, en knickers et sac au dos, nous ont prêté leur carte.

D'autres gens entreprenaient méthodiquement de grimper sur tous les rochers qu'ils rencontraient, encordés comme s'ils s'attaquaient à l'Everest. Ça n'a l'air de rien, mais ces rochers de quelques mètres de haut, dissimulent, derrière leur allure bonhomme, des difficultés techniques insoupçonnables. Les alpinistes de l'été viennent entretenir leur forme sur la Dame Jeanne ou le Rocher Canon.

Au retour, vers le carrefour de la Faisanderie, près de la maison forestière, des jeunes en survêtement nous ont dépassés, d'une foulée élégante, jouissant du plaisir de sentir dans leurs muscles, leur souffle, les moindres nuances du relief.

Du groupe, nous étions partis bon derniers, nous sommes arrivés les premiers, nous voulions nous prouver que nous n'étions pas trop rouillés, d'autres ont préféré flâner, le nez au vent, chercher de l'œil l'écureuil ou le pivert. Chacun son plaisir.

Knicker(s) [nikœur] mot anglais – culotte large, serrée au genou, dite aussi «culotte de golf».

Survêtement (m) – tenue de sport chaude, composée d'un pantalon et d'un blouson.

S'encorder – s'attacher à la corde qui assure les alpinistes d'une cordée.

Martine Nouaille

AUX SPORTS D'HIVER

– C'est la première fois que je peux venir aux sports d'hiver. C'est que ce n'est pas à côté, les Alpes, et il ne m'est pas toujours facile d'obtenir un congé à Noël. Et vous?

– Oh, moi, je viens assez souvent ici. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs de venir à Noël. Grâce à son altitude, cette station a un enneigement excellent et l'on pratique ici aussi bien le ski de plein hiver que le ski de printemps. (On peut faire du ski ici jusqu'à la Pentecôte.)

– En tout cas, la station a l'air bien équipée.

– C'est vrai: les pistes sont nombreuses, bien balisées et damées; 4 téléphériques conduisent à des sommets de plus de 3 000 m, et plusieurs remonte-pentes qui permettent d'accéder à des pistes de 1 500 à 2 500 mètres. D'ailleurs, vous devez avoir déjà essayé beaucoup de pistes.

– Oh, vous savez, j'en suis encore au chasse-neige sur la piste de débutants et je me limite pour l'instant aux exercices sur le plat, ou presque.

– Vous verrez, ça va vite: bientôt vous prendrez à votre tour le téléski et vous dévalerez les pistes rouges et noires – ou bien vous pourrez faire de petites randonnées à ski dans la montagne.

– Mais comment on peut arriver à gravir les pentes à ski? C'est exténuant la montée «en canard» ou la marche «en escalier».

– A ce moment-là, vous chaussez vos skis de peaux de phoque pour ne pas glisser en arrière. Vous n'en avez pas?

– Non. Il a déjà fallu que j'achète tellement de choses pour cette fois : le fuseau, l'anorak, les chaussures de ski. Quant aux skis, je les ai loués.

– Alors vous êtes content des premiers cours? Vous avez un bon moniteur de ski?

– Oui, il a l'air très fort. Regardez, il est justement là-bas, sur le tremplin. Quel saut ! Il n'a pas peur de tomber. Mais il paraît qu'il aime un peu trop la fête, les boîtes, les conquêtes...

– Moi, la vie nocturne des stations ne m'intéresse pas. Ce que je cherche ici, c'est un peu d'air pur, des pentes ensoleillées, un beau paysage et ce massif montagneux imposant. J'adore le ski. En ce moment, je travaille surtout mes virages pour pouvoir faire du slalom. Et puis, je ne fais pas que du ski, mais aussi un peu de patin [à glace].

– Où est-ce qu'elle est, la patinoire?

– Là-bas, derrière ce chalet. Il y a une piste extérieure pour le patinage de vitesse et au milieu la place est réservée au patinage artistique.

– Et à part le ski et le patin, quel autre sport peut-on pratiquer ici?

– La luge quand on est seul, et même le bobsleigh à plusieurs: c'est une sorte de traîneau articulé muni d'un volant de direction. C'est très amusant!

– C'est vraiment tout un monde nouveau que je suis en train de découvrir.

SKI DE FOND, SKI POUR TOUS

Avant que le ski ne devienne un sport, c'était pour les habitants des massifs montagneux, l'un des moyens de se déplacer en hiver. On chaussait des lattes de bois et l'on pouvait ainsi chasser, vaquer à ses occupations.

De nos jours, le ski est devenu un phénomène social. C'est également une activité fort lucrative: témoin les efforts publicitaires gigantesques consentis par les stations et les fabricants qui vantent les vertus de la neige et les joies des sports d'hiver.

Quand ils parlent de «leur» station de ski, ils sont intarissables. Elle est toujours ensoleillée, l'équipement y est sans reproche, et quel calme!... Mais cela ne l'empêche pas d'être perpétuellement animée. La vie y est bon marché, tout en étant respectablement chère. C'est l'unique, la seule. Les autres? Ils les ignorent. Elles existent mais, de toutes façons, ne présentent guère d'intérêt.

Ils connaissent par cœur les environs, les promenades, les pistes. Quelques jours par an, ils sont «du pays». Celui qui, pour son malheur, débarquant à l'improviste, ne partage pas leur amour pour celle-ci n'a qu'à aller se casser la jambe ailleurs.

Ne parlons pas des explorateurs, des pionniers, des boulimiques de la neige qui consomment les stations comme d'autres collectionnent les papillons et triomphent dès qu'ils en découvrent une nouvelle.

Certains cherchent à convaincre du charme de ce «petit hameau perdu dans les forêts, entouré de champs de neige immaculée... mais possédant déjà dix télésièges et vingt téléskis!» D'autres vantent cet hébergement hôtelier de qualité à des prix raisonnables et respectueux de l'environnement naturel. (L'écologie, encore un filon à exploiter et qui s'exploite).

Mais voilà qu'une tendance nouvelle, et il ne s'agit ni d'une mode, ni d'un engouement passager, se dessine en matière de sports d'hiver.

Excédés par les attentes aux remontées mécaniques, les piétinements au départ des pistes, inquiets devant les risques accrus sur des parcours bondés et les prix qui ne cessent d'augmenter, un nombre croissant d'amateurs découvrent une nouvelle montagne. Ils délaissent le célèbre ski alpin pour le ski de fond ou le ski de randonnée, les raquettes également.

Cette forme de loisirs, c'est avant tout les «balades». Un ski naturel, qui permet de mieux pénétrer l'intimité d'un pays, d'apprendre son histoire, de connaître ses habitants. On est loin des stations «dans le vent». Le ski de fond, c'est une promenade que l'on peut faire sans posséder un bagage technique complet. Un moyen de se retrouver à plusieurs sans songer aux classes, aux degrés et aux compétitions.

Enfin un sport à part entière, un sport complet, qui nécessite un apprentissage et exige une bonne condition physique.

Première préoccupation, une paire de ski adaptée au niveau du pratiquant... de l'initiation à la compétition.

Les skis de fond sont plus étroits que les skis alpins. En matière de chaussures, l'éventail est large. Il est nécessaire qu'elles soient légères, très souples, pour ne pas entraver le travail des chevilles. Enfin, il ne faut pas que le pied «flotte».

Le reste de l'équipement, bâtons, vêtements, ne doit pas non plus être négligé. Parmi les qualités que doivent posséder les bâtons, notons leur légèreté et leur résistance.

Passez en bandoulière une musette pour les pauses «sucre» ou le morceau de fart. Restez vigilants aux données météorologiques: vous êtes prêts à affronter cette neige inconnue et cette nouvelle technique.

Quant au ski de randonnée, il diffère du ski de fond sur bien des points. Notamment, il ne se pratique pas sur un circuit préparé. Le ski de randonnée, c'est le véritable ski «évasion», l'aventure qui peut durer plusieurs jours avec son lot de

découvertes et d'émerveillement. Il exige une connaissance plus sérieuse de la montagne. On ne part pas en randonnée sans précaution. Mais que d'efforts récompensés... Sous la neige, le pays continue à vivre et ne demande qu'à être découvert.

Ski de fond et ski de randonnée sont de plus en plus prisés. Il faut le reconnaître et s'en réjouir. Ski de rêve pour les contemplatifs, mais aussi ski sportif, qui demande un bon entraînement.

LES VOYAGES

Si on choisit l'avion, on s'adresse soit directement à la compagnie aérienne choisie, soit à une agence de voyages. Pendant les vacances (en période des vacances) il vaut mieux retenir ses places à l'avance. Cela permet aussi souvent de bénéficier de tarifs réduits. L'agence de voyages peut aussi vous renseigner sur les vols charters, qui sont les moins chers (les meilleurs marchés).

En avion, le poids de bagages autorisé est limité à 20 kilos, 30 en classe de luxe. L'excédent est facturé, c'est-à-dire qu'on vous demande de payer un supplément.

- Au guichet d'Air France à Roissy¹¹⁵.
- Quel est le prochain vol pour New York?
- Le prochain avion part à 17 h 40, il reste encore quelques places. Combien faut-il vous en réserver?
- Une, en classe affaires.
- Voici votre billet. Vous pouvez dès maintenant vous présenter au guichet pour votre enregistrement.

Au guichet des enregistrements.

- Bonjour, Mademoiselle.
- Bonjour, Monsieur. Avez-vous des bagages à faire enregistrer?
- Simplement ce sac, puis-je le garder avec moi en cabine?
- Sans aucun problème. Voici votre billet et votre carte d'embarquement. Porte d'embarquement numéro 34. Les passagers seront appelés dans une demi-heure.

Il ne me reste plus qu'à passer à la douane, faire viser/ tamponner mon passeport et à passer le portique de sécurité. En attendant l'embarquement je peux boire un café au bar ou faire du shopping dans les magasins détaxés¹¹⁶.

Si vous préférez le train, vous pouvez réserver vos places de chez vous sur Internet (avant on le faisait grâce au Minitel), sinon vous vous rendez à la gare la plus proche ou à une « boutique » SNCF et vous retenez vos places au guichet des réservations.

Pour connaître les horaires des trains vous pouvez consulter le Minitel ou vous renseigner directement dans une gare. À la gare vous trouvez des dépliants qui donnent tous les renseignements nécessaires sur les principales directions desservies par cette gare. Ou bien vous pouvez vous adresser au guichet des renseignements et des réservations qui, grâce à un système informatique, peut vous délivrer des billets pour la France entière.

Comme pour l'avion, il est recommandé de réserver ses places si l'on ne veut pas voyager debout dans le couloir, parce que le billet sans réservation ne vous permet d'occuper que les places libres, s'il y en a. Avec votre billet sans réservation vous montez dans n'importe quel wagon de la classe que vous avez choisie et vous cherchez une place libre dans un compartiment fumeurs ou non fumeurs. Et là vous

¹¹⁵ Roissy-Charles-de-Gaulle – avec Orly et Le Bourget, l'un des trois aéroports de Paris.

¹¹⁶ Magasins détaxés ou duty free shops.

optez pour une place côté fenêtre ou côté couloir, suivant que vous souhaitez vous déplacer facilement ou regarder le paysage.

Une étiquette au-dessus du siège ou à l'entrée du compartiment indique si telle ou telle place a été réservée et sur quel parcours. Dans les TGV (trains à grande vitesse) la réservation est obligatoire. Aujourd'hui on peut réserver au dernier moment sur le quai, grâce au guichet automatique en payant avec une carte de crédit ou en liquide.

Avant de monter dans le train, il ne faut pas oublier de composer son billet sur le quai sous peine d'être en infraction et de payer une amende assez considérable. Si vous n'avez pas eu le temps d'acheter ou de composer votre titre de transport, vous devez régulariser votre situation auprès du contrôleur.

Si on a peu de bagages, disons une ou deux valises, on les place dans le filet à bagages au-dessus de soi ou à l'entrée du wagon dans les casiers réservés à cet effet. Mais si l'on a une grosse malle ou d'autres bagages volumineux (encombrants), il faut les faire enregistrer à l'avance.

En arrivant dans une ville où vous n'avez pas de point de chute, vous pouvez laisser (mettre) vos bagages à la consigne (dans les casiers de la consigne automatique). Et vous les retirez quand vous voulez.

Quand on arrive à l'avance à la gare ou quand on attend une correspondance¹¹⁷, on peut prendre un pot ou manger un morceau au buffet de la gare. Ça peut être un simple café, une brasserie ou un restaurant.

Si vous choisissez de voyager la nuit (de nuit), ou bien vous voyagez assis ou bien vous réservez des couchettes¹¹⁸ ou même vous voyagez en wagon-lit, plus confortable, mais nettement plus cher.

Dans les trains grandes lignes il y a des wagons-restaurants ou des wagons-bars où l'on peut boire et manger. Souvent ce sont des self-services.

Pour se rendre dans les petites villes de province, il faut souvent changer de train, attendre sa correspondance dans la salle d'attente et prendre des omnibus moins confortables et surtout beaucoup plus lents que les TGV, les express et les rapides. Parfois la liaison est assurée par un autocar qui a remplacé les anciennes michelines.

C'est la SNCF (Société Nationale des chemins de fer) qui assure tous les transports ferroviaires. Tous les salariés de la SNCF sont appelés cheminots, parmi eux il y a les conducteurs de train, les contrôleurs, les chefs de gare.

Paris compte six grandes gares: gare de l'Est, gare du Nord, gare de Lyon, gare d'Austerlitz, gare Saint-Lazare, gare Montparnasse. Dans chacune d'elles il y a un secteur grandes lignes et un secteur banlieue. Un grand panneau indique les trains en partance avec leur numéro de quai.

AU GUICHET DE LA GARE

I - Je voudrais réserver trois places pour Marseille le 26 juin, compartiment non-fumeurs, dans le sens de la marche.

- Vous avez un TGV qui part à 8 h 25 et qui arrive à Marseille à 13 h 12.
- Y a-t-il un supplément (à payer)?
- Oui, mais c'est le train le plus rapide.
- Est-il possible de réserver les retours dès maintenant?
- A quelle date?
- Le 28 juillet.

¹¹⁷ Correspondance – ici le train à prendre.

¹¹⁸ Réserver les couchettes ou acheter les places couchettes.

– Il n’y a plus de place en seconde à cette date. Il vous faudra soit voyager en première classe, soit attendre le lendemain.

II

- Deux aller et retour en seconde pour Rouen.
- Un aller simple pour Lille.

Quand mon mari voyage pour affaires, il prend toujours la voiture. C’est plus pratique, car il peut se rendre chez son client sans perte de temps. Avec le prix de l’essence et les frais de péage c’est plus cher que le train, mais il est plus libre de ses horaires.

Il va souvent à Lyon par l’autoroute. Il doit faire une fois le plein en cours de route. Il s’arrête à une station-service pour prendre de l’essence et fait vérifier la pression des pneus et nettoyer son pare-brise. Il profite de cette pause pour se restaurer au grill proche de la station-service. Il peut manger une salade, une grillade et boire quelque chose. Parfois il se contente de prendre un café au distributeur automatique et d’acheter un paquet de biscuits au self-service de la station-service.

Puis il reprend la route. Quand il sent la fatigue venir, il s’arrête sur une aire de stationnement pour se dégourdir les jambes quelques minutes. Il y a toujours des sanitaires (des toilettes et un lavabo) à la disposition des voyageurs.

Un jour qu’il avait emmené les enfants avec lui, la voiture est tombée en panne en pleine nature. Il a dû laisser la voiture sur la voie d’arrêt d’urgence et aller à pied jusqu’à la station la plus proche. Une dépanneuse est venue remorquer la voiture jusqu’au garage de la ville voisine, où mon mari et les enfants ont dû coucher en attendant la réparation.

Quand il a du temps, il quitte l’autoroute pour prendre les routes de campagne¹¹⁹. La vitesse y est réduite, on n’y roule qu’à 90 km à l’heure, mais elles sont plus pittoresques. On y trouve encore des auberges accueillantes où l’on peut manger bien pour pas cher et passer la nuit à l’occasion.

LE BATEAU

- Est-ce que tu as déjà pris le/un bateau pour faire un grand voyage?
- Oui, j’ai déjà pris un grand paquebot.
- Comment tu t’y es prise pour avoir des places?
- On s’adresse à une agence de voyages qui propose des croisières et on achète les places là-bas, sur place. A l’époque, il y avait trois classes différentes et les prix variaient selon la classe que l’on choisissait.
 - Où est-ce que tu as embarqué?
 - Moi, j’ai fait une croisière sur l’Atlantique et en Méditerranée. J’ai embarqué à Dakar, au Sénégal, pour arriver (et j’ai débarqué) à Marseille.
 - Comment se passe l’embarquement?
 - Le bateau se trouve dans le port à quai et les passagers arrivent avec leurs bagages, prennent la passerelle, sont accueillis en haut par une hôtesse ou un steward qui leur indique où se trouvent leurs cabines; donc, on suit généralement une coursive pour arriver dans la cabine. Selon la classe que l’on a choisie, les cabines sont plus ou moins luxueuses; on peut avoir des cabines pour une personne, deux personnes, ou bien pour plusieurs personnes avec des lits superposés. Mais, de toute façon, les meubles sont toujours fixés pour qu’en cas de tempête ils restent stables. Il y a dans

¹¹⁹

Route de campagne ou route secondaire ou départementale.

chaque cabine un hublot par lequel on peut voir la mer et les paysages si on longe les côtes.

- Et par gros temps, qu'est-ce qu'on risque?
- Par gros temps, on risque d'avoir le mal de mer parce qu'il y a du tangage et du roulis, surtout si on n'a pas le pied marin. Et puis on risque aussi, si on se promène dans les coursives du/sur le pont, de prendre des paquets de mer dans le visage, en particulier, quand le vent est très fort, c'est-à-dire qu'il atteint la force 5, 6 ou 7. A ce moment-là, les vagues viennent battre contre la coque et, si vraiment la tempête est très violente, elles peuvent même déferler sur le pont.

- Qu'est-ce qu'on peut faire sur un bateau par beau temps?
- Par beau temps, tout d'abord, on peut se promener à la poupe du bateau, se promener sur le pont, s'installer dans les transats au bord de la piscine, on peut tout simplement s'appuyer au bastingage et respirer l'air marin, surtout quand il est chargé d'embruns.

Il y a, en plus, toutes sortes d'activités qui sont organisées sur les bateaux. D'ailleurs, tous les matins, on reçoit une note sur laquelle figurent toutes les activités de la journée. Alors, on peut jouer aux cartes, aller dans la salle de jeux où on propose toutes sortes d'activités ludiques. Il y a une salle de cinéma. Il y a souvent des soirées dansantes. Et puis, ce qui occupe une grande place sur les bateaux, c'est la nourriture. Il y a une tradition pour les croisières, une tradition de gastronomie, à tel point que avoir servi, avoir travaillé sur un bateau est une référence pour les professionnels de la restauration, les cuisiniers, les maîtres d'hôtel, les garçons de café.

- J'ai entendu dire que tous les soirs il y a des invités à la table du capitaine.
- Oui, c'est vrai, c'est un privilège qu'ont certains passagers, soit parce qu'ils connaissent personnellement le capitaine, soit parce que se sont des célébrités ou des personnes très riches et notoires et que le capitaine les invite à dîner avec lui. Alors, tout cela concerne les touristes, et les touristes assez argentés parce que les croisières restent une forme de tourisme assez luxueuse.

Mais, d'autre part, il y a aussi des gens qui n'ont pas d'argent et qui voyagent à fond de cale, c'est-à-dire tout en bas du bateau et dans des conditions qui sont loin d'être aussi confortables que celles que j'ai décrites jusqu'à maintenant.

- Est-ce que le temps ne paraît pas trop long sur un bateau?
- Mais non, parce que le bateau fait des escales qui permettent de visiter des villes ou bien il aborde des îles. Et à ce moment-là, il jette l'ancre et les passagers descendent pour faire un petit peu de tourisme avant de repartir pour la prochaine escale.

Généralement, les passagers sont assez contents de retrouver la terre ferme et de faire un petit peu de tourisme durant les escales et ils sont rappelés à bord par la sirène du bateau qui annonce le départ.

Le bateau lève l'ancre et s'éloigne vers sa prochaine destination.

TRAVERSÉE EN BATEAU

Si vous voulez aller en Angleterre par la mer, vous pouvez prendre un bateau qu'on appelle souvent un ferry[-boat] qui transporte aussi des voitures, des camions et des autocars. On peut embarquer à Boulogne, Calais, Dunkerque, le Havre, Cherbourg, Dieppe. Si vous partez de Boulogne ou de Calais, vous pouvez prendre l'hovercraft, qui est beaucoup plus rapide. L'hovercraft ou aéroglisser est un bateau à coussin d'air et à hélice qui peut se déplacer aussi bien sur la plage que sur l'eau. On y embarque comme dans un autobus. On ne l'utilise que pour des traversées courtes et

sur une mer calme. Si on part pendant la période des vacances, au printemps et en été, il vaut mieux réserver.

On passe la douane, mais on présente seulement sa carte d'identité. Les res-
sortissants de l'Union européenne ne sont généralement pas fouillés.

Si vous êtes en voiture, vous présentez vos billets avant la douane, au contrôle, et là on vous remet une fiche d'embarquement. Si vous êtes sans voiture, le contrôle s'effectue à l'entrée du bateau. Si vous êtes en voiture, on vous indique l'endroit où garer la voiture à l'intérieur du bateau. Mais vous devez quitter votre voiture parce que l'accès au pont [à] voitures est formellement interdit pendant la traversée.

Où s'installer pendant la traversée? S'il fait beau, on peut s'installer sur le pont promenade dans un transat et profiter du soleil. On peut aussi marcher, faire le tour du bateau. S'il fait mauvais, on s'installe à l'intérieur. A l'avant du bateau, on a souvent un bar panoramique et pour les traversées qui durent deux ou trois jours ce bar sert de discothèque. Si vous voulez manger, vous avez plusieurs possibilités: des restaurants rapides, style snack ou cafétéria, des restaurants plus traditionnels et plus chers.

Vous pouvez également faire vos achats en détaxe, sans payer la TVA [tevea]. Il y a des magasins où vous pouvez acheter de l'alcool, du vin, des cigarettes, des parfums et des objets de luxe, comme dans les aéroports et les avions.

Il y a souvent un salon de télévision. Pour les traversées de plusieurs jours il y a souvent un cinéma, une piscine et un sauna. Ce sont de gros bateaux à plusieurs ponts.

Si c'est une traversée longue, pour la nuit il y a plusieurs possibilités à des prix différents. Le moins cher de tout c'est de passer la nuit sur le pont, dans un transat. Ce sont surtout les jeunes qui voyagent ainsi ; c'est la formule «traversée-pont». Autrement, on peut louer une cabine à des prix différents selon qu'il s'agit d'une cabine individuelle ou pour deux, trois ou quatre personnes. Le prix dépend aussi du confort de la cabine (toilettes, douche, lavabo); les plus chères sont les cabines de luxe qui sont comme un petit studio: il y a une salle de bains, le téléphone, la télévision.

Serge Very

L'AUTO-STOP

A l'auberge de [la] jeunesse de Chalon-sur-Saône, le soir. Des jeunes gens et des jeunes filles s'affairent dans la salle à manger, préparent leurs repas, parlent haut. A l'écart, un garçon feuillette un livre. Un autre s'approche de lui:

- Dis donc, tu m'as l'air bien fatigué!
- Il y a de quoi, après toute une journée d'auto-stop et par cette chaleur.
- Tu viens d'où?
- Je suis parti ce matin de Laon, à la fraîche. Mais je n'ai pas eu trop de chance. J'aurais voulu être à Clermont-Ferrand ce soir, mais je suis arrivé ici alors que la nuit tombait. Plus moyen de repartir : dès qu'il fait nuit, il n'y a plus personne pour nous ramasser.

- Tu as l'air bien pressé. Ça fait quand même un bon [sacré] bout de Laon à Chalon.

- A peu près 100 km, mais il faut que je rejoigne un camp demain aux environs de Grenoble: comme c'est en pleine montagne les autos sont rares et on ne progresse pas vite.

- C'est de l'auto-stop utilitaire: un programme à remplir, un horaire à respecter, l'impatience de voir les voitures te passer sous le nez (sans s'arrêter). Pour moi, ce n'est pas la même chose : je suis en vacances et je ne me casse pas la tête. Je prends

ce qui vient comme ça vient où que ça aille. Une manière comme une autre de faire du tourisme pour les gens «fauchés». Et quelle mine d'expérience!

– Donc tu passes des vacances sans aucun programme. Et tu ne t'ennuies pas tout seul?

– Pas le temps de s'ennuyer, pas de bile à se faire pour ça. Ça fait déjà douze jours que je roule ma bosse au gré des hasards. Le matin je me place sur la route à la sortie de la ville avec une idée vague en tête. Par exemple, ce matin je suis parti de M... Je voulais aller à Clermont-Ferrand. Une idée comme ça! Je ne faisais pas signe depuis cinq minutes qu'une camionnette s'arrête. Je prends mon sac à dos et j'accours: « – Vous allez à Tours? – Oui.» - je monte. C'était un brave homme qui allait livrer du matériel. Il s'ennuyait, avait besoin de compagnie; moi, j'avais besoin d'un véhicule: on se complétait très bien. Il se met à me parler du temps, puis de ses histoires de famille. Moi, je le laisse parler et je lui donne la réplique. C'est comme ça que je suis arrivé à Tours.

– Je suppose que tu en as profité pour jeter un coup d'œil sur la ville. Ça doit être magnifique!

– Oh oui! j'ai visité la cathédrale gothique et j'ai vu quelques vieux hôtels de la ville. Puis j'ai gagné la sortie de Tours où j'ai fini par trouver un endroit favorable pour arrêter une voiture, juste après un croisement. Les autos défilent. Rien ne s'arrête. Un certain nombre de conducteurs faisaient signe qu'ils tournaient bientôt, ou qu'ils s'arrêtaient dans la banlieue. D'autres fonçaient sans prêter la moindre attention à mes signes. Ou bien, c'était un refus catégorique de la tête. Enfin un camion s'arrête et me prend. C'était un de ces bons vieux routiers qui ne demandent qu'à rendre service. Je lui offre une cigarette et la conversation s'engage. Nous avons eu bien du temps pour bavarder, car il n'allait pas vite avec ses 8 tonnes de chargement. Enfin, à 1 h nous étions à Vierzon.

– Jusque là, tu vas en direction de Clermont-Ferrand, mais comment se fait-il que tu sois arrivé ici, à Chalon?

– Un pur hasard : à la sortie de Vierzon, c'est une Peugeot qui m'a pris. J'avais demandé au conducteur, un jeune industriel, s'il pouvait me prendre jusqu'à Bourges... C'est d'accord, et comme il était pressé, il se mit à rouler à toute allure, dépassant toutes les voitures qui m'avaient dédaigné quelques minutes auparavant, sur le bord de la route. Arrivés près de Bourges, je lui demande à tout hasard s'il continue au-delà: il se rendait à Chalon. Du coup, j'ai renoncé à Clermont et je lui ai demandé de l'accompagner jusqu'au terme de son voyage. Et me voilà ici ce soir.

– C'est bien, mais tes voyages t'amènent surtout à connaître les routes et bien peu les villes.

– C'est vrai, mais je profite quand même des paysages, et de temps en temps, lorsque je tombe sur une ville intéressante, j'y reste toute une journée. Et puis, l'auto-stop permet de rencontrer des tas de gens qui vous font part de leurs expériences et de leurs points de vue. C'est là un enrichissement qui vaut bien celui des musées, tu ne trouves pas?

Note: Faire signe, pour auto-stoppeur, consiste à fermer le poing en levant le pouce et en l'inclinant à plusieurs reprises dans le sens ou l'on désire aller. On ne paie pas pour l'auto-stop en France.

TABLE DES MATIÈRES

ПРЕДИСЛОВИЕ ...	3
L'ARGENT ...	4
Caisses d'épargne, banques...	4
La bourse...	5
Le budget d'une famille française moyenne...	6
Comment gérer votre argent...	8
LE CINÉMA ...	11
Comment choisir son film aujourd'hui...	11
... et dans les années 1960...	12
Et si on allait au ciné ?...	14
Genèse d'un film...	15
L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE ...	17
Organisation du système scolaire...	17
L'Écolier...	20
Je fais des études...	26
L'enseignement supérieur...	29
L'EXPOSITION ...	36
A l'exposition...	36
Marcello, George Sand de la sculpture...	36
L'Exposition Félix Vallotton...	37
LA FAMILLE ...	38
Une famille...	38
Le mariage se démode...	41
Le divorce aujourd'hui...	43
La réforme du divorce de 2004...	48
Ces pères divorcés qui veulent toujours rester papas...	48
FÊTES ANCIENNES, FÊTES NOUVELLES ...	52
INVITATIONS, VISITES ...	55
Présentations, visites...	55
Invitation...	57
UNE JOURNÉE ...	60
Mon emploi du temps...	60
Le quotidien d'une famille française...	61
LA JUSTICE ...	64
LE LIVRE ...	68
La lecture publique et les librairies...	68
Bibliobus : ils roulent pour vous...	71
Histoire de la bibliothèque nationale...	72
Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand...	74
La naissance de la BNF...	74
Les mystères des bibliothèques parisiennes...	76
LE LOGEMENT ...	80
Un pavillon en banlieue...	80
Visite d'un appartement...	81
Logement...	82
Le nouvel appartement...	83
Je décore ma maison...	84
Le logement : ce qu'il en coûte...	86
LES MAGASINS EN FRANCE ...	87
PORTRAITS PHYSIQUES ...	90
LA PROTECTION SOCIALE ...	93
Généalogie de la « Sécu »...	93
Le dispositif sanitaire...	95
Couverture maladie universelle...	97
La réforme de l'assurance maladie...	97
La sécurité sociale...	98
Le chômage...	99
LA SANTÉ ...	103
Un bilan de santé gratuit...	103

Visite à domicile...	105
Rendez-vous au cabinet du médecin...	107
La semaine du cœur...	108
Infarctus du myocarde...	110
Comment lutter contre la grippe...	110
Une grippe ou un gros rhume ?...	112
Procès pour une méningite...	113
Et la tête et le nez, et la gorge et le ventre...	114
La diététique pour bébés renverse trois préjugés...	115
Maniaques en culottes courtes...	116
L'attente des premiers pas...	116
Ne chahutez pas les tout petits...	117
Médecines douces...	119
LES REPAS EN FRANCE...	120
Restos, fast-foods, cafés, etc....	122
Au restaurant...	124
S'ORIENTER DANS LA VILLE...	125
LE TÉLÉPHONE...	130
LE THÉÂTRE...	133
Le théâtre dans les années 1960...	133
Dans les années 1970...	134
... Et au début du XXI ^e siècle...	139
La Comédie-Française...	140
Cafés-théâtres...	142
Viviers en danger...	144
Le Théâtre musical de Paris...	146
VACANCES, VOYAGES...	147
Les vacances (1)...	147
Les vacances (2)...	148
Au bord de la mer...	149
L'hiver, c'est aussi la saison des croisières...	150
Partir de bon matin à la découverte...	152
Aux sports d'hiver...	153
Ski de fond : ski pour tous...	154
Les voyages...	155
Le bateau...	158
Traversée en bateau...	159
L'auto-stop...	160

